

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE D'UN *BACKLASH* INTRAMOUVEMENT : LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE
L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES (2011-2014)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

MARIE-ÈVE CAMPBELL-FISET

JUILLET 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier d'emblée le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) pour la bourse d'aide à la rédaction.

À toutes les personnes que j'ai rencontrées durant ces cinq dernières années dans le cadre des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG), merci pour ces moments partagés parfois dans l'allégresse et l'humour, entre l'espoir et la déception, d'autres fois dans la colère et la tristesse. Être à vos côtés durant ces années consacrées à militer et à produire cette recherche a été la principale motivation à ne pas abandonner.

Je remercie les travailleuses de la Fédération des femmes du Québec pour leur générosité, leur temps et leur soutien à cette recherche : Alexa Conradi, Alice Lepetit, Alexandra Pierre, Cybel Richer-Boivin, Ève-Marie Lacasse et Sylvie St-Amand.

Un grand merci à Lise Gervais, Nadia Lopez et Alice Lepetit pour leurs judicieux conseils, leur travail et leur écoute en tant que personnes mandatées par le comité d'orientation des ÉG pour m'appuyer et assurer le suivi de ma recherche sur le terrain. Un merci particulier à Délice Mugabo et Leila Bdeir pour toutes ces discussions où vous m'avez fait tant réfléchir, avez semé le doute dans mon esprit et m'avez ouvert les yeux.

Je n'aurais jamais pu traverser ce marathon sans l'appui inconditionnel de mes ami-e-s. Un merci particulier à Kim, Mélissa, Marie-Élise, Gilnaz, Lyne, Maryse, Éric,

Marilyn, Bianca, Julie et Jésus. Votre présence a fait toute la différence. Une reconnaissance infinie pour votre amour.

À mes complices marathoniens et marathoniennes, avec qui j'ai partagé aventures académiques à l'étranger ou des heures à travailler côtes à côtes, les yeux rivés sur nos ordinateurs, nos livres et nos notes dans les cafés de Montréal ou à la campagne : Gigi, Émilie, Sarah-Maude, Maïa, Clark, Simon, Thomas, Rosa et Stéphanie. Merci pour votre écoute, vos commentaires et vos critiques, merci d'avoir rendu l'utile agréable et fait des moments parfois pénibles des moments inoubliables.

Merci à ma famille pour votre confiance et votre affection. Merci à ma sœur, Anna, pour ta non-complaisance. Merci d'être celle sur qui je pourrai toujours compter. Merci d'être à la fois ma complice dans la vie et ma boussole.

Un merci spécial à Maxime, pour ton amour, ton humour, ton appui et le réconfort au quotidien. Je n'y serais jamais arrivée sans ta précieuse aide et tes minutieuses relectures.

Et enfin, les derniers, mais non les moindres. Une reconnaissance infinie à mon directeur et ma directrice, Francis Dupuis-Déri et Geneviève Pagé pour leur accompagnement, leur encadrement et leur soutien indéfectible. Merci pour votre patience et votre compréhension. Merci de m'avoir donné cette grande liberté qui aura été, peut-être, dans mes mains un couteau à double tranchant, mais qui m'aura permis d'aller là où ma curiosité m'amenait. Ces dernières années passées à vous côtoyer auront été des années riches en apprentissages. Vous êtes des personnes que j'admire et pour qui j'ai un immense respect.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	xi
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
Sujet de recherche et question de recherche	1
D'où vient l'intersectionnalité ?.....	8
L'analyse intersectionnelle à la Fédération des femmes du Québec.....	11
Colloque Pour un Québec Féminin Pluriel et naissance de la Marche Mondiale des Femmes.....	12
Inscription de la FFQ dans une approche intersectionnelle	14
CHAPITRE I	
SURMONTER L'APORIE : QUI EST LE SUJET LÉGITIME DE L'ÉMANCIPATION FÉMINISTE ?.....	21
1.1 Problématique et proposition de recherche	23
1.2 Cadre méthodologique	25
1.2.1 Ontologie de l'expérience et théorisation ancrée.....	26
1.2.2 Méthodes de collecte de données et d'analyse.....	29
1.3 Revue de la littérature : Le « Nous » et l'entre « Nous » femmes	34
1.3.1 Le débat sur le Nous femmes.....	35
1.3.2 Les critiques du Nous femmes.....	41

3.1.2.3	Épisodes de contentieux.....	97
3.1.2.4	Un continuum de position, positionnalité et positionnement.....	98
3.2	Dispute de cadres de l'action collective : la résistance au nouveau cadre dominant	101
3.2.1	Les cadres de l'action collective	103
3.2.2	Dispute de cadres	104
3.2.2.1	Les cadres d'injustice.....	109
3.2.2.2	Le cadre intersectionnel	112
3.2.2.2.1	Diagnostic	112
3.2.2.2.2	Pronostic.....	119
3.2.2.2.3	Cadrage motivationnel	125
3.2.2.2.4	Stratégie d'alignement par les forces politiques	126
3.2.2.3	Le cadre universaliste.....	130
3.2.2.3.1	Diagnostic	130
3.2.2.3.2	Pronostic.....	134
3.2.2.3.3	Cadrage motivationnel	136
3.2.2.3.4	Stratégies d'alignement par les opposantes	137
3.3	Conclusion.....	141
CHAPITRE IV		
ANALYSE D'UN BACKLASH INTRAMOUVEMENT		
4.1	La menace douce : première partie (2011-2013)	145
4.1.1	La résistance au cœur du comité d'orientation	147
4.1.1.1	La transformation des méthodes organisationnelles	149

4.1.1.2 La redéfinition de la non-mixité femmes, symbole d'une dispute de cadres.....	158
4.1.2 La résistance au sein des activités des États généraux.....	163
4.1.2.1 Des comportements problématiques	164
4.1.2.1.1 Colloque 2012, un processus en entonnoir	165
4.1.2.1.2 Déroulement de l'atelier sur les intersections des oppressions	169
4.1.2.1.3 Dispute de cadres et manœuvre de contre-cadrage	174
4.1.2.1.4 En quoi est-ce le début d'un backlash ?	175
4.1.2.2 Communication publique : un message politique clair.....	179
4.1.2.3 Des nouvelles frontières symboliques d'exclusion.....	184
4.2 La menace explicite : deuxième partie (2013-2014).....	189
4.2.1 La crise du champ : le comité d'orientation mis au pilori	191
4.2.1.1 Le CO se défend dans l'espace public	195
4.2.1.2 Onde de choc au CO	197
4.2.2 Tensions au sein des champs élargis ÉG et FFQ.....	199
4.2.2.1 Crise au sein de la Table « Conservatismes religieux ».....	199
4.2.2.2 Stratégies de récupération du pouvoir.....	201
4.2.2.2.1 Assemblée générale annuelle de la FFQ	202
4.2.2.2.2 Attaques lors du panel sur l'intersectionnalité	203
4.2.2.2.3 Atelier organisé par les femmes racisées	206
4.2.2.2.4 Élections aux postes du CA de la FFQ.....	211
4.2.3 Tensions qui perdurent au CO autour de la non-mixité.....	212

4.2.3.1 La décision finale concernant l'inclusion des femmes trans.....	218
4.2.4 Structure d'opportunité politique : La Charte des valeurs québécoises.....	221
4.2.5 Le forum final des États généraux : un bilan mitigé	224
4.3 Conclusion.....	225
CONCLUSION	227
La dimension affective et psychologique des rapports de pouvoir	231
ANNEXE A	
CHAMPS D'ACTION STRATEGIQUE	239
ANNEXE B	
LIGNE CHRONOLOGIQUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES (ÉG).....	241
ANNEXE C	
TEXTE FONDATEUR DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES	243
ANNEXE D	
PROTOCOLE DE SOLIDARITE DE NATION A NATION ENTRE LA FFQ ET FAQ.....	245
ANNEXE E	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT, OBSERVATIONS PARTICIPANTE ET NON PARTICIPANTE.....	246
ANNEXE F	
LISTE DES MEMBRES ET MEMBRES SUBSTITUTS DU COMITÉ D'ORIENTATION DES ÉG EN DATE DE MAI 2011 ET EN DATE DE FÉVRIER 2014	249
ANNEXE G	
LETRE DE DÉPART DE VÉRONIQUE LEDUC DU CO.....	250
BIBLIOGRAPHIE	257

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AGA	Assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec
ASST(e)Q	Action santé travestiEs et transsexuelLEs du Québec
CLES	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
CSF	Conseil du statut de la femme
CO	Comité d'orientation des États généraux de l'action et de l'analyse féministes
C-R	Compte-rendu
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
ÉG	États généraux de l'action et de l'analyse féministes
FAQ	Femmes autochtones du Québec
FFQ	Fédération des femmes du Québec
MMF	Marche mondiale des femmes
MFQ	Mouvement des femmes du Québec
PDF Québec	Pour les droits des femmes du Québec
Charte des valeurs	Projet de loi 60 <i>Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement</i>
PQ	Parti Québécois
Sisyphe	Sisyphe.org : un regard féministe sur le monde, blogue féministe
Tables	Tables de travail des ÉG

RÉSUMÉ

Entre mai 2011 et novembre 2013, se sont tenus les États généraux de l'analyse et de l'action féministes (ÉG), organisés à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Pendant toute la durée du processus, la perspective intersectionnelle est apparue et restée au cœur des discussions et débats. Une réaction est toutefois devenue manifeste face à la mise de l'avant de la nécessité de réfléchir à l'imbrication des différents systèmes d'oppression dans la vie des femmes, notamment en portant un éclairage soutenu sur les rapports de pouvoir entre femmes. À partir d'une ethnographie par observation participante et non-participante menée lors des ÉG (novembre 2012 à février 2014), je propose d'analyser comment se met en place une structure temporaire de pouvoir au sein du mouvement des femmes du Québec, sur la base du concept de champs d'action stratégique (Fligstein et Mc Adam, 2011). Puis, à l'aide de la théorie des cadres de l'action collective (Benford et Snow, 2000), je suggère l'idée qu'un cadre de l'action collective intersectionnel s'impose dès le début des ÉG comme cadre d'injustice dominant, et que cela suscitera au sein de la démarche une dispute de cadres avec le cadre féministe universaliste. Finalement, à partir de la théorie du *backlash* (Mansbridge et James, 2012), je présente une lecture des rapports de pouvoir entre militantes féministes à travers ce que j'appelle une résistance négative au nouveau cadre de représentation collective ou un *backlash* intramouvement.

Backlash – Champs d'action stratégique – Cadres de l'action collective – Intersectionnalité – Universalisme – Laïcité – Rapports de pouvoir – Domination – États généraux de l'action et de l'analyse féministes – Fédération des femmes du Québec – Féminisme – Mouvement des femmes du Québec – Inclusion.

INTRODUCTION

The FFQ is largely a white women's space and a historical institution in terms of the influence and the impact that it has had in Québec history and politics, but it was also a space for me to understand where I fit in as a Black feminist and as a black woman in Québec history. It taught me that feminist spaces are not devoid of struggle. For instance, debates on who is a woman, who are the subjects of feminist liberation, which issues are taken up by the movement, who speaks, and who is heard will quickly remind you your position at the margins. This is not to say that the margins are necessarily a bad position to occupy. As bell hooks taught us, the opposite can be true.

(Délice Mugabo dans Jahangeer, 2014)

Sujet de recherche et question de recherche

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) étaient un processus initié par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en collaboration avec Relais-Femmes (RF) et Femmes autochtones du Québec (FAQ). La FFQ était également à l'origine des ÉG qui eurent lieu en 1992, le Forum pour un Québec féminin pluriel. L'objectif des ÉG était de faire le bilan des luttes féministes, de procéder à une analyse collective de la situation actuelle et d'établir une stratégie collective pour les années à venir. Les activités des ÉG se sont étalées sur plus de deux ans (2011-2013) et ont couvert l'ensemble du Québec. Plus de 500 militantes s'y sont impliquées sur une base individuelle ou associative à différentes étapes depuis le lancement des travaux en 2011. Quatre étapes ont ponctué les ÉG. D'abord le lancement, au Collège de Rosemont à Montréal, au mois de mai 2011, où vingt-quatre femmes ont été nommées au Comité d'orientation (CO) des ÉG. Son rôle était d'assurer la réalisation

des ÉG et de veiller à ce que « [son] processus soit placé sous le signe de l'inclusion, de l'accessibilité, de la démocratie, de la diversité, et qu'il soit l'occasion de débats respectueux, afin d'assurer la participation pleine et entière de toutes les féministes » (FFQ, 2013). Le lancement des ÉG fut suivi d'une vaste consultation à travers le mouvement pour faire le bilan des vingt dernières années de la lutte féministe québécoise. Pour se faire, une trousse d'ateliers accompagnée d'un questionnaire était transmise par Internet aux militantes. Elles étaient invitées à se regrouper, selon leurs affinités, pour répondre à ce questionnaire et faire un bilan de la lutte féministe selon leur vision. C'est lors d'un colloque en 2012, ayant analysé les résultats de la consultation, que ces militantes ont été en mesure d'identifier collectivement les défis qu'aurait à relever le mouvement à l'avenir. Dans les mois qui ont suivi le colloque, des dizaines de militantes (plutôt des individus que des groupes) ont soumis leur candidature pour siéger aux Tables de travail¹ dont le mandat était de réfléchir à ces défis et de proposer de nouvelles pistes de réflexion et d'action. Les Tables, au nombre de huit, ont pris place entre novembre 2012 et juin 2013. Elles étaient composées de féministes s'étant portées volontaires et ayant été sélectionnées ensuite par le comité d'orientation des ÉG. Ces dernières, autour des tables, avaient pour objectif de se pencher sur les sept défis qui avaient été soulevés par le mouvement féministe lors du colloque des ÉG en mai 2012. S'est ajouté à la tâche, le bilan du mouvement des femmes par Femmes Autochtones du Québec (FAQ). Elles devaient suggérer des pistes d'action aux sept défis intitulés : le bien commun, le bien-vivre, la liberté, l'égalité, le mouvement, l'autodétermination et la [prise de] parole. Durant cette période, la FFQ entama, conjointement aux travaux de ces tables, une tournée des régions durant laquelle elle tint des activités de réflexion et de discussion avec des femmes et des groupes dans le but d'explorer les enjeux qu'abordaient les Tables

¹ Les thèmes des huit Tables : 1- État, démocratie et capitalisme ; 2- Violences patriarcales et masculines ; 3- Santé des femmes ; 4- Intersections des oppressions et alliances ; 5- Bilan du mouvement des femmes par Femmes Autochtones du Québec (FAQ) ; 6- Mouvement des femmes : survie, autonomie et renouveau ; 7- Paroles de femmes dans les sphères publiques ; 8- Projet de société féministe : accès, pouvoirs et alternatives (Description des ateliers, Colloque des ÉG 2012).

de travail. C'est à partir du fruit de ce travail et des discussions issues de ces Tables, ainsi que de la tournée que fut rédigé un « Cahier de propositions », propositions sur lesquelles les participantes au Forum de clôture eurent à se positionner. Le Forum qui eut lieu du 14 au 17 novembre 2013 a rassemblé plus de 1000 femmes de partout au Québec dans l'objectif de se doter de priorités d'actions communes. En plus de vouloir propulser le mouvement féministe vers un mode d'action, le défi du Forum était de soumettre un projet féministe de société à partir duquel les acteurs et actrices politiques, ainsi que les mouvements progressistes québécois, devraient agir. Les ÉG ont été une occasion très importante de se pencher sur la façon dont s'articulent la théorie et la pratique et les possibilités d'aboutir à un projet politique global réellement transformateur.

Au moment précis où ont commencé les ÉG, je n'avais pas encore pris la décision de travailler sur ce processus dans mon mémoire, mais j'avais décidé de m'y impliquer activement afin de découvrir le mouvement féministe institutionnalisé. Lors du lancement à Montréal, le 28 mai 2011, Alexa Conradi, la présidente de la FFQ, a présenté l'intersectionnalité aux militantes féministes présentes comme une approche nécessaire pour appréhender les oppressions vécues par les femmes². Dans son discours inaugural, elle affirmait qu'il était temps pour le mouvement des femmes de penser l'imbrication des différentes oppressions dans leur vie telle une « toile d'araignée » où se situent différents nœuds, afin de lutter non seulement pour l'égalité homme-femme, mais aussi contre les rapports de pouvoir entre femmes et entre les peuples (Lancement des ÉG, Cégep de Rosemont, mai 2011).

² Un de mes premiers constats (28/05/2011) est qu'Alexa Conradi présente l'intersectionnalité comme un nouveau cadre de représentation collective. Dans mon cadre théorique, j'utiliserai les cadres de l'action collective pour interpréter les différentes visions de l'égalité visant à interpeler les militantes afin qu'elles adhèrent au mouvement. Cette idée sera développée dans le mémoire, mais, pour l'instant, je souhaite seulement mettre l'accent sur cette première observation.

Ce discours a modifié la représentation que je me faisais de la FFQ (institution réformiste, représentante d'une frange homogène de femmes et peu sensible à la diversité des perspectives féministes) et a suscité mon intérêt. J'ai senti qu'un léger tournant était en train de se produire, d'une part parce que je percevais dans son vibrant discours le désir d'influencer la majorité des femmes présentes à s'intéresser à l'intersectionnalité et, d'autre part, parce que la façon dont elle la présentait, en prenant le temps de bien la définir et d'en faire l'historique précis, me donnait l'impression que nombreuses étaient celles qui n'en avaient jamais entendu parler.

Il faut prendre en considération que la FFQ n'est pas une organisation jugée radicale, mais traditionnellement plutôt réformiste, considérant ses activités de lobbying auprès du gouvernement (Baillargeon, 2012 : 199). C'est pourquoi je m'interrogeais sur les raisons qui amènent l'intersectionnalité dans son discours prononcé lors du lancement des ÉG ainsi que sur sa motivation à évoluer comme organisation. Il s'agit en fait du fruit d'un travail mené en collaboration avec les femmes racisées à la base de l'organisation (FFQ, 2014). Je constate dans l'histoire de la FFQ, en particulier depuis le forum Pour un Québec féminin pluriel, en 1992, une préoccupation grandissante de l'organisation en ce qui concerne l'inclusion des femmes les plus marginalisées. Selon le fruit de mes analyses préliminaires, l'adoption d'une grille intersectionnelle semble donc s'être imposée à la suite des critiques exprimées de part et d'autre et en raison d'une sensibilité grandissante, au fil des années, des membres de l'équipe de travail pour qui l'intersectionnalité est apparue comme une nécessité pour les années à venir. Par conséquent, la FFQ était, considérant sa position dominante dans le mouvement, en mesure d'imposer ce nouveau cadre comme approche de la diversité aux participantes des ÉG. C'est, entre autres, à partir de ce constat issu de mes observations en tant que militante que commence informellement mon enquête de terrain.

Dans ce mémoire, je me pencherai sur les rapports de pouvoir entre militantes dans le contexte des ÉG au sein du mouvement des femmes du Québec (MFQ). Je définis le mouvement des femmes du Québec comme un mouvement ancré au Québec, dont l'identité collective de base est l'identité *femmes* ou « les femmes de la majorité ». Ce mouvement englobe en grande partie la frange féministe institutionnelle telle que les groupes de femmes, les maisons d'hébergement et la FFQ, sans toutefois s'y restreindre. Je distingue également par définition le MFQ et les mouvements féministes. Par « mouvements féministes », je fais référence à une notion beaucoup plus vaste et diversifiée. Il n'existe pas un seul mouvement féministe, mais plusieurs, et ce, en fonction des différents courants. Ces mouvements englobent, tout en les dépassant, le MFQ, sa frange institutionnelle et des groupes en marge. Cette définition du MFQ comporte un certain biais. Elle est induite par ma position d'observatrice des ÉG entre 2011 et 2014. J'y ai vu peu de groupes en marge (étudiantes, queer, anarcho-féministes, *people-of-color*, transféministes, immigrantes, Sourdes, etc.) ou en rupture avec le mouvement des femmes de la majorité avoir voix au chapitre. Ceci ne signifie pas que le MFQ les exclut, mais ils semblent y être marginalisés et leurs voix peu entendues. L'objectif de ce mémoire est justement de questionner cette définition du terme « *femmes* » dans l'acception « MFQ » et les moyens mis en place par les militantes pour élargir les termes de cette définition.

Alors pourquoi étudier plus spécifiquement les rapports de pouvoir dans le MFQ ? C'est à la suite de la lecture d'un texte offrant une analyse intersectionnelle écrit par Hazel Carby (2008 [1982]) intitulé « Femme blanche écoute ! Le féminisme noir et les frontières de la sororité » que j'ai décidé de questionner ma propre positionnalité (soit l'endroit où je me situe en termes d'identité au croisement des divers systèmes d'oppressions)³ et ma légitimité dans ce genre de recherche. Donc, plutôt que de

³ Voir la distinction que je fais entre les termes « position politique », positionnement et positionnalité au chapitre I ainsi qu'au chapitre III à la section « Un continuum de position, positionnalité et positionnement ».

travailler sur l'exclusion des femmes marginalisées dans le MFQ, mon sujet d'étude initial, j'ai orienté ma recherche vers l'observation des femmes dominantes dans le MFQ. Je me suis donc attardée à la catégorie femmes cis⁴, de couleur blanche, dites « de souche », hétérosexuelles, de classe moyenne, validées et éduquées établie en norme dans le MFQ⁵. Cette norme est perçue comme une évidence puisqu'elle est si bien ancrée au sein de la culture féministe, qu'elle devient invisible aux yeux de sa majorité. Cette norme mène à considérer toutes celles qui n'y correspondent pas comme étant « des personnes différentes », les « réalités marginales à prendre en compte » ou encore « la diversité à inclure ». En fait, j'ai été très sensible à cette phrase où Carby explique plus spécifiquement (et qui fait écho à ce que Sirma Bilge appelle la conception moniste de la domination — Bilge, 2009) que « Les femmes blanches dans le mouvement de libération des femmes sont incroyablement réticentes à se présenter elles-mêmes dans des situations d'opresseurs, car elles ont le sentiment que cela se fera aux dépens de leur situation d'opprimées » (Carby, 2008 [1982] : 99). Deux éléments précis m'ont interpellée dans cette phrase, sans que je ne puisse exactement mettre le doigt dessus : « réticentes » et « aux dépens ». Pourquoi se sentent-elles menacées ? Ma curiosité m'a poussé à vouloir répondre à son invitation :

Au lieu d'appréhender les femmes noires comme des objets de leur recherche, les chercheuses féministes [blanches] devraient essayer de découvrir les mécanismes de genre spécifiques du racisme parmi les femmes blanches. C'est

⁴ Le terme « cis », ou plus précisément « cissexuel » et « cisgenre », a été forgé par les transactivistes dans les années 1990 et réfère à la congruence entre l'identité sexuelle assignée à la naissance et l'identité de genre chez une personne (Baril, 2013 : 398-399).

⁵ Il n'est pas possible de savoir avec exactitude les positionnalités de chaque personne rencontré dans ce terrain de recherche. Que ce soit l'orientation sexuelle, la classe sociale, les capacités physiques, l'identité de genre ou le lieu de naissance, plusieurs dimensions identitaires ne sont pas visibles. Lors de mon terrain de recherche, j'ai plutôt observé comment la norme qui sous-tend le sujet femme a été questionnée dans le cadre des ÉG et non pas comment les personnes qui appartiennent à ce groupe identitaire agissent. En effet, j'ai observé à plusieurs reprises comment certaines militantes au CO mettaient de côté des préoccupations liées par exemple à l'homophobie, malgré le fait qu'une bonne partie d'entre elles n'étaient pas hétérosexuelles.

ce facteur, plus que tout autre, qui empêche la reconnaissance des intérêts communs de la sororité. [...] En d'autres termes, aux féministes blanches nous demandons, que voulez-vous dire au juste lorsque vous dites « NOUS »? (Carby, 2008 [1982], 110-111).

À mon avis, cette question ne s'adresse pas seulement aux femmes blanches. La même réflexion devrait être reprise quant aux « mécanismes de genre » dans chaque système de domination auquel font face les personnes dominées en général dans le mouvement féministe. La question se pose alors à savoir pourquoi on n'arrive toujours pas à sortir d'un processus d'élaboration de revendications qui ont jusqu'ici été faites sur mesure pour celles qui représentent la norme invisible, des revendications et des objectifs de luttes qui par conséquent excluent un trop grand nombre de préoccupations de personnes qui vivent des oppressions liées au genre et à la sexualité qui ne correspondent pas à cette « femme » érigée en norme.

En examinant des témoignages relatifs à ce qu'on pourrait associer à une forme de *backlash* contre des femmes portant une identité « autre », telle que lesbienne ou femme de couleur, j'en viens à poser la question suivante au sujet des ÉG :

Comment l'introduction d'une praxis et d'un discours explicite sur l'intersectionnalité a suscité des résistances face à une redéfinition de l'identité collective du mouvement féministe, c'est-à-dire une redéfinition du sujet de la lutte féministe ? Et quels sont les effets de cette résistance sur l'action collective et les militantes ?⁶

⁶ Ayant opté pour une méthodologie de recherche inspirée de la théorie ancrée, cette question de recherche n'est pas issue d'une problématisation de la littérature scientifique, mais des premiers mois d'observations non-participante des ÉG (Notes de terrain, CO, février 2013). Voir le cadre méthodologique à la section 1.3.

Pour répondre à cette question, je cherche à explorer les concepts de pouvoir et de domination, la question de la subjectivation politique et des théories des mouvements sociaux qui me permettent de jeter un éclairage nouveau sur les dynamiques de pouvoir entre militantes au sein du MFQ. Précisément, je défends l'idée qu'un *backlash* intramouvement⁷ est le résultat d'une remise en cause de la définition du sujet *femmes* et que ce *backlash* s'inscrit dans une structure de pouvoir temporaire (les ÉG), où se confrontent deux cadres de l'action collective : le cadre intersectionnel et le cadre universaliste.

Avant de passer au chapitre I, la suite de cette introduction se consacre aux origines de l'intersectionnalité en tant que praxis féministe et à son inscription dans le travail de la FFQ. Il importe de faire un retour sur ce qu'est l'intersectionnalité⁸ et comment elle se traduit au Québec, afin de mieux comprendre le contexte dans lequel le discours sur l'intersectionnalité voit le jour avec le lancement des ÉG.

D'où vient l'intersectionnalité ?

L'intersectionnalité était une praxis avant d'être un savoir universitaire. Comme savoir militant, il a été forgé au sein des luttes de justice sociale des féministes noires et chicana, aux États-Unis, dans les années 1960-1970 (Bilge, 2010 : 47; Collins, 2012 : 3).

⁷ Je définis le *backlash* intramouvement comme une action réactionnaire, ponctuelle ou ayant une durée dans le temps, posée afin de freiner un changement qui vise à réduire les inégalités entre les membres d'un même groupe et qui de ce fait, vise à préserver ou retrouver des privilèges perdus.

⁸ Bien que l'intersectionnalité était la première lunette théorique avec laquelle j'ai travaillé sur le terrain de recherche, comme cela est présenté dans la méthodologie, j'ai finalement préféré la traiter en tant que sujet de recherche, c'est-à-dire, comme un discours ou plus exactement comme un cadre d'action collective. Pour cette raison, l'intersectionnalité ne fait pas partie de mon cadre théorique. Je la présente en tant que praxis militante et théorie politique en introduction afin de dépeindre le contexte dans lequel j'ai atterri pour faire ma recherche.

En contexte académique, le concept d'« intersectionnalité » est utilisé pour la première fois par la juriste Kimberlé Crenshaw (1989). Dans un texte intitulé « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: a Black Feminist Critique of Discrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Practice », elle répond à la problématique de l'invisibilisation du vécu des femmes noires à travers la théorie féministe et les politiques antiracistes. Selon Patricia Hill Collins, Crenshaw s'est inspirée de la pensée et des analyses issues de mouvements d'émancipation des années 1960 et 1970 afin de concevoir le concept d'intersectionnalité. S'inscrivant dans une tradition de lutte de plus de 200 ans, cette pensée articulait les différents systèmes d'oppression pour rendre visible le vécu des femmes de couleur d'un point de vue situé (Collins, 2012).

Ainsi, ce concept a évolué depuis les cinquante dernières années, passant par une analyse plus systémique, notamment dans les travaux de Patricia Hill Collins et l'utilisation du concept de matrice de la domination (Collins, 1990, p. 21). Entre la fin des années 1970 et aujourd'hui, tant aux États-Unis qu'en France et ailleurs, on constate que les militantes féministes et les théoriciennes cherchent à exposer l'imbrication des rapports sociaux, plus précisément dans le but de mettre en lumière les effets conjugués du racisme, du patriarcat, du capitalisme et de l'hétérosexisme (Combahee River Collective, 1979; Guillaumin, 1978; hooks, 1984; Lorde, 1984; Spivak, 1988; Butler, 1990; Collins, 1990; Crenshaw, 1991; Mohanty, 2003; Pagé, 2012, entre autres).

En ce qui concerne l'importation de ce concept au Québec dans le milieu féministe, on peut retracer son utilisation dans certains textes en travail social (Corbeil et Marchand, 2007) et dans les travaux théoriques de quelques chercheuses (Bilgé, 2009; 2010; Pagé, 2012). J'utilise deux définitions qui sont à mon avis

complémentaires pour comprendre l'intersectionnalité. Selon Sirma Bilge, l'intersectionnalité se définit comme :

[u]ne théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Bilge, 2009 : 70).

Selon Collins, il s'agit d'un concept épistémologique qui représente un projet de production de savoir d'abord issu des mouvements d'émancipation qui a par la suite voyagé vers les milieux académiques tels que les études sur la classe, le genre et la race pour évoluer aujourd'hui sous une forme qui favorise les théories « post » (Collins, 2012). L'intersectionnalité se situe donc à la fois dans et entre deux sites de production de savoir, soit celui des personnes privées de pouvoir et les personnes au sein des institutions du savoir légitime. Donc, pour Collins, en s'inspirant du concept de théorie nomade chez Gudrun-Alexi Knapp, elle

est un projet de production du savoir qui découle de divers projets de justice sociale et opère comme une « théorie nomade », soit une constellation d'idées qui change de formes et d'objectifs au cours de son voyage à travers les contextes matériels, sociaux et intellectuels (Knapp, 2005, citée dans Collins, 2012).

Plus récemment Sirma Bilge redéfinit l'intersectionnalité en précisant que la tâche en soi de définir l'intersectionnalité est en constante évolution et en la complexifiant davantage (Bilge, 2015 :15-17).

Le concept d'intersectionnalité est de nos jours de plus en plus populaire chez les universitaires qui le dissocient de son ancrage militant et racisé et s'embourbent dans des débats théoriques et métathéoriques abstraits ayant pour effet de le vider de sa force politique (Bilge, 2015 : 18; Collins, 2012 : 18). Cela n'empêche pas certains groupes marginalisés sur le terrain de l'utiliser et de la refaçonner dans leurs luttes en fonction de leurs besoins.

Dans la section suivante, je retrace des événements précédant les ÉG ayant marqué un virage intersectionnel dans les perspectives de la FFQ.

L'analyse intersectionnelle à la Fédération des femmes du Québec

L'importance de concevoir l'impact de l'imbrication des différents systèmes d'oppression dans la vie de chacune et chacun n'est pas nouvelle. Plusieurs des militantes de la FFQ que j'ai côtoyées m'ont rappelé que ce travail de décentrement, notamment du comité des femmes racisées et immigrantes de la FFQ⁹, a précédé de plusieurs années les ÉG. Fortement critiquée concernant sa quasi-absence de revendications reflétant les réalités des femmes racisées lors de la première Marche mondiale des femmes en 2000, la FFQ se voit dans l'urgence de créer ce comité.

Lors du discours de lancement des ÉG, l'intersectionnalité est explicitement présentée comme le cadre de référence dominant à adopter. Par cadre dominant, j'entends un « ensemble de croyances et de significations orientées vers l'action qui inspire et rend légitimes les activités et les campagnes d'une organisation issue d'un mouvement social » (Bendford et Snow, 2000). Si on regarde brièvement l'histoire de la FFQ,

⁹ Lors de sa création, ce comité s'appelait le Comité des femmes de diverses communautés ethnoculturelles et immigrantes.

force est de constater que plusieurs événements l'ont menée à poser ce choix d'adopter une grille d'analyse intersectionnelle. Nous n'avons qu'à penser au forum Pour un Québec féminin pluriel organisé après le scandale du forum Femmes en tête célébrant le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes québécoises (hormis les femmes autochtones), puis à la Marche du Pain et des roses, à la première Marche mondiale des femmes (MMF) pour ne nommer que ces épisodes.

Colloque Pour un Québec Féminin Pluriel et naissance de la Marche Mondiale des Femmes

Selon Baillargeon, si l'on regarde l'histoire de la FFQ depuis sa fondation, elle est davantage reconnue comme une association féministe traditionnelle et réformatrice (égalitariste ayant pour principale stratégie le lobbying) (Baillargeon, 2012). Or, on remarque vers la fin des années 1990 que ses moyens d'action se diversifient et se radicalisent. Cela se traduit par une longue et lente évolution de la FFQ vers un souci de représenter davantage la réalité des femmes marginalisées dans leurs revendications et actions. On passe d'une stratégie axée sur le lobbying à une stratégie davantage tournée vers l'action collective et la concertation. Ce phénomène s'illustre par le rôle de leadership que prit la FFQ dans l'organisation du Forum pour un Québec féminin pluriel en 1992. Marquée par la crise suscitée par «l'Affaire Payette» lors des célébrations du 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes (non-autochtones¹⁰), la FFQ redéfinit sa mission et décide de se pencher davantage sur les problèmes touchant les femmes les plus marginalisées (Baillargeon, 2012 : 236).

¹⁰ Nous souhaitons mettre en lumière que l'obtention du droit de vote à cette époque n'incluait pas les femmes autochtones qui l'obtinrent seulement en 1969, soit 30 ans après les femmes québécoises. Couramment utilisée par les participantes aux ÉG, la notion de femmes allochtones désignera dans la suite de ce mémoire les femmes non-autochtones.

« L’Affaire Payette » évoque avec éloquence la problématique autour de la remise en question de l’homogénéité perçue au sein du mouvement et révèle sa nature voilée par la question nationale. Afin de célébrer le 50e anniversaire de l’obtention du droit de vote pour les femmes allochtones, s’organise le colloque « Femmes en tête ». Lise Payette, alors ancienne ministre de la Condition féminine pour le gouvernement de René Lévesque, est élue présidente d’honneur de l’évènement. Cependant, cette nomination déclenche une polémique. On lui reproche des propos jugés racistes tenus dans un documentaire intitulé *Disparaître* où elle brandit la menace de disparition des Québécois francophones si les francophones ne font pas plus d’enfants et si les immigrants ne sont pas choisis en fonction de leur capacité à pouvoir s’intégrer aux francophones (Baillargeon, 2012 : 236). Le Collectif des femmes immigrantes, co-organisatrices de l’évènement, demande le retrait de Lise Payette. Devant le refus des organisatrices, elles décident de boycotter l’évènement. Survient alors une controverse au sein du mouvement autour de la place des femmes immigrantes dans le mouvement.

« L’Affaire Payette » souligne la persistance d’une hiérarchisation des préoccupations des femmes entretenues par une forte identification collective des féministes à la cause souverainiste¹¹. Cet indicent crée un schisme entre les femmes nationalistes et les femmes racisées qui marquera profondément l’imaginaire des femmes racisées dans les années à venir (Clio, 1992, p. 485).

Le forum Pour un Québec féminin pluriel, tenu à Montréal, a réuni près de 1000 femmes dans le but de réfléchir aux luttes féministes contemporaines et d’explorer les préoccupations concernant les femmes marginalisées (Baillargeon, 2012, p. 236; Pagé, 2012, p. 215). On y identifie clairement quelques barrières à la participation des

¹¹Pour une analyse originale de l’impact de la cause souverainiste voir le mémoire de Rosa Pires (2017).

femmes les plus marginalisées et à l'intégration des préoccupations qui leur sont propres (Pagé, 2012, p. 219). Le forum Pour un Québec féminin pluriel donne un essor fulgurant au MFQ à l'époque. La composition des membres de la FFQ change. Plusieurs militantes individuelles la quittent et de nouvelles en deviennent membres. La structure de la FFQ est revue en 1994, laissant plus d'espace aux collectifs. En 1995, à l'initiative de la FFQ, la marche Du Pain et des roses est organisée et en découlera la première coordination nationale de la Marche mondiale des femmes en 2000.

Inscription de la FFQ dans une approche intersectionnelle

Selon quelques informatrices clés¹², la FFQ a petit à petit développé une analyse intersectionnelle jusqu'à l'avènement des ÉG. Les ÉG incarnant, selon deux d'entre elles, une mise en pratique concrète de cette vision. Soulever la question de l'imbrication des divers systèmes d'oppression dans la vie des femmes n'a toutefois pas été chose facile au sein des membres de la FFQ et dans le MFQ. S'il était possible, par exemple, dans les années 1960, d'appréhender à la fois la question des classes sociales, de l'identité nationale et des rapports sociaux de sexe, penser leur interrelation n'était pas acquis (Pagé, 2012 : 210). Le début du changement de paradigme vers l'intersectionnalité s'est entamé de façon plus explicite en 2000. Pour toutes les informatrices qui étaient présentes à cette époque, la Marche mondiale des femmes a été un moment charnière à la FFQ. Ainsi, dans ce contexte de résistance altermondialiste, la MMF est marquée par cette volonté nouvelle et la nécessité de pousser l'analyse de l'oppression des femmes à la lumière du néolibéralisme et du

¹² Cinq informatrices clés ayant travaillé dans divers postes (rémunérés et bénévoles) et à divers moments à la FFQ entre 1990 et 2010 m'ont transmis de l'information concernant le développement de l'analyse intersectionnelle dans le cadre de leur travail. Ces entretiens se sont faits de manière informelle pendant que je menais mon ethnographie.

néocolonialisme. Les revendications de la Marche visent les discriminations systématiques vécues par les femmes de la façon suivante:

1) instaurer des programmes pour lutter contre la pauvreté et la violence (campagne d'éducation pour contrer la violence, accès à des ressources pour les femmes victimes de violence, financement des groupes des communautés culturelles, accès aux études, à des cours de français pour les néo-Québécoises, mise en place d'un grand chantier de logement social);

2) redistribuer la richesse pour améliorer les conditions de vie (imposition fiscale progressive, régime universel d'allocations familiales, barème plancher d'aide sociale, augmentation du salaire minimum, améliorer le régime des rentes du Québec);

3) éliminer la discrimination envers toutes les femmes (lutte contre les discriminations vécues par les lesbiennes, accès à des services pour les femmes des communautés culturelles, les autochtones, les handicapées, lutte contre la violence à l'égard des « travailleuses » du sexe);

4) établir des lois pour le respect des droits des femmes (adoption d'une loi-cadre contre la pauvreté, amendements aux normes du travail, protection des aides familiales, révision des lois ayant trait à la violence, réduction du temps de parrainage de 10 ans à 3 ans)¹³.

¹³ Voir FFQ, Marche Mondiale des Femmes, MMF 2000, [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/luttes/marche-mondiale-des-femmes/a-propos/>, ainsi que la thèse d'Elsa Galerand (2007), *Les rapports sociaux de sexe et leur (dé) matérialisation: retour sur le corpus revendicatif de la marche mondiale des femmes de 2000*, thèse, Montréal, Université du Québec à Montréal.

À la lecture de ces revendications, on constate l'effort d'inclure différents aspects de l'identité des femmes.

Pour les militantes impliquées, ce fut l'occasion de rompre avec l'homogénéité du MFQ, de s'ouvrir à l'expérience des femmes dans différents pays et de constater qu'il n'est pas nécessaire d'aller à l'autre bout du monde pour chercher la diversité, qu'elle se rencontre ici même au Québec. Pour deux des quatre répondantes à ce sujet, la MMF et le fait d'être en contact avec des militantes d'ailleurs ont permis d'ouvrir le MFQ à l'analyse du racisme. Par contre, il ne s'agit pas encore de penser comment les systèmes d'oppression s'imbriquent. Selon quelques-unes, c'est vraiment d'une part, par l'arrivée de travailleuses portant cette grille d'analyse intersectionnelle qu'on voit des changements commencer à survenir à la FFQ. Leur volonté de travailler avec les femmes de la base ayant des réalités diverses, la formation des comités lesbiennes, de femmes racisées, de femmes handicapées, d'ainées en sont des exemples, mais la transformation va au-delà. Ce changement de direction à la FFQ s'illustre également par la signature du protocole de solidarité entre la FFQ et FAQ en 2004 de nation à nation¹⁴. Ce protocole reconnaît et souligne que les femmes de chacune des nations s'ancrent dans des réalités différentes et le droit à l'autodétermination des peuples autochtones. La FFQ s'est également engagée à agir en solidarité pour transformer les rapports coloniaux qui marquent l'histoire entre Québécois et Autochtones.¹⁵

¹⁴ Voir le document à l'annexe D.

¹⁵ Pour faire suite aux ÉG, la FFQ a tenu un congrès d'orientation, en mars 2015, où il fut adopté la proposition suivante: Que la FFQ poursuive son engagement et nourrisse son alliance avec les femmes autochtones à travers son entente avec Femmes autochtones au Québec et que, par conséquent, la FFQ cherche à éliminer les attitudes, les pratiques et les prises de position racistes et coloniales; Que tout ce qui concerne les relations avec les femmes autochtones fasse l'objet d'une politique spécifique de la FFQ, comprenant notamment :- le texte du Protocole de solidarité mutuelle FFQ-FAQ; - les propositions adoptées à la section 3 des États généraux de l'action et de l'analyse féministes, intitulée Autodétermination et solidarité avec les femmes autochtones (p. 9-10); Que la FFQ travaille avec FAQ de façon solidaire et égalitaire pour élaborer cette politique ainsi qu'un mécanisme d'évaluation périodique de sa mise en œuvre; Que cette politique soit présentée aux membres pour adoption lors de l'AGA 2015;

Deux autres évènements ont forcé la FFQ à développer l'analyse intersectionnelle, soit la crise des accommodements raisonnables en 2007 et la création du mouvement des jeunes féministes Rebelles en 2003. Le rapport qu'a déposé alors le Conseil du statut de la femme (CSF) sur le port de signes religieux dans la fonction publique durant la commission Bouchard-Taylor a incité la FFQ à prendre position sur la laïcité et le port de signes religieux ostentatoires en 2009¹⁶. Le comité des femmes des différentes communautés ethnoculturelles et immigrantes de la FFQ a également produit une enquête sur les violences faites à l'encontre des femmes musulmanes en 2007 intitulée : « Rêves brisés - Typologies des violences faites aux femmes arabes et aux femmes musulmanes : enquête exploratoire à Montréal » par Farida Osmani¹⁷.

L'influence des jeunes féministes impliquées au sein de la FFQ offrira l'opportunité aux membres et à l'équipe d'être confrontées à plus d'un égard. La création du mouvement des jeunes féministes Rebelles en 2003, issu d'une initiative du Comité jeunes de la FFQ, permettra de créer un espace pour réfléchir avec une lunette intersectionnelle aux oppressions (hétérosexisme, capacitisme, colonialisme, patriarcat, capitalisme et racisme) en amenant les préoccupations des personnes queer, trans, des lesbiennes et également des personnes handicapées largement marginalisées et en réfléchissant à la façon dont l'analyse féministe intersectionnelle doit toucher aux réalités de celles ignorées ou secondarisées¹⁸.

Qu'à cette occasion, l'assemblée réitère solennellement le contenu du protocole. [en ligne] <http://www.ffq.qc.ca/a-propos/qu%E2%80%99est-ce-que-la-ffq/protocole-de-solidarite/>

¹⁶ Voir la position en détail de la FFQ dans le document qui suit, publié en pleine cœur du processus des ÉG : Fédération des femmes du Québec, *La laïcité : un moyen de lutter contre les fondamentalismes religieux, Mythes et réalités à propos de la FFQ et la laïcité*, mai 2013, 22 p.

¹⁷ On peut trouver le document au Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) :

<http://catalogue.cdeacf.ca/record.htm?record=19291451124910196339>.

¹⁸ Voir Elsa Beaulieu et Barbara Legault, « The Making Of... S'unir pour être rebelles », dans Maria Nengeh Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, 2005, Éditions du remue-ménage, p. 207-232 et aussi *Le Manifeste du rassemblement pancanadien des jeunes féministes*, Toujours Rebelles.

En fait, les ÉG sont l'aboutissement pratique d'une analyse que la FFQ, influencée par le travail de ses différents comités, s'efforce de développer depuis les dernières années bon gré mal gré. Depuis la question des accommodements raisonnables et celle du port de signes religieux « ostentatoires » dans la fonction publique, la résistance chez les militantes féministes à la prise en compte de perspectives féministes religieuses ou spirituelles est manifeste. En 2009, dans la foulée du débat sur le port de signe ostentatoire dans la fonction publique, la prise de position de la FFQ en faveur d'une laïcité ouverte « Ni obligation religieuse, ni interdiction étatique » crée des remous. Dans son livre, Asmaa Ibnouzahir explique l'origine de ce qu'elle nomme « le mythe de l'infiltration » (Ibnouzahir, 2015 : 167) s'inscrivant dans ce que je décrirai au chapitre III comme le cadre d'action collectif universaliste. Djemila Benhabib, présente lors de l'assemblée à titre d'observatrice, est insatisfaite du déroulement et du positionnement de l'assemblée spéciale de la FFQ. La position est pourtant adoptée à majorité à la suite d'un débat en bonne et due forme. Benhabib publie par la suite un article dénonçant l'influence des « militantes islamistes » à la FFQ sous le titre « J'accuse la FFQ de trahir le combat des femmes » (Benhabib, 2009). Ibnouzahir explique dans son essai comment des membres de la FFQ de confession musulmane ont reçu cette campagne de diffamation à leur égard. Le *backlash* observé dans mon terrain a peut-être commencé à ce moment-là, en 2009. Toutefois, j'émet également l'hypothèse que cela demeure un exemple d'un phénomène déjà vu au sein du mouvement féministe et qu'on en observe les manifestations lorsque des critiques concernant les rapports de pouvoir entre féministes émergent.

Ce retour sur les événements qui ont précédé et marqué le lancement des ÉG nous permet de mettre en perspective la démarche des États généraux de l'action et de l'analyse féministes qui ont pris place entre mai 2011 et novembre 2013, soit vingt ans après le forum Pour un Québec féminin pluriel.

Ce mémoire analysant les ÉG est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente la problématique, le cadre méthodologique et la revue de littérature. Le chapitre deux se consacre au cadre théorique. Dans les chapitres trois et quatre, l'analyse prend son envol; à l'aide du cadre théorique du *backlash* intramouvement, je propose une lecture des rapports de pouvoir prenant place pendant les ÉG¹⁹.

¹⁹ Cet ordre de présentation ne correspond toutefois pas au déroulement de ma recherche. Suivant une démarche inductive, j'ai d'abord fait un terrain de recherche, à partir duquel a été construite ma problématique ainsi que ma question de recherche. Dans un troisième temps, je suis allée vérifier l'état de la situation sur ce sujet dans la littérature scientifique, contrairement à une démarche plus traditionnelle en science politique selon laquelle la problématique découle de la revue de littérature. Sur la base de la recherche terrain, je suis allée puiser dans la littérature théorique sur les mouvements sociaux afin de constituer un cadre théorique.

CHAPITRE I

SURMONTER L'APORIE : QUI EST LE SUJET LÉGITIME DE L'ÉMANCIPATION FÉMINISTE ?

Nous étions cinq ou six femmes autour d'une table, plus précisément une des huit Tables de travail des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG). Réunies afin de parler des intersections des oppressions comme défi au sein du mouvement féministe québécois. Toutes militantes et volontaires. Le mandat nous était donné dans le cadre du processus des ÉG. Le défi de cette table — pour simplifier nous disait-on — avait été surnommé « L'Égalité ». Où en est le mouvement féministe québécois face à ce grand défi qu'est l'Égalité? Nous n'étions pas à notre première rencontre afin de discuter de cet enjeu dans la mesure de nos connaissances respectives sur le sujet. En fait, c'était la dernière fois que nous nous réunirions. Il était temps de produire un rapport de toutes nos discussions, recherches et consultations. Nos discussions ressemblaient souvent à des envolées politiques, mais celle-ci un peu moins. Je pressentais une mécompréhension et de l'insatisfaction chez les participantes présentes, mais je n'arrivais pas à mettre le doigt sur le problème jusqu'à ce que l'une d'entre nous lâche le morceau comme suit : « Je ne suis pas satisfaite de moi-même. J'ai un malaise quant aux résultats de notre table. Je suis venue pour parler d'égalité homme-femme. Je suis déçue. J'ai l'impression d'avoir raté beaucoup de choses. Je crois que notre oppression commune est le patriarcat! Nous, les femmes! » et elle ajouta: « L'égalité homme-femme n'est pas réglée! », ce à quoi une autre lui rétorqua, mais « l'égalité entre les femmes est un sujet important à régler ! ».

(Notes de terrain, 9 mai 2013, Montréal)

Six mois après le lancement de ses travaux, la Table Égalité est toujours divisée sur sa définition de l'égalité. Un écart subsiste entre celles dont l'objectif était l'atteinte de l'égalité entre les femmes et celles qui poursuivaient l'égalité entre les hommes et les femmes. Comment se fait-il que cette discussion survienne à la fin d'un processus de réflexion sur le concept même ? La notion de mésentente telle que définie par Jacques Rancière traduit bien ce malentendu, c'est-à-dire :

[U]n type déterminé de situation de parole : celle où l'un des interlocuteurs à la fois entend et n'entend pas ce que dit l'autre. La mésentente n'est pas le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit noir. Elle est le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit blanc, mais n'entend point la même chose ou n'entend point que l'autre dit la même chose sous le nom de blancheur (Rancière, 1995 : 12).

Une mésentente est provoquée par des perspectives idéologiques et ontologiques différentes, et survient lorsque des femmes (ou des hommes) utilisent les mêmes mots, mais n'y accordent pas la même signification. Par exemple, dans le cadre des ÉG, toutes utilisaient le mot « égalité », mais elles n'y associaient pas les mêmes *sujets*. Les définitions du sujet de l'émancipation féministe sont au cœur des conflits qui se dérouleront au sein des ÉG.

Ce chapitre est divisé en trois sections. Je présente d'abord la problématique de la recherche, simultanément issue de la revue de la littérature et de l'observation terrain. Je poursuis avec une présentation du cadre méthodologique et des considérations éthiques. Et enfin, je termine ce chapitre par une revue de la littérature sur les deux grands axes structurant ma question de recherche. J'examine d'une part les écrits féministes portant sur les rapports de pouvoir entre « femmes », ou plutôt entre sujets inégaux au sein des mouvements féministes. Je recense d'autre part la littérature sur la notion de *backlash* et les recherches qui s'attardent plus largement aux conflits en lien avec des rapports de pouvoir internes aux mouvements sociaux.

1.1 Problématique et proposition de recherche

Qui est le sujet de l'émancipation féministe ? Les femmes, nous dira-t-on dans la majorité des cas. Mais qui sont les femmes ? Si autrefois on posait la question « Qui est LA femme ? » je me permets de demander, mais de qui parle-t-on lorsqu'on dit LES femmes aujourd'hui ? Est-ce que « LES » renvoient bel et bien à l'hétérogénéité ? Ou est-ce que cette nomination, à l'instar du « LA », le « LES », bien que pluriel, renvoie-t-elle toujours à une expérience spécifique de groupe universel, celle d'un groupe majoritaire ou dominant invisible dans les luttes féministes : les femmes hétérosexuelles, blanches, de classe moyenne-supérieure ? La volonté de parler des femmes au pluriel a certainement marqué un changement de perspective palpable dans les dernières décennies. Ce constat n'est plus remis en question : toutes les femmes ne vivent pas la même situation d'oppression. Le vécu de chacune est modulé en fonction de plusieurs autres facteurs et axes d'oppression. L'homogénéité de la catégorie est normative et non pas empirique, comme le rappelle Danielle Juteau. Si d'un point de vue théorique cela se défend aisément, qu'advient-il de la pratique ? On tend à hiérarchiser les expériences, qui elles sont pourtant traversées par plusieurs rapports sociaux de domination. L'expérience centrale pour réfléchir aux rapports sociaux de sexe est toujours celle de LA femme majoritaire. Pour Colette Guillaumin, l'homogénéité et l'hétérogénéité de la catégorie sont en effet indissociables et se conjuguent au sein du même rapport : l'homogénéité étant sa face idéologico-discursive et l'hétérogénéité sa face matérielle (Guillaumin, 1978).

Mais dans la pratique, il semble toujours y avoir un écart entre un discours inclusif de la diversité, misant sur la volonté de faire du mouvement des femmes du Québec le représentant de toutes les femmes, et sa mise en pratique. On assiste à une résistance concrète face aux transformations des pratiques militantes qui visent le décentrement du sujet du féminisme et qui rendent visibles les multiples axes d'oppression vécus

par les femmes, notamment le racisme, l'homophobie, le capacitisme ou la pauvreté. Comment sortir de cette contradiction ? Est-ce une résistance au changement de sujets politiques de la lutte féministe ? Pourquoi certaines personnes exercent-elles leur pouvoir ou leur influence pour réprimer le changement au sein du mouvement ? Pourquoi se sentent-elles menacées à un point tel qu'elles en viennent à des pratiques d'exclusion ? Quels sont les enjeux derrière cette résistance ? Je pose la même question que Maillé (1999) : comment expliquer les résistances à la prise en compte de la diversité dans la lutte féministe ?

Ma proposition est de mener une enquête de terrain itérative, c'est-à-dire « un va-et-vient entre problématique et données, interprétation et résultats » en m'attardant aux rapports de pouvoir dans les ÉG. « Chaque entretien, chaque observation, chaque interaction sont autant d'occasions de trouver de nouvelles pistes de recherche, de modifier des hypothèses, d'en élaborer de nouvelles » (Olivier De Sardan, 2008 : 83), d'adopter une méthodologie inspirée de la théorie ancrée et de voir ce que le terrain peut nous amener. À partir de la littérature, je me suis posé plusieurs questions, mais c'est en mettant les pieds sur le terrain que la nature de ma question de recherche s'est précisée. Je me suis également inspirée de l'ethnographie institutionnelle (Smith, 2005) pour réfléchir à mon projet de recherche. Dans une synthèse de l'ethnographie institutionnelle développée par Dorothy Smith, Jean-Louis Deveau explique :

A problematic "sets out a project of research" (Smith, 2005 : 227) which focuses on discovering how people's everyday experiences are hooked into and coordinated by relations of ruling. The problematic may be something which you are living and experiencing or it may be something which others are going through and about which you have heard. To learn about a problematic, the institutional ethnographer needs to take the standpoint of the person(s) with whom she or he chooses to work (Campbell and Gregor, 2002). In taking the side of potential informants and in becoming an actor on the scene, the researcher is able to investigate the translocal ruling relations which affect the

local experiences of those whose side the researcher is on, so that the information obtained can be of benefit to those who are being oppressed by the ruling relations (Deveau, 2009 : 9).

À partir d'une méthode d'analyse de données qualitative et inductive (Luckerhoff et Guillemet, 2012; Glaser et Strauss, 2012; Paillé, 2009; Meliani, 2009), ma proposition de recherche est d'examiner un outil théorique et politique, l'intersectionnalité, qui a été mobilisé par des féministes québécoises afin de répondre aux défis de l'articulation des rapports sociaux dans la lutte sociale menée par le mouvement des femmes (MFQ).

1.2 Cadre méthodologique

J'ai décidé d'opter pour une méthode de recherche combinée et inspirée de la théorisation ancrée et de l'ethnographie afin de collecter des données nouvelles à partir de la réalité empirique²⁰. La théorisation ancrée vise « à générer inductivement une théorisation au sujet d'un phénomène culturel, social ou psychologique, en procédant à la conceptualisation et la mise en relation progressives et valides de données empiriques qualitatives » (Paillé, 1996 : 184). La principale raison de ce choix méthodologique était de pouvoir offrir un regard neuf, une « théorisation nouvelle » (Meliani, 2013 : 436) des événements ayant cours dans le MFQ. Je suis

²⁰ Notons que je m'inscris en continuité avec les travaux de chercheuses travaillant sur le mouvement des femmes au Québec ayant opté pour des méthodologies de recherche combinées. D'après Jean-Pierre Olivier de Sardan, il existe six types de production de données dans l'enquête de terrain : l'insertion, les entretiens, les observations, les procédés de recension, les sources écrites et les données audiovisuelles (Olivier De Sardan, 2008 : 46-47). Elsa Galerand a choisi l'analyse du corpus de revendications de la MMF de 2000 et a mené une ethnographie sur un an au sein de l'équipe de travail à Montréal. (Galerand, 2009) À l'instar de Galerand, Staggenborg et Lecompte ont également poursuivi une étude sur la Marche mondiale des femmes à Montréal. Cependant, elles se sont basées sur une analyse documentaire (sources premières et secondaires), l'observation participante de 800 heures dans une période de 11 mois et ont mené 25 entretiens avec les militantes impliquées dans l'organisation de la Marche (Staggenborg et Lecompte, 2009).

arrivée sur le terrain avec l'objectif de porter attention aux rapports de pouvoir et je voulais me laisser guider par le fil des événements sans choisir préalablement de cadre théorique pour faire une lecture des événements. Je souhaitais laisser « les objets me parler » (Péchu, 2007). C'est ce qui m'a amené à faire un aller-retour, pendant trois années de terrain, entre l'observation empirique et la littérature afin de trouver les concepts adéquats et de les mettre en relation pour comprendre un phénomène « nouveau » en termes de recherche scientifique. Ce cadre méthodologique se divise en deux parties qui sont présentées subséquemment. La première détaille les dimensions ontologique et épistémologique. La deuxième explicite les méthodes de collecte de données et la méthode d'analyse.

1.2.1 Ontologie de l'expérience et théorisation ancrée

Dans cette recherche, je ne pars ni d'un point de vue sur la réalité qui tient uniquement de l'individualisme méthodologique, ni de l'holisme. Je m'inscris entre les deux, ce qui oriente ma lecture. En fait, au sein du débat entre la prédominance de l'agent ou de la structure, je soutiens que les deux sont déterminants dans la mesure où ils se coconstituent et s'interinfluencent de manière dynamique. Si dans certains contextes l'un a une influence plus importante, rien n'est entièrement le fruit de l'agentivité individuelle ou de groupe ou du contexte macrosocial. À partir de ma discipline, la science politique, ainsi que de la définition de Michel Foucault du pouvoir (Foucault, 1976), mon regard se porte sur les rapports de pouvoir au sein des mouvements sociaux en tenant compte de l'influence des divers systèmes d'oppression imbriqués sur le vécu des individus (perspective intersectionnelle) et des groupes ainsi que de l'influence de l'agentivité des individus sur la transformation des rapports de pouvoir.

Je m'inscris également dans ce que Dorothy Smith (2005) appelle le tournant ontologique. Comme l'explique Deveau :

Making an ontological shift means transferring agency away from concepts like discriminative animus and attitudinal barriers back to the embodied knower so that we come to understand how things happen the way they do. [...] This shift in approach from trying to explain *why things happen the way they do* to *how things happen the way they do* is what institutional ethnographers strive for in their research. We do this by focusing on 'social relations' and on keeping people's actions at the centre of happenings in the everyday world (Deveau, 2009 : 5-6).

J'ai tenté de partir du point de vue de l'expérience des militantes que j'ai côtoyées pendant les ÉG pour construire ma propre lecture des événements, tout en me plaçant en tant que sujet à leur côté. À travers les discussions et les impressions qu'elles m'ont laissées, mon but était de privilégier le sens quotidien (*everyday meaning*) qu'elles attribuent à leurs pratiques (Taylor, 2010 : 121). Cela induit une épistémologie précise. Je pars de l'expérience et du savoir des sujets de ma recherche pour produire des connaissances sur ce phénomène qu'est l'action collective.

Cette recherche empirique s'inscrit également dans une épistémologie constructiviste féministe (Dorlin, 2009). Comme je l'ai mentionné plus haut, je considère aussi que l'intersectionnalité (à la fois en tant qu'objet de ma recherche, qu'en tant que ma propre perspective pour comprendre le monde) est un concept épistémologique qui favorise la production de connaissances situées (Collins, 2012).

Ce processus de recherche a débuté informellement lors de ma participation comme militante aux ÉG entre mai 2011 et novembre 2012. J'avais commencé à observer et à prendre des notes personnelles avant de décider que les États généraux deviendraient mon terrain de recherche.

Ainsi, cette recherche est à la fois le produit d'une réflexion issue de ma pratique militante féministe (*activist standpoint*) (Choudry et Kappor, 2010 : 3), de celles des personnes que j'ai côtoyées et de la littérature académique. La méthodologie que j'ai privilégiée, à un niveau épistémologique et ontologique, rompt avec les modes conventionnels qu'on enseigne généralement en science politique et qui séparent artificiellement, tel que le mentionnent Roxana Ng et bell hooks, le corps et l'esprit, la théorie et la pratique (Ng, 1993 : 191; hooks, 1994 : 15-16).

Il importe toutefois de souligner les limites de cette approche. Il devient parfois confus de départager mon rôle de celui des autres militantes dans la production de la connaissance. Il s'avère presque impossible de dissocier mon analyse et l'influence qu'elles ont eue sur elle. En ce sens, ce mémoire est le produit d'une coconstruction de savoir.

Le cadre méthodologique de cette recherche s'inspire largement de la théorie ancrée (Glaser et Strauss, 2012; Charmaz, 2004; Péchu, 2007; Taylor, 2010). Elle repose sur quatre principes de base : 1) la suspension temporaire du recours à des cadres théoriques existants; 2) une définition progressive de l'objet de la recherche; 3) l'interaction circulaire entre la collecte et l'analyse des données; 4) des procédures d'analyse favorisant une ouverture à l'émergence de faits (Glaser et Strauss, 2012 : 12-13). J'ai suivi ces quatre principes depuis le début de ma recherche en y apportant certaines modifications. Initialement, partant d'une question ouverte (Comment les militantes féministes gèrent les rapports de pouvoir entre elles ?), j'ai laissé l'empirique me guider vers une problématique et une question de recherche plus précise (portant sur la résistance à la transformation des représentations de l'identité collective et des rapports entre féministes au sein du mouvement) (Glaser et Strauss, 2012). Selon Barney G. Glaser et Anselm A. Strauss, les fondateurs de la théorie ancrée, même si la technique de l'analyse comparée est fondamentale dans ce cadre

méthodologique, l'étude d'un seul cas est suffisante pour faire de la théorie ancrée et produire de nouvelles catégories conceptuelles d'analyse (Glaser et Strauss, 2012 : 30). Toutefois, mon objectif n'était pas de créer une nouvelle théorie comme le vise cette méthodologie. Selon Valérie Méliani, il est plus juste en ce sens de référer à une méthode d'analyse par théorisation ancrée, dont l'objectif est plus modeste (Méliani, 2013). Plutôt que de tendre vers la production d'une nouvelle théorie, il s'agit de poursuivre un objectif de théorisation sans prétendre créer une nouvelle théorie.

1.2.2 Méthodes de collecte de données et d'analyse

Dans le cadre de mon terrain de recherche, j'ai opté pour une approche inspirée de l'ethnographie. J'ai, plus précisément, eu recours à quatre méthodes afin de constituer mon corpus de données colligées dans différents journaux : l'insertion dans le milieu, des entretiens informels, de l'observation et de l'analyse de sources écrites.

Les données officielles ont été produites entre novembre 2012 et février 2014 au sein de trois espaces :

a) sur la base d'une observation participante dans le cadre des grands rassemblements (colloques, activités publiques, forum, assemblée générale annuelle de la FFQ (AGA))

b) au sein de deux Tables de travail (sur huit), sélectionnées selon la proximité des thèmes traités avec mes intérêts de recherche (une table sur le mouvement féministe et la seconde sur l'intersectionnalité)

c) puis, j'ai fait une observation non participante lors des réunions du comité d'orientation (CO) (à raison de rencontres de deux jours tous les deux mois entre novembre 2012 et février 2014, se tenant soit à Montréal, Québec ou Trois-Rivières, pour un total approximatif de 15 jours soit environ 120 heures).

Tout au long de mes observations, j'ai tenu deux types de journal : a) un journal comprenant mes interrogations, observations insolites, impressions personnelles, conversations informelles, etc., et b) un second cahier avec toutes mes observations directes, ce qui comprend des prises de notes par ordinateur lors des réunions et des notes manuscrites. Ces deux cahiers avaient des objectifs différents. Dans le premier journal, je colligeais au fur et à mesure des informations, des réflexions, des émotions qui me permettraient par la suite de mieux me remémorer les événements lors de l'analyse, tandis que le cahier contenant les observations directes réunissaient des faits et des éléments de contenu discursif ou organisationnel. Distinguer mes impressions personnelles du contenu recueilli a également facilité la codification des notes par la suite. La collecte de données s'est aussi faite par le biais de sources écrites, dont les documents de travail du comité d'orientation (CO) (procès-verbal, ordre du jour, document de travail, etc.) et le matériel pour les participantes aux ÉG (sur les trois années, j'ai accumulé environ 1000 pages de documents). J'ai également fait une revue de presse sélective couvrant l'année 2013 en lien avec l'exclusion de deux participantes aux ÉG.

Pour l'analyse des données, j'ai procédé à une analyse de contenu ciblé. À travers tout le corpus de données accumulées, j'ai ciblé les débats autour des questions de laïcité, d'inclusion des femmes trans, les questions touchant à l'intersectionnalité et à la diversité. Tout au long du terrain, j'ai fait un va-et-vient continu (itération) avec la littérature. Suivant les événements en cours de route, j'ai privilégié dans l'analyse mes observations au cœur du CO et de certains événements ayant eu lieu dans

d'autres espaces concomitants aux ÉG, notamment l'assemblée générale annuelle de la FFQ. Cela m'a amené à retravailler ma problématique, à revalider les données avec les militantes et à modifier l'analyse.

Au commencement du terrain de recherche, j'ai d'abord opté pour une grille intersectionnelle afin d'observer les rapports de pouvoir. Cette grille était issue des travaux du Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC) de Concordia, un collectif qui se spécialise dans la recherche-action et qui a lui-même emprunté ce concept aux militants et militantes dans leur mise en application du concept d'intersectionnalité. Au début, cette grille m'a permis d'observer certaines occurrences de pratique de domination, surtout au niveau du langage et de catégoriser des dynamiques créées par les rapports de pouvoir selon trois indicateurs et leur cohérence : 1) le penser; 2) l'être; et 3) le faire (CRAC, 2011). C'est à partir de cette grille de lecture que j'ai fait une première collecte de données à partir de l'observation des dynamiques de pouvoir entre les militantes dans différents espaces des ÉG (colloque; Tables de travail; soirées spéciales; comité d'orientation) et dans des espaces propres à la FFQ (AG; colloque; équipe de travail). Au sein de ces espaces formels et informels, j'ai principalement observé les discours portés par les militantes, certains habitus militants (noté par exemple l'utilisation de langage de domination ou compter les tours de parole lors des rencontres) et j'ai relié ces observations à leur positionnalité, aux personnes avec qui elles interagissent et à l'espace dans lequel elles se trouvaient. J'ai également noté tout au long du terrain les événements extérieurs qui ponctuaient les débats au sein du CO et des ÉG.

Ainsi, j'ai cherché à voir quelle était, dans les discours portés par les militantes, leur définition de la nature des différents systèmes d'oppression, leur importance (approche moniste, pluraliste ou holiste) (Bilge, 2010) ou comment chaque perspective induisait ou non une définition de l'identité collective. Parallèlement, j'ai

observé les attitudes et les actions de chacune en fonction de leur positionnalité dans les rapports sociaux pour voir si cela avait une incidence importante dans les rapports de pouvoir qui se mettaient en place. Ma question de recherche de départ interrogeait la cohérence entre la positionnalité des militantes, leur discours et leurs actions. Si au début de ma recherche, je prêtai une plus grande attention aux catégories identitaires, je me suis par la suite tournée vers une analyse des discours, des valeurs et des actions, car à force de croiser la positionnalité, l'espace et les discours/action, je me suis rendue compte, d'abord, qu'il est impossible de savoir avec exactitude la positionnalité de chaque personne portant ces discours. Puis, il s'est avéré au fur de mes observations que la positionnalité de la personne était certainement un indicateur influent, mais non déterminant, ce qui a révélé les limites des catégories conceptuelles que j'utilisais. Cela m'a amené à créer une catégorie conceptuelle, le continuum de discours²¹, qui me permet d'illustrer ce phénomène et de suivre une autre piste dans ma recherche.

Il est nécessaire avant d'aller plus loin de donner une brève définition du terme « positionnalité » et de le distinguer de d'autres termes similaires utilisés dans ce mémoire²². La positionnalité fait référence à l'identité de la personne en fonction des privilèges tirés ou des dominations subies au sein des rapports sociaux de sexe, de race, de sexualité et de classe. Pour indiquer le point de vue théorique d'une personne, j'utilise le terme « position politique » ou tout simplement « position », tandis que « positionnement » fait référence au statut de la personne ou à sa fonction dans le champ en question et ailleurs, c'est-à-dire son emploi ou un statut de représentante d'organisation, par exemple.

²¹ Je remercie Geneviève Pagé pour cette discussion de laquelle est issue l'idée de continuum de discours au sein du mouvement féministe. L'idée de continuum de discours semble être utilisée en linguistique, mais je ne l'utilise pas dans cette acception. Il s'agit en fait d'un continuum de discours *politique*, continuum sur lequel les militantes se déplacent en fonction des enjeux discutés.

²² Voir pour des définitions plus étoffées le chapitre III à la section « Un continuum de position, positionnalité et positionnement ».

Donc, au fur et à mesure de l'observation, plusieurs éléments intéressants commençaient à ressortir, mais rien de vraiment nouveau. À mi-parcours du terrain de recherche, un évènement m'a amené à interpréter l'ensemble de mes données à partir d'un problème plus précis. Alors que j'assistais à une crise gérée par les membres du Comité d'orientation des ÉG (évènement qui sera analysé en détail dans ce mémoire), j'ai suivi l'idée qu'il se produisait un *backlash* au sein même du mouvement féministe, de la part de militantes féministes contre d'autres militantes féministes défendant une posture intersectionnelle. Plus précisément, il se produisait un *backlash* contre les personnes que j'identifie comme étant des forces politiques en place, mais de manière quasi générale, toutes des femmes ne faisant pas partie du groupe majoritaire. C'est à ce moment précis que j'ai commencé à faire un va-et-vient plus soutenu entre les données colligées, mon interprétation, la littérature et l'analyse. Les catégories conceptuelles telles que « backlash », « forces politiques en place » sont issues de la littérature. C'est également à cette étape que mon cadre théorique a commencé à se construire par la mise en relation de ces catégories.

Selon Méliani, six étapes constituent la méthode d'analyse par théorisation ancrée : la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation (Méliani, 2013 : 439). Ces six étapes peuvent à la fois être simultanées et circulaires. Au fur et à mesure de mes observations et des échanges avec les militantes, je codifiais mes notes et les textes produits par les militantes. Je créais des catégories ou les prenais dans la littérature et les mettais en relation les unes avec les autres. Ces catégories m'ont permis de reconstituer pour l'observateur extérieur un portrait multidimensionnel des dynamiques de pouvoir au sein des ÉG. Tout au long de ce travail, ma question de recherche s'est précisée et l'analyse des évènements ayant cours pendant les ÉG se complexifiait à mesure que les catégories conceptuelles utilisées entraient en adéquation avec la réalité empirique. Plusieurs tentatives de catégorisation ont été nécessaires. Plusieurs concepts sont passés à la

trappe, insuffisamment précis pour appréhender un ou l'autre des phénomènes observés (multi-institutions; tir-ami; division du travail; etc.). L'étape la plus importante aura été celle de mettre en relation les concepts issus des théories des mouvements sociaux pour créer mon cadre théorique, résultat de cette théorisation ancrée (*backlash*; champs; cadre de l'action collective)²³.

Une des étapes les plus importantes de ma démarche a été le retour avec le comité mandaté par le CO pour faire le suivi de ma recherche. Tout au long des ÉG, j'ai fait des allers-retours formels avec deux des membres du CO, ainsi qu'avec la coordonnatrice des ÉG. Dans une démarche de coconstruction de l'analyse, je leur présentais au fur et à mesure de ma recherche mes réflexions auxquelles elles amenaient les leurs. Ces allers-retours avec elles ont été très prolifiques et m'ont permis de valider à plusieurs reprises mes analyses tout en intégrant leurs bémols et approfondissements.

À la lumière de la démarche méthodologique derrière ce mémoire, la revue de littérature qui suit fait état de l'utilisation des catégories conceptuelles au cœur de ma question de recherche et de mon cadre théorique: l'identité collective, les rapports de pouvoir entre femmes et entre féministes et le *backlash*.

1.3 Revue de la littérature : Le « Nous » et l'entre « Nous » femmes

Dans cette revue de littérature, mon intention est, d'une part, de voir comment, de manière implicite, les auteures féministes québécoises travaillant sur le mouvement des femmes conceptualisent le sujet actuel du féminisme et le problématisent. D'autre

²³ Merci à Marcos Ancelovici pour m'avoir aiguillée sur la piste des « champs d'action stratégique » pour appréhender la dimension spatiale de l'analyse des rapports de pouvoir.

part, j'examine les traces écrites – peu nombreuses – qui relatent une certaine forme de *backlash* à l'intérieur des mouvements sociaux, c'est-à-dire, une réaction négative chez des militant-e-s lorsque sont pointés des rapports de pouvoir entre elles et eux.

Cette revue reflète à la fois des questionnements de nature théorique et de nature empirique. La problématique qui précède la revue de littérature illustre cette double influence ainsi que l'évolution de ma réflexion méthodologique et épistémologique. Ayant optée pour une méthodologie par théorisation ancrée et une approche ethnographique, la revue de la littérature est le reflet de mes observations de terrain et de la problématique. Pour la première dimension de cette revue, j'ai fait le choix de regarder uniquement la littérature féministe francophone québécoise pour la simple raison que mon intention était de voir comment les auteures féministes québécoises appréhende le sujet de l'identité collective du MFQ. Ensuite, j'ai cherché dans la littérature sur les mouvements sociaux comment les attitudes réactionnaires chez les militant-e-s avaient été étudiées. Si la question du *backlash* au sein même d'un mouvement social ne semble pas faire l'objet des recherches recensées dans la littérature francophone et anglophone, je me suis tournée vers la voix de militantes féministes qui abordent la question des conflits identitaires dans ces mêmes corpus. Toutefois, ces débats recensés dans l'histoire du MFQ ayant déjà été présentés dans l'introduction de ce mémoire, je me suis restreinte au corpus féministe américain.

1.3.1 Le débat sur le Nous femmes

Pour rappel, ma question de recherche est en partie de comprendre comment l'introduction d'une praxis et d'un discours explicite sur l'intersectionnalité a suscité des résistances face à une redéfinition de l'identité collective du mouvement féministe. Parmi les textes identifiés, j'ai donc tenté de cibler les différentes

conceptions du sujet que j'ai divisé ensuite en deux catégories : les travaux qui placent le sujet *femmes* au centre de la réflexion et se questionnent ensuite sur les différences entre femmes et les textes qui critiquent le *Nous femmes* et conçoivent ce sujet comme problématique. Ainsi, dans la première catégorie, je présente les tenants du maintien du *Nous femmes* et dans la deuxième catégorie, je réunis divers positionnements critiques qui à la fois soulignent la pertinence du *Nous*, mais suggèrent des formes de conceptualisation qui permettent d'éviter le piège de la fixité identitaire et homogène de la catégorie *femmes*.

Il y a toujours eu dans les mouvements féministes des débats sur le *Nous femmes*²⁴. Au sein du mouvement féministe québécois, plusieurs enjeux se posent et se contredisent. D'une part, certaines auteures craignent la division du mouvement et la dépolitisation des rapports sociaux de sexe et proposent donc de mettre l'accent sur ce qui unit les femmes, leur oppression commune, plutôt que sur ce qui les différencie. Les autres récusent les dérives essentialistes de la catégorie *femmes*, la normativité d'un discours totalisant ou encore la reproduction de formes de domination en son sein. D'une part, les premières défendent l'idée que sous une forme de représentation du *Nous femmes*, la diversité des expériences vécues par les *femmes* peut quand même être prise en compte (Descarries, 2013; Kurtzman, 2009; Juteau, 2010; etc.). Or, les critiques du *Nous femmes* réitèrent le problème que sous-tend la non-prise en compte des rapports de pouvoir entre femmes. Elles suggèrent de se tourner vers des politiques de subjectivation permettant aux individus au sein de la catégorie *femmes* et vivant des formes d'oppression communes, mais non identiques de se désidentifier de l'identité *femmes* et de participer aux luttes sur une base politique et non identitaire. En mettant la lumière sur leur positionnalité différente, elles deviennent des nouveaux sujets pluriels du féminisme.

²⁴ Cette revue de la littérature sur la question du *Nous femmes* constitue un bref survol afin d'en dresser les grands traits. Pour une analyse fouillée et exhaustive voir le mémoire de Stéphanie Mayer (2012).

Dans un texte de 1998, Francine Descarries définit ce qu'elle entend par « féminisme solidaire ». Elle se demande si les pensées féministes actuelles, soit en 1998, peuvent être porteuses « d'autres définitions du mouvement [des femmes] et de son sujet politique. Sont-elles capables d'alimenter une lutte féministe solidaire, une politique de coalition ouverte aux diversités et aux différences, "sans tomber dans le piège d'une fragmentation à l'infini" »? (Descarries, 1998 : 183), préoccupation qui la suit encore aujourd'hui. Dans des textes écrits en 2005 et en 2013, elle revient sur la même crainte. Dans l'article de 2005, elle fait un retour sur l'émergence du mouvement des femmes au Québec à partir des années 1960 et réitère un sujet *femmes* incarné dans le *Nous femmes*. Elle y définit le mouvement féministe en termes organisationnels et sur la base de l'identité *femmes*. Le mouvement des femmes québécois (MFQ) est l'ensemble des groupes de femmes et d'individus gravitant autour : un « acteur social important à travers les quelques 1500 groupes ou organismes locaux, régionaux et nationaux [...] » et les féministes, et les femmes qui en constituent la charpente (Descarries, 2005 : 144).

Dans un texte de 2013, Descarries présente de nouveau le féminisme solidaire et revient sur la problématique de la dépolitisation découlant des féminismes qu'elle nomme « individualiste » et « postmoderne » tout en réitérant la nécessité toujours d'actualité d'inclure et de représenter la diversité au sein des femmes. Descarries (2013) reproche au féminisme individualiste d'être « orienté vers un projet de réalisation personnelle » et « souscrivant à une logique néolibérale utilitariste » (2) tandis qu'au courant postmoderne, de « négliger les rapports sociaux concrets qui forgent les relations entre femmes et hommes ». Ces deux courants, donc, constituent selon elle « une conception trop dépolitisée des rapports sociaux de sexe » (2) c'est-à-dire le caractère à la fois systémique et matériel des « rapports de pouvoir qui entretiennent la division et la hiérarchie des sexes » (Descarries, 2013 : 2). Ainsi, à la critique du *Nous femmes* jugée monolithique, elle réitère la pertinence du féminisme

solidaire, vision plus complexe qui récuse un sujet « femme universelle », mais se base toujours sur l'idée d'un rapport social universel de domination patriarcale. Descarries se demande enfin « comment se mobiliser autour d'un *Nous femmes* comme sujet collectif de libération, tout en faisant place aux différences certaines entre elles? » (3) et surtout « comment, enfin, développer un vocabulaire et une pratique capables d'accueillir toutes les femmes en évitant de dépolitiser, de secondariser la lutte spécifique des femmes? » (Descarries, 2013 : 3).

Bruno Laprade répond à Descarries en expliquant que l'application des théories queer dans les mouvements au Québec est politique et féministe et rend visible les diverses formes de mobilisation qui ont eu cours dans les dernières décennies jusqu'à aujourd'hui. D'abord, il tente de rectifier les idées fausses entretenues sur la théorie queer, en particulier sur le récent mouvement queer à Montréal :

À cheval entre les théories de la sexualité et les théories du genre, on voit d'emblée comment le queer peut déstabiliser le féminisme. Intégrant les critiques du féminisme noir et du féminisme lesbien, il déconstruit le nous-femmes pour le rendre plus inclusif, laissant à plusieurs théoriciennes l'impression d'atomiser les possibilités d'actions collectives et la solidarité imaginée du mouvement des femmes. En même temps, il pousse à son comble l'intersectionnalité et en refusant de hiérarchiser les oppressions (ou plutôt, en cherchant à les combattre toutes en même temps). En ce sens, le queer propose presque une nouvelle épistémologie. Projet des plus ambitieux, il faut l'admettre, et tâche à laquelle il échoue parfois, voire souvent. Ce pourquoi il tente d'inscrire l'autoréflexion au sein même de son processus de production de savoir. (Laprade, 2013 : 5-6)

Il en conclut que le queer tel qu'on le rencontre dans les mobilisations à Montréal correspond à la définition de Descarries du féminisme solidaire (Laprade, 2013). Ces deux positions illustrent une volonté partagée de rendre le *Nous femmes* plus inclusif.

À travers les textes recueillis dans l'ouvrage collectif dirigé par Descarries et Kurtzman (2009) plusieurs se positionnent tantôt en faveur, tantôt en défaveur d'un *Nous femmes*. Tous les textes défendent à divers degrés la pertinence du *Nous femmes* pour la lutte féministe. Or, la moitié des textes récuse une utilisation acritique de ce *Nous*.

Pour Francine Descarries et Lyne Kurtzman (2009 : 5), la problématique est la suivante : « L'un des enjeux traversés jusqu'à aujourd'hui réside dans la difficulté de l'opérationnalisation de cette exigence [intégrer une analyse intersectionnelle] sur le plan des pratiques organisationnelles et politiques ». Pour ces deux auteures matérialistes, « ce *Nous femmes* constitue le sujet même du féminisme au sens où il pose les femmes comme catégorie socialement déterminée par la division sexuelle du travail, d'où la reconnaissance d'une oppression qui leur est spécifique en tant que femmes » (Descarries et Kurtzman, 2009 : 5).

Louise Langevin (2009) partage une conception similaire à Descarries et Kurtzman du sujet *femmes*. Elle offre une analyse juridique de la réception du projet de loi 63 (2007) rajoutant à la Charte des droits et libertés de la personne deux mentions reconnaissant spécifiquement l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle se demande si le « droit à l'égalité entre les sexes mérite une plus grande protection que les autres formes de discrimination dont peuvent être victimes les femmes » (Langevin, 2009 : 45). Cette analyse prend place dans le contexte d'un débat sur la non-hiérarchisation des droits et des discriminations et dans le contexte de la question des accommodements de nature religieuse et des questions de discriminations raciales. Est-ce que le droit à la non-discrimination sur la base du sexe doit être supérieur à la liberté de religion en cas de conflit? Cette question continue encore

aujourd'hui à faire débat²⁵; Langevin conclut qu'il est difficile de définir le *Nous femmes* et constate l'importante division au sein même du mouvement entre celles qui craignent que cet amendement à la Charte perpétue ou exacerbe des formes de discrimination à l'égard de femmes non blanches, non catholiques et qui n'appartiennent pas à la classe moyenne, et celles qui considèrent qu'il renforce le droit des femmes à l'égalité. Pour l'auteure, en visant le droit des femmes, le projet de loi 63 ne pouvait pas nuire à l'avancement de la cause des femmes aussi différentes soient-elles, car la poursuite de l'égalité homme-femme « contient le respect des droits sociaux et économiques » (Langevin, 2009 : 59), tandis que des groupes, comme le Barreau du Québec, la Ligue des droits et libertés, et de manière plus nuancée la FFQ ou l'R des centres de femmes du Québec, considéraient que cet amendement ne permettait pas de tenir compte de la multiplicité des formes de discrimination que vivent les femmes. Elle constate en fin de compte que la division sur ce débat au sein du mouvement a eu plus d'effets négatifs que positifs considérant le caractère timide de la modification du projet de loi.

Danielle Juteau (2010) tente habilement de surmonter l'apparence d'une contradiction entre l'homogénéité et l'hétérogénéité en répondant à la critique de la catégorie *femmes*. Dans un article intitulé « "Nous" les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », elle démontre que « le recours aux rapports et aux classes de sexe est essentiel à la théorisation de la catégorie femmes et de son hétérogénéité » (Juteau, 2010 : 65). Elle retrace quelques étapes de la théorisation féministe en mettant l'accent sur le *Nous femmes*. Pourtant, cette question du *Nous femmes* et son homogénéité revient sans cesse dans l'histoire récente du féminisme. Selon Juteau, les idées supposées d'essentialisme et

²⁵En 2007 s'est tenu le débat sur les accommodements religieux qui a été suivi du débat sur le projet de loi 63. En 2013, plus près du sujet de ce mémoire, s'est tenu un débat public important et houleux sur un projet de Charte des valeurs québécoises similaire, mais plus substantiel, visant la laïcisation de l'État où l'égalité entre les hommes et les femmes a été défendu comme valeur fondamentale des Québécois contre la liberté de religion.

d'univocité de la catégorie sont non fondées. Les féministes qui l'ont critiquée auraient été obnubilées par l'hétérogénéité et les antagonismes entre femmes, ce qui les a amené à rejeter le *Nous femmes*. Selon elle, le *Nous femmes* n'est pas essentialisant contrairement à ce qu'en pensent les critiques postcoloniales. Juteau critique, à l'instar de Descarries, le virage culturaliste qui a pour conséquence de fragmenter la catégorie *femmes* plutôt que d'en rechercher les fondements et de porter attention à notre oppression commune, la domination masculine (Juteau, 2010 : 65). Donc, réfléchir à l'articulation des rapports sociaux de façon préalable permet de penser l'hétérogénéité de la classe de sexe ensuite. Juteau spécifie que le concept de classe de sexe n'occulte en rien l'hétérogénéité des expériences et situations, mais nous rappelle que toutes ces expériences diverses de l'oppression relèvent d'un même rapport social (Juteau, 2010).

Ces textes de Descarries, Langevin et Juteau résument bien la position défendant la pertinence du *Nous femmes* pour la lutte féministe tout en répondant aux critiques. Retenons que l'argument central est celui de maintenir une analyse en termes de rapports sociaux de sexes.

1.3.2 Les critiques du *Nous femmes*

En général, les critiques du *Nous femmes* soulignent ses limites en ce qui a trait à l'examen des autres systèmes d'oppression que le patriarcat dans la vie des femmes. Sans rejeter complètement cette conception politique, ses critiques tendent davantage à « [...] éviter, à travers son utilisation, la reproduction de certaines formes de domination » (Baril, 2009 : 66). Le débat ne date pas d'hier. Parmi ces critiques du *Nous femmes*, plusieurs auteures partent du point de vue situé de femmes handicapées, d'Amérique latine et des Caraïbes, de lesbiennes ou d'immigrantes afin

de souligner ses lacunes. Pour ce faire, il s'agit d'opérer un décentrement du sujet à l'aide d'outils théoriques tels que l'intersectionnalité. Notamment, Line Chamberland (2009) souligne l'importance de penser « la multiplicité des régimes de domination » et leurs articulations. Faut-il rejeter le *Nous femmes* ? En tant que lieu de ralliement politique, il est à conserver. Or, il faut sortir d'un *Nous femmes* qui se réfère à une biologie commune ou à des traits soi-disant communs (Chamberland, 2009 : 103).

Andrea Martinez, « propose de décentrer ce "nous" piégé par des représentations binaires et statiques » (Martinez, 2009 : 12) et de l'articuler davantage en mettant la différence en son centre, c'est-à-dire en prenant soin de concevoir les intersections des divers systèmes d'oppression (Martinez, 2009 : 19).

Selon Farida Osmani, il s'agit de démontrer l'invisibilité de la problématique concernant l'immigration dans le milieu féministe et la reproduction d'un rapport entre majoritaires et minoritaires qu'elle illustre par l'exemple des plans d'action « généraux » concernant les femmes et d'un plan d'action « spécifique » concernant les « spécificités » des autres, c'est-à-dire racisées, immigrantes, etc. (Osmani, 2002 : 147).

Dominique Masson fait le même constat. Le sujet femme dont présume la vaste majorité des travaux féministes est implicitement un sujet *able-bodied*, c'est-à-dire jouissant d'un corps dont les formes et les fonctionnalités sont conformes aux critères sociaux de « normalité » (Masson, 2013 : 111).

En déconstruisant l'idée d'une femme universelle, Alexandre Baril reprend les grands questionnements issus de *Gender Trouble* (Butler, 1990) et réfléchit avec Judith Butler sur comment

mener une lutte politique au nom des femmes si le terme est devenu objet de controverses, mais surtout lieu de reconduction de certaines formes de domination? Quel sens donner au féminisme, en termes de mouvement théorique et politique, si le *Nous femmes*, plate-forme politique d'un tel mouvement, n'est qu'une construction fantasmatique exclusive pour reprendre une expression butlérienne ? (Baril, 2009 : 65-66).

Il conclut sur une interrogation de Butler

à savoir comment à certaines périodes de l'histoire du mouvement féministe, ce *Nous femmes* universel, dans sa définition de ce que *sont* les femmes et la manière dont elles sont opprimées, a fonctionné, dans des termes foucauldien, comme un savoir/pouvoir désignant certaines femmes comme sujets du féminisme tout en en excluant d'autres (Baril, 2009 : 87).

De façon concomitante à Butler, Micheline de Sève (1995) problématise l'acception du pouvoir dans la littérature féministe. Elle remarque que le pouvoir est abordé sous l'angle de la domination dans la littérature féministe en tant que pouvoir négatif ou « pouvoir-sur ». Ceci étant dit, ce texte ne pose pas la question spécifique des rapports de pouvoir entre femmes ou encore la question du sujet de la lutte féministe. De Sève pose tout de même la question : « Comment nous rassembler pour l'action sans pour autant nous prescrire à nouveau la conformité à un code identitaire commun, fut-il féministe? » (De Sève, 1995 : 69). Elle craint un sujet-femmes collectif qui fabrique un nouveau mythe, celui de « la » féministe après celui de « la » femme. Elle s'appuie sur Françoise Collin (1992) et Colette Saint-Hilaire (1994) qui toutes deux récusent la prétention de formuler un projet féministe universel en s'appuyant sur un sujet politique global. Donc, à partir d'une réflexion théorique sur la définition du pouvoir, De Sève souligne l'importance de penser un projet politique qui ne s'appuie pas sur un sujet homogénéisant : « Le dilemme, c'est d'échapper à la normativité d'un discours global unitaire, sans renoncer à l'ambition de rassembler nos forces

entre femmes pour faire valoir nos points et peser sur les décisions les plus capitales » (De Sève, 1995 : 71).

Diane Lamoureux se pose la question à ce sujet :

Est-il utile, au nom de la rentabilité politique immédiate, de se laisser couler dans une politique d'intérêt ? Dans un autre registre, doit-on abandonner toute possibilité d'action collective sous prétexte qu'il existe des différences entre les femmes et, par conséquent, se complaire dans le culte de l'individualisme et gloser sur la disparition des mouvements sociaux ? (Lamoureux, 1998 : 88).

Elle en conclut qu'il est possible de formuler un projet féministe critique qui repose à la fois sur une politique postidentitaire, sur le refus de l'institutionnalisation et sur l'insolence (Lamoureux, 1998 : 105). Proposition qui rejoint en partie l'idée des politiques de coalition et fait le pont entre la nécessité politique du *Nous* pour la lutte collective et les propositions postmodernes et queer sur la déconstruction des identités pour contrer la binarité du genre. La contribution théorique de Stéphanie Mayer nous propose également de sortir des termes traditionnels du débat. Elle insiste à l'instar de Lamoureux sur la politique postidentitaire. Elle défend, dans son mémoire de maîtrise, la thèse que

les critiques à l'endroit de la catégorie « femmes » formulées par les féministes postmodernes et poststructuralistes incitent à emprunter le passage du « Nous femmes » vers le « Nous féministes ». Ce nouveau « Nous », lieu de ralliement « postidentitaire », représente les contours mouvants et inclusifs d'une non-mixité organisationnelle entre féministes, celle-ci orientée vers un projet politique de société féministe et démocratique (Mayer, 2012 : 1).

D'autres auteures s'inspirent de la pensée de Iris Marion Young (1994). De Sève cite le texte d'Iris Marion Young sur la sérialité du groupe des femmes : « Une invitation à la pluralité : l'universel n'est pas ici posé en termes de contenu fixe, mais projeté

dans une égalité de condition, de situation, qui permet de se comprendre entre personnes humaines sans pour autant nous ramener à une unité de position » (De Sève, 1995 : 72). Cette dernière position n'est pas totalement étrangère à celle de Descarries et Juteau. Lamoureux souligne « [qu'a]u lieu de considérer l'affirmation politique de la différence uniquement sous l'angle des « politiques identitaires » et de les percevoir comme un indice de la fragmentation politique et de la disparition du sens de l'intérêt public, Young nous propose de voir la richesse qui est contenue dans cette différenciation » (Lamoureux, 2007 : 50).

En effet, Young rappelle que les relations qui s'instaurent entre les différents groupes sociaux ne sont pas égalitaires, mais sont le plus souvent des relations de domination et d'oppression; qu'on ne peut gommer les différences sociales derrière un projet émancipateur universel et que pour combattre les injustices liées à la différenciation sociale, il faut d'abord reconnaître positivement cette différence sociale et les traiter différemment et qu'il ne faut pas confondre la reconnaissance positive de la différence avec l'enfermement dans cette « différence » telle qu'elle a été constituée par les rapports de domination et d'oppression (Lamoureux, 2007 : 49).

Devant les menaces de la fragmentation du mouvement, Chantale Maillé est d'avis à l'instar de plusieurs auteur-e-s, telles que Descarries, que de s'organiser en coalition demeure la solution la plus indiquée. Tout comme Young, elle suggère de penser l'action politique afin qu'elle puisse permettre l'expression des différences. Les politiques de coalition permettent en ce sens de ne pas s'unir sur la base d'une identité commune, mais sur la base d'un objectif politique commun et elle donne l'exemple de coalitions féministes qui réfléchiraient à l'avenir politique du Québec incorporant les diverses visions de ce que recherchent les femmes comme société (Maillé, 1999 : 156). Maillé propose également de penser le politique à partir de la position du sujet. Elle rappelle le propos de Butler pour qui il est possible de

déconstruire le sujet *femmes* tout en participant à l'élaboration d'une conscience politique commune (Maillé, 1999 : 159).

Ces textes rendent visible le débat autour de la notion du sujet du féminisme. Cependant, que se passe-t-il lorsque les féministes accusées d'exercer des rapports de pouvoir réagissent négativement aux critiques et aux changements qui en découlent ?

1.3.3 Les rapports de pouvoir et conflits au sein des mouvements féministes

Au sein de la littérature sur les mouvements sociaux, plusieurs auteurs et auteures s'attardent à la question des rapports de pouvoir entre militantes et militants (Dunezat, 1998; Galerand, 2006; Quirion, 2008; Blais 2008; Gaudreau 2013; Ancelovici et Roy-Allard, 2014; Dunezat et Galerand, 2013).

Toutefois, je me suis tournée spécifiquement vers une littérature concernant le mouvement féministe. J'ai identifié des textes qui rendent visibles les rapports de pouvoir entre femmes dans les mouvements féministes, notamment le racisme et l'homophobie, et qui décrivent les réactions de celles qui sont visées par la critique. Comment analyse-t-on la résistance au changement ? Comment se fait cette résistance ailleurs ?

Rappelons en introduction la description des événements autour de « l'Affaire Payette » et du forum Pour un Québec féminin pluriel en 1992. À ces deux occasions, les critiques des femmes racisées et immigrantes se sont fait entendre, mais les réactions des personnes visées ont été jugé décevantes par les énonciatrices, d'où la démission du Collectif des femmes immigrantes, membre de la coordination du

congrès Femmes en tête. Même son de cloche lors du forum Pour un Québec féminin pluriel où plus de deux cents femmes racisées et immigrantes ont participé au forum. Délice Mugabo rappelle que les critiques face à la faible présence des enjeux liés au racisme et au colonialisme ont très peu été prises en compte (Mugabo, 2014 : 30). Aux États-Unis, j'ai identifié deux moments semblables à ceux-ci.

Chela Sandoval, à titre de secrétaire de la *National Third World Women's Alliance*, revient sur les contradictions de la 3^e conférence annuelle de la *National Women's Studies Association* (NWSA) en juin 1981. Le thème de cette conférence était « Women Respond to Racism ». Qui sont les femmes représentées dans ce titre? se demande d'emblée l'auteure. Contrairement aux attentes des femmes de couleur ayant afflués à la conférence, les structures mises en place n'ont pas permis de réellement avancer collectivement sur la question du racisme dans les études sur les femmes. Notamment, la division des ateliers de prise de conscience entre « "Third World" women only » réunissant les 300 participantes de couleur tandis qu'une pluralité de thèmes d'ateliers était offerte au reste des participantes blanches (Sandoval, 1990 : 60). En conclusion de la conférence, les militantes réunies ont rédigé une résolution :

This has been a racist conference in its structure, organization, and individual interaction despite its theme. Be it resolve that... next year's conference be organized around the same theme, with the leadership of Third World women, in cooperation with NWSA organizers, and that the location of the next conference be changed from another rural area, Humboldt, California, to a place accessible the Third World women, such as Los Angeles (Sandoval, 1990 : 69).

Cette résolution fut reçue avec une grande irritation par la majorité des représentantes blanches à l'Assemblée qui clôturait la conférence (Sandoval, 1990 : 69). Considérant le temps et l'énergie accordés à la question du racisme, ces déléguées blanches, prêtes à passer à des questions plus urgentes, ont qualifié les déléguées du « Tiers-monde »

d'« idiosyncratiques », « égoïstes », et « divisant inutilement le mouvement » (Sandoval, 1990 : 69). En somme, la résolution ne fut pas adoptée pour l'année suivante. Comment comprendre cette réaction de la part des déléguées blanches ?

Un autre cas similaire, voire plus intense, concerne un discours de Betty Friedan à New York, en 1969, lors d'une rencontre de la National Organization of Women (NOW). Plusieurs féministes américaines, dont Rita Mae Brown, Susan Brownmiller et Karla Jay reviennent sur cet épisode où Friedan met en garde les féministes présentes de la « menace lavande » en référence aux lesbiennes dans leurs rangs qui menaçaient la réputation de l'organisation (Jay, 2000 : 137; Brownmiller, 1999 : 82; Brown, 1995 : 41). Rita Mae Brown, s'étant ouvertement déclarée lesbienne lors d'une des premières rencontres de la NOW, s'est rapidement fait montrer la porte (Brown, 1995 : 41). Dans un article de la revue *Ms.*, elle revient sur ses impressions de la NOW :

I wrote that NOW presented itself as being a champion for women yet practiced inequality within its rank. Lesbians were not welcome. The few women of color within the ranks were put by the front door so everyone could glory in just how nonracist the NOW ladies were. As for working-class women, I never saw any (Brown, 1995 : 41).

Que ces femmes de classe moyenne élevée parlent pour elles-mêmes ne constituait pas le problème selon Brown. Le problème résidait dans leur tendance à se présenter comme les sauveuses de toutes les femmes (Brown, 1995 : 41). Les principaux arguments évoqués, afin de rejeter la question de l'orientation sexuelle passaient de la non-importance du sujet et son caractère trop dangereux à celui de la fragmentation du mouvement des femmes (Jay, 2000 : 138).

Brown raconte, lors du Congrès *Unite Women*, un évènement similaire aux ÉG, commandité par la NOW et dont l'objectif était d'élaborer un agenda partant de la base : « When the second Women's Congress to Unite Women was being planned, we got word that all were welcome, *except out lesbians* » (Brown, 1995 : 45). C'est à ce moment précis que le groupe *Lavender menace* prit forme afin de poser une action directe lors de ce congrès et réagir devant la lesbophobie (Jay, 2000; Brownmiller, 1999 :98; Brown, 1995 :45-46).

Au terme de cette revue de littérature, la section sur les débats féministes me permet de situer ma recherche au sein de la littérature sur cette question de la prise en compte des différences entre femmes au sein du MFQ. Le débat sur le *Nous femmes* divise le MFQ depuis longtemps et les ÉG s'inscrivent dans la continuité de ce débat. Derrière la confrontation de cadres de l'action collective qui sera analysée au chapitre III se trouve ce débat du *Nous femmes*.

La section sur la notion de *backlash* m'a quant à elle permis de faire le portrait de ce qui a déjà été écrit sur les réactions négatives face à des remises en question de l'identité femmes majoritaire. Ce portrait me permettra de situer les réactions négatives analysées dans le cadre des ÉG dans le chapitre IV. Par contre, comme on peut le constater, la littérature féministe est très pauvre à cet égard, si on compare au débat sur le *Nous femmes*. Par une étude de cas et le recours à la théorisation ancrée, mon mémoire se propose donc de contribuer à combler ce déficit de connaissance dans la littérature féministe.

Dans le chapitre qui suit sera présenté le cadre théorique constitué pour analyser la structure de pouvoir qui s'est mise en place pendant les ÉG et les résistances au changement d'identité collective du mouvement.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, je présente un cadre théorique construit pour mon terrain de recherche. Pour ce faire, je me suis inspirée de la théorie ancrée. Comme il a été vu dans le chapitre précédent, la méthodologie inductive nous invite à faire émerger les catégories d'analyse des données de terrain brutes. J'ai entrepris un terrain de recherche avec une grille d'analyse très minimale contenant quelques indicateurs sur les rapports de pouvoir (les savoirs, savoir-faire et savoir-être, voir chapitre I). Au cours de l'observation, j'ai identifié des éléments conceptuels et des théories de l'action collective qui me permettront, dans les chapitres III et IV, d'analyser la succession des événements qui se sont produits entre 2011 et 2014. Ce cadre théorique, que j'ai nommé *le backlash intramouvement*, vise à repousser les frontières de la théorie du *backlash* de Susan Faludi (1993), reprise par Jane Mansbridge et Shauna L. James (2012) afin de comprendre les dynamiques de résistance aux changements à l'intérieur même des mouvements sociaux.

Toutefois, la théorisation ancrée n'est pas uniquement le produit d'un travail ethnographique. La subjectivité de l'ethnographe n'est jamais complètement vierge de perspectives théoriques rencontrées antérieurement. Dans la première section, je

présente les prémisses théoriques et philosophiques liées aux concepts centraux de ce mémoire, soit le pouvoir, la domination et la résistance. Avant de passer à la deuxième section dédiée au cadre théorique, j'exposerai brièvement la théorie philosophique qui sous-tend ce mémoire, soit celle de Jacques Rancière sur la subjectivation politique.

2.1 Prémisses théoriques et philosophiques

2.1.1 Esquisse de définitions du pouvoir et de la domination : un continuum

Il est important de bien définir et distinguer le pouvoir et la domination, car les rapports de pouvoir et de domination entre certaines femmes et factions dans le cadre des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) sont au cœur de mon analyse. Lors de cette recherche, je me suis interrogée à savoir si des femmes peuvent exercer seules ou avec d'autres un pouvoir de domination sur d'autres femmes. Dans les pages suivantes, je cherche à définir et à préciser la relation entre ces concepts dans un continuum, ce qui me permettra dans l'analyse de concevoir le pouvoir et la résistance exercés par les actrices d'une manière complexifiée.

Amedeo Bertolo (1984) s'interroge sur la difficulté conceptuelle du mot « pouvoir » et son rapport aux termes « autorité » et « domination » (Bertolo, 1984 : 9). Il constate que pouvoir, domination et autorité sont parfois utilisés comme synonymes négatifs dans la pensée politique (Bertolo, 1984 : 12; De Sève, 1995). Il peut être utile, selon lui, de les conceptualiser dans un spectre qui va d'un pôle positif à négatif, en référence à des valeurs de liberté et d'égalité :

Le terme autorité se place le plus souvent en position médiane de neutralité, le terme domination se place principalement vers le pôle négatif et le terme pouvoir couvre tout le spectre, grâce à sa multiplicité de sens particuliers, qui en fait varier l'emploi entre le « *pouvoir faire* » et le « *pouvoir de faire faire* » (Bertolo, 1984 : 11)

Si la domination est synonyme du « pouvoir de faire faire » à autrui, elle est composée de « relations entre inégaux – inégaux en termes de pouvoir, c'est-à-dire de liberté », de situations de subordination et de systèmes d'asymétrie permanente entre groupes sociaux (Bertolo, 1984 : 17).

Les théories de la domination mettent l'accent sur les rapports mettent l'accent sur les rapports qu'induit la domination en tant que structure sociale inégalitaire. Elle peut se concrétiser de plusieurs façons, ce qui soulève le débat. Par exemple, chez Karl Marx et Friedrich Engels, la domination est la possession privilégiée du pouvoir, elle est appropriation privée des moyens de production et exploitation économique (extorsion de plus-value) (Marx et Engels, 1848). Tandis que chez des anarchistes comme Bertolo, la domination est davantage une privation de la liberté (Bertolo, 1984 : 18). Chez des féministes matérialistes, comme Christine Delphy et Colette Guillaumin, elle est appropriation individuelle et collective des femmes par les hommes en tant que classe. Cette appropriation n'a pas seulement lieu dans la sphère productive et salariale au sens marxiste, mais également dans la sphère domestique ou privée (Delphy, 1998; Guillaumin, 1978). On constate donc que le pouvoir est conçu comme la capacité de propriété et de s'approprier.

En ce qui concerne le pouvoir, certaines théories se concentrent davantage sur sa dynamique ou son caractère d'ubiquité, notamment chez Michel Foucault (Chazel, 1983 : 370; Foucault, 1976; Butler, 1990). Dans cette lignée, Bertolo définit le pouvoir (tout en prenant soin de ne pas le dissocier de la domination) comme la

production et l'application de normes et de sanctions qui définissent la fonction de régulation sociale. Il appréhende donc le pouvoir comme une fonction régulatrice, a priori « neutre », essentielle au fonctionnement de la société dans son ensemble, mais également à l'exercice de la liberté en tant que choix que les individus peuvent poser entre certaines possibilités déterminées (Bertolo, 1984 : 16)²⁶.

Sur ce point, Tomas Ibanez, auteur anarchiste, renchérit. Le pouvoir se conçoit comme un continuum allant d'un pôle négatif à positif en passant par une position neutre. Selon lui, il existe trois façons de penser le pouvoir. Si le pouvoir peut être conçu comme une « capacité de », il peut également faire référence à un certain type de relation asymétrique entre agents sociaux tel le concept de rapport social dans la pensée marxiste et matérialiste. Il peut aussi être associé aux structures et mécanismes macrosociaux de régulation et de contrôle social dits dispositifs ou appareils (Ibanez, 1984 : 103). Dans le cas des ÉG, cette conception du pouvoir nous permet d'appréhender l'apparente contradiction entre l'exercice du pouvoir et la positionnalité des militantes. Notamment, lorsqu'une femme marginalisée se trouve dans une position favorable pour exercer du pouvoir ou lorsqu'une femme ayant une positionnalité dominante (blanche, aisée, hétérosexuelle) exerce un « pouvoir avec » plutôt qu'un « pouvoir sur ».

François Chazel (1983), examine les liens entre le pouvoir, dans son acception relationnelle²⁷ et la domination, en tant que concept structurel. Il décrit, lui aussi, la dualité fonctionnelle du pouvoir (capacité versus relation) (Chazel 1983 : 369). Que ce soit à partir du système ou à partir des acteurs et actrices, Chazel souhaite dépasser

²⁶ Il nuance ensuite en précisant que les modes et fonctions régulatrices ne sont pas nécessairement neutres par rapport à la liberté. Plus un individu a un grand accès au pouvoir, plus il est libre ou vice versa. En ce sens, on comprend qu'« [u]n égal accès de tous les membres d'une société au pouvoir est donc la première condition impossible à éluder d'une égale liberté pour tous. » (Bertolo, 1984 : 16)

²⁷ Avec la précision que les relations prises en compte concernent tout autant les groupes que les individus.

cette dichotomie souvent opérée en associant le concept relationnel de pouvoir à la notion structurelle de la domination. Dans la même logique, le pouvoir peut aussi être oppressif pour tous et toutes de façon égale. Pour Chazel,

[l]'étude du pouvoir doit être en effet, compte tenu de la dualité de la structure, menée *à la fois* en termes de conduite stratégique et d'un point de vue institutionnel; elle n'implique nullement un choix entre une approche d'inspiration weberienne, mettant l'accent sur la capacité des acteurs, et un autre type d'approche envisageant, à la manière de Parsons ou, dans un tout autre style, des structuralo-marxistes, le pouvoir comme une propriété de la collectivité, mais elle a nécessairement à tenir compte de l'une et de l'autre (Chazel, 1983 : 387).

Pour Chazel, il importe de faire une différence entre le pouvoir *sur* et le pouvoir *de*. Le pont entre domination et pouvoir peut se résumer en sept propositions. (Chazel, 1983 : 390). J'insiste sur les points 4 à 7 qui, selon moi, sont fondamentaux pour l'analyse dans ce mémoire :

- 1 — le pouvoir doit être analysé en tant que relation entre les acteurs;
- 2 — le pouvoir est une capacité dans l'interaction et *non une possession*;
- 3 — la domination est une propriété structurelle. Elle est liée à la distribution des ressources, et ce, de manière inégale;
- 4 — *la relation du pouvoir et de la domination est incontournable pour comprendre les multi facettes du pouvoir*;
- 5 — *cette relation doit être conçue en termes de complémentarité, la domination et le pouvoir dépendent mutuellement l'une de l'autre*;
- 6 — *le pouvoir n'a pas pour seul effet de reproduire les structures de domination*;

7 — *il y a donc une nuance entre permanence du pouvoir et destinée des structures de domination vers leur destruction ou transformation* (Chazel, 1983 : 392-393, je souligne).

En somme, le pouvoir et la domination ne peuvent pas se comprendre de façon séparée. Ils sont intimement liés. Je défends l'idée, à l'instar d'autres auteur-e-s, que *ce n'est pas le pouvoir en soi qui pose problème, mais son effet, la domination, et les relations hiérarchiques qu'elle induit*. Cependant, Chazel nous met en garde de ne pas opérer une double réduction de la domination et du pouvoir, la première considérant la domination comme une cause du pouvoir et la ramenant seulement à sa structure et, la seconde, considérant le pouvoir comme un simple effet de la domination dont la propriété principale serait d'être omnipotente. Donc, il serait naïf, selon cet auteur, mais surtout illusoire, de croire qu'un lien de causalité élémentaire relie les deux notions (Chazel, 1983 : 370).

Dans le cadre de mon étude, cette compréhension du pouvoir et de la domination me permettra de mettre en lumière et de nuancer la manière dont le pouvoir et la domination peuvent interagir dans les rapports entre militantes.

En gardant en tête les sept points sur le pouvoir et la domination énoncés par Chazel, on peut tenter de construire un lien entre une approche féministe matérialiste et une conception foucauldienne du pouvoir. À mon sens, ces deux perspectives sur le pouvoir ne sont pas mutuellement exclusives et peuvent coexister. Afin d'argumenter ce point, j'ai recours aux textes de Michel Foucault et de Judith Butler.

2.1.2 Sortir le substantialisme du pouvoir

Dans *Trouble dans le genre*, Butler (1990) définit le concept de performativité. La politique de la performativité permettrait une sorte de retournement positif du sujet. Dans la préface de ce livre traduit en français, Éric Fassin (2005) décrit avec beaucoup de précision ce retournement dans les termes qui suivent :

C'est le *paradoxe* du pouvoir, que Judith Butler reprend et développe à partir de Michel Foucault : nous sommes assujettis, c'est-à-dire aussi constitués en tant que sujets par le pouvoir. C'est une chose de savoir que nous subissons la domination. C'en est une autre de découvrir que notre existence en tant que sujets découle de cette même domination. *Nous nous opposons au pouvoir; mais dans un même temps, nous en dépendons*. Bref, penser les normes qui nous définissent amène à reformuler la question de la domination, pour la poser en termes de pouvoir. *Le pouvoir ne réprime pas seulement; il fait exister. Il produit autant qu'il interdit. L'assignation que nous endossons et reprenons à notre compte est la condition paradoxale de notre capacité, voire de notre puissance d'agir* (Fassin, préface de Butler, 2005 : 15, je souligne).

Selon Butler, la capacité d'agir en politique ne peut être isolée de la dynamique du pouvoir et le caractère itératif de la performativité se trouve au cœur « d'une théorie de la capacité d'agir où le pouvoir est inmanquablement une de ses conditions de possibilité » (Butler, 2005 : 47). Elle soutient que « si le genre est culturellement construit, il n'en perd pas pour autant sa capacité d'agir, qu'on a l'habitude de se représenter comme une aptitude à l'action réfléchie, qui reste inaltérée malgré son ancrage culturel. Dans ce modèle, la "culture" et le "discours" *situent* le sujet, mais ne le constituent pas » (Butler, 2005 : 268). En ce sens, il est faux, selon elle, de croire à l'idée d'un sujet préexistant et à sa capacité d'agir comme étant déterminées de facto par cette culture et ce discours. Il est faux également de supposer « qu'être *constitué-e* par le discours revient à être *déterminé-e* par lui, une détermination qui forclôt toute capacité d'agir » (Butler, 2005 : 268). Butler y voit la possibilité de subversion de ce

qui constitue en réalité, non pas des actes déterminés, mais des actes performatifs où la capacité d'agir devient la possibilité d'une variation sur cette répétition qu'est le genre. (Butler, 2005 : 271).

Pour mieux comprendre cette capacité d'agir, il convient de revenir à Foucault. Pour Foucault, le pouvoir se conçoit, non pas comme une substance, mais en termes de relation et a comme principale particularité le caractère d'ubiquité. Ainsi, il définit le pouvoir comme :

la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse; les appuis que ces rapports de force trouvent les uns dans les autres, de manière à former une chaîne ou système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres; les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent effet, et dont le dessin général ou la cristallisation institutionnelle prennent corps dans les appareils étatiques, dans la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales (Foucault, 1976 : 121-122).

Il ne faut pas chercher le noyau du pouvoir pour comprendre son exercice et être en mesure d'utiliser ses mécanismes comme grille d'intelligibilité pour appréhender le champ social. Le pouvoir, dans cette optique, est un « socle mouvant des rapports de force qui induisent sans cesse, par leur inégalité, des états de pouvoir, mais toujours locaux et instables » (Foucault, 1976 : 122). Le pouvoir est omniprésent. Il n'englobe pas tout cependant, mais se produit et se reproduit à tout instant d'un bout à l'autre de toute relation sociale (Foucault, 1976 : 122).

Afin de donner certaines pistes de méthode pour mieux comprendre ces dispositifs de savoir et de pouvoir sur le sexe, il présente cinq propositions qui résument cette analytique. Tout d'abord, il importe de rappeler que le pouvoir n'est pas un objet

qu'on peut posséder ou acquérir. Le pouvoir s'exerce à partir de multiples lieux, c'est-à-dire qu'il ne s'exerce pas qu'à travers les fonctions de l'État, par exemple, ou de toute autre position de domination (Foucault, 1976 : 123). Ensuite, le pouvoir est immanent et intrinsèque à tout type de rapport (Foucault, 1976 : 123-124). Comme je l'ai mentionné plus tôt, le pouvoir peut se concevoir tel un continuum allant d'un pôle positif à négatif. Immanent à toute forme de relation sociale, les relations de pouvoir jouent un rôle producteur et matériel. Elles ne se limitent pas à une position de superstructure au sens marxiste du terme. Dans la même logique, Foucault précise que le pouvoir peut venir « d'en bas » (Foucault, 1976 : 124). Il ne s'agit pas d'une relation binaire et unidirectionnelle entre dominant et dominé contrairement à la conception de la domination chez Marx et Engels. Pour Foucault, rappelons-le, « [l]es grandes dominations sont les effets hégémoniques que soutient continuellement l'intensité de tous ces affrontements », produits des relations de pouvoir. Aussi, les relations de pouvoir sont à la fois intentionnelles et non-subjectives (Foucault, 1976 : 124-125). C'est-à-dire que la rationalité du pouvoir réside dans des tactiques formant des dispositifs d'ensemble et non pas dans le choix d'un individu. *Enfinement, là où il y a du pouvoir, se trouve inévitablement de la résistance* (Foucault, 1976 : 125-126). La résistance n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir. L'un ne va pas sans l'autre, ce qui sous-tend le caractère strictement relationnel des rapports de pouvoir. Ceux-ci ne peuvent exister qu'en fonction d'une multiplicité de points de résistance et ils sont présents partout dans le réseau de pouvoir :

Il n'y a pas par rapport au pouvoir *un* lieu du grand Refus – âme de la révolte, foyer de toutes les rébellions, loi pure du révolutionnaire. Mais *des* résistances qui sont des cas d'espèces : possibles, nécessaires, improbables, spontanées, sauvages, solitaires, concertées, rampantes, violentes, irréconciliables, promptes à la transaction, intéressées, ou sacrificielles; par définition, elles ne peuvent exister que dans le champ stratégique des relations de pouvoir. Mais cela ne veut pas dire qu'elles n'en sont que le contrecoup, la marque en creux, formant par rapport à l'essentielle domination un envers finalement toujours passif, voué à l'indéfinie défaites. Les résistances ne relèvent pas de quelques principes

hétérogènes; mais elles ne sont pas pour autant leurre ou promesse nécessairement déçue. Elles sont l'autre terme, dans les relations de pouvoir; elles s'y inscrivent comme l'irréductible vis-à-vis (Foucault, 1976 : 126-127).

Les éléments qui précèdent me permettront dans les chapitres suivants de soutenir l'analyse du *backlash* dans le cadre des ÉG. La mise en relation des éléments théoriques sur le pouvoir et la domination chez Foucault, chez Butler et chez les auteurs anarchistes permettra de distinguer dans mon étude différentes dynamiques des rapports de pouvoir entre les militantes. À partir de la notion de capacité d'agir, il sera pertinent d'observer la manière dont les actrices des ÉG en position de dominées au sein des rapports sociaux exercent leur capacité d'agir afin de contrer les effets de cette domination (racisme, classisme, etc.). En effet, j'ai remarqué comment, dans certaines situations propres aux ÉG, elles réussissent à exercer du pouvoir à l'avantage des femmes les plus marginalisées, notamment dans la prise en considération d'enjeux qui les touchent particulièrement au même titre que la majorité des femmes. Par ailleurs, il ne faudra pas considérer, si l'on suit Foucault, qu'aucune femme ne possédait ou n'avait acquis du pouvoir, mais plutôt que le pouvoir existait dans les relations conflictuelles entre ces femmes.

Dans la section qui suit, je présente les politiques de subjectivation telles que définies par Jacques Rancière. Comme nous le verrons dans l'analyse, la question du sujet de la lutte féministe a selon moi été le principal point d'achoppement dans le cadre des ÉG, d'où la pertinence de me tourner vers cet auteur.

2.1.3 La subjectivation politique chez Rancière

Certains courants conçoivent l'évolution de la pensée féministe en termes de vagues. Si on luttait pour les droits de *la* femme à une certaine époque (au début du XXe

siècle dans les pays occidentaux), que lors des premiers balbutiements du mouvement des femmes, on parlait davantage *de la classe des femmes*, les féministes occidentales s'étaient déjà exposées aux critiques d'hétérosexisme, de racisme, de colonialisme, de capacitisme et de cisnormativité leur étant adressées. Si la 2e vague du féminisme s'est surtout concentrée sur l'autonomisation de l'analyse de la condition des femmes, la 3e vague aurait, aujourd'hui, dépassée ce stade de l'autonomisation et aurait intégré les critiques provenant des femmes, queers et personnes maginalisées à différents niveaux. Force est pourtant de constater que dans les milieux de la pratique qu'ils soient militants, organisationnels, affectifs ou professionnels et malgré les avancements et l'évolution du mouvement, beaucoup reste à faire en termes d'intégration. Comme cela a brièvement été abordé au début du chapitre I, les critiques envers le *Nous femmes* soulignent l'importance de reconnaître les expériences différentes de celle de la femme cis, blanche, de classe moyenne-supérieure, hétérosexuelle, expérience se retrouvant souvent d'emblée au centre de l'analyse féministe. Or, la difficulté du décentrement persiste toujours aujourd'hui. Avec l'objectif de l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes demeure celui d'atteindre l'égalité entre les femmes elles-mêmes.

D'où mon intérêt pour les politiques de subjectivation. Comment définir le sujet ou plutôt les sujets ? Comment devient-on un sujet politique ? C'est à partir de la pensée de Rancière sur les modes de subjectivation que je chercherai ici à comprendre comment les féministes au Québec (re)définissent le sujet de la lutte féministe.

Selon Rancière, « [o]n appelle généralement du nom de politique l'ensemble des processus par lesquels s'opèrent l'agrégation et le consentement des collectivités, l'organisation des pouvoirs, la distribution des places et fonctions et les systèmes de légitimation de cette distribution » (Rancière, 1995 : 51). *Le politique* réfère généralement à l'ensemble des modes de régulation qui permettent l'évolution et

l'intégrité des formations sociales. Il faut en distinguer toutefois *la* politique qu'il définit comme le terrain de la rencontre de deux processus hétérogènes : le processus policier et le processus de l'égalité (Rancière, 1995 : 53). Ainsi, les modes de régulation sociale renvoie davantage à ce que Rancière nomme *la police*, c'est-à-dire, un processus qui organise la communauté des humains et qui repose sur une distribution hiérarchique des places et fonctions. La police réfère à un ordre qui définit les partages :

La police est, en son essence, la loi, généralement implicite qui définit la part ou l'absence de part des parties. Mais pour définir cela, il faut d'abord définir la configuration du sensible dans lequel les unes et les autres s'inscrivent. La police est ainsi d'abord un ordre des corps qui définit les partages entre les modes du faire, les modes d'être et les modes du dire, qui fait que tels corps sont assignés par leur nom à telle place et à telle tâche; c'est un ordre du visible et du dicible qui fait que telle activité est visible et que telle autre ne l'est pas, que telle parole est entendue comme du discours et telle autre comme du bruit (Rancière, 1995 : 52, je souligne).

Au sein du MFQ, certaines femmes ont plus de pouvoir, notamment la direction de la FFQ. On peut considérer que ces leaders correspondent à la police dans la mesure où on considère qu'une forme de répartition hiérarchique et inégale du pouvoir subsiste entre femmes. Elles ont eu historiquement le pouvoir de décider, du moins de diriger l'ensemble des femmes au sein du MFQ, en termes de revendications et ainsi que sur les façons de faire la lutte.

En opposition au principe de la police se trouve le principe de l'égalité. La société est divisée en parts matérielles ou symboliques. Alors, il importe de savoir si la distribution de ces parts est égalitaire ou inégalitaire. « Tel est l'embarras propre de *la* politique par lequel la politique devient un embarras propre de la philosophie » (Rancière, 1995 : 12, je souligne). Ainsi *la* politique, dit-il :

[e]xiste lorsque l'ordre naturel de la domination est interrompu par l'institution d'une part des sans-part. Cette institution est le tout de la politique comme forme spécifique de lien. Elle définit le commun de la communauté comme communauté politique, c'est-à-dire divisée, fondée sur un tort échappant à l'arithmétique des échanges et des réparations. En dehors de cette institution, il n'y a pas de politique. Il n'y a que l'ordre de la domination ou le désordre de la révolte (Rancière, 1995: 31).

Le principe d'*égalité* s'appuie donc sur un « jeu » qu'il nomme l'émancipation, soit des pratiques qui se basent sur la prémisse de l'égalité de tous et visent à vérifier cette égalité (Rancière, 1998 : 112).

Je propose maintenant de réserver le nom de *politique* à une activité bien déterminée et antagonique à la première : celle qui rompt la configuration sensible où se définissent les parties et les parts ou leur absence par une présupposition qui n'y a par définition pas de place : celle d'une part des sans-part. Cette rupture se manifeste par une série d'actes qui refigurent l'espace où les parties, les parts et les absences de parts se définissaient. L'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu qui lui était assigné ou change la destination d'un lieu; *elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme du bruit* (Rancière, 1995 : 53, je souligne).

Ainsi, on peut concevoir que la FFQ en tant qu'institution centrale au mouvement des femmes du Québec a le pouvoir à la fois d'agir au nom du principe de la police ou au nom du principe de l'égalité. C'est exactement ce phénomène que j'observe dans le cadre des ÉG.

Selon Martin Breugh (2007), la pensée de Rancière nous invite à concevoir l'émancipation comme un processus de rupture avec le principe de la police : « Et cette rupture de la "configuration du sensible" se fait toujours au nom d'un universel, le "seul universel politique", qui soit pour Rancière, à savoir l'égalité » (Breugh,

2007 : 91). Ici, il y a une nuance à faire dans la compréhension de Rancière de l'« universel ». En fait, cet universel repose sur un principe « l'égalité » et non pas sur une identité « abstraite ». Il n'est donc pas question de faire valoir des identités ayant été ignorées, méprisées et exploitées, mais de sortir de cette subordination dans laquelle l'identité plonge la dominée. La rencontre des deux processus au sein du politique, pour Rancière, fait justement ressortir le « tort » que fait la distribution hiérarchique des places et des fonctions à l'égalité de tous avec tous.

Pour que le tort puisse apparaître, il faut que la politique s'insurge contre la police; il faut qu'il y ait une vérification de l'égalité de tous contre tous qui se heurte à la distribution hiérarchique des titres et des fonctions. [...] [Et] la mise en œuvre de l'émancipation se fait au nom d'une catégorie désavouée par la police (femmes, noirs, etc.), mais, écrit-il « la mise en œuvre de l'égalité n'est pas pour autant la manifestation du propre ou des attributs de la catégorie en question » (Breugh, 2007 : 91-92).

Ainsi, selon mes observations dans le cadre des ÉG, les actions des actrices (ayant diverses positions et positionnalités) mettant de l'avant une analyse et de pratiques intersectionnelles correspondent au principe de l'égalité. Leur l'objectif, en écho à ce que Rancière souligne, est de faire apparaître les injustices à l'égard des femmes les plus marginalisées et de faire en sorte que les ÉG tentent, dans la mesure du possible, de se pencher sur la diversité des expériences vécues par les femmes sans les hiérarchiser.

Plusieurs auteur-e-s, dont des féministes, estiment avec Rancière que le sujet dominé prend existence en prenant la parole en son propre nom. Ce faisant, il passerait de l'objectivation à la subjectivation (Collins, 1990 : 77; Bourcier, 2001 : 184), soit « le pouvoir d'apparaître par la parole et par l'action dans le monde public et privé, soit le fait de devenir acteurs et actrices du monde commun » (Collin, 1992 : 132).

En ce sens, il nous semble que la pensée de Rancière offre une clé fondamentale à la compréhension des politiques de l'identité telles que menées par de nombreux mouvements sociaux mettant au centre de leurs préoccupations l'objectif de transformation sociale et la justice pour un groupe partageant la même objectivation. Sous les couverts d'un processus de reconnaissance identitaire se trouve le processus de subjectivation qui devrait être en soi une « désidentification ». C'est dans et par l'acte que se construisent les sujets en dehors de cette identité qui les opprime (Butler, 2005 : 268).

Dans le cadre des ÉG, si l'identité commune des sujets est l'identité *femmes*, l'idée qui sera mise de l'avant par les tenants de l'intersectionnalité sera la reconnaissance qu'au sein de cette catégorie *femmes* se retrouvent des processus de subjectivation multiple : des « désidentifications » qui permettent à chaque femme de sortir de son objectivation. Autrement dit, la possibilité pour différentes femmes de pouvoir se dire différente, qu'elles soient *queer*, féministe musulmane, trans, Sourde, *black feminist*, etc.

Jacques Beauchemin, dans *La société des identités* (2007), et Gilles Labelle et Mathieu Bock-Côté, dans *La cité identitaire* (2007), décrivent les politiques de l'identité (non nationales) comme reposant sur des individus autofondés et indépendants de toute collectivité. Selon les mots de Gilles Labelle, ces individus « choisissent librement de s'inscrire dans telle ou telles identités, suivant leurs affinités [et qui] [p]ar delà une rhétorique souvent ampoulée, le politico-identitaire, en définitive, reprend la prémisse libérale classique, mais pour la radicaliser : au commencement *et à la fin* est l'individu » (Labelle, 2007 : 296). Cette critique est certes à prendre en considération, mais elle réduit toutes les luttes de reconnaissance (sauf nationales) à des stratégies d'inclusion au sein des institutions libérales adoptées par certains groupes tels que les associations d'homosexuels et lesbiennes pour le

droit au mariage (Labelle, 2007 : 297). Mais surtout, elle tend à nier la responsabilité historique du groupe social dominant dans la perpétuation et la reproduction des rapports de domination. Mathieu Bock-Côté reproche à la « critique radicale » d'entretenir le mythe d'une culpabilité collective historique de l'Occident par le concept de « haine de soi » où :

C'est à la conscience de plus en plus diffuse de cette *indépassable culpabilité* des sociétés occidentales que s'alimente une lutte contre toutes les formes de « discrimination ». Ce qu'on reprochera profondément à la communauté politique occidentale, c'est son refus historique du pluralisme des appartenances qui aurait cherché à s'y exprimer (Bock-Côté, 2007 : 62-63, je souligne).

En anticipant sur l'analyse, notons qu'un parallèle se trace entre la position de Beauchemin, Labelle et Bock-Coté et celle de certaines actrices des ÉG. Ces dernières considéraient que la prise en compte de catégories au sein du *Nous femmes* menaçait le sujet collectif de fragmentation, que ces catégories dites « secondaires » de femmes ne pouvaient imposer leur voix aux féministes dominantes et rejetaient toute forme de responsabilités liées aux inégalités au sein des ÉG.

En ces termes, est-ce que la subjectivation est contraire à l'identité ? Est-ce que le sujet politique a un caractère anti-ontologique ? Lamoureux propose aussi de penser « en termes postidentitaires, sur le mode de la coalition, en fonction d'objectifs qui révèlent le système de construction différentielle du genre et de l'hétérosexualité » (Lamoureux, 1998 : 97) et de « formuler un projet féministe critique qui repose à la fois sur une politique postidentitaire, sur le refus de l'institutionnalisation et sur l'insolence » (Lamoureux, 1998 : 105). Concernant le premier élément, elle suggère d'analyser la politique sur le mode des processus de subjectivation à partir de la pensée de Rancière. En effet, Rancière démontre que la capacité d'action politique produit à la fois du multiple et de la désidentification (Lamoureux, 1998 : 98). Elle

passé ensuite au raisonnement d'Iris Marion Young pour qui il est nécessaire de penser l'action sans se s'appuyer sur « l'identité pleine », soit « une série de caractéristiques que l'ensemble des femmes se devrait de posséder et qui justifieraient leur lutte. [...] Il faut sortir de l'identité et fonder l'action sur le lien politique qui unit les femmes » (Lamoureux, 1998 : 99-101).

C'est dans la relation, *au sein même des rapports sociaux de domination* que se produit le sujet politique entendu comme celui qui existe face à autrui, existant *entre* « plusieurs noms, statuts ou identités; entre l'humanité et l'inhumanité, la citoyenneté et son déni; entre le statut de l'homme (sic) de l'outil et celui de l'être parlant et pensant » (Rancière, 1990 : 88).

Pour conclure sur ces notions préliminaires, c'est *au sein même des rapports sociaux de domination que j'observe entre les actrices des ÉG que se produisent de nouveaux sujets politiques* et ce sont les réactions face à ces subjectivations qui feront l'objet de l'analyse de ce mémoire dans les chapitres III et IV. Mais avant, je présente le cadre théorique de mon mémoire. Celui-ci repose sur les notions relatives au pouvoir développées précédemment tout en mobilisant des concepts tirés de la littérature sur les mouvements sociaux qui m'ont permis de formaliser des observations faites sur le terrain.

2.2 Cadre théorique

Afin de construire un cadre théorique qui puisse rendre compte du déploiement du phénomène observé dans toute sa complexité, il me fallait chercher à adapter les théories existantes sur les mouvements sociaux et à les compléter. D'abord, je devais sortir de certaines thématiques sclérosées (ex. débat sur le foulard islamique et la

laïcité, prostitution versus travail du sexe, inclusion des femmes trans, reconnaissance du colonialisme, etc.) pour appréhender la source du problème: il m'a semblé qu'un fil conducteur reliait ces débats et les diverses réactions engendrées par le changement de perspectives dans le mouvement. Cela ne résidait pas simplement dans les positions au sein des débats sur les revendications en elles-mêmes. Selon mon analyse, la racine du problème se trouvait dans le sous-texte de ces débats: la résistance face au changement concernait davantage la remise en question d'une conception du sujet « femmes » que des revendications x ou y sur des enjeux précis. Afin de représenter la complexité des enjeux et les événements qui se sont produits lors des ÉG, j'ai recours principalement à trois théories ou concepts des mouvements sociaux soit la théorie du *backlash* (Mansbridge et James, 2012), les cadres de l'action collective (Benford et Snow, 2000) et les champs d'action stratégique (Fligstein et McAdam, 2012).

Dans la section qui suit, je présenterai successivement chacun des concepts. Ce cadre théorique a été construit afin d'appréhender les événements impliquant des relations de pouvoir produites dans mon observation ethnographique. En liant divers concepts propres à l'étude des mouvements sociaux, j'espère favoriser le caractère heuristique de la théorie du *backlash*.

2.2.1 Théorie du backlash

Mansbridge et James (2012) définissent le *backlash* comme un acte de pouvoir à caractère coercitif, soit le fait d'avoir du « pouvoir sur » autrui de manière négative. Elles s'inspirent largement de Faludi (1993) pour construire ici une théorie du *backlash* qui soit plus complexe. Selon les auteures, on retrouve le *backlash* en règle général là où certain-e-s se sentent menacé-e-s par des avancées ou des progrès d'un

autre groupe et par une remise en question du statu quo. Inévitablement, il apparaît comme une forme de résistance au changement et comme une prise de conscience d'un groupe, en l'occurrence le groupe dominant, d'être en train de perdre du pouvoir.

Le *backlash* prend deux formes possibles : la menace de sanction ou le recours à la force pour rétablir les préférences ou les intérêts du groupe dominant remis en cause. Lorsque des personnes désavantagées par le statu quo se mobilisent pour transformer la situation, que les structures de pouvoir solidement enracinées sont remises en cause de manière trop rapide, il est possible d'assister à un *backlash*. Ainsi, « [l]a résistance au changement menée par les personnes au pouvoir constitue un *backlash*, soit la réaction d'un groupe conscient d'être en train de perdre le pouvoir, terme pris ici dans son sens général, c'est-à-dire en tant que capacité [...] » (Mansbridge et James, 2012 : 153). Par capacité, elles entendent le pouvoir d'imposer sa volonté aux dominés, la capacité de pouvoir mettre de l'avant les intérêts de son groupe au détriment du ou des groupes dominés.

Si, d'une part, je conçois, à partir de Foucault, la résistance comme étant « l'irréductible vis-à-vis » du pouvoir (Foucault, 1976 : 127), il est, d'autre part, permis de renverser la logique et de voir comment dans un rapport de domination donné, lorsque les actions des personnes dominées sont sur le point d'aboutir à une transformation, le processus de résistance se poursuit dès lors du côté des dominants. Toutefois, il faut préciser que la nature de cette résistance est différente. La résistance au changement chez les dominants ne peut être équivalente à la résistance chez les dominés face à la domination qu'ils subissent. Ce dernier élément sera étayé au chapitre III. J'y définirai deux formes de résistance soit la résistance négative (le *backlash*) et la résistance positive.

En tant que processus de résistance dynamique, il est nécessaire de retrouver trois éléments pour pouvoir parler d'un *backlash* selon Mansbridge et James (2012), soit : 1) il doit s'agir d'une réaction; 2) elle doit être coercitive et 3) constituer une tentative de restaurer, en tout ou en partie, un pouvoir, défini comme capacité à traduire ses intérêts et ses préférences en résultats (Mansbridge et James, 2012 : 154). Le *backlash* peut prendre alors plusieurs formes. Parmi ces formes, on identifie 1) le recours à la force (par exemple, des menaces); 2) les stratégies intentionnelles de diviser pour régner et; 3) la répression douce (par exemple, tourner au ridicule, stigmatiser ou réduire au silence). Ainsi, les formes des attaques peuvent être subtiles ou non subtiles. Par exemple, tourner quelqu'un-e au ridicule s'avère une attaque subtile, tandis qu'une agression physique est une attaque non subtile.

Dans l'analyse des rapports de pouvoir dans les ÉG, il s'agira de savoir si les discours et actions portés par des actrices contre d'autres actrices au sein de différentes instances des ÉG s'inscrivent dans cette typologie des attaques.

Bien que Mansbridge et James définissent le pouvoir comme une capacité ou un exercice, il est nécessaire de comprendre le pouvoir dans ce mémoire comme une « situation stratégique complexe » (Foucault, 1976 : 125). Bien que les deux conceptions du pouvoir soient parfois mises en opposition, il semble pertinent de les utiliser de manière complémentaire : le *backlash* comme phénomène au sein d'une conception plus large des rapports de pouvoir. Pour Foucault, le pouvoir n'est pas une opposition binaire et globale entre dominant-e-s et dominé-e-s, mais parcourt l'ensemble du corps social. « Là où il y a pouvoir, il y a résistance et que pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir » (Foucault, 1976 : 126). Ainsi, il est important de concevoir cette dynamique du *backlash* au sein d'une conception plus large du pouvoir qui ne soit

pas dichotomique d'emblée et qui puisse également rendre compte de la complexe interaction et consubstantialité des différents systèmes d'oppression.

En somme, des actrices, bien que marginalisées dans la société, peuvent se retrouver en position de force un sein de différents champs et par conséquent devenir la cible d'un *backlash* par des individus qui au sein de la société se retrouvent en position de dominantes.

À partir d'une perspective intersectionnelle, il devient beaucoup plus aisé de concevoir la complexité de ces relations au sein d'un mouvement, car il ne s'agit plus seulement de sexisme dans la société, mais il s'agit de redéfinir le sens même d'« égalité ». Je défends l'idée que le *backlash* au sein du mouvement féministe a commencé bien avant le début des ÉG. Il est possible de supposer que ce *backlash* ait commencé au même moment où des premières critiques ont été amenées aux féministes du groupe majoritaire lors de la naissance même du mouvement. Plus récemment, nous pouvons en retracer des manifestations en 1992 lors du forum Pour un Québec féminin pluriel, l'ancêtre des ÉG.

Durant mon ethnographie, j'ai observé un phénomène que je n'arrivais pas appréhender à l'aide de théories existantes. On ne trouve pas au sein des mouvements sociaux une seule dynamique ou un seul rapport de pouvoir en fonction de la positionnalité des militants. Il n'y a pas, de façon dichotomique, des personnes totalement dominantes d'un côté et des personnes totalement dominées de l'autre, par exemple, les hommes versus les femmes ou encore les femmes blanches versus les femmes racisées. En fonction des espaces et des personnes en présence, des postes de travail de chacune et de l'aspect de leur positionnalité mis de l'avant, les rapports de pouvoir se reconfigurent continuellement. Mais ce qui me surprenait encore davantage était de voir, en position de force dans le cadre des ÉG, des femmes

marginalisées à l'intérieur du mouvement féministe, notamment au sein du comité d'orientation des ÉG.

Pour bien comprendre comment le *backlash* peut se déployer d'un espace à un autre (au sein du CO, au sein des ÉG, au sein de l'espace public, par exemple), j'ai recours au concept de champs d'action stratégique, élaboré par Neil Fligstein et Doug McAdam (2011). En joignant ces deux théories, j'arrive à capturer les subtilités des dynamiques de pouvoir au sein du mouvement féministe.

2.2.2 Champs d'action stratégique

Dans l'objectif de comprendre les dynamiques d'action-réaction dans les différents espaces des ÉG, j'ai recours au concept de champs d'action stratégique (*Strategic action fields*, que j'appellerai à partir de maintenant « champ » tout court), élaboré par Fligstein et McAdam et inspiré de Bourdieu. Concevoir les différents espaces organisationnels comme des champs nous permet d'éviter l'écueil de l'essentialisme sociologique en termes de classe dominée versus classe dominante, c'est-à-dire d'appréhender comme un champ tout espaces où des personnes peuvent être en position de force. Ce concept nous permet aussi de souligner les différentes formes de résistances aux changements ou aux transformations (chez les dominants ou chez les dominés).

Fligstein et McAdam (2011) définissent les champs de la façon suivante :

[They are] fundamental units of collective action in society – meso-level social order – where actors (who can be individual or collective) interact with knowledge of one another under a set of common understandings about the

purposes of the field, the relationships in the field (including who has power and why) and the fields rules (Fligstein et McAdam, 2011 : 3).

Concevoir les mouvements sociaux en termes de champs permet de situer les acteurs au cœur des rapports de pouvoir et surtout de concevoir comment ces rapports évoluent en fonction des espaces dans lesquelles ils se trouvent (groupes de travail, assemblées, espace public, par exemple). Selon Fligstein et McAdam :

The reactions of more or less powerful actors to the actions of others in the fields thus reflect *their social position in the field* and their interpretation will reflect how someone in their position who perceives the actions of others as directed at “people like them” will react. Their reactions to those actions will be drawn from the repertoire of behaviors that they can mobilize under the rules in reaction to others given their position in the field (Fligstein and McAdam 2011 : 4).

Il importe de se situer dans le contexte afin de percevoir la situation des individus au sein du champ et de définir ses enjeux. Si une seule variable change, les objectifs du champ, les individus ou leurs intérêts en fonction d'un enjeu, le rapport de force peut être transformé. Si l'on retrouve des rapports de pouvoir au sein de chaque champ, ils s'y opposent dans une dialectique entre les personnes en position dominante ou les forces politiques en place (trad. *incumbents*) et des opposants (ce qui ne correspond pas nécessairement à la positionnalité des individus dans les rapports sociaux). Le cadre de référence du champ reflète la vision de ceux, les dominants, qui défendent traditionnellement le statu quo à leur avantage (Fligstein et McAdam, 2011: 6). Les opposant-e-s (trad. *challengers*) correspondent aux acteurs-actrices dominé-e-s *au sein du champ* et soutenant une perspective opposée à celle des dominant-e-s ou forces politiques en place. Ce sont donc les personnes qui cherchent à transformer les règles du champ.

L'objectif stratégique est de faire valoir sa perspective d'un point de vue situé. Cependant, il importe de ne pas présumer des actions et des valeurs d'une personne en fonction de sa positionnalité dans les rapports sociaux. On peut appartenir au groupe dominant, mais défendre des objectifs qui dépassent les intérêts du groupe auquel on appartient. Par exemple, moi en tant que femme cis blanche hétérosexuelle de classe moyenne, je peux décider de défendre les intérêts et préférences de ma catégorie sociale dans l'objectif également de conserver mes privilèges. Je peux aussi décider, malgré les intérêts de ma catégorie, de défendre les intérêts d'un groupe dominé. Évidemment, cela peut me procurer aussi des avantages, tout comme les hommes proféministes qui luttent avec les féministes contre la classe des hommes, mais qui à titre individuel peuvent en tirer des avantages (et même des privilèges symboliques et matériels face aux féministes)²⁸.

Comme je l'ai souligné dans l'introduction, la FFQ a mis en place des mesures afin de favoriser la présence de femmes marginalisées au sein d'instances comme le CO. Et pourtant, elles ne sont pas en position de force dans d'autres espaces, comme l'espace public, et continuent de subir quotidiennement l'effet conjugué de différents systèmes d'oppression.

Afin d'aller plus loin dans l'analyse des dynamiques intrachamps, McAdam et Fligstein identifient différents éléments centraux à la théorie que sont l'environnement du champ, les épisodes de contentieux et les crises. Je les présente brièvement.

Concernant l'environnement du *champ*, on retrouve trois types de catégorisation qui influence la teneur des rapports de force. Le premier fait référence à la *proximité* à

²⁸ Voir le texte de Francis Dupuis-Déri à ce sujet (2010).

l'intérieur du champ (et sa dimension) par rapport aux actions des acteurs-actrices. Au sein du CO, par exemple, nous retrouvons des femmes travaillant proches les unes des autres, la proximité est donc grande entre les protagonistes et les conflits peuvent être beaucoup plus forts et explicites si les membres ne partagent pas les mêmes intérêts. La deuxième catégorisation vise la verticalité et l'horizontalité du champ ou son caractère fortement hiérarchique ou non. Nous verrons que les ÉG se voulant le plus horizontaux possible étaient au final assez verticaux. Finalement, la dernière catégorisation vise le lien du champ avec les institutions étatiques. Est-ce que ce champ contient des leviers gouvernementaux? Cette dernière caractéristique s'ancre davantage dans la théorie de la structure des opportunités politiques qui sera abordée au chapitre IV, lorsque qu'un conflit débordera du champ des ÉG dans l'espace publique dans le cadre du débat sur la Charte des valeurs.

Les *épisodes de contentieux* représentent des « [...] periods of emergent, sustained contentious interaction between [...] [field] actors utilizing new and innovative forms of action vis-à-vis one another (McAdam, 2007 : 253) » (Fligstein and McAdam, 2011 : 9). En ce sens, un épisode de contentieux peut se transformer en crise au sein du champ concernant les règles et les rapports de pouvoir qui le gouvernent, ce qui implique inévitablement une mobilisation des forces dominantes et des opposant-e-s (Fligstein and McAdam, 2011 : 9). Bien que les champs soient utiles pour réfléchir à l'espace et ses transformations, ils sont limités pour comprendre la nature des crises.

Afin de mieux cerner un type de crise en particulier, la théorie du *backlash* nous offre des outils pour approfondir l'analyse des dynamiques d'action et de réaction au sein des champs. Ainsi, selon McAdam et Fligstein, le champ en question peut se trouver dans trois différents états : 1) désorganisé ou émergent; 2) organisé et stable, mais en changement; 3) organisé et instable, donc ouvert à la transformation. En ce sens, on

identifie une crise lorsque survient un choc au sein du champ. Ce choc peut prendre différentes formes, par exemple, l'intrusion d'un groupe qui vient bouleverser les dynamiques intrachamp (Fligstein et McAdam, 2011 : 16). Dans le cadre des ÉG, nous verrons qu'une crise à l'intérieur du champ ÉG et celui du CO sera occasionnée par un *backlash*. À la suite d'une prise de position politique publique du CO concernant les rapports de pouvoir au sein des activités des ÉG, des militantes réagiront fortement afin de manifester leur désaccord, ce qui déclenchera une crise de champ.

Dans le contexte de cette étude, la théorie des champs offre plusieurs outils d'analyse. Par ailleurs, il faut mentionner que les recherches sur l'intersectionnalité semblent s'être très peu attardées au niveau meso-organisationnel. C'est l'occasion ici d'étudier comment, au niveau meso, la dynamique du pouvoir, au sens foucauldien, varie en fonction des espaces, et ce, à partir d'une conception intersectionnelle des différents rapports de domination. Le concept de champ, plus précisément, offre la possibilité de comprendre comment une personne, dépendamment du contexte où elle se trouve, des personnes qui se trouvent devant elle et des enjeux, peut dans un champ x avoir du « pouvoir avec » certaines personnes et/ou dans un champ y avoir du « pouvoir sur » sur les mêmes personnes.

2.2.3 Théorie des cadres de l'action collective

La théorie des cadres de l'action collective est vaste et est composée de plusieurs fonctions et processus intéressants. Plusieurs chercheur-e-s ont contribué à la façonner, ce qui en fait une des théories de l'action collective très populaires, surtout aux États-Unis. Selon Robert D. Benford et David A. Snow, la théorie du cadrage ou ce qu'on pourrait appeler, traduit de l'anglais littéralement, les cadres de l'action

collective (en tant que processus de construction de sens) se définissent selon quatre propriétés se recoupant dans l’assertion suivante : il s’agit d’un phénomène actif et dynamique qui implique l’agentivité des acteurs et une compétition au sujet de la construction de la réalité.

Social movement scholars conceptualize this signifying work or meaning construction by employing the verb « framing ». This denotes an active, processual phenomenon that implies agency and contention at the level of reality construction. It is active in the sense that something is being done, and processual in the sense of a dynamic, evolving process. It entails agency in the sense that what is evolving is the work of social movement organizations or movement activists. And it is contentious in the sense that it involves the generation of interpretative frames that not only differ from existing ones but that may also challenge them. The resultant products of this framing activity are referred to as « collective action frames » (Benford et Snow, 2000 : 614).

Le principe de base veut que le concept de cadre se définisse comme un ensemble de croyances et significations orientées vers l’action qui inspirent et rendent légitimes les activités et les campagnes d’une organisation issue d’un mouvement social (Benford et Snow, 2000 : 614). Cette dynamique m’est apparue dès le début de l’observation de terrain. J’ai observé deux discours ou visions de l’égalité s’opposant. Une vision universaliste et une vision intersectionnelle. Plusieurs ont critiqué cette conception dichotomique, la trouvant réductrice de la diversité des positions idéologiques au sein du mouvement féministe. Cependant, il ne s’agit pas uniquement de deux différentes perspectives féministes, mais davantage de deux visions opposées, en lutte, se trouvant aux extrémités d’un continuum de positions idéologiques en fonction des débats et enjeux politiques.

Il existe différents ensembles de caractéristiques des cadres. L’un de ces ensembles me semble particulièrement pertinent pour mon sujet d’étude. Cet ensemble de caractéristiques est constitué de trois processus de construction des cadres de l’action

collective soit le *diagnostic*, le *pronostic* et le *cadrage motivationnel*. D'abord, le diagnostic permet d'identifier la ou les situations d'injustice pour ensuite être en mesure d'identifier une cible (des coupables) et des victimes. La question à savoir qui est à blâmer est d'ailleurs souvent la source de divisions et de conflits au sein des mouvements selon Benford (Benford, 1987 cité dans Benford et Snow, 2000 : 616). Le pronostic, quant à lui, implique l'articulation entre une solution proposée au problème et un plan d'attaque et des stratégies. Il y a logiquement une relation de cause à effet entre le diagnostic et le pronostic²⁹. Le pronostic peut aussi entraîner une forme de réfutation surtout dans un champ multiorganisationnel incluant des opposants et l'implication des médias, par exemple :

Thus it is not surprising that an SMO's [Social movement organization] pronostic framing activity typically includes refutations of the logic or efficacy of solutions advocated by opponents as well as a rationale for its own remedies. The former has been referred to as « counterframing » (Benford, 1987 : 75) [...]. The important point is that opposing framing activity can affect a movement's framings, on the one hand, by putting movement activists on the defensive, at least temporarily, and, on the other hand, by frequently forcing it to develop an elaborate prognoses more clearly than otherwise might have been the case (Benford et Snow, 2000 : 617).

Enfin, le cadrage motivationnel vise à interpeler la mobilisation et l'engagement des militant-e-s dans l'amélioration de l'action collective, ce qui inclut la construction d'un vocabulaire approprié qui entre en résonance avec leur vécu (Benford et Snow, 2000 : 617). Ces trois éléments sont utiles afin de comprendre comment les cadres se construisent et à qui ils s'adressent et afin d'identifier et analyser les rapports confrontationnels entre les différents cadres en présence.

²⁹ Je définis dans le chapitre III le diagnostic et le pronostic de deux cadres en compétition dans le cadre des ÉG soit le cadre intersectionnel et le cadre universaliste. Voir « Dispute de cadres de l'action collective : la résistance au nouveau cadre dominant », chapitre III, page 89.

Benford et Snow identifient plusieurs autres fonctions aux cadres de l'action collective qui permettent de comprendre diverses dimensions, par exemple *l'identification d'un problème* (locus d'attribution) ou *le degré de résonance* avec le vécu des militant-e-s (Benford et Snow, 2000 : 618). Ces auteurs identifient également quatre *modèles de recrutement* visant à augmenter le degré de résonance d'un cadre, dont 1) la connexion des cadres; 2) l'amplification de cadre; 3) l'extension de cadre et enfin; 4) la transformation de cadre (Mathieu 2004 : 65-66). Toutes ces fonctions permettent d'évaluer si le cadre en question est efficace, d'identifier les mécanismes utilisés dans la mise en place d'un cadre pour susciter l'intérêt et l'engagement des militant-e-s, voire le recrutement, et s'il peut aspirer à devenir un cadre de représentation majeur (ce qui peut signifier en supplanter un autre déjà en place).

À partir des trois éléments théoriques assemblés ici, soit la théorie du *backlash*, les cadres de l'action collective et les champs d'action stratégique, je ferai le récit de l'ethnographie à laquelle je me suis consacrée entre mai 2011 et février 2014. Dans les deux chapitres qui suivent, je souhaite donner un aperçu des dynamiques internes au mouvement féministe québécois, un aperçu peut-être sombre, mais qui, je l'espère, offrira quelques clés d'analyse afin de poursuivre collectivement la réflexion critique sur la reproduction des rapports de pouvoir au sein du mouvement.

CHAPITRE III

DISCOURS ET ARCHITECTURE³⁰ D'UNE DYNAMIQUE DE POUVOIR EN CHANGEMENT

L'espace est fondamental dans tout exercice du pouvoir.

(Michel Foucault, 1982)

Je passe maintenant en revue des événements clés des ÉG en expliquant les dynamiques créées au sein de la démarche. La période étudiée se déroule sur environ trois ans et se situe entre mai 2011 et février 2014³¹. J'argumente qu'un nouveau cadre de l'action collective intersectionnel (Benford et Snow, 2000) s'est imposé dès le lancement des ÉG, et que ce changement, perçu comme rapide, a suscité une réaction, un *backlash* intramouvement, en résistance à ce changement et ayant comme objectif de restaurer le *statu quo ante* dans le mouvement des femmes.

³⁰ « Je pense [dit Foucault] qu'il y a une différence dans la méthode et dans l'approche. C'est vrai que, pour moi, l'architecture, dans les analyses très vagues que j'ai pu en faire, constitue uniquement un élément de soutien, qui assure une certaine distribution des gens dans l'espace, une canalisation de leur circulation, ainsi que la codification des rapports qu'ils entretiennent entre eux. L'architecture ne constitue donc pas seulement un élément de l'espace : elle est précisément pensée comme inscrite dans un champ de rapports sociaux, au sein duquel elle introduit un certain nombre d'effets spécifiques » 1982, *Dits et Écrits*, p. 1101-1102.

³¹ Voir le tableau chronologique des ÉG à l'annexe B.

Ce chapitre est divisé en deux parties. Dans la première partie, il sera question de la mise en place de cette structure de pouvoir temporaire qu'ont été les ÉG. Pour ce faire, j'entame l'analyse par une description de l'architecture organisationnelle et des dynamiques qui se mettent en place. Partant des concepts théoriques présentés dans le chapitre précédent, j'analyse le type de *backlash* qui se met en place, les différents champs et leur composition. Dans la deuxième partie, je présente les deux discours en confrontation, discours qui seront au cœur de la dispute de cadres de l'action collective. L'analyse de ces deux discours est essentielle selon moi pour bien comprendre, dans le chapitre IV, comment évolue le *backlash* au cœur des rapports de force.

3.1 Structure de pouvoir temporaire au sein du mouvement des femmes québécois

Durant les trois années qu'ont duré les ÉG, j'ai cherché à me représenter toute la complexité des rapports de pouvoir en présence. J'avais devant moi une instance, le CO, composée de 25 militantes ayant le pouvoir de décider collectivement des orientations de la démarche, ayant une influence majeure sur le déroulement et la structure qu'étaient les États généraux et conséquemment sur les orientations futures du mouvement des femmes pour les vingt prochaines années. Je m'étais donné deux mandats : celui d'observer les luttes de pouvoir entre les actrices présentes et celui d'observer la façon dont collectivement elles abordaient cette question. J'ai pu constater la diversité de la composition du CO et les intérêts de chacune, influencés par leur position politique, leur positionnement et leur positionnalité³². Mais surtout, très

³² Notamment en ce qui à trait au positionnement, une des membres était présidente d'une organisation, l'autre universitaire, une autre représentante syndicale tandis que d'autres n'étaient affiliées à aucune organisation ou institution. Bien que le CO ait été pensé afin que la différence de poids ne compte pas dans la balance (ex. 1 voix par personne en cas de vote), il demeure que chacune des membres du CO a apporté avec elle une légitimité liée à son positionnement. Elles avaient des poids égaux sur le plan formel, mais pas le même pouvoir en fonction des espaces, du rôle et des prérogatives qu'elles se sont vu accorder au plan informel. Pour voir la distinction que je fais entre la position, la positionnalité et le positionnement, voir au chapitre 1, la section « Méthodes de collecte de données et d'analyse », ainsi que dans ce chapitre-ci la section « Un continuum de position, positionnalité et positionnement ».

rapidement, qui étaient en position de force et qui étaient en position d'opposantes. Toutefois, ce constat me rendait perplexe. D'une part, je n'arrivais pas à comprendre, à partir d'une perspective matérialiste et intersectionnelle, comment des personnes ayant des positionnalités marginalisées au sein du mouvement des femmes et au sein de la société (ex. femmes racisées, musulmanes, immigrantes de première génération ou encore femme autochtone et métisse) étaient simultanément en position de force au sein du CO et des États généraux et dans la posture de se battre contre des rapports de domination subis au sein des mêmes espaces. La réponse, vraisemblablement, ne se trouvait pas dans une explication identitaire.

(Notes de terrain, Montréal, 2011-2014)

Durant la première année des ÉG, les divisions politiques au sein du mouvement des femmes se sont vite retrouvées incarnées au sein de ce microcosme qu'était le CO (C-R, CO, septembre 2011 à novembre 2012). Pensons notamment à l'historique du débat prostitution/travail du sexe incarné par les deux organisations qui portent ces positions politiques de façon la plus visible au Québec, soit Stella et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)³³. Chacune des membres du CO avait un positionnement politique sur la question, certaines se trouvaient aux extrêmes du continuum des positions en conflit, tandis que d'autres se retrouvaient entre les deux, tantôt par choix, tantôt par manque de connaissances sur les enjeux. Ceci n'est qu'un exemple des tensions rencontrées³⁴.

À l'aide du concept de champs d'action stratégique, je fais donc le portrait de la structure de pouvoir qui s'est mise en place avec les ÉG.

³³ Pour un aperçu de l'historique derrière ces deux organisations, voir la lettre de démission du CO de Véronique Leduc à l'annexe G.

³⁴ Le débat sur la non-mixité femmes et celui sur la laïcité, très saillants pendant les ÉG, seront plus attentivement abordés dans le chapitre IV. Il faut dire que plusieurs autres tensions déjà présentes dans le mouvement des femmes ont certainement influencé d'une autre manière les ÉG, mais elles ne seront pas abordées dans cette analyse. Par exemple, on peut relever les débats autour du nationalisme, les enjeux autour de la décentralisation des préoccupations urbaines pour prendre en compte les enjeux en région ou les questions autour des stratégies avec ou sans l'État, pour ne nommer que ces exemples qui divisent le mouvement.

3.1.1 Le backlash, manifestation des rapports de pouvoir

3.1.1.1 Le backlash en tant que résistance négative

Pourquoi j'insiste sur la notion de résistance « négative » ? Au fil de ma recherche et de mes observations, je n'arrivais pas à trouver d'autres termes qui décrivent mieux la réalité observée. Premièrement, j'avais du mal à comprendre l'effet produit chez les militantes par le cadre intersectionnel lui-même, dont l'objectif était d'amener les militantes à poser un regard différent sur la réalité sociale en tenant compte de l'imbrication des différents systèmes d'oppression dans la vie des femmes. Une partie importante des militantes semblaient dépassées par cette notion complexe qu'elles percevaient comme théorique, car venant du milieu académique et non de leur travail de terrain, et traduisant ce rapport de pouvoir entre le milieu académique et le milieu de la pratique. La plupart de ces femmes étaient des femmes blanches, ayant des vécus ou ayant travaillé avec des femmes ayant vécu majoritairement des violences ou des situations de pauvreté, également moins familières avec le racisme et le colonialisme ou d'autres systèmes d'oppression. À l'inverse, certaines restaient curieuses d'en savoir plus et d'apprendre et saisissaient l'importance de tenir compte de la diversité de vécus des femmes. Mais elles s'inquiétaient devant la complexité des enjeux. « Par quel bout commencer ? Pauvreté, sexualité, racisme... Ouf! Tant de choses à savoir et tant de dominations à confronter. Comment être sur tous les fronts simultanément? » disaient plusieurs de celles-ci (Notes de terrain, Cégep Rosemont, 28 mai 2011; Notes de terrain, Lancement des ÉG, AGA FFQ, mai 2013). Parmi les réfractaires à l'intersectionnalité, certaines voyaient dans cette perspective la formulation d'un reproche à leur égard.

Dans le cadre des ÉG, on observe deux phases au *backlash* intramouvemment, la première que j'analyse comme une résistance négative correspond davantage à une

répression douce ou une menace de sanction. La seconde survient dans le cadre d'une crise de champs (*field crisis*) où les opposantes auront recours à la force à ce stade du *backlash*, soit des méthodes de coercition beaucoup plus explicites.

La résistance positive vise à contrer une ou des formes de domination, tandis que la négative cherche à l'inverse à annuler une avancée pour le ou les groupes dominés, et donc maintient, voire renforce, les rapports de pouvoir existants.

Cette définition de résistance renvoie à l'envers du pouvoir chez Foucault, c'est-à-dire à cette tension dynamique pouvoir-résistance. Chez Foucault, le pouvoir est omniprésent, il émane de toutes relations sociales. Ainsi, si une personne ou un groupe dominé se trouve avantagé dans un rapport de force, il exerce du pouvoir et il appartient aux membres du groupe dominant de laisser aller leurs privilèges ou de les refuser. C'est ce refus que je décris comme une résistance négative. Elle correspond à un discours ou geste réactionnaire.

Ainsi la résistance négative, au sens de refus du changement, correspond à ce que nous entendons par *backlash*. Un groupe dominant prend conscience de sa perte de pouvoir et cherche à le restaurer par une action stratégique en vue de maintenir le statu quo l'avantageant ou à revenir au *statu quo ante* si les changements sont déjà mis en place. Ainsi, ce n'est pas entièrement la positionnalité dans les rapports de domination qui détermine si la résistance est positive ou négative, mais *l'impact de l'action* : le maintien du rapport de domination ou son démantèlement.

3.1.2 Les champs d'action stratégique

En tant que processus de réflexion collectif sur l'avenir du mouvement des femmes, la démarche des États généraux est composée de plusieurs niveaux d'organisation, de rassemblement et de prise de décision. Il est pertinent de concevoir ces différents espaces comme des champs d'action stratégique.

Rappelons d'abord les quatre éléments centraux qui définissent ce qui sous-tend un champ :

- a) une compréhension diffuse de ce qui se passe dans le champ, plus précisément ce qui est en jeu (ce que le comité organisateur a pris soin de clarifier avant le lancement);
- b) la position des actrices possédant plus ou moins de pouvoir (la présidente de la FFQ, les futures membres du CO);
- c) une connaissance partagée des règles dans ce champ (élaboration d'un texte fondateur par le CO qui établira les grandes lignes directrices);
- d) un cadre d'interprétation que les actrices individuelles et collectives apportent avec elles pour donner du sens aux actions que les autres mènent (Fligstein et McAdam, 2011 : 4) (le cadre intersectionnel)

Les champs sont toujours imbriqués à d'autres champs dans un réseau complexe (Fligstein et McAdam, 2011 : 8). Chacun des espaces qu'on y trouve est lié de proche ou de loin à l'espace suivant. Ainsi, en fonction de leur situation par rapport aux

autres champs, cela nous permet de voir leurs relations et l'influence des uns sur les autres.

Trois paires de caractéristiques nous permettent d'évaluer l'importance d'un champ et de le situer en relation aux autres. La verticalité ou l'horizontalité nous renseigne sur l'autorité ou la hiérarchie d'un champ par rapport à un autre. Le CO, par exemple, est en position de verticalité par rapport au champ des ÉG, car il oriente l'ensemble de la démarche et définit les mandats des autres comités. Ensuite, la proximité ou la distance nous indique si un évènement qui se produit dans un champ influence ou non un autre champ. Par exemple, si une crise se produit au sein de l'équipe de la FFQ, l'impact sera plus grand au sein du CO et des États généraux et moindre au sein d'un champ plus éloigné tel que l'Institut de recherche et d'études féministes à l'UQAM dont peu de membres sont impliqués dans les ÉG. Finalement, est-ce que le champ relève de l'État ou non? La FFQ n'est pas un organe du gouvernement tel que le Conseil du statut de la femme, mais une partie de son financement est public et conséquemment le financement des États généraux aussi.

Toutes ces caractéristiques nous permettent d'appréhender la complexité et l'influence qu'ont les champs les uns sur les autres ainsi que sur l'environnement plus largement. Selon Fligstein et McAdam, « [t]he stability of a field, we hold, is largely a function of its relation to other fields. While fields can devolve into conflict as a result of internal processes, it is far more common for a crisis to develop as a result of an exogenous shock emanating from a proximate field » (Fligstein et McAdam, 2011 : 8). Est-ce que les États généraux sont stables ? Et le CO ? Pour des raisons diverses, soit internes ou externes, nous verrons que le CO, en tant qu'espace de pouvoir aux dynamiques changeantes et évolutives, a toujours été un champ relativement instable vu de l'intérieur, mais très stable vu de l'extérieur. Même après une année à essayer de stabiliser le champ que représente le CO en cherchant à

réduire les tensions en son sein, on peut constater que le CO est un organe vulnérable aux évènements qui se produisent dans les champs à proximité (notamment lorsque la démarche des ÉG sera directement attaquée dans les médias, mais également lorsque la FFQ sera impliquée dans le débat autour de la Charte des valeurs). Nous verrons au chapitre IV, comment ces évènements se produisent dans le cadre des ÉG et de l'espace public.

Selon Fligstein et McAdam (2011 : 4), les champs sont construits sur une base situationnelle, alors qu'une série changeante d'acteurs ou d'actrices définit de nouveaux enjeux et préoccupations comme étant saillants. C'est ce phénomène que j'observe avec le lancement des États généraux le 27 et 28 mai 2011. Lors de son discours, Alexa Conradi, présidente de la FFQ, met l'emphase sur la pertinence pour le mouvement féministe de s'approprier l'intersectionnalité comme vision des rapports sociaux (Notes de terrain, Cégep Rosemont, 28 mai 2011). La mission des États généraux pour les deux à trois années qui suivront est de faire le bilan des vingt dernières années, de réfléchir aux enjeux féministes actuels et de « se doter d'une vision d'avenir sur comment relever les défis des prochaines décennies » (Document d'inscription au lancement, ÉG, 2011). L'objectif est également de prendre en compte les enjeux qui ont émergé au cours des dernières années pour mieux les intégrer et mobiliser plus largement : « En fonction de cette diversité de points de vue, de théories et de pratiques, notamment venant des groupes en marge, il est primordial que les États généraux rejoignent les féministes de toutes origines, milieux, régions, âges, tendances et identités » (Document d'inscription au lancement, ÉG, 2011). Ainsi, se met en place un nouveau champ, temporaire, avec le lancement des États généraux. Les militantes présentes au lancement comprennent quel sera le rôle du CO, le leur, ainsi que les objectifs de la démarche dans son ensemble. La rédaction du Texte fondateur rédigé par le CO, l'ensemble des participantes aux ÉG auront

également une notion partagée des règles, des valeurs et de la vision soutenues au sein du champ que sont les ÉG.

Parler de l'intersectionnalité dès le lancement, afin d'inviter les militantes à voir la toile des oppressions, et confronter à la fois les questions d'inégalités entre hommes et femmes mais également entre les femmes et entre les peuples, vise à renforcer un réaligement de cadres déjà entamé dans les dernières années à la FFQ et à mobiliser davantage de militantes et de groupes féministes autour de ce discours³⁵.

3.1.2.1 L'environnement de champ élargi

Dans la partie qui suit, j'expliquerai les grandes lignes qui caractérisent l'espace public et politique dans lequel se sont déroulés les ÉG. Telle une poupée russe, les champs de pouvoir s'imbriquent les uns aux autres³⁶. L'environnement de champ élargi (*the broader field environment*) correspond au niveau national et à l'espace public dans lequel se trouvent le mouvement féministe et le MFQ³⁷. Il faut se rappeler que lorsque les ÉG voient le jour en 2011, nous sommes dans un contexte politique conservateur au fédéral (au pouvoir depuis 2006) et libéral au provincial. Plusieurs acquis du mouvement féministe sont remis en question : le financement fédéral et provincial des groupes de femmes, le registre des armes à feu³⁸, le droit à l'avortement, etc. Les coupures budgétaires se font sentir, la précarité des emplois est grandissante. Les groupes de femmes sont mis en compétition les uns avec les autres

³⁵ Voir le bref retour en arrière des vingt dernières années à la FFQ dans l'introduction de ce mémoire.

³⁶ En vous référant pour plus de précision au schéma « Champs d'action stratégique » à l'annexe A.

³⁷ Pour lire la nuance caractéristique que je fais entre le mouvement des femmes au Québec et le mouvement féministe, voir en introduction.

³⁸ Le registre des armes à feu a été mis en place à la suite de la tuerie de Polytechnique, où Marc Lépine a tué 14 étudiantes, car elles étaient des femmes. Voir l'analyse de Mélissa Blais, « *J'haïis les féministes* » : le 6 décembre 1989 et ses suites, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2009.

pour tenter d'obtenir des financements de plus en plus réduits et contraignants en terme de reddition de compte. Les discussions sur le rapport à l'État reviennent à répétition : doit-on faire pression pour assurer le financement public qui nous revient de droit, ou chercher d'autres moyens d'assurer nos acquis? À mi-parcours des ÉG, en septembre 2012, le Parti québécois (PQ) remporte les élections provinciales et remplace les libéraux au pouvoir depuis plus de 10 ans.

C'est à ce moment que j'entame ma recherche. Pauline Marois devient la première femme à occuper le poste de Premier ministre du Québec. Peu de temps après son élection, le PQ déposera le projet de loi 60, intitulé « Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement » (projet de loi 60)³⁹. Au sein de l'espace public se trouve une multitude d'acteurs et d'actrices, de groupes, d'organisations, de mouvements sociaux, dont fait partie le mouvement des femmes et le mouvement féministe, qui prendront part aux débats publics entourant ce projet de loi. Plusieurs mémoires ont été déposés à ce sujet. Le gouvernement a toutefois refusé de recevoir celui de la FFQ, se positionnant contre (FFQ, 2014). Ceux du Coalition Laïcité Québec et de la nouvelle association Pour les droits des femmes du Québec (PDF-Q), fondée en novembre 2013, ont été reçus pour la commission.

Au niveau suivant, soit à l'intérieur et du mouvement féministe et du mouvement des femmes du Québec, se trouvent le champ des ÉG et la FFQ en tant qu'unité de gouvernance. Au sein de la démarche des ÉG a été créée une autre instance, plus petite et avec une importance fondamentale et décisionnelle, le CO. Dans le cadre des ÉG, on retrouve principalement deux champs : les États généraux en tant que processus constitué de plusieurs grands moments de rassemblement (colloques) et des

³⁹ Le mémoire du Barreau du Québec démontre clairement le caractère anticonstitutionnel de ce projet de loi (Barreau du Québec, 2013).

plus petits (Tables de travail) et le CO. Chacun de ces sous-espaces est un champ en soi, car traversé par des rapports de pouvoir. Mais le CO plus particulièrement a une double personnalité. Vu de l'extérieur, donc au sein des ÉG et au sein de l'espace public, il agit en tant qu'acteur, c'est-à-dire, en tant qu'organe décisionnel et représentatif. Tandis que lorsqu'on se tourne vers l'intérieur du CO, il devient un champ d'action stratégique en soi⁴⁰.

3.1.2.2 Position de rapport de force, opposantes et unité de gouvernance

L'analyse des rapports de pouvoir à l'aide des champs nous permet de souligner la complexité des dynamiques qui traversent les États généraux et son caractère changeant, évolutif ou régressif. Si au sein de chaque champ on retrouve des forces politiques en place (*Incumbents*) (individus ou groupe en position dominante), elles rencontrent presque toujours une contrepartie en opposition plus ou moins forte en fonction des contextes. « Incumbents are those actors who wield disproportionate influence within a field and whose interests and views tend to be heavily reflected in the dominant organization of the SAF [strategic action fields] » (Fligstein et McAdam, 2011 : 5). Les objectifs d'un champ donné tendent à être reflétés dans les intérêts de celles qui dominent politiquement ce champ. On peut le constater en observant à qui est attribuée la plus grande part des ressources du champ, qui favorise les règles en vigueur. Par ailleurs, selon Fligstein et McAdam, les personnes en position de force sont facilement reconnaissables, car le sens commun tend à les légitimer et supporter leur position privilégiée au sein du champ (Fligstein et McAdam, 2011 : 5-6).

⁴⁰ En vous référant pour plus de précision au schéma 'Champs d'action stratégique' à l'annexe A.

Les opposantes, en contrepartie, occupent une place moins privilégiée et exercent une moindre influence sur ses opérations.

While they recognize the nature of the field and the dominant logic of incumbents actors, they can usually articulate an alternative vision of the field and their position in it. This does not, however, mean that challengers are normally in open revolt against the inequities of the field or aggressive purveyors of oppositional logics. On the contrary, most of the time challengers can be expected to conform to the prevailing order. They may do so grudgingly, taking what the system gives them and awaiting new opportunities to challenge the structure and logic. (Fligstein et McAdam, 2011 : 6)

Dans la partie qui suit, je tenterai d'illustrer cette dynamique entre forces politiques en place et opposantes, d'abord en faisant un portrait global de la composition des actrices des différents champs.

3.1.2.2.1 La composition des États généraux

La majorité des personnes impliquées ou participant aux États généraux faisait partie, selon mes observations, du groupe des femmes majoritaires. Par femmes majoritaires, j'entends la norme identitaire qui domine au sein du mouvement des femmes du Québec, implicite et qui semble aller de soi lorsqu'on parle des femmes : hétérosexuelles, validées⁴¹, blanches, québécoises, athées/catholiques, cis. Ne sont pas majoritaires celles qui doivent spécifier leur *standpoint* : femmes racisées, lesbiennes, queer, sourdes, autochtones, etc. La moyenne d'âge demeure élevée (la tranche d'âge majoritaire semble se situer entre 45 et 65 ans). J'ai moi-même constaté lors des ateliers au lancement, le manque flagrant de membres de ma génération, de militantes des milieux radicaux, queer, antiracistes et écologistes que je fréquentais.

⁴¹ Par opposition à « invalides » lorsqu'on parle des personnes handicapées.

Dominait un mélange de travailleuses des milieux communautaires, syndicaux et des étudiantes, majoritairement blanches⁴².

Dès le début des ÉG, les organisatrices remarquent une nette augmentation de la participation de militantes individuelles et un recul des militantes ayant été déléguées par des groupes. Ces dernières sont présentes au sein des événements tels que les colloques ou les événements publics, mais plusieurs se désistent au moment des travaux des Tables (novembre 2012 à mai 2013), ce qui a pour conséquence que les participantes aux Tables de travail s'y retrouvent majoritairement (mais pas exclusivement) à titre individuel, et non comme représentante d'un groupe de femmes organisé. Selon certaines, le format favorise les militantes individuelles⁴³ plutôt que les travailleuses issues du mouvement de femmes (groupes de femmes, chercheuses, intervenantes, etc.), car les rencontres ne se produisent pas dans les heures habituelles de travail soit de 8h à 17h, du lundi au vendredi. Ces rencontres se tiennent en soirée ou les fins de semaine. Ainsi, un public différent est atteint, mais les militantes salariées ont moins de motivation à y participer en dehors de leurs heures de travail. Au cœur de ce nouveau champ que sont les ÉG se trouve l'équipe de la FFQ, avec comme figure de proue sa présidente. L'équipe de la FFQ joue un rôle organisationnel essentiel et détient donc aussi une certaine influence politique, surtout exercée par la présidente.

⁴² Si l'on considère que les femmes racisées représentent environ 11% de la population féminine québécoise, selon Statistique Canada (Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011), elles étaient, selon mes observations, conséquemment sous-représentées lors du lancement des ÉG.

⁴³ Par individuelle, j'entends qu'elles ne sont pas là pour représenter un groupe dont elle font partie et donc n'arrivent pas avec un mandat qui leur est confié. Il demeure que certaines ont quand même accès à des ressources de leur groupe, ce qui facilite leur participation tandis que d'autres sont présentes entièrement sur une base militante.

3.1.2.2.2 La composition du CO

Au lancement des ÉG, une vingtaine de femmes sont élues pour siéger au CO. À l'image de la diversité des femmes ayant pris la parole lors du panel d'ouverture à l'UQAM⁴⁴, le 27 mai 2011, la composition du CO est hétéroclite⁴⁵. Parmi ces femmes présentes à titre de militantes individuelles, on retrouve⁴⁶ des féministes syndicalistes, des féministes universitaires, des militantes *black feminists*, des personnes queer, des féministes musulmanes, une femme sourde, une majorité de femmes blanches et une minorité de femmes racisées (1/5)⁴⁷, une majorité de femmes s'identifiant comme québécoises, quelques immigrantes et une femme autochtone, une majorité de femmes hétérosexuelles et une minorité de femmes lesbiennes ou queer, une majorité dont la langue maternelle est le français et une minorité dont la langue maternelle est l'anglais ou une autre langue⁴⁸ et un large spectre en termes de revenu, mais aucune n'étant très pauvre ni très riche⁴⁹.

⁴⁴ Énumération des personnes présentes : Michèle Audette, Joanne Blais, Émilie Castro, Alexa Conradi, Francine Descarries, Micheline Dumont, Régine Laurent, Marjolaine Lord, Marie-Claude Lortie, Stéphanie Mayer, Maria Nengeh Mensah, Délice Mugabo, Rozenn Potin et Judy Rebeck.

⁴⁵ Pour la liste des membres du CO, voir à l'annexe F.

⁴⁶ Les catégories identitaires présentées ici font un portrait transversal. Une même personne pouvait cumuler à la fois plusieurs stigmates identitaires, en porter un seul ou se trouver dans la catégorie « femmes majoritaire » définie précédemment.

⁴⁷ Considérant la même statistique qu'à la note infrapaginale 32 selon laquelle les femmes racisées représentent 11% de la population féminine québécoise, elles étaient surreprésentées au CO relativement à la composition des ÉG.

⁴⁸ À ce sujet, il est à noter que tout au long de la démarche des ÉG fut assurée une traduction en langue des signes du Québec (LSQ)-Français pour les militantes Sourdes, excepté au sein du CO. La militante Sourde qui portait des appareils auditifs pouvait également entendre et lire sur les lèvres, bien que la possibilité d'avoir recours à une interprète aurait probablement facilité sa participation.

⁴⁹ Sur les aspects de l'orientation sexuelle et de la classe sociale, j'ai réussi à me faire un portrait, somme toute très sommaire et très partiel, à partir de conversations informelles avec les unes et les autres durant l'année et demie que je les aie fréquentées, mais cela reste de l'ordre du déductif et je ne me base pas sur ces déductions incertaines concernant l'identité des actrices pour mes analyses, mais sur le discours qu'elles portent.

3.1.2.2.3 La FFQ comme unité de gouvernance au sein des ÉG et du CO

Avec la création du CO se constitue un petit champ de pouvoir non sans importance. Composé de femmes ayant été élues sur une base individuelle⁵⁰ et non pas organisationnelle, on y retrouve également quatre autres membres non élues ayant un rôle fondamental et une influence non négligeable dans le déroulement de la démarche, soit la présidente et une des membres du CA de la FFQ, une représentante de Relais-femmes et une de Femmes autochtones du Québec⁵¹. On y retrouve également la présence de facto de travailleuses de la FFQ afin de jouer un rôle d'organisation et de coordination des rencontres (et parfois d'animation). Elles y ont un droit de parole, mais pas un droit de vote. Bien que le désir soit de faire des États généraux un événement qui n'appartient pas à la FFQ, il est difficile de nier l'ascendance de cette organisation sur la prise de décisions tant au sein du CO qu'au sein des ÉG.

D'une part, cela s'explique par la très grande proximité entre ces trois espaces (FFQ-CO-ÉG). Ensuite, l'équipe de la FFQ assure la coordination du travail et de la démarche, soit la grande majorité des tâches logistiques et de mobilisation au sein des ÉG et au sein du CO. Elle fait également le lien entre les différents comités qui sont constitués au fur et à mesure des trois années, sans compter le travail de communication, la recherche de financement et la gestion administrative et comptable. L'équipe de la FFQ avait une influence très importante au sein du CO.

⁵⁰ La plupart de ces femmes semblent être présentes au ÉG sur une base individuelle. Toutefois, quelques-unes semblaient quand même être mandatées par leur organisation. Ceci dit, dans le cadre des ÉG, elles devaient se positionner en leur nom et non pas au nom de leur organisation.

⁵¹ Ces organisations étant à la base du processus et considérant leur rôle organisationnel, elles ont des sièges réservés au CO (Relais-femmes et la FFQ) tandis que FAQ a aussi un siège réservé, et ce, afin d'honorer le protocole d'entente de nation à nation entre la FFQ et FAQ signé en 2004.

En fait, les ÉG sont gérés comme un projet de la FFQ sur le plan organisationnel, mais ils relèvent politiquement d'une instance qui dépasse la FFQ : le CO, qui est distinct du CA de la FFQ. Et ils rejoignent des militantes féministes au-delà de des membres de la FFQ. De plus, les membres de l'équipe de la FFQ travaillent à temps plein sur le dossier et sont rémunérées pour ce faire, contrairement aux membres du CO et aux militantes qui participent bénévolement aux activités. Elles deviennent, en quelque sorte, les expertes du processus et guident les membres du CO dans la prise de décision.

Depuis le discours d'inauguration et tout au long de la démarche, les travailleuses de la FFQ ont cherché à créer une distinction claire entre la FFQ et les ÉG. La FFQ n'a, cependant, jamais pu prendre de grandes décisions d'orientation de façon isolée ou indépendante du CO. Cette nuance est importante : le CO était réellement le lieu de décision politique.

Pour Fligstein et McAdam, les unités de gouvernance ne sont généralement pas présentes en tant qu'arbitre neutre, mais dans l'objectif de servir les intérêts des forces politiques en place (Fligstein et McAdam, 2011 : 6). En ce sens, la FFQ était en position favorable (même avant le lancement des ÉG) afin de soutenir le travail des tenantes de l'intersectionnalité au sein du CO. De plus, en tant qu'unité de gouvernance, la FFQ joue également un rôle d'actrice au sein du mouvement des femmes. Une actrice ayant du pouvoir et un accès aux ressources. Ce double rôle, dont celui d'avoir mis sur pied les ÉG et par conséquent d'avoir créé un nouveau champ de pouvoir, lui a permis d'établir un contexte favorable à un renversement du rapport de force au sein du mouvement des femmes.

Avec la mise en place de ce grand remue-ménages, l'idée était de créer de nouveaux espaces dans lesquels une diversité de féministes pourrait prendre place, notamment

celles qui n'en ont pas dans les espaces classiques du mouvement des femmes au Québec. Il s'agissait de proposer de nouvelles pratiques pour éviter et contrer la reproduction des rapports de pouvoir historiques au sein du mouvement des femmes. Dans ce contexte favorable à des transformations, j'ai observé un renversement de pouvoir en faveur de celles qui portent une analyse intersectionnelle. Avec comme unité de gouvernance une organisation ayant du pouvoir au sein du mouvement des femmes, comme la FFQ, une structure pensée en amont se met en place et favorise d'entrée de jeu l'élection diversifiée au CO et ensuite, le poids de leur voix dans la prise de décision au sein du CO. Toutefois, cela ne se fait pas si facilement. L'opposition à ce changement relativement radical sera manifeste de plusieurs manières.

3.1.2.3 Épisodes de contentieux

Fligstein et McAdam (2011) décrivent trois types d'évènement pouvant mener à des conflits au sein des champs, les chocs externes, les ruptures de champs et les épisodes de contentieux. Malgré les chocs pouvant venir de l'extérieur d'un champ, les personnes en position de force sont généralement difficilement délogeables. Parmi les facteurs leur permettant de se maintenir en position de pouvoir, notons l'accès aux ressources, l'appui d'alliées et la perception chez les opposantes que les personnes en position de pouvoir sont unies, même si en réalité elles peuvent être très affectées et déstabilisées par la confrontation (Fligstein et McAdam, 2011). Ces trois facteurs leur assurent l'accès aux ressources matérielles, culturelles et politiques pour survivre. Dans le cadre des ÉG, les membres du CO bénéficiaient effectivement de ces trois éléments, soit les ressources matérielles pour organiser un évènement à large échelle et de longue haleine. Elles pouvaient compter sur l'appui de plusieurs organisations féministes et autres en faveur de leur démarche, comme la FFQ, Relais-femmes, FAQ

ou encore plusieurs comités femmes de syndicats nationaux. Enfin, leur cohésion (vue de l'extérieur, au sein des ÉG ou de l'espace public) marquait également la perception de leur force collective consensuelle et stable. Comme on le verra, cette impression de stabilité au sein du CO était une stratégie efficace contre leurs opposantes au sein de l'espace public, mais lorsqu'on s'attardera aux rapports de force internes, on verra que cette stabilité n'était pas nécessairement avérée.

Comme nous le rappellent Fligstein et McAdam, les contentieux prennent souvent place avant qu'une crise du champ ne se produise et nous permettent de jeter un regard sur l'agentivité des actrices lorsqu'ils surviennent (Fligstein et McAdam, 2011 : 9). Dans les pages qui suivent, plusieurs contentieux sont analysés. Mais d'abord, je souhaite ici poser un cadre général à ces divers contentieux. Je défends dans la section suivante l'argument selon lequel l'ensemble des conflits qui émergent des ÉG concerne une transformation significative pour les actrices concernées : un changement de cadre de l'action collective.

3.1.2.4 Un continuum de position, positionnalité et positionnement

Un fait intéressant à noter et à nuancer ici avant d'aller plus loin dans l'analyse est que cette compétition de cadres peut être perçue comme une opposition frontale, mais ne l'est pas littéralement. Bien qu'on se trouve en présence de deux cadres en compétition, toutes les femmes racisées ne portent pas une vision intersectionnelle ni toutes les femmes blanches, la perspective universaliste. Là est le nœud qui m'intéresse : l'identité n'est pas un facteur d'explication unique pour comprendre les actions et les discours des militantes. Comme le défend Alexandre Baril, une corrélation élevée existe entre l'identité et la position politique défendue (Baril, 2013 : 370). J'ai eu l'occasion de rencontrer dans le cadre des ÉG des femmes

racisées défendant une vision universaliste et des femmes blanches l'approche intersectionnelle⁵². Entre les deux pôles idéologiques, se trouve une majorité de militantes du mouvement des femmes. Leurs réticences face à l'approche intersectionnelle n'est certainement pas étrangère à leur positionnalité, mais elle ne les détermine pas. Les réticences découlent bien davantage de leur perspective idéologique défendue et de leur conception du sujet féministe.

Certaines également seront à la fois séduites par l'une et l'autre perspectives pour différentes raisons : parce que les deux touchent à des valeurs qui leur sont chères ou encore parce que leur idée sur un enjeu politique est très arrêtée tandis que sur un autre elle est plus ouverte.

On peut concevoir les militantes au sein du mouvement des femmes et au cœur des ÉG comme faisant partie d'un large continuum. Un continuum de visions du sujet féministe et incidemment du sujet femmes. Ces militantes se retrouvent dans un ou plusieurs champs, se croisent, recroisent, se soutiennent sur un enjeu X et se défient sur un enjeu Y.

Par exemple, j'ai eu l'occasion de côtoyer des militantes qui avaient clairement une perspective universaliste sur un enjeu lié à l'exploitation sexuelle, mais qui penchaient davantage vers la vision intersectionnelle sur la question de la laïcité des institutions publiques. Cela peut sembler incohérent. J'étais moi-même perplexe quelques fois, ne sachant comment « caser » idéologiquement certaines militantes. Toutefois, après du temps passé à les côtoyer, je me suis rendue compte que les trajectoires et les sensibilités face aux différents enjeux des unes et des autres

⁵² Voir le rapport de recherche de Geneviève Pagé et Rosa Pires (2015) qui soutient que l'attitude envers l'intersectionnalité ne diffère pas significativement en fonction de l'auto-identification comme femme racisée ou non-racisée.

diffèrent grandement. De plus, certaines militantes naviguent tout simplement entre divers positionnements théoriques en fonction de ce qui leur semble le plus pertinent *hic et nunc*. Il est possible aussi de voir certaines militantes garder un fond bien ancré « universaliste », mais développer une sympathie grandissante pour l'intersectionnalité au fur et à mesure qu'elles réalisent sa pertinence.

Ceci explique en partie pourquoi on retrouve des femmes du groupe majoritaire parmi les forces politiques, que ces personnes soutiennent et adhèrent au cadre intersectionnel, tandis que d'autres ayant sensiblement la même positionnalité se retrouvent en position d'opposantes au sein des ÉG et au cœur du CO et portent ou adhèrent au cadre universaliste. En somme, la positionnalité ne détermine pas *de facto* le positionnement théorique et idéologique. L'intérêt derrière une position ou l'autre peut être une piste de réponse, notamment si l'on se fie au statut de la personne. Toutefois, il semble que certaines personnes choisissent d'avoir du « pouvoir sur » et d'autres d'avoir du « pouvoir avec » indépendamment de leur positionnalité, de leur positionnement ou de leur position. Il faut mentionner également que la plupart, voire toutes les femmes sont à un moment où l'autre possiblement en position dominante sur certains enjeux ou à l'intérieur de systèmes d'oppression, mais en position de dominées dans d'autres systèmes. La répartition des privilèges n'est pas égale pour autant. Garder le continuum à l'esprit nous permet de mieux saisir comment des opposantes, ayant une perspective universaliste dans le cadre des ÉG, réussissent à maintenir un « pouvoir sur » certaines membres du CO, techniquement en position de force et ayant une perspective intersectionnelle. Ces opposantes attiseront notamment les contradictions chez celles qui prennent position en faveur de l'intersectionnalité. C'est dans cette dynamique du *backlash* face au discours intersectionnel qu'on aperçoit plus clairement les rapports de pouvoir entre femmes et les intérêts en jeu des unes et des autres.

3.2 Dispute de cadres de l'action collective : la résistance au nouveau cadre dominant⁵³

Maintenant que la toile des rapports de pouvoir et des rapports de force au commencement des États généraux a été dessinée, je souhaite ici mettre l'accent sur la dimension idéologique et la vision de l'égalité portée par les actrices. Pour ce faire, je vais présenter deux cadres de l'action collective présents et fortement mobilisés. Comme présenté dans la section précédente, selon Fligstein et McAdam, dans la majorité des champs, les forces politiques en place portent une vision qui englobe le champ tandis que les opposants portent une perspective qui s'y oppose. Les réactions des unes et des autres reflètent conséquemment leur position dans le champ, la façon dont elles perçoivent leurs adversaires, et ce, en fonction des règles établies du champ (Fligstein et McAdam, 2011 : 4).

Ces cadres me serviront à mieux comprendre le choix des stratégies et des actions posées de part et d'autre par les militantes ainsi que la genèse du *backlash* intramouvement. La résistance au discours intersectionnel et éventuellement à la transformation des pratiques vont prendre racine simultanément et de manière consubstantielle au sein du CO et des ÉG. Plus précisément, je défendrai l'argument selon lequel cette dispute de cadre est le symptôme d'une crise au sein du champ des ÉG, qu'elle est la manifestation d'une résistance au changement et que ce changement se situe dans la redéfinition du sujet de la lutte féministe. Et le principe sous-jacent du plan stratégique des opposantes sera d'empêcher le succès de l'alignement du cadre intersectionnel afin de revenir au cadre dominant universaliste.

⁵³ Lorsque je fais référence ici au «cadre dominant», cela n'est pas une traduction du concept de *master frame*. J'ai recours au terme «cadre dominant» simplement pour marquer le cadre principal au sein de la lutte entre les militantes pour faire en sorte qu'un cadre plutôt qu'un autre ne prenne cette place.

Nous verrons que cette résistance au nouveau cadre dominant n'ayant pas atteint son objectif, certaines des tenantes du cadre universaliste (les plus visibles et les premières à être écartées du pouvoir) vont se tourner vers une autre stratégie, que je qualifie de *backlash*. On ne peut leur prêter des intentions malveillantes ou prétendre qu'elles sont volontairement agressives. Il est nécessaire pour comprendre comment le *backlash* va se dérouler, de comprendre la perspective de l'égalité selon les tenantes d'un discours universaliste. En opérant de la sorte, je ne cherche ni à déresponsabiliser les actrices ni à les culpabiliser. Mon objectif est de mieux cerner la logique derrière le choix stratégique et de mieux comprendre les termes de la mésentente entre les perspectives respectives des militantes.

Je dois préciser d'emblée que je ne qualifie pas de *backlash* ce qui se produit au sein du CO lors de la première année des ÉG, mais plutôt de résistance au changement préalable au *backlash*. Cela n'est pas moins difficile pour les personnes ciblées qui en subissent les frais sur les plans matériel, émotif et symbolique. Toutefois, il ne s'agit pas encore à proprement parler de « tentative de restaurer, en tout ou en partie, un pouvoir » perdu (Mansbridge et James, 2012 : 154), car elles ont encore du pouvoir, mais sentent qu'elles risquent de le perdre éminemment.

Les nouvelles forces politiques en place souhaitent aligner le cadre d'injustice intersectionnelle sur leur perspective féministe, bref, les convaincre de transformer en tout ou en partie leur vision du sujet de la lutte, et ce, afin de rendre le mouvement des femmes plus inclusif. Pour mobiliser avec une plus grande force de persuasion des personnes dont le cadre intersectionnel entre en résonance avec leur vécu, encore faut-il que les personnes faisant déjà partie du mouvement portent ce discours et l'appliquent. Lors de la première année, c'est à cette dynamique qu'on assiste au sein du CO : une tentative d'alignement de cadres.

La résistance n'est pas moins forte parce que cachée, notamment au cœur du CO. Au contraire, les réactions de certaines membres rendent l'atmosphère plus tendue qu'elle ne le sera dans les années à suivre. À mi-parcours, la démission d'une des plus réticentes favorisera une détente de l'atmosphère au CO et la possibilité pour celles qui étaient plus modérées de pouvoir finalement s'aligner sur le cadre intersectionnel.

3.2.1 Les cadres de l'action collective

Qu'est-ce qu'un cadre de l'action collective? Snow et Benford définissent les cadres comme un schéma interprétatif qui simplifie et condense une vision du monde en ponctuant sélectivement et en encodant des objets, des situations, des événements, des expériences et des séquences de l'action avec l'environnement présent ou passé d'un individu (Snow et Benford, 1992 :137). Pour Jean-Gabriel Contamin, il s'agit d'un « ensemble de croyances et de représentations orientées vers l'action qui inspirent et légitiment les activités et les campagnes des entreprises de mobilisations, en insistant sur le caractère sérieux et l'injustice d'une situation sociale particulière » (Contamin, 2009 : 42). Plus précisément, pour Fligstein et McAdam (2011), il s'agit d'un processus discursif visant à construire une lecture spécifique de la réalité, une injustice sociale, afin d'identifier les causes ou les responsables, de trouver des solutions pour y remédier et enfin de susciter, par cette lecture même, un discours motivationnel suscitant l'engagement des actrices/acteurs dans une action collective. Selon Snow, le cadrage⁵⁴ dans le contexte des mouvements sociaux correspond au travail significatif ou à la construction de sens dans lesquels s'engagent les militants

⁵⁴ Inspirée du concept de « cadre de l'expérience » proposé par Erving Goffman en 1974, l'analyse de cadre « est ancrée dans le principe symbolique interactionniste et constructiviste que les significations ne s'attachent pas naturellement ou automatiquement par eux-mêmes aux objets, événements et expériences que nous rencontrons, mais qu'ils émergent, plutôt, à travers des processus interprétatifs par l'entremise de la culture » (ma trad. Snow, 2013 : 470). En ayant à l'esprit les écueils récurrents décrits par Robert Benford, j'utilise l'analyse de cadre de l'action collective en tâchant d'éviter de me

que ce soit les *leaders*, les participantes ou encore des opposantes, des élites gouvernementales, les médias ou les contremouvements, et ce travail de construction de sens traduit les intérêts du mouvement et les défis confrontés dans la poursuite de ces intérêts (Snow, 2013 : 470). C'est à ces processus au sein des États généraux auxquels je m'attarde dans les pages suivantes.

3.2.2 Dispute de cadres

Dans cette dispute de cadres, je présenterai deux cadres de l'action collective présents au sein du mouvement des femmes du Québec. Celles qui ont contesté auparavant le cadre dominant vivaient à l'intersection de multiples oppressions, notamment comme femmes noires, et c'est à partir de ce vécu d'oppression marqué non seulement par le sexisme, mais aussi par le racisme, que leur critique de l'universalisme a été apportée et entendue. Cette dispute de cadres n'était pas qu'une bataille théorique entre académiciennes, comme cela est parfois présenté lorsque le sujet de l'intersectionnalité est abordé. Cette dispute mettait en confrontation deux discours bien ancrés dans des vécus d'oppression différents⁵⁵.

Comme je l'ai présenté dans l'introduction, l'intersectionnalité est devenue, suites aux critiques, la perspective incontournable défendue dans le discours de la FFQ. Je n'aborde pas immédiatement l'idée de praxis, mais me limite volontairement à une

restreindre à l'analyse des cadres en tant qu'objet de mobilisation et de mettre l'accent sur les processus dynamiques qui sont associés à leur construction, négociation, contestation et transformation qu'ils prennent dans les ÉG (Benford, 1997 : 415).

⁵⁵ Comme je l'ai mentionné précédemment, il y a une forte corrélation entre la positionnalité et la position d'un individu. Or, la positionnalité ne détermine pas nécessairement cette position. Dans l'histoire de la FFQ qui a précédé les ÉG, on a vu que c'est la positionnalité des militantes à la FFQ et leurs critiques du cadre dominant universaliste qui a favorisé dans les années qui ont suivies un changement de cadre. Par contre, dans le cadre des ÉG, des militantes au positionnalités diverses ont défendu et porté une vision intersectionnelle.

analyse discursive, c'est-à-dire à sa présence et à son articulation dans le discours de la FFQ. Je me pencherai davantage sur l'opérationnalisation du cadre intersectionnel dans le chapitre IV. Plus précisément, nous y verrons comment certaines transformations recherchées suscitées par les principes intersectionnels vont se buter à une résistance concrète tout au long des ÉG.

Mais d'abord, dans quels contextes survient une dispute de cadres? Pourquoi ai-je recours à l'appellation dispute de cadres pour comprendre les conflits qui se produisent au sein des ÉG?

Selon Mathieu, une dispute de cadres « intervient lorsque les individus ne partagent pas les valeurs ou objectifs de l'organisation; celle-ci doit alors élargir son discours en y intégrant des éléments qui, a priori, n'en font pas partie, mais qui sont pertinents pour sa cible de recrutement potentielle » (Mathieu, 2002 : 85). Les États généraux se voulaient mobilisateurs d'une plus grande diversité de militantes. Dans la volonté de favoriser un véritable changement de perspective et de créer un espace pour des voix et visions historiquement plus marginalisées au sein du mouvement, les organisatrices ont choisi, consciemment ou inconsciemment, une stratégie d'alignement (extension de cadre) de leur discours sur les valeurs de celles qui font déjà partie du mouvement afin qu'elles adhèrent à ce nouveau cadre. Toutefois, il est rare selon Benford et Snow que les processus de (re)cadrage ne soient pas contestés. Ainsi, les résultats obtenus par les *leaders* ne sont pas toujours les résultats escomptés (Snow et Bendford, 1992). Parmi les contestataires, certaines ne sentent pas que leur vécu ou leur perspective concordent avec le nouveau cadre et tenteront par différents moyens d'empêcher qu'il prenne la place dominante.

Avant de présenter chacun des cadres en confrontation, j'aimerais souligner l'importance d'accorder une attention à la réception d'un discours auprès d'une

audience avec qui il n'entre pas en résonance. Pour ce faire, les théoricien-ne-s des mouvements sociaux recourent au concept de résonance. Selon Snow et Benford, la résonance correspond à l'habileté d'un cadre de l'action collective à faire écho ou susciter l'intérêt d'une audience ciblée. (Snow et Benford, 2000) Est-ce que le cadre est crédible, par exemple? Est-ce que les revendications, croyances et actions proposées sont congruentes avec les croyances et revendications des militantes ciblées? Est-ce que le cadre d'injustice proposé fait écho à l'expérience des cibles de la mobilisation? Est-ce que les *leaders* qui portent le cadre sont jugés crédibles par l'audience? Ce dernier élément nous amène à observer les capitaux culturels, symboliques et politiques des *leaders*.

Mais encore faut-il se demander qui le cadre en question cherche à mobiliser. Pendant les ÉG, le cadre de l'action collective intersectionnel proposé cherche à séduire et convaincre de sa pertinence deux publics différents : des militantes convaincues et déjà bien engagées dans la lutte féministe d'une part (les militantes du mouvement des femmes) et d'autre part, des féministes absentes du mouvement des femmes. Ainsi, le cadre intersectionnel doit poursuivre deux objectifs en tension : pour celles qui sont déjà actives, l'objectif est de les convaincre d'amplifier leur perspective afin d'y inclure la lutte contre le racisme, le colonialisme, le capacitisme, l'hétérosexisme et la transphobie; pour les nouvelles, le nouveau cadre cherche à envoyer un message en vue de les mobiliser : le mouvement des femmes, dont la FFQ est une des figures de proue, cherche à se transformer, développer une analyse et une pratique qui ne soit pas exclusive aux femmes de la majorité.

Ce qui m'intéresse davantage, maintenant, est la réaction de celles pour qui ce cadre n'entre pas en résonance. Selon Délice Mugabo, dans une entrevue accordée à la revue *Upping the Anti*, la résistance à l'intersectionnalité au sein du mouvement des femmes se rencontre chez divers publics et pour différentes raisons : les personnes

qui ne comprennent pas l'intersectionnalité; les personnes qui doutent de tout ce que disent les femmes de couleur ou les femmes noires concernant l'intersectionnalité ou autre chose; et les femmes québécoises francophones blanches qui ressentent que les anglophones les traitent toujours aujourd'hui comme des inférieures (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 33). Elle ajoute que ce dernier type de résistance est ancré dans une posture nationaliste ainsi que dans une histoire de subjugation anglophone envers les francophones au Québec, élevant ces premières à un rang supérieur à celui de leur contrepartie francophone. Le refus de transformer la façon dont le pouvoir fonctionne et de modifier les relations de pouvoir était le point névralgique à la résistance rencontrée par l'intégration de l'intersectionnalité, selon cette dernière (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 24, voir aussi Pagé, 2015).

J'abonde dans le même sens que Mugabo et ajoute qu'il faut comprendre ce refus dans le cadre plus large d'une mésentente communicationnelle. J'ai observé que les propos tenus et les actions posées par les unes sont interprétés par leurs opposantes avec leur propre lecture de la réalité, et inversement. Je suggère que ceci est une « mésentente » au sens de Rancière, soit :

[U]n type déterminé de situation de parole : celle où l'un des interlocuteurs à la fois entend et n'entend pas ce que dit l'autre. La mésentente n'est pas le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit noir. Elle est le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit blanc, mais n'entend point la même chose ou n'entend point que l'autre dit la même chose sous le nom de blancheur (Rancière, 1995 : 12).

Bien que chacune des parties actives dans les ÉG discute d'un même sujet, l'atteinte de l'égalité et la lutte contre l'oppression, la subordination, l'exploitation et la violence, l'inadéquation entre leur perspective réciproque sur ce même objectif crée un dialogue incompréhensible.

Il est fondamental de se rappeler ceci tout au long des pages qui suivront. La méésentente est au cœur d'un conflit qui a pour enjeu principal la reconnaissance des rapports de pouvoir. Aucune résolution n'est satisfaisante pour une partie ou l'autre tant que ceci ne sera pas mis en lumière. Si, dans la perspective universaliste, les valeurs sont définies à l'aune de la pensée républicaine d'un sujet bien défini, ces termes sont repensés dans la perspective intersectionnelle de manière très critique de la pensée précédente. Dans la perspective universaliste, le terme égalité, par exemple, renvoie à l'idée d'avoir accès aux mêmes chances, que chaque individu ait droit aux mêmes opportunités et que « sa différence » ne lui fasse pas préjudice. En ce sens, on parlera d'équité salariale pour contrer des inégalités historiques ou encore de discrimination positive. Une perspective intersectionnelle, en contrepartie, cherchera à questionner les critères normatifs derrière le droit auquel un individu aspire.

Si je prends un exemple tiré des ÉG, au problème identifié de la discrimination en emploi, si la perspective universaliste, qui correspond à la position traditionnelle dans le MFQ, propose la solution de la discrimination positive à compétence égale (pour les femmes et pour les personnes racisées, handicapées, etc.), la perspective intersectionnelle s'appliquera quant à elle à identifier les barrières structurelles en emploi, voire à critiquer les structures de pouvoir qui sous-tendent le marché du travail : la langue, la division sexuelle et raciale du travail, l'accessibilité, les préjugés, etc. (Notes de terrain, Table Mouvement, entre novembre 2012 et mai 2013).

Par ailleurs, les cadres sont mobilisés par les militantes sur le mode du continuum. Certaines peuvent utiliser des éléments du cadre universaliste et invoquer des éléments de l'autre cadre simultanément, formant une hybridation entre les deux visions. Par exemple, une militante se déclarera très favorable à ce que les femmes trans soit incluses dans le cadre des activités des ÉG, défendant qu'elles y ont leur

place au même titre que toutes les femmes (cadre intersectionnel), mais d'un même souffle déclarera qu'il serait nécessaire de mettre en place des mesures pour s'assurer que les participantes aux ÉG ne se sentent pas menacées par la présence des femmes trans sans s'inquiéter de l'inverse (cadre universaliste) (Notes de terrain, CO février 2014). Cela dépend de leur vécu, de leur cheminement et de leur positionnalité surtout par rapport à l'enjeu en question, mais en fin de compte, elles tendent toujours plus vers l'un ou l'autre.

3.2.2.1 Les cadres d'injustice

Dans leurs stratégies de cadrage, plusieurs mouvements sociaux essaient de mobiliser le sentiment d'indignation face à une injustice, comme l'explique Snow :

[M]obilizing grievances are seen neither as natural occurring sentiments nor as arising automatically from specifiable material conditions, but as the result of interactively based interpretation or signifying work. The verb framing conceptualized this signifying work, which is one of the activities that social movement leaders and participants, as well as their adversaries, do on a regular basis. (Snow, 2013 : 470-471)

Le relatif succès des cadres d'action collective dans la performance de leur fonction mobilisatrice est partiellement dépendant de la réussite de trois tâches fondamentales (Snow et Benford, 2000). La première tâche, le diagnostic de la situation, correspond au développement et à l'articulation de ce que Gamson et ses collègues (1982; 1992a et b) appellent des cadres d'injustice (Snow et Benford, 2000 : 615). Un cadre d'injustice, selon la conception de Goffman (1974) et de Gamson et ses collègues (1982), est un mode d'interprétation qui définit les actions d'une autorité (ou une situation) comme injustes et qui simultanément rend légitime sa non-conformité. Dans cette dernière définition, la cible de l'action collective est un élément

incontournable : « Concreteness in the target, even when it is misdirected, is a necessary condition for an injustice frame. Hence, competition over defining targets is a crucial battleground in the development or containment of injustice frames » (Allinsky, 1972 : 130-131). Toutefois, certains problèmes peuvent survenir dans l'identification de la cible :

In concretizing the targets of an injustice frame, there is a danger that people will miss underlying structural conditions that produce hardship and inequality. They may exaggerate the role of human actors, failing to understand broader structural constraints, and misdirect their anger at easy and inappropriate targets or scapegoats (Benford et Snow, 2000 : 607-608).

Il est essentiel d'identifier une cible, mais il n'est pas exclu que cette cible soit la mauvaise pour autrui ou que cette identification soit la source d'un conflit interne au mouvement. Que se passe-t-il alors, par exemple, lorsque les opposantes au processus d'identification deviennent les complices de la cible en question? Chacun des cadres de l'action collective identifie une cible principale (le patriarcat, par exemple), à laquelle s'ajoute une cible secondaire correspondant aux porteuses du cadre en dispute. En contexte de contre-cadrage, comme c'est le cas au sein des ÉG, voire en contexte de *backlash*, la cible secondaire correspond donc aux détractrices de la vision défendue quel que soit le cadre. En somme, les actions stratégiques posées au sein du champ par les unes ou les autres visent un ennemi à l'intérieur de ce même champ, soit d'autres participantes aux ÉG. Ceci illustre à la fois les tensions suscitées par les rapports de force et de pouvoir au sein des champs et l'importance que revêt la diffusion du discours défendu au sein du même champ afin d'assurer ou de prendre une position de force. Cette ennemie intérieure est en quelque sorte complice d'un ou plusieurs ennemis extérieurs (les hommes et le patriarcat, les fondamentalismes religieux, le capitalisme, la suprématie blanche, le colonialisme, etc.). Ce qui relève davantage d'une question de perspective devient un enjeu fondamental dans le cadre de cet événement que sont les ÉG.

La deuxième tâche de cadrage consiste, une fois le diagnostic bien établi, à développer un pronostic. Le pronostic découle logiquement du diagnostic et implique l'articulation d'une solution et des stratégies pour confronter le problème identifié (Benford et Snow, 2000 : 615). Toutefois, comme les processus de cadrage sur lesquels je m'attarde prennent place dans un environnement multichamps, il n'est pas surprenant d'y rencontrer des résistances de la part des opposantes à l'intersectionnalité dans la redéfinition du cadre dominant de l'action collective. On réfère à cette résistance dans la littérature sur les mouvements sociaux à l'activité de contre-cadrage (Benford, 1987 : 75).

La dernière tâche d'un cadre de l'action collective consiste à procurer une motivation pour l'action. Selon Snow et Benford, il s'agit de donner aux militantes, par un vocabulaire approprié, une motivation à s'engager dans l'action. Afin d'évaluer l'efficacité d'un cadre de l'action collective à susciter l'engagement, plusieurs caractéristiques ont été identifiées dans la littérature. Notamment, la pertinence de l'identification du problème, la flexibilité du discours, son inclusivité, l'étendue interprétative et le degré de résonance, comme mentionné plus haut (Snow et Benford, 2000 : 618).

Dans les pages qui suivent, je présente successivement le cadre intersectionnel en revenant sur le lancement des États généraux en mai 2011, puis le cadre universaliste en tant que processus de contre-cadrage.

3.2.2.2 Le cadre intersectionnel

En ce jour du 28 mai 2011, je suis assise avec une dizaine de femmes autour d'une table. Le sujet à l'ordre du jour est l'intersectionnalité. Je me sens privilégiée de discuter avec ces femmes aux parcours fascinants.

En tant que jeune femme blanche, je me sens privilégiée également d'avoir la chance de participer à cette réflexion collective autour de ce thème, d'entendre leurs analyses sur la question, qui selon le discours de la présidente de la Fédération des femmes du Québec, le matin même, était désormais incontournable pour réfléchir aux inégalités entre les femmes et les hommes, certes, mais aussi entre les femmes et entre les peuples. Je me souviens de ce sentiment puissant dans ma poitrine à la fin de la journée. Un sentiment de surprise, celui d'être à ma place. Je n'aurais pas pensé quelques mois auparavant m'impliquer dans une organisation « mainstream » comme la FFQ. Or, j'ai clairement le sentiment d'avoir la possibilité de jouer un rôle afin que la réflexion sur les rapports de pouvoir au sein du mouvement féministe soit une priorité. Je ressens de la fierté et je nourris l'espoir que ces États généraux seront porteurs de grands changements. Le ton était donné! Toutefois, cette expérience ne semble pas faire l'unanimité. À la fin de la journée, une rumeur circule. Des tensions importantes sont survenues au sein de l'atelier sur les violences faites aux femmes...

(Notes de terrain, Lancement des États généraux, les 27-28 mai 2011)

Le succès relatif d'un cadre de l'action collective s'évalue par la performance de sa fonction mobilisatrice qui elle est dépendante, comme préalablement mentionné, de la réussite de trois tâches principales : le diagnostic, le pronostic et le cadrage motivationnel (Snow et Benford, 2000).

3.2.2.2.1 Diagnostic

Dans le cadre des ÉG, la situation d'injustice ou le tort à faire apparaître est l'invisibilisation des rapports de pouvoir entre les femmes dans le mouvement lui-

même et conséquemment le refus de considérer comme fondamentale la lutte contre toutes les formes d'oppression que subissent les femmes, toutes catégories confondues, y compris par d'autres femmes, et dans le mouvement⁵⁶. Le cadre universaliste, en lui-même, ne permet pas de sortir de cette vision de la lutte où le sujet principal est la femme majoritaire. Ainsi, la solution se traduit par un changement de cadre qui ne passe pas sous silence cette problématique du sujet, mais la place en son cœur, ce que permet l'intersectionnalité. Il était nécessaire que ce cadre entre en résonance avec les militantes qui composent traditionnellement le mouvement des femmes, soit le groupe majoritaire. Plutôt que de faire appel aux vécus de ces femmes pour qui l'intersectionnalité n'évoque que peu de choses, il s'agissait de réussir à toucher leur sens de la justice sociale et leur sentiment de solidarité envers toutes les femmes.

Par exemple, à plusieurs reprises, des militantes autochtones et non autochtones ont réussi à toucher des femmes de la majorité en s'adressant à leur sens de la solidarité, en leur parlant des enjeux graves auxquels les femmes autochtones font face (disparitions et assassinats, violences conjugales, pauvreté, etc.) à partir de leur point de vue situé (Notes de terrain, AGA FFQ, mai 2013; Table Égalité, mai 2013). Par ailleurs, ce changement de cadre visait également et surtout à susciter la mobilisation et l'engagement de celles qui sont absentes de la FFQ, et qui ne font pas partie du groupe majoritaire.

Pour plusieurs féministes, tant au cœur des ÉG que plus largement au sein du mouvement féministe, la problématique des rapports de pouvoir traversant le mouvement des femmes n'est pas nouvelle. Cette problématique a été énoncée à différents moments de l'histoire de la FFQ⁵⁷. Il y a des rapports de pouvoir au sein du

⁵⁶ Voir la section sur l'origine de l'intersectionnalité en introduction.

⁵⁷ Voir l'historique sur l'intersectionnalité à la FFQ en introduction, page 12.

mouvement des femmes qui se traduisent par une négation du vécu des personnes non majoritaires. L'attention accordée à la reproduction des rapports de pouvoir à l'intérieur du mouvement doit par conséquent devenir une priorité selon les militantes qui défendent la perspective intersectionnelle.

Selon l'analyse intersectionnelle défendue dans le cadre des États généraux par l'équipe de la FFQ et certaines membres du CO, le mouvement féministe doit combattre le patriarcat, certes, mais il doit également, et ceci est présenté comme un impératif, combattre d'autres systèmes d'oppression qui affectent également la vie des femmes. Le mouvement des femmes s'intéresse et combat déjà des systèmes de domination imbriqués au patriarcat, ne serait-ce que le capitalisme qui fonde une grande partie de son exploitation sur la division sexuelle et internationale du travail. Les questions liées à l'hétéronormativité et à l'homophobie aussi n'ont pas toujours été ignorées par le mouvement des femmes⁵⁸. Malgré ces débats, certains angles morts persistent. Les militantes qui portent le cadre intersectionnel cherchent à pousser plus loin l'analyse de l'imbrication des systèmes de domination et de leurs impacts sur leur vie et la vie des femmes en général.

D'autre part, ce cadre cherche à déhiérarchiser les dominations (le patriarcat est le système d'oppression principal, les autres le renforcent), à sortir de l'analogie (racisme et sexisme, par exemple), à voir comment les oppressions conjuguées affectent différemment les unes et les autres et à réfléchir aux manières dont on reproduit la domination au sein de nos propres espaces (les rapports de pouvoir entre femmes). Ces systèmes tels que le capitalisme, le racisme, l'hétérosexisme, le colonialisme, le capacitisme fonctionnent ensemble. Ils sont coextensifs et consubstantiels (Kergoat, 2012). Ainsi, au minimum, l'analyse doit en tenir compte

⁵⁸ À titre d'exemples, voir les revendications de la Marche mondiale des femmes, celles de la Marche du Pain et des roses, ou encore du Rassemblement des jeunes féministes Rebelles.

afin de ne pas marginaliser davantage les expériences de celles qui sont confrontées à l'imbrication de plusieurs systèmes de domination. Tout au long des ÉG, les forces politiques tâcheront de mettre de l'avant l'imbrication des différents systèmes d'oppression, tant dans le choix des thématiques des ateliers ou des Tables de travail que dans les discours publics (dans le cadre des activités des ÉG) et écrits.

Si certaines doivent subir l'exploitation ou la violence qui découlent du capitalisme, par exemple, d'autres femmes peuvent en tirer des privilèges et des avantages symboliques et matériels, y compris dans le mouvement des femmes. Sur la question des privilèges, dans le cadre d'un colloque sur l'intersectionnalité organisé dans le cadre de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la FFQ pour ses membres, des militantes déclarent :

Grâce à l'intersectionnalité, ça nous permet d'analyser des choses qui nous passeraient sous le nez. Ça me permet de prendre conscience des privilèges que j'ai dans le capitalisme. Est-ce que je me culpabilise? Non, ça me permet d'utiliser mes privilèges comme alliée et aller plus loin dans la lutte. [...] C'est un travail de solidarité et d'alliance l'intersectionnalité (membre de la FFQ, AGA, mai 2013).

Moi, j'aime beaucoup l'intersectionnalité et ça nous permet de comprendre les réalités complexes des femmes. Ça me permet aussi de comprendre mon propre positionnement. Je vis des privilèges, j'ai du pouvoir que les autres femmes n'ont pas. L'intersectionnalité m'aide beaucoup à comprendre cela. Prenons l'exemple dans le métro ou l'autobus : je prends deux places, pour moi et mon sac, et là quelqu'un arrive et ça me frustre de céder la place de mon sac, mais je n'ai rien perdu, la personne a juste pris la place qui lui revenait. C'est un faux débat de penser, quelle lutte est plus importante que l'autre (membre de la FFQ, AGA, mai 2013).

Ainsi, pour les tenantes de ce cadre, il importe de rappeler et de mettre en lumière que les réalités vécues par les femmes sont complexes. Dans un cahier spécial du *Devoir*

commandé par le CO pour faire la promotion des ÉG, paraît un article écrit par la journaliste Hélène Roulot-Ganzmann au sujet de la reproduction des inégalités au sein du mouvement féministe où elle souligne :

La femme n'est plus un sujet universel, mais la diversité des réalités vécues par les femmes est désormais prise en compte. Il ne s'agit pas non plus d'une approche où on examine seulement les inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes. Où on admet également que le mouvement féministe peut lui aussi reproduire des inégalités entre les femmes et les générer. [...] « *L'intersectionnalité est aussi un outil pour remettre en question certains privilèges et les confronter*, ajoute Sirma Bilge. *Regardons toutes ces femmes qui se proposent de défendre la Charte des valeurs au nom du féminisme. Si on veut bien mettre des lunettes intersectionnelles, il faut se demander au nom de qui ces personnes prennent la parole? Au nom de quelles femmes? Les femmes blanches, Québécoises de souche, appartenant à la classe moyenne?* » (Cahier spécial, « États généraux du féminisme », *Le Devoir*, octobre 2013 :G2)⁵⁹.

Prendre en compte à la fois la complexité des rapports de domination qui traversent la société et le mouvement des femmes est au centre du discours intersectionnel, et c'est présenté comme une question de cohérence entre les fins poursuivies par le mouvement des femmes et ses valeurs. En effet, comment peut-on espérer transformer la société et la rendre plus égalitaire, si nous ne cherchons pas d'abord à identifier, nommer et combattre les rapports de domination entre nous ?

Comme il a été mentionné plus tôt, dans le texte fondateur de la démarche⁶⁰ rédigé par le CO dans les premiers mois des ÉG, le souci à ce sujet est explicite et prioritaire :

⁵⁹ Les 26 et 27 octobre 2013, le CO a décidé de commander un cahier complet au *Devoir* sur les divers sujets abordés lors des ÉG. Le cahier présente des articles sur les thèmes de l'économie, de l'histoire, de l'intersection des oppressions, des femmes autochtones, de la démocratie, des stéréotypes, de la santé, etc.

⁶⁰ Voir le texte complet à l'annexe C.

Les valeurs qui animent les États généraux sont celles de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : la liberté, la paix, l'égalité, la justice et la solidarité. Nous nous donnerons aussi des moyens pour nous assurer que le processus des États généraux soit placé sous le signe de l'inclusion⁶¹, de l'accessibilité, de la démocratie, de la diversité, et qu'il soit *l'occasion de débats respectueux, d'assurer la participation pleine et entière de toutes les féministes*. Au cœur de ces préoccupations, nous plaçons les enjeux des multiples oppressions causées par *les rapports de pouvoir présents dans nos sociétés et à l'intérieur du mouvement féministe* (Texte fondateur, CO, 2011, je souligne).

Trois éléments sont en prendre en compte dans le diagnostic du cadre intersectionnel : l'injustice, l'agentivité ou le rôle que vont prendre les militantes et l'identité (Gamson, 2013 : 608). En fait, les militantes portant la perspective intersectionnelle ont pris conscience de l'opportunité leur étant présentée d'avoir le pouvoir de transformer le mouvement des femmes de l'intérieur. Pour Délice Mugabo, en tant que membre de la FFQ, mais aussi en tant que membre du CO, c'était une occasion de ce genre :

When we [les femmes de couleur au sein du CO] attempted to convince members [du CO] to adopt intersectional approaches, offering models of whites feminists who experiment with different ways of integrating intersectional approaches was helpful. I'm referring here to members of the groups RebElles and the Montreal Radical Dyke March, both of which put into action their visions of what feminism could be through inviting challenging conversations about homonationalism, transphobia, heteronormativity, colonialism, ableism, and racism. It was indeed very positive to be able to show that parallel work was being done, which was further proof that the mainstream Québec feminist movement risked irrelevancy (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 32).

⁶¹ Voir le texte de Marie-Soleil Chrétien qui fait une critique des ÉG et de la FFQ au sujet de l'inclusion des femmes marginalisées dans la démarche [en ligne] <http://redtac.org/possibles/2014/12/03/a-qui-profite-linclusion-les-femmes-minoritaires-et-le-mouvement-des-femmes-du-quebec/>, page consultée le 5 septembre 2016.

C'est à travers la composante de l'identité que se produit une tentative de redéfinition du *Nous*, dans ce cas-ci du *Nous femmes*, mais aussi surtout une tentative de définition d'un « nous » en opposition à un « elles » qui sont les cibles de l'action stratégique interne au mouvement des femmes. Ce « nous » rassemble celles pour qui il est fondamental de mettre en lumière et de contester les rapports de pouvoir et le « elles » sont celles qui réagissent en opposition et présentent un argumentaire soulignant une perspective différente, favorisant l'« unité » du mouvement. Comme l'explique Johanne St-Amour, une militante des ÉG et collaboratrice du blogue « Sisyphes.org : Un regard féministe sur le monde », en réaction au Cahier spécial du *Devoir* sur les ÉG :

La FFQ via les États généraux du féminisme tente de biffer ces réalités communes qui font obstacle à l'égalité des femmes partout dans le monde. En réalité, sa démarche sectorielle divise les femmes et ne favorise pas une analyse globale de leurs conditions de vie (St-Amour, novembre 2013).

Selon Benford et Snow (2000 : 616), l'identification de la responsabilité de l'injustice est souvent la cause des conflits au sein des mouvements sociaux. Ainsi, pour les tenants de l'intersectionnalité, la responsabilité appartient à toutes les personnes tirant bénéfice des systèmes de domination, elles sont partout dans la société et au sein du mouvement également. Pour leurs détractrices, chercher des coupables dans les rangs féministes sert les intérêts de la classe dominante, les hommes (principaux responsables) et ne fait que diviser. Cette divergence de point de vue sera au cœur de ce que Benford (1997) appelle un conflit intramouvement amer (*rancorous intramouvement conflicts*) (Benford et Snow, 2000 : 616).

3.2.2.2.2 Pronostic

J'ai puisé la plupart des exemples de solution⁶² identifiée à partir d'une perspective intersectionnelle des propos d'une Table de travail que j'ai suivie durant ma recherche à raison d'une ou deux rencontres par mois (novembre 2012 à juin 2013). La Table Mouvement avait pour objectif de travailler sur le mouvement des femmes, sa survie, son autonomie et son renouveau.

J'ai identifié quatre solutions découlant du diagnostic intersectionnel : a) changer les priorités du mouvement; b) opérer un décentrement du sujet; c) transformer nos pratiques et d) aborder frontalement la question des rapports de pouvoir entre femmes, les hiérarchies et la subordination et confronter nos privilèges.

a) Changer les priorités

Le changement de priorité est subtil. En fait, plutôt qu'un changement radical, on peut parler davantage d'une extension de priorités pour prendre en compte la diversité des expériences. Par exemple, plutôt que de parler de lutte pour le droit à l'avortement, on parlera de justice reproductrice (Pagé, cité dans *Le Devoir*, octobre 2013 : G2). Cette redéfinition a l'avantage d'inclure à la fois les préoccupations liées au droit à l'avortement accessible et universel et d'autres enjeux connexes, mais tout aussi importants dans la vie de plusieurs femmes, par exemple les femmes autochtones, dont les enfants leur ont été arrachés durant l'histoire des pensionnats (et le sont encore à travers la DPJ) et pour qui la justice réside dans la réconciliation et le renouement des liens filiaux et culturels. Pensons aussi aux couples de lesbiennes qui

⁶² Rappelons que le pronostic implique l'articulation entre une solution proposée au problème identifié dans le diagnostic, un plan d'attaque et des stratégies selon Benford et Snow (2000).

ont longtemps revendiqué le droit à l'homoparentalité et à l'adoption et qui font face encore aujourd'hui à des nombreuses inégalités face aux couples hétérosexuels.

Aussi, les objectifs ne doivent pas se réduire à la lutte contre le patriarcat puisque d'autres formes de domination touchent les femmes, comme le colonialisme et l'hétérosexisme, dans les deux exemples précédents. C'est ainsi que la Table Mouvement appellera le mouvement des femmes à prendre en compte la décolonisation.

Le mouvement féministe québécois est donc interpellé à transformer, à décoloniser ses rapports avec les luttes des femmes autochtones. Ne pas assumer et relever ce défi serait une perpétuation de cette même colonisation que nous contestons. Pour illustrer notre idée, nous considérons qu'il y a une différence entre avoir des principes antioppression (ex : le protocole de solidarité avec les femmes autochtones), des pratiques (ex : les inviter à des réunions) et de les incarner (ex : faire que leurs priorités deviennent les nôtres) (Rapport de la Table Mouvement, juin 2013 : 7).

Dans le même esprit, la Table autodétermination insistera aussi sur la transformation des pratiques féministes, comme traduction concrète de l'approche intersectionnelle : « si le mouvement féministe québécois espère sincèrement des changements pour les nations autochtones, alors il est temps de s'activer en ce sens et d'arrimer nos pratiques » (Rapport de la Table Autodétermination, juin 2013 : 8).

Ainsi, le pronostic intersectionnel est à la recherche d'une plus grande cohérence entre les objectifs du mouvement et ses propres pratiques internes. Mais pour ce faire, il doit opérer un décentrement du sujet.

b) Opérer un décentrement du sujet universel

Se décentrer demande d'aller à la rencontre de celles qui ne nous ressemblent pas, d'écouter et de ne pas juger. Cela demande également de reconnaître qu'il existe plusieurs féminismes, que toutes les postures ont voix au chapitre, même si nous ne sommes pas d'accord. Les recommandations de la Table Mouvement allaient dans ce sens :

Reconnaître et se doter de formations sur différentes pratiques et discours féministes : ouvrir des espaces de discussion sur des postures féministes moins traditionnelles, organisées et/ou institutionnalisées. Poursuivre le travail de formation sur d'autres vécus et analyses féministes, par exemple l'expérience des femmes transsexuelles. Cette ouverture doit s'accompagner impérativement de règles d'éthique pour ne pas réduire, invisibiliser, ou caricaturer les positions plus « marginales » (Rapport de la Table Mouvement, juin 2013 : 10).

Dans l'appel à l'action suivant le forum des ÉG, les porte-paroles en appelaient elles aussi — par voie de communiqué de presse — à ce décentrement :

Notre projet s'appuie sur la ferme conviction que toutes ont leur place dans la société. Qu'il est essentiel de ne laisser personne derrière dans la grande marche vers l'égalité. La violence envers les femmes n'a plus sa place, pas plus qu'aucune pratique patriarcale. *Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche* [slogan de la MMF] [...] Le mouvement féministe ne s'est jamais écrit au singulier : il est pluriel. C'est l'une de nos grandes forces. *Nous sommes appelées à apprendre les unes des autres et à développer la solidarité dans le respect de nos différences* (FFQ, communiqué de presse, 22 novembre 2013, je souligne).

Notons que les recommandations issues des rapports des Tables, huit au total, ont été élaborées en vue de créer des propositions pour le mouvement des femmes du Québec qui allaient être adoptées par les participantes lors du forum final des ÉG en novembre 2013. Rappelons également que le cadre intersectionnel est soutenu par les

forces politiques en place au sein du CO et par une large partie des participantes, militantes au sein des ÉG. On constate que leurs voix ont été portées avec succès dans ces rapports et dans les divers communiqués de presse des porte-paroles. Ainsi, une large part des ressources à la disposition des ÉG a relayé le cadre intersectionnel dans ses activités et dans l'espace public.

c) Transformer nos pratiques : modification des structures organisationnelles

Cette solution se traduit plus concrètement de trois façons : la mobilisation d'une plus grande diversité de militantes; la création d'espace de prise de décision qui reflète cette diversité et l'élargissement des thèmes de réflexion. La première s'est concrétisée dans l'appel large qui a été fait au début des États généraux et dans l'importance qui a été accordée à une large diversité dans les prises de parole, lors de la conférence le jour du lancement le 27 mai 2011. Déjà, lors du lancement, un discours ouvert à une pluralité de voix, quatorze femmes toutes très différentes, permettaient à celles qui étaient présentes de s'identifier symboliquement, de se sentir davantage reconnue. Dans la pratique, on constate que le même objectif est recherché, c'est-à-dire créer un comité d'orientation qui soit aussi pluraliste que les panélistes réunies lors de la conférence. La création d'espaces de prise de décision qui reflète cette diversité s'incarne par les principes au cœur du texte fondateur, en continuité avec la logique du lancement, qui stipule que les États généraux sont guidés par des principes fondamentaux⁶³.

Quant à la troisième, on constate une velléité d'élargissement des thématiques de réflexion collective plutôt qu'une réelle transformation. Lors du premier colloque,

⁶³ Voir en annexe C le texte fondateur des ÉG.

une vingtaine de thèmes étaient offerts⁶⁴, bien que manquant légèrement de cohérence⁶⁵, mais qui permettaient d'aborder des enjeux autres que ceux traditionnellement abordés dans la vision féministe égalitariste tels que l'équité salariale, la place des femmes en politique ou encore la conciliation travail-famille.

Entre les deux colloques, une large consultation a été menée au sein du mouvement féministe. Plus d'une trentaine de groupes formés informellement ou organisés depuis plus longtemps ont répondu à la consultation. À la suite de la consultation, une synthèse a été produite, qui a aidé les membres du CO à choisir les thèmes du colloque de mai 2012 et qui a permis aux militantes y étant inscrites de se les approprier. Objectif légitime et utile à des fins d'efficacité, mais aussi de mobilisation élargie.

Toutefois, c'est ici que s'arrête l'élargissement. À partir du colloque de mai 2012, un processus en entonnoir se met en place, soit réunir en huit thématiques l'ensemble des préoccupations du mouvement. Plusieurs enjeux ont été écartés, puisqu'il fallait n'en retenir qu'un petit nombre⁶⁶. Les membres de la Table mouvement reviennent sur cet écueil dans leur rapport :

⁶⁴ Parmi ces thèmes, on retrouvait notamment la question de la culture et des arts, la justice reproductive, la question des sexualités, la recherche féministe, la xénophobie, l'intersectionnalité, les médias et les nouvelles technologies de l'information, le développement économique local, régional et rural, la fiscalité, etc.

⁶⁵ En effet, certains thèmes étaient liés à des problématiques larges telles que *les violences, la xénophobie*, d'autres liés à des cadres d'analyse, tels *Intersectionnalité et discriminations*, ou encore à des dimensions identitaires comme *les sexualités*, certains thèmes étaient d'ordre général comme *Cultures et arts*, ou misaient sur des objectifs de luttes ou des revendications du mouvement des femmes *La place des femmes en politique*. La typologie des thèmes étant incohérentes, les propositions qui en sortaient l'étaient aussi et cela n'a pas facilité la méthode de travail du comité d'orientation.

⁶⁶ Voir au chapitre IV, la section « Colloque 2012, un processus en entonnoir », ainsi que la lettre de démission du CO de Véronique Leduc, dans laquelle elle nomme notamment le fait que la question du travail du sexe a complètement été évacuée en cours de route. Voir à l'annexe H.

[L]es méthodes utilisées dans nos espaces de délibérations fonctionnent en entonnoir, on cherche les dénominateurs communs. Tous les autres apports qui pourraient surgir ou émerger en dehors de cette méthode sont automatiquement rejetés par la structure. Avons-nous de la difficulté à parler de discriminations dans le mouvement parce qu'on a un problème de méthode, de structure ? Faut-il la repenser ? Vu que le contexte social et politique change, il faut que les discours sur les discriminations se complexifient et s'approfondissent et il faudra se donner les moyens d'y parvenir (Rapport de la Table Mouvement, juin 2013 : 7).

En somme, le fonctionnement en entonnoir va à l'encontre de la perspective intersectionnelle, car trouver un dénominateur commun renvoie nécessairement aux préoccupations des femmes privilégiées (les femmes privilégiées ne partagent pas les enjeux des personnes marginalisées sur de multiples axes d'oppression alors que souvent ces dernières partagent également les enjeux des premières)⁶⁷. Je reviendrai dans le chapitre IV à la question des processus organisationnels.

d) Aborder la question des rapports de pouvoir entre femmes, les hiérarchies et la subordination : confronter nos privilèges.

Toujours en lien avec le diagnostic intersectionnel, aborder la question des rapports de pouvoir entre femmes, les hiérarchies, la subordination et la question des privilèges requiert la création d'espaces d'écoute et de respect. Inclure, nous disent les militantes, ne doit pas être synonyme d'assimilation (Rapport de la Table Mouvement, juin 2013 : 6). Le problème n'est pas que le mouvement refuse de nommer les discriminations au sein du mouvement. Nommer est la première étape. Encore faut-il ensuite se donner l'espace nécessaire pour discuter de ces enjeux. Ce qui, selon les militantes de la Table Mouvement, n'est toujours pas le cas. Ainsi, la Table Mouvement propose, dans son rapport final, de créer des espaces sécuritaires

⁶⁷ Même si les dominées sont en position de force dans ce contexte, elles ne sont pas majoritaires dans les activités des ÉG et demeurent individuellement dominées dans les rapports sociaux. Ainsi le processus en entonnoir tend à favoriser le groupe majoritaire de facto.

où les rapports de pouvoir peuvent être nommés et une politique de l'inconfort, mise en place, c'est-à-dire :

Les espaces sécuritaires doivent permettre de *nommer les différences*, non pas de les taire, sinon ils deviennent des *policing spaces*. De plus, agir pour contrer une discrimination ne passe pas forcément par un consensus, mais plutôt par la création d'un *rapport de force* à certains moments. Il faut *accepter* par exemple *l'inconfort* dans lequel les femmes autochtones ou les autres femmes racisées nous mettent. Le mouvement ne devrait pas se contenter de consensus, il ne devrait pas hésiter à passer parfois à la subversion. Il semble difficile pour le mouvement de gérer le fait que nommer une discrimination ne fait pas nécessairement sortir du consensus, mais qu'il sert plutôt à *pointer un nœud*. Par exemple, nommer un comportement ou une réalité comme étant raciste vient nécessairement perturber un confort dans lequel les féministes vivaient. Il est inconfortable pour elles de découvrir qu'elles avaient ou perpétuaient un mode raciste. Pointer un nœud ne sert pas simplement à critiquer, mais cela permet d'identifier une *opportunité de transformation* qui nous permettrait de mieux poursuivre la lutte collective. Il nous semble fondamental d'être capable en tant que mouvement de vivre des inconforts, de questionner constamment nos privilèges (Rapport de la Table Mouvement, juin 2013 : 6, je souligne).

Le cadre intersectionnel dans le cadre des ÉG aura offert plusieurs opportunités aux militantes de réfléchir à cette question. On verra dans la deuxième section du chapitre IV comment, lors de l'AGA de la FFQ en mai 2013, cet inconfort fut balayé du revers de la main par des membres de la FFQ.

3.2.2.2.3 Cadrage motivationnel

Le cadrage motivationnel fait référence au discours en lui-même ou l'appel à l'action qui découle du diagnostic et du pronostic. Il vise, tel que l'expression l'indique, à travers un vocabulaire recherché et pertinent, à susciter la motivation et l'engagement des militantes dans une action collective améliorée (Benford et Snow, 2000 : 617). Si

nous faisons un nuage de mots, les termes qui marqueraient sans doute le discours motivationnel des ÉG seraient : privilèges, comportements oppressifs, langage de domination, mécanismes ou principes antioppression, inclusion, diversité, tenir compte des diverses oppressions, racisme, colonialisme, capitalisme, homophobie, hétéronormativité, reconnaissance de la pluralité des vécus marginalisés, solidarité, inégalités, décentrement, différents rapports de pouvoir, justice sociale, discriminations, émancipation, etc.

Tout au long de la démarche, on peut lire et entendre les femmes portant le cadre intersectionnel utiliser ces termes afin d'amener les participantes à se les approprier, à y voir du sens, une pertinence, un univers de sens qui se rapproche davantage de leurs convictions politiques que le cadre actuel. En ce sens, le cadrage motivationnel cherche à susciter la mobilisation, mais également à favoriser un changement de sens accordé aux mots afin de l'élargir. Cela dit, certains de ces mots sont également utilisés dans le cadrage motivationnel du cadre universaliste, ce qui porte parfois à confusion, surtout que les mêmes mots ne renvoient pas au même référent. J'interprète cette situation comme une mésentente au sens de Rancière.

3.2.2.2.4 Stratégie d'alignement par les forces politiques

La stratégie d'alignement des forces politiques en place au sein des États généraux (le CO, appuyé par l'équipe de la FFQ) repose sur trois principes : les valeurs de la MMF (qu'on peut considérer comme un autre champ, mondialisé celui-ci, à proximité de la FFQ et qui exerce en ce sens une influence indirecte sur le champ des ÉG), la cohérence et l'urgence. Les valeurs sont les mêmes que celles portées par les tenantes de la perspective universaliste, mais le sens et ce qu'implique pour chacune ces valeurs différent. Quant à la cohérence, je me réfère à la recherche d'adéquation entre

les valeurs défendues et les actions concrètes posées par les actrices (Baril, 2013). Dans le chapitre IV, j'examine la manière dont le CO cherche à trouver cette cohérence en réagissant face aux rapports de pouvoir et comportements irrespectueux de militantes envers d'autres. Enfin, l'urgence concerne simplement le besoin de mettre en place, ici et maintenant, les solutions identifiées dans le pronostic. Les moyens pour y parvenir sont multiples, mais reposent a priori sur le discours et la résonance de ce dernier. Dans un premier temps, cela se concrétise à travers des ateliers de sensibilisation et de formation sur l'intersectionnalité (Lancement mai 2011, Colloque mai 2012, AGA FFQ mai 2013, Forum final novembre 2014), des textes soutenus par une analyse intersectionnelle publiés au sein du mouvement et dans l'espace public (Bulletins mensuels des ÉG, Synthèse de la consultation, préparation des contenus d'ateliers, Cahier spécial publié dans *Le Devoir*).

Après de multiples débats, les membres du CO concluent qu'il était plus judicieux d'utiliser le terme « intersection des oppressions » plutôt qu'« intersectionnalité ». Ainsi, elles passent d'un atelier intitulé « Discriminations et intersectionnalité » en mai 2011 à l'intitulé « Intersections des oppressions et alliances » en mai 2012. Délice Mugabo soutient :

But I wouldn't conclude that we were successful in making the movement take an intersectional turn, because we didn't address the power. We had to be creative; we reframed it as intersection of oppressions because intersectionality is still seen as foreign to Québec, or as not applicable here but more relevant in the rest of Canada or the US. A lot of work was put into demonstrating that Québec cannot claim innocence when it comes to the continued history of colonialism and racism. (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 32-33)

Les forces politiques en place (une frange des membres du CO et alliées de l'équipe de la FFQ) misent alors dans ce discours sur les valeurs portées par les militantes pour les toucher et créer un pont (*bridging*). Dans un deuxième temps, et ce, de

manière moins évidente une fois le pont établi, il s'agit de transformer leur perspective sur la nature de la lutte féministe.

Il faut nuancer toutefois. Comme mentionné antérieurement, ce discours de mobilisation vise deux publics différents : les militantes déjà engagées au sein du mouvement des femmes et les militantes féministes qui ne sont pas mobilisées au sein du mouvement des femmes parce qu'elles ne s'y reconnaissent pas (pour des raisons identitaires, sécuritaires et/ou idéologiques), mais qui le sont ailleurs, dans des groupes affinitaires ou autres. Les stratégies d'alignement sont donc différentes pour ces deux groupes.

Pour le premier groupe, on cherche à créer un pont et ensuite à transformer leur cadre d'action collective, les amener à adopter le cadre intersectionnel. Pour le deuxième groupe, il s'agit de faire en sorte que le cadre d'action collective intersectionnelle paraisse à l'intérieur des ÉG et de l'extérieur comme étant fort et bien ancré : les militantes qu'on cherche à attirer au sein des États généraux sont réticentes pour plusieurs raisons, notamment parce qu'elles voient leurs expériences, leurs savoirs, leurs revendications secondarisés, marginalisés. Ainsi, le degré de résonance chez le premier groupe de militantes déjà engagées est une variable ayant de l'influence si le second groupe suit : pas de transformation ni de remise en question, pas d'élargissement de la mobilisation. Ce point est fondamental. Or, cette stratégie de mobilisation échoue. Devant la faible résonance et le manque de cohérence persistant, certaines déjà engagées dans le mouvement, les forces politiques en place, le quitteront après la clôture des ÉG.

Tout dépend également de la personne portant le discours. Dans le contexte des ÉG, l'impact de la parole de la présidente de la FFQ n'était absolument pas le même que celui de n'importe quelle autre actrice. Quand Conradi parle, peu importe où, sa

grande crédibilité et la pertinence de ses interventions, le tout conjugué à un discours émotif ancré dans son expérience personnelle, touche et saisit l'audience féministe. Le même phénomène se constate au cœur du CO : bien que quelques militantes n'aient pas été d'accord avec ses interventions ou ses analyses de la situation, elles se laissaient toutefois convaincre par la force de sa rhétorique et son statut.

La deuxième stratégie vise à mettre en place de nouvelles façons de faire : changer les modes de représentation, le format des ateliers de réflexions collectives, les règles qui balisent le champ et la mise en place de mécanismes antioppression. Dans le chapitre IV, les changements dans les modes d'organisation et leur impact seront analysés plus attentivement.

Ultimement, la 3^e stratégie sera, de concert avec les deux stratégies précédentes, de favoriser une prise de conscience collective et partagée sur la question des rapports de pouvoir et la réflexivité, puis de favoriser une transformation profonde et sincère (chez les militantes déjà mobilisées au sein du mouvement des femmes) de la définition collective du sujet de la lutte au cœur du mouvement des femmes afin de créer un décentrement et conséquemment, une solidarité « autrement », c'est-à-dire, qui sort du maternalisme de type « Sauvons nos sœurs opprimées » (Razack, 1998 : 5-6). Chacun des points tout juste évoqués sera développé au chapitre suivant.

3.2.2.3 Le cadre universaliste

Refléter et garantir le respect de la diversité et l'inclusion de toutes les femmes dans le mouvement féministe et dans la société, en abordant la notion de laïcité sous l'angle des valeurs et des droits universels.

Défi prioritaire proposé sur le thème « Intersections des oppressions et alliances ».

(Michèle Sirois, mai 2012)

We need to challenge this consensus. Perhaps some have "ways of life" because others have lives: some have to find voices because others are given voices; some have to assert their particulars because others have their particulars given general expression.

(Sara Ahmed, 2015)

3.2.2.3.1 Diagnostic

La perspective universaliste, en tant que cadre de l'action collective, a permis aux femmes en tant que classe de sexe d'obtenir le plus d'avancées en matière de droits et d'égalité depuis plus ou moins cent ans en Occident. L'injustice, dans la perspective féministe universaliste, réside dans l'inégalité entre les hommes et les femmes dont la responsabilité incombe au système patriarcal. La cible est, en ce sens, toutes les institutions qui soutiennent ce système. Les féministes universalistes conçoivent l'oppression patriarcale comme universelle. Elle touche toutes les sociétés sur la planète sans exception, mais cela ne signifie pas qu'elle les affecte de la même manière. Plusieurs institutions patriarcales sont historiquement dans la mire du mouvement des femmes, ne serait-ce que la famille hétéropatriarcale, la religion et l'État. Ainsi l'objectif des féministes proposant ce cadre est de miser sur l'expérience commune des femmes, aller au-delà des différences, aller à la racine du problème de

l'exploitation des femmes, soit le sexisme et le patriarcat⁶⁸. Selon Délice Mugabo, la vision universaliste ne nie pas ouvertement les différences entre femmes ni celle des rapports de pouvoir entre femmes, mais ne les considère pas non plus comme une question prioritaire (Mugabo dans Jahangeer, 2014).

La principale objection à la vision intersectionnelle réside dans la peur d'une fragmentation du mouvement qui aurait pour conséquence de diviser, voire diluer la force collective; le cadre universaliste a aussi pour objectif de mobiliser les femmes et les féministes, mais ce qui apparaît le plus mobilisateur, ce qui semble démobilisateur et ce qui doit être mobilisé en priorité est différent selon les deux cadres. Les tenantes du cadre universaliste perçoivent l'approche intersectionnelle comme une nouvelle définition du féminisme avec laquelle elles ne sont pas d'accord, car inclure la lutte au colonialisme, à l'hétérosexisme, au racisme et à la transphobie à la même hauteur que la lutte au patriarcat aurait pour effet de détourner le féminisme de sa lutte fondamentale et donc serait démobilisateur. Le cadre universaliste identifie l'ennemi commun, soit le patriarcat et les violences qu'il engendre. Ainsi, cette priorité qui nous concerne toutes en tant que femmes relègue au second plan la prise de conscience des privilèges de classe, de capacité, de couleur et d'orientation sexuelle perçus plutôt comme des subjectivités qu'il n'est pas fondamental de remettre en question.

Une des stratégies déployées par ce groupe informel qui défend cette vision dans le cadre ÉG, et plus largement au sein du mouvement des femmes institutionnel ainsi que dans des prises de position en assemblées et dans des textes publics, est de rappeler les gains importants que le mouvement a réussi à obtenir (notamment le droit

⁶⁸ Voir la première section sur le *Nous femmes* de la revue de littérature. Dans une certaine mesure, au plan théorique, on peut qualifier d'universaliste la perspective féministe matérialiste de Descarries, Langevin ou Juteau dans la mesure où la priorité est accordée à l'unité du *Nous femmes* et à la lutte contre le patriarcat.

de vote ou la décriminalisation de l'avortement) et qui ont bénéficié à toutes les femmes. Par exemple, le fait que le droit à l'avortement semble aujourd'hui être mis en péril au Canada et qu'il ne soit pas acquis dans plusieurs pays justifie, pour elles, que le féminisme doit se limiter à certaines luttes prioritaires et ne pas incorporer dans ses réflexions et ses actions des analyses qui portent sur d'autres oppressions que vivent les femmes. Le rappel à un « dénominateur commun », à une lutte « rassembleuse », est le propre de celles qui défendent un cadre universaliste dans les divers espaces et moments des ÉG (Mugabo dans Jahangeer, 2014).

Des craintes ont été exprimées face au cadre intersectionnel, perçu par les adeptes du cadre universaliste comme une cause possible de la perte de force collective pour le mouvement des femmes (Notes de terrain, AGA FFQ, mai 2013). Toutes les femmes blanches, cis, hétéros ne partageaient pas ce cadre, ni cette peur, et toutes celles que je percevais dans leur prise de parole comme se sentant menacées par le nouveau cadre intersectionnel n'étaient pas que des femmes de la majorité (Notes de terrain, Colloque des ÉG, mai 2012; AGA FFQ, mai 2013). Plusieurs n'hésitaient pas à exprimer ouvertement une crainte face au discours intersectionnel, qui distrairait les féministes de l'objectif principal, soit l'atteinte de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes (Notes de terrain, AGA FFQ, mai 2013)⁶⁹.

L'intersectionnalité miserait trop sur nos différences et mettrait de côté ce qui nous unit, selon des militantes entendues lors du Colloque des ÉG en 2012 et à l'AGA de la FFQ en mai 2013. Elle menacerait le mouvement des femmes de division, de fragmentation à l'infini : « Ce qui me préoccupe c'est la fragmentation. Moi, je veux regarder ce qui nous unit, pas ce qui nous sépare. Je ne veux pas parler des féminismes, je veux parler du féminisme » (une membre, AGA FFQ, mai 2013). Par ailleurs, l'intersectionnalité nous culpabiliserait, nous les femmes qui ne font pas

⁶⁹ Voir Pagé et Pires (2015) sur les attitudes envers l'intersectionnalité des membres de la FFQ.

partie des groupes minoritaires, d'être blanches, hétérosexuelles, non handicapées, nées ici, de classe moyenne-supérieure :

Faudrait-il maintenant s'excuser d'être une femme native du Québec, blanche, de classe moyenne, favorable à la laïcité et à la neutralité religieuse de l'État, et qui, par surcroît, affirme voir dans toutes les religions un obstacle aux objectifs féministes? Ce type de Québécoise n'aurait-il plus droit de parole? (St-Amour, novembre 2013).

Ce sentiment d'être culpabilisée ou persécutée est en partie le problème. Pour d'autres, il s'agit d'une incompréhension. La citation qui suit exprime la perplexité, mais pas une fermeture complète, d'une femme pour qui il est difficile, considérant son dur passé, de comprendre de quelle façon elle peut retirer des privilèges du fait d'être blanche ou hétérosexuelle :

Je ne suis pas Noire, je ne suis pas lesbienne, je ne suis pas autochtone. Je ne sens pas que j'ai du pouvoir, ni de privilèges. En voyage, oui, je l'ai senti. Votre but c'est de venir nous chercher comme individu. J'ai été une enfant placée, battue, pauvre. C'est chacune notre passé qui nous a construit, qui fait ce que nous sommes. On ne peut pas nous demander de nier une partie qui fait ce que je suis devenue. Je suis une féministe, humaniste, hétéro, mère. Quand vous parlez de différences que nous n'avons pas, quand elles nous disent qu'elles sont discriminées en logement parce qu'elles sont femmes et noires. C'est ça qu'elles nous demandent. Je m'insurge. Elles sont venues provoquer une réflexion. Voici ce que je suis. Si on avait eu en avant un enfant pauvre, peut-être qu'on se serait reconnues. Comme je ne les vis pas ces difficultés de chacune, j'ai besoin de me faire dire ce que chacune a vécu. Il faut prendre ce temps et le prendre en considération (membre, AGA FFQ, mai 2013).

Au forum final, plusieurs nous confiaient des expériences au sujet de leur propre trajectoire, celle qui les avait menées à une forme d'émancipation au sein du mouvement des femmes. Les agressions sexuelles, la pauvreté, l'itinérance, la violence conjugale, l'exploitation sexuelle, les familles dysfonctionnelles, les patrons

abusifs, etc. En tant que victime, comment ces femmes peuvent-elles aussi se percevoir comme des oppresseuses d'autres femmes ? Alors qu'elles ont lutté toute leur vie pour s'émanciper de la violence qu'elles ont subie ou sortir de la pauvreté, se sont toujours situées au bas de l'échelle sociale, il leur est effectivement difficile de s'imaginer comme pouvant exercer du pouvoir sur d'autres personnes. Exercer du pouvoir semble être synonyme alors d'annuler leur statut de victime. Les deux ne peuvent cohabiter sans causer une incohérence dans leur schème de pensée.

Ainsi, le diagnostic universaliste a pour effet néanmoins de favoriser le déni collectif en ce qui concerne les rapports de pouvoir entre femmes. La dualité entre le statut de la victime et de la personne qui exerce du pouvoir est ici impensable et impensé.

3.2.2.3.2 Pronostic

Les moyens recherchés pour répondre aux problèmes identifiés par le cadre universaliste s'adressent davantage aux institutions de pouvoir extérieures au mouvement : faire la promotion de l'accès à l'égalité, la lutte contre la discrimination sexiste et pour la conciliation travail-famille, la mise en place de la laïcité des institutions publiques, la lutte contre les stéréotypes sexistes, l'abolition de la prostitution (criminalisation des clients et des proxénètes, promotion des droits humains universels, compris selon la norme du droit international). En somme, le mouvement des femmes doit être unifié et fort, parler d'une même voix afin de confronter ensemble les institutions patriarcales, faire changer les lois et faire en sorte que les femmes puissent prendre la place qui leur revient, la place de leur choix au sein de la société.

Ceci dit, le pronostic auquel je m'intéresse concerne le problème de l'intersectionnalité comme « nouveau » cadre de l'action collective et comme frein pour le cadre universaliste. Le cadre intersectionnel est perçu comme une embuche pour la stratégie des universalistes et — peut-être surtout — comme une remise en question intrinsèque de la pertinence de son existence. Une des stratégies de la perspective intersectionnelle est de pointer les écueils de la pensée universaliste, ses angles morts et la façon dont cette pensée reproduit et invisibilise les rapports de domination entre les femmes. Les discours des militantes pro-intersectionnalité vont directement porter atteinte à la crédibilité et à la pertinence du cadre universaliste, créer une brèche dans la résonance de ce cadre et semer le doute chez celles qui adhéraient à cette perspective afin qu'elles se remettent en question. Les plus convaincues des militantes portant le cadre universaliste réagissent à cette remise en question et ont selon mes observations nuï à leur propre cause. Par exemple, lors de son assemblée générale en mai 2013, l'équipe de la FFQ a organisé un colloque sur l'intersectionnalité d'une journée pour ses membres. L'objectif de cette journée d'atelier était de faire connaître le concept et son application concrète en invitant quatre personnes à venir présenter la lutte féministe avec une perspective intersectionnelle⁷⁰. Lors de la plénière qui suivait les interventions des panélistes, plusieurs membres de la FFQ ayant une perspective universaliste ont manifesté au microphone leurs critiques et leurs incompréhensions de l'intersectionnalité. Certaines de ses interventions⁷¹ ont été jugées virulentes par plus d'une dizaine de membres avec qui j'ai discuté à la fin de l'activité. Mais ce qui illustre mieux ce début de faille du cadre universaliste au profit du cadre intersectionnelle était ce commentaire fait devant moi à une des membres du CO soutenant ouvertement la perspective intersectionnelle. Une femme aînée nous partagea comment ses doutes

⁷⁰ Ce panel réunissait Viviane Michel, la présidente de Femmes autochtones du Québec, Valérie Simon, une militante *queer of color*, Dihara Traoré, une femme noire universitaire et Isabelle Boisvert, une militante handicapée.

⁷¹ Nous reviendrons plus en détails sur le contenu des propos au chapitre IV à la section « Assemblée générale annuelle de la FFQ ».

envers l'intersectionnalité s'étaient envolés au moment où elle a entendu les propos virulents des membres critiquant l'intersectionnalité. La violence des propos à l'égard des panélistes lui avait fait prendre conscience de la pertinence de soutenir une perspective intersectionnelle (Notes de terrain, AGA FFQ, mai 2013).

Donc, la solution élaborée que j'ai observée durant les États généraux fut de réitérer la pertinence de la perspective universaliste pour le mouvement des femmes de manière soutenue, voire agressive, en insistant sur ce qui unit les femmes et sur l'expérience majoritaire. Faire valoir les priorités passe également par un rappel de ce que le mouvement n'a toujours pas réussi à atteindre : avant de commencer à s'occuper des problèmes des autres, il faut peut-être songer à régler ce qui ne l'a pas encore été (équité salariale, accès emplois non traditionnel, parité politique, etc.). La stratégie suivante sera d'attaquer la crédibilité des personnes ou des instances, la FFQ et le CO, qui défendent la perspective intersectionnelle dans le cadre des ÉG (voir chapitre IV).

3.2.2.3.3 Cadrage motivationnel

Le cadrage motivationnel est la force des universalistes, qui utilisent un vocabulaire très familier. Elles ont l'avantage de partager une expérience similaire avec les femmes ayant une longue expérience dans le mouvement des femmes et d'avoir de la facilité à les toucher avec une nostalgie de la militance du passé. Ressasser et réinterpréter⁷² le passé et faire ressurgir les moments partagés, les frustrations jamais réellement envolées et conséquemment maintenir un attachement émotif fort. Lors de plusieurs CO, certaines membres faisaient appel aux luttes pour la défense de la

⁷² Voir Jacquet (2017) sur la réinterprétation a posteriori des luttes comme laïques et Pagé (2015) sur la question de la nostalgie des opprimées.

langue française, par exemple, en faisant référence aux luttes souverainistes du passé, à l'importance qu'a eu la mise en place d'une non-mixité femmes dans différents contextes de luttes sociales, notamment aux luttes syndicales, à la lutte pour la conciliation travail-famille ou encore à celle pour l'équité salariale. D'autres, dans le cadre des activités des ÉG ou de colloques, évoquaient encore les luttes pour faire reculer la présence de l'Église dans les foyers et la pertinence de renforcer la laïcité de l'État pour maintenir cet acquis. D'autres, encore faisaient référence à la lutte pour le droit à l'avortement avec la clinique Morgentaler et les constantes remises en question de cet acquis depuis. Ce sont des exemples de rappels de moments émotifs forts, liés aux luttes féministes passées et glorifiées qui ravivent l'attachement au cadre universaliste aujourd'hui.

De plus, le cadre universaliste trouvait écho dans un cadre similaire au sein de l'espace public, plus englobant et porté par le Parti Québécois (et anciennement l'Action Démocratique du Québec – ADQ) au sujet des valeurs universelles (l'égalité entre les sexes est une valeur fondamentale au Québec, disaient les politicien-ne-s) et qui avait pour bouc émissaires les femmes portant le foulard islamique comme le symbole d'une menace à l'égalité homme-femme au Québec. Et ce, dans un contexte global de guerre au terrorisme post 11 septembre 2001, d'islamophobie et de l'influence du républicanisme en France.

3.2.2.3.4 Stratégies d'alignement par les opposantes

Découlant logiquement du diagnostic, le pronostic universaliste vise à contrer le discours intersectionnel et à renforcer le cadre universaliste et sa pertinence en menant une activité de contre-cadrage. Il s'agit de retrouver, renouer avec un fort degré de résonance chez les militantes récemment séduites par le cadre

intersectionnel, celles qui continuent de tergiverser, celles qui sont toujours attachées à une certaine image du mouvement. En insistant sur les priorités du mouvement qui concernent les femmes de la majorité et le maintien de leurs acquis. Pour ce faire, cinq stratégies qui découlent l'une de l'autre sont déployées : le bon sens des priorités, l'argumentaire réactionnaire, reprendre sa place, créer une brèche à la FFQ et reprendre le pouvoir, créer un contrepoids extérieur à la FFQ.

a) Le bon sens des priorités

La première stratégie se fait de concert avec la stratégie de l'argumentaire réactionnaire et celles de « reprendre sa place ». L'idée est de profiter de la tribune qu'offrent les ÉG pour convaincre les militantes, à partir d'un argumentaire pragmatique, de revenir à un agenda plus « pratique », ou autrement dit, un agenda qui concerne les femmes majoritaires en priorité. On ne peut pas s'éparpiller dans nos luttes. Il faut revenir à notre objectif principal, sinon on se perd.

Les femmes du Québec : ce sont des femmes blanches, hétérosexuelles de classe moyenne. C'est ça les femmes québécoises et la FFQ représente ces femmes. Les autres, représentent une minorité 10-12 % des femmes. La principale préoccupation de la majorité des femmes au Québec, c'est l'enjeu de la laïcité. Danger : oui, on veut s'attaquer à toutes les formes d'injustices. Mais on n'a pas assez de ressources en tant que mouvement pour lutter sur toutes ces questions-là. Notre priorité, c'est l'égalité homme-femme. Si on commence par ça, ça touche une majorité de femmes. Je suis consciente, oui, on a une obligation de réparation envers les autochtones. [l'intersectionnalité] C'est un mot désagréable. Les textes des théoriciennes sont incompréhensibles. [Une théoricienne] va chercher les problématiques qui ne nous appartiennent pas, les femmes noires aux États-Unis, les femmes en Inde. Ce n'est pas notre réalité. Oui, colonialistes envers les femmes autochtones, mais racistes, pas tant que ça. (AGA FFQ, 2013)

En bref, il faut être solidaire avec les femmes racisées, handicapées, lesbiennes, mais cela ne nous appartient pas de faire la lutte contre les discriminations qui les visent. Il faut revenir aux priorités pour les femmes. Si l'égalité n'est pas atteinte pour ce *Nous*, on ne devrait pas perdre du temps à lutter pour les autres, de toute façon minoritaires, et qui y gagneront *aussi* si la majorité y gagne.

b) La mise en péril du mouvement

Comme l'argument précédent, l'argumentaire du bon sens s'accompagne d'une mise en garde alarmiste. Le mouvement féministe est en péril si on adopte l'intersectionnalité comme grille d'analyse et comme alignement de nos actions. Lutter contre plusieurs inégalités en même temps risque de diviser le mouvement. Au lieu de miser sur ce qui nous unit, le fait d'être femmes, on s'attarde trop à ce qui nous divise, à ce qui nous différencie les unes des autres.

Lorsque le *backlash* sera bien enclenché, une importance accrue sera mise sur ce discours, en particulier les dangers qui menacent le mouvement et parmi ceux-ci, la présence même des féministes musulmanes et des femmes trans.

c) Reprendre sa place

Si l'approche intersectionnelle favorise un changement dans les représentations et les pratiques, les militantes n'adhèrent pas immédiatement aux nouvelles règles qu'implique ce changement de culture politique. Lors des colloques et des ateliers, certaines feront fi des mécanismes antioppressions mis en place, tels que des gardiennes du processus qui veillent à ce que ne s'exprime pas un langage de domination, que personne ne coupe la parole ou n'attaque directement d'autres participantes. L'exemple le plus éloquent que j'ai observé s'est produit en mai 2012

lors de l'atelier sur les intersections des oppressions⁷³. Dans chaque atelier était mis en place une animation double, où ces personnes avaient pour responsabilité d'être gardiennes du senti. Cela signifie qu'elles devaient réagir lorsque le ton haussait, si une personne ne respectait pas les tours de paroles ou encore tenait des propos irrespectueux. Au chapitre IV, je reviens sur les perspectives de part et d'autre du conflit qui a éclaté lors de cet atelier. Mais il importe de mentionner pour illustrer ce point que des militantes défendant l'importance d'inclure la lutte pour la laïcité dans nos priorités ont à plusieurs reprises pris des deuxièmes tours de paroles sans que l'animatrice ne leur accorde et ont manifesté à haute voix leur insatisfaction durant les interventions d'autres militantes. Selon leur point de vue, s'imposer ainsi dans la discussion ne semble pas être un problème. Or, dans une perspective intersectionnelle, ces règles veulent favoriser la prise de parole de celles qui ont plus de difficulté à s'imposer (Notes de terrain, Colloque des ÉG, mai 2012).

Toutefois, cette stratégie ne passera pas inaperçue. Quelques membres du CO visées directement dans les altercations avec les opposantes vont insister pour que le CO prenne ses responsabilités et dénonce ces agissements⁷⁴.

d) Créer une brèche et prendre le pouvoir à la FFQ

Rappelons que ces militantes sont minoritaires au sein de l'espace des ÉG, en plus d'être en position d'opposantes. Comme elles n'ont pas réussi à faire passer leurs priorités lors des premiers ateliers de réflexion collective, elles se tournent vers une stratégie plus politique : deux d'entre elles se présentent à des postes du CA de la FFQ en mai 2013, soit le poste de trésorerie et celui des femmes en situation de double discrimination. Les opposantes tentent ainsi de s'immiscer au cœur du pouvoir

⁷³ Voir la section « Déroulement de l'atelier sur les intersections des oppressions » au chapitre IV.

⁷⁴ Voir la question des exclusions des Tables de travail au chapitre 4 à la section « Des nouvelles frontières symboliques d'exclusion ».

politique et de s'assurer de pouvoir influencer, voire avoir un levier important pour faire pression sur le CO et, plus largement, sur le déroulement et les orientations des ÉG. Malheureusement pour elles, elles ne seront pas élues. Plusieurs facteurs d'explication sont possibles. Nous y reviendrons⁷⁵.

e) Créer un contre-discours extérieur à la FFQ

Les deux militantes candidates au CA de la FFQ se voient exclues du processus, plus précisément des Tables de travail, en raison de leurs attitudes au colloque de mai 2012. Elles créent par la suite (novembre 2013) *Pour les droits des femmes-Québec (PDF-Q)*⁷⁶, une organisation qui vise à présenter un contre-discours à celui de la FFQ au sein du mouvement des femmes et à travailler afin que les solutions qu'elles préconisent, telles que la laïcité stricte au sein des institutions publiques, soient au centre des préoccupations des féministes.

3.3 Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai suggéré l'idée que les ÉG se sont constitués comme une structure de pouvoir temporaire, dans laquelle on retrouvait plusieurs espaces ou champs d'action collective, compris comme des espaces où se trouvaient des rapports de forces. J'ai dressé un portrait de ces rapports de force : qui étaient les personnes en mesure d'influencer davantage le cours des événements et qui se retrouvaient dans la posture d'opposante. Appuyées par l'équipe de la FFQ, des femmes portant une vision intersectionnelle, dont la majorité étaient des femmes marginalisées, se sont trouvées en position de forces politique. Tandis que des femmes portant une vision

⁷⁵ Voir la section « Stratégies de récupération du pouvoir » au chapitre 4.

⁷⁶ Voir leurs priorités [en ligne] <http://www.pdfquebec.org/plateforme.php#priorites>, page consultée le 5 septembre 2016.

universaliste se sont trouvées en posture d'opposante. Ainsi, dans ce chapitre et dans la description de cette structure de pouvoir, j'ai défendu l'idée qu'une confrontation de cadres de l'action collective est au cœur de ces conflits intramouvements. Ainsi, je me suis attardée à faire une représentation de chacun de ces cadres avant de passer au chapitre IV et à l'analyse du *backlash*.

Donc, dans le chapitre suivant, nous voyagerons à travers ces différents champs afin de voir comment évolue d'abord la résistance aux transformations au sein des ÉG, puis comment cette résistance se transforme en *backlash*. Le chapitre se divise en deux parties : la menace douce et la menace explicite. J'examine d'abord ce que j'identifie comme étant la marque du début d'une crise de champ des ÉG, puis, dans un second temps, nous voyons comment cette crise a influencé les dynamiques au CO. À partir du moment où la stratégie de résistance sortira du champ des États généraux et se transposera à l'espace public, la crise de champ éclatera dans les États généraux. Les tenants du cadre universaliste s'opposeront aux représentantes du discours intersectionnel constituées en acteur unifié rassemblant le CO et l'équipe de la FFQ.

CHAPITRE IV

ANALYSE D'UN BACKLASH INTRAMOUEMENT

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) ont été une nouvelle occasion pour le mouvement des femmes du Québec de nommer des conflits irrésolus, de confronter les problématiques récurrentes et d'identifier les défis prioritaires.

Pourquoi avoir porté mon attention sur des réactions négatives au sein des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG), plutôt que sur ses avancées? Analyser ce que j'appelle le *backlash* intramouvement est une façon de mettre en lumière un phénomène qui n'est pas suffisamment problématisé : jusqu'où la résistance peut-elle mener celles qui refusent de perdre leurs pouvoirs ? Un *backlash* est synonyme de réaction, de ressac. Ce ressac peut être léger comme d'une grande violence, être de nature psychologique, économique, politique, sociale et culturelle. Une violence qui manifeste le refus à autrui d'avancer, de s'émanciper, d'atteindre l'égalité et d'exiger ses droits en tant que personne à part entière.

Le *backlash* intramouvement prend forme à deux niveaux dans les ÉG : au sein du comité d'orientation (CO) puis dans les activités des ÉG. On assiste d'abord à une résistance négative face au changement de cadre discursif et analytique et face aux transformations de pratiques, d'orientation et de priorités d'action. Dans ce chapitre, mon objectif est de suivre l'évolution du *backlash* intramouvement en suivant la chronologie des événements, soit des débuts des États généraux en 2011 jusqu'au bilan final en 2014⁷⁷. Ce *backlash*, en concordance avec ce qui est décrit dans la littérature sur les mouvements sociaux, vise à freiner les avancées d'un groupe social vers une plus grande émancipation, une émancipation qui remet en question les privilèges du groupe dominant. Ce *backlash* s'est exprimé, dans les ÉG, contre un discours soutenant les avancées réelles ou anticipées pour les femmes racisées, immigrantes, handicapées, autochtones et de confession religieuse autre que catholique et des personnes LGBTQI.

Le chapitre sera divisé en deux parties afin de suivre l'évolution de la résistance à l'intersectionnalité comme grille d'analyse dominante. Durant les deux premières années, à partir de la terminologie élaborée par Mansbridge et James (2012), je décris les premières manifestations de la résistance négative, la « menace douce ». Des changements sont en train de se produire, mais tout n'est pas encore ancré. Les tenant·es d'une perspective universaliste perçoivent leur perte de pouvoir au sein des instances proches de la FFQ, mais il ne leur est pas impossible de rattraper la situation. Il s'agit d'une lutte de pouvoir. La deuxième partie survient après une crise au sein du champ des États généraux qui se transpose à l'espace public. Constatant qu'elles ont réellement perdu le pouvoir aux mains d'autres forces politiques au sein des ÉG, les opposantes n'auront d'autres options que d'user de leurs leviers d'action stratégiques dans les champs connexes où elles ont encore une position dominante.

⁷⁷ Voir le tableau chronologique des événements en fonction de chaque champ d'action stratégique à l'annexe B.

4.1 La menace douce : première partie (2011-2013)

Au cours des années 2011 à 2013, le cadre intersectionnel connaît une popularité accrue. Son degré de résonance prend de l'importance. Sa stratégie est double : il s'agit, d'une part, de faire un pont avec les femmes déjà actives au sein du mouvement pour élargir leurs préoccupations à des nouveaux enjeux et, d'autre part, d'attirer les femmes qui doutent d'être entendues. D'après mes observations, il semble que l'alignement de cadres soit effectif. Les militantes de divers milieux et positionnalités créent des liens entre elles, ce qui a pour conséquence d'élargir les solidarités à l'intérieur des ÉG (au sein du CO également). Pour plusieurs militantes, le discours intersectionnel bien qu'inconfortable, semble logique : toutes les femmes n'ont pas la même expérience et être féministe signifie aussi de le reconnaître et de reconnaître qu'une femme peut avoir du pouvoir sur une autre. Toutefois, tel n'est pas le cas de toutes les militantes. Une minorité assez vocale (subtile à l'intérieur du CO, plus explicite au sein des ÉG) persiste dans l'idée que l'intersectionnalité nuit à la lutte des femmes (cadre universaliste). Par exemple, j'ai observé le discours de certaines qui avancent que le cadre intersectionnel menace la réussite des stratégies visant à rouvrir le débat sur la laïcité à la FFQ. La laïcité étant perçue, dans cette perspective, comme une priorité pour le maintien de l'égalité entre les hommes et les femmes.

D'autres diront que l'intersectionnalité, basée sur une lecture parcellisée de l'identité, divise les femmes entre elles et mine la lutte sociale. Malgré cette résistance, force est de constater qu'au sein d'une audience plus large à la FFQ et au sein des ÉG, le discours intersectionnel est réellement en train de prendre racine (Pagé et Pires, 2015).

Je rappelle brièvement ce qui constitue de mon point de vue l'élément déclencheur d'un premier épisode de contentieux au sein des ÉG. D'emblée, un cadre de l'action collective basé sur la perspective intersectionnelle domine le discours et l'organisation des ÉG. On assiste à une lente, mais évidente transformation des pratiques, dont la méthode d'élection pour la composition du CO est le symbole. Pour certaines personnes, ce changement semble soudain (Mansbridge et James, 2012) (bien qu'il ne le soit pas, comme je l'ai démontré en introduction, voir la ligne du temps à l'annexe B).

Rappelons également qu'un épisode de contentieux correspond selon McAdam à « a period of emergent, sustained contentious interaction between [field] actors utilizing *new and innovative forms of action* vis-à-vis one another. » (McAdam, 2007 : 253, je souligne) D'ailleurs, selon Fligstein et McAdam (2011), deux autres éléments peuvent confirmer un épisode de contentieux. D'abord, un sens partagé par les actrices que les règles et les rapports de pouvoir qui gouvernent le ou les champs (le CO et les ÉG, dans le cas échéant) sont incertains, autrement dit, en train d'être définis ou redéfinis. Ensuite, on doit observer une mobilisation soutenue des forces politiques en place et des opposantes, considérant l'instabilité du champ (menace pour les unes et opportunité pour les autres) (Fligstein et McAdam, 2011 : 9-10). Ainsi, on se retrouve avec des méthodes et une structure innovatrices induites par le cadre d'analyse intersectionnelle, mais tout cela demeure en construction, donc incertain.

Dans la section qui suit, je me pencherai sur l'année 2011 à 2012 et plus précisément sur les débats au sein du CO. La menace douce, ou la résistance négative, prend d'abord racine au sein même du comité d'orientation (CO) dans les premiers temps de ses travaux. Elle prend la forme d'une contestation de la perspective intersectionnelle et de la définition qu'elle porte du sujet *femmes*. Plusieurs décisions

sont à prendre au CO lors de la première année. Le cadre intersectionnel domine d'entrée de jeu, mais il n'est pas encore dit que les membres du CO poursuivront dans cette tendance. D'un côté, on retrouve celles qui défendent l'intersectionnalité comme perspective d'analyse et d'action « innovatrice » à soutenir, et de l'autre, celles qui défendent davantage une perspective conservatrice de la lutte féministe, orientée autour d'une vision centralisée et universelle du sujet *femmes*. Et au milieu, celles qui sont sympathiques aux deux cadres et sceptiques à la fois.

La contestation au sein du CO sera illustrée par deux débats : un portant sur les structures organisationnelles et l'autre sur la redéfinition de la non-mixité *femmes*. Rappelons que le mandat du CO dans la première année était multiple : définir les lignes directrices de la démarche (identifier les valeurs de base, entre autres) et réfléchir aux différentes étapes qui mèneraient au forum final où seraient votées les propositions d'action et les grandes orientations du mouvement dans l'avenir proche et à moyen terme (vingt prochaines années). L'enjeu décisionnel est de taille. Des luttes de pouvoir internes se mettront rapidement en place afin d'influencer le processus décisionnel.

4.1.1 La résistance au cœur du comité d'orientation

Selon Délice Mugabo (dans Jahangeer, 2014), cette première résistance à une perspective intersectionnelle est amenée par des membres du CO sous la forme du scepticisme et de la méfiance. L'intersectionnalité comme théorie, paradigme épistémologique et praxis, d'une part, vient des femmes racisées américaines, en particulier de femmes noires, et apparaît, à première vue pour des féministes québécoises, comme une importation peu adaptable aux enjeux locaux. D'autre part, certaines sous-entendent que l'intersectionnalité est liée à un agenda procanadien

fédéraliste, une stratégie très efficace au Québec pour discréditer un discours émergent, considérant la question sensible de la souveraineté et le débat nationaliste (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 33). Il faut comprendre que tant qu'on ne sort pas du périmètre de ce projet national, persistent la victimisation des Québécois et des Québécoises comme peuple opprimé, le mythe de leur innocence dans la colonisation et le déni des pratiques d'esclavage et d'exclusion raciales (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 33; Pagé, 2015).

À l'épicentre de tout ce débat, rappelons-le, réside la question du sujet de la lutte. Qui a la légitimité d'être présente et de se prononcer au CO et aux ÉG ? Malgré l'élection de chacune, les rapports de pouvoir entre les personnes présentes sont marqués par une hiérarchie de crédibilité, notamment en fonction du statut. En ce sens, le degré d'influence de chacune et la perspective défendue sont à prendre en considération dans la prise de décision au CO, en particulier en ce qui a trait au déroulement futur des ÉG. Cette question est hautement importante et aura un impact décisif pour la suite.

Dans ces deux débats, on constatera en filigrane l'opposition des deux cadres. Toutefois, il ne s'agit pas une opposition frontale entre les militantes, car les personnes que j'observe ne sont pas divisées en deux camps tranchés. Parmi elles, certaines sont assises entre deux chaises, ne savent pas trop, tergiversent, hésitent. D'autres sont très bien campées dans leurs analyses, les défendent et cherchent à convaincre les indécises. Ces débats et dynamiques de pouvoir soulèvent des questions autour de la praxis (Comment réfléchir et travailler ensemble ? Comment passer du discours à l'action ?) et du choix d'audience ciblée, autrement dit, des personnes à mobiliser au cours des ÉG. Évidemment, ces questions se sont posées d'emblée pour le CO qui avait la tâche d'organiser et de donner le ton aux activités pour les deux années à suivre.

4.1.1.1 La transformation des méthodes organisationnelles

Transformation, as a form of practical labor, leads to knowledge.

(Sara Ahmed, 2012 : 173)

In the FFQ orientation committee, Women of color shared with other committee members examples of the work being done in other feminist spaces, which emphasized the tools that existed to better understand how different intersectional approaches can be translated in our work for the ÉG, including changing the way we have our meetings and changing the topics that we discussed.[...] We have not succeeded in convincing them to adopt intersectionality, but we did convince them to try new modes of organizing and thinking.

(Délice Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 31 et 34)

Printemps 2011, Montréal

Afin d'aborder la question des méthodes et structures organisationnelles, je dois faire un retour en arrière, quelques semaines avant que les ÉG ne démarrent. Le comité provisoire⁷⁸ responsable de lancer les ÉG cherche à faire les choses autrement, c'est-à-dire à mettre en place une structure d'organisation militante qui entre en résonance avec le cadre intersectionnel alors dominant à la FFQ. Dans le discours des représentantes de la FFQ, l'accent du changement porte sur quatre éléments : l'élargissement de la représentation de la diversité au sein du mouvement; la méthode d'élection du futur CO pendant les ateliers tenus lors du lancement; l'élargissement des thématiques; et le temps accordé à la démarche des ÉG (prévu sur deux ans de 2011 à 2013).

⁷⁸ Le comité provisoire était composé de Alexa Conradi (présidente), Martine Eloy (membre du CA), Ève Marie Lacasse (coordonnatrice), Alexandra Pierre (1^{ère} coordonnatrice des ÉG), ainsi que Lise Gervais (Relais-femmes) presque exclusivement de membres de l'équipe de la FFQ.

Au printemps 2011, l'invitation à participer aux ÉG est lancée à toutes les féministes. Dans le document d'inscription au lancement, un large appel à la mobilisation est formulé ainsi :

À l'image des pratiques féministes, les États généraux mobiliseront les participantes de manière à assurer qu'elles représentent une large diversité des visions, des pratiques et luttes menées par les féministes. Le tout en tenant compte des critères de diversité ethnoculturelle, de provenance régionale, des peuples autochtones, de milieu de vie (rural, urbain, banlieue), tactique, idéologique, linguistique, de la culture organisationnelle, de fonctionnement démocratique et de classe. [...] L'objectif est donc de créer des espaces où une grande diversité de personnes et de points de vue pourra exister, dans le respect et dans le but toujours de faire avancer les droits des femmes. Mais plus encore, dans le but d'esquisser collectivement des directions pour l'avenir (Document d'inscription au lancement, ÉG, 2011).

Dès le premier soir est prévu un panel d'ouverture, suivi le lendemain d'une journée d'ateliers à laquelle les participantes devaient s'inscrire à l'avance. À la fin de cette journée était prévue l'élection d'une à deux personnes par atelier afin de devenir membre du futur CO.

Selon mon analyse, le comité provisoire cherchait à favoriser un changement continu de pratiques. Il était stratégique, pour ce faire, d'« imposer » une nouvelle culture organisationnelle dès le début. Cette méthode choisie pour l'élection des membres du CO était innovatrice. Cette formule favorisait une élection plus diversifiée, car il est plus accessible pour des personnes de se faire élire au sein de petite instance que dans de grandes assemblées. On peut supposer que des femmes à l'aise avec la prise de parole devant 300 personnes auraient été privilégiées dans ce type d'élection. En choisissant une formule traditionnelle (par exemple, des élections en plénière devant les 300 participantes), on peut se demander si une aussi grande diversité de personnes aurait été élue au CO.

Le 26-27 mai 2011, lancement des ÉG, Montréal

Le panel d'ouverture des ÉG présente non pas deux à quatre conférencières, mais quatorze personnes d'âges, de provenances, de positions politique et positionnalités différentes à l'image de la diversité de points de vue au sein du mouvement féministe⁷⁹. Quatorze points de vue sur la même question donnent à l'audience beaucoup plus de perspectives qu'un seul point de vue. Ce panel s'inscrit ainsi en porte-à-faux avec l'habituel discours des spécialistes sur des sujets de luttes et d'émancipation.

Le lendemain, lors de la journée en ateliers, s'entame le remue-méninges sur les enjeux actuels du féminisme. Dès le début de la journée, à chaque atelier, les animatrices précisent que se tiendra l'élection d'une ou deux membres au CO à la fin de la journée. Elles invitent chaque participante à considérer sa candidature au cours de la journée.

Rappelons-le, la FFQ appelait, dans le document d'inscription au lancement, à la mise sur pied d'un comité d'orientation (CO)⁸⁰ qui soit « diversifié et représentatif »⁸¹ et ayant pour mandat principal d'orienter la démarche des ÉG :

⁷⁹ Voir la liste des membres du CO à l'annexe F.

⁸⁰ D'abord appelé « comité aviseur » au lieu de comité d'orientation, ce sont les membres élues qui ont jugé que l'appellation « comité d'orientation » était plus adéquate.

⁸¹ Le débat sur la représentation tokénisante et les critiques de la démocratie est au-delà de la portée de ce mémoire. Voir entre autres choses *On Being Included* de Sara Ahmed (2012). Le tokénisme est le fait d'inclure de manière ostentatoire et symbolique des personnes des groupes minoritaires sans que cette inclusion soit réellement effective dans les pratiques ou mène à de réelles transformations dans la prise en compte de la diversité.

Le [CO], composé d'environ 25 féministes, aura comme mandat : — d'élaborer la démarche globale des États généraux, en consultation avec le mouvement des femmes; — de voir à la réalisation de la démarche en s'appuyant sur un comité organisateur [équipe de la FFQ + membres du CO]; — de s'assurer que le processus des États généraux reflète bien les valeurs du féminisme et de l'inclusion; — de faire en sorte que cette démarche rejoigne les féministes dans toute leur diversité (Document d'inscription au lancement, ÉG, 2011).

De retour en plénière à la fin de la journée, on apprenait l'identité de la vingtaine de femmes élues au CO⁸². À première vue et à ma grande surprise, une vingtaine de positionnalités différentes étaient représentées. À la fin de cette première fin de semaine d'activités des ÉG, puis une fois le CO formé, il se passera presque une année avant qu'un autre évènement soit organisé⁸³. La première rencontre du CO se tiendra en septembre 2011 à Trois-Rivières, à mi-chemin entre Montréal et Québec.

Hiver 2012, Montréal

Deux autres innovations découlent du cadre intersectionnel, soit le principe de l'élargissement des thématiques et celui de se donner du temps. Le processus des ÉG a ainsi été conçu en plusieurs étapes étalées sur deux ans et demi, afin de pouvoir prendre le temps de rejoindre un maximum de militantes, de toucher à un maximum de thématiques, et ce, en misant sur une diversité d'activités qui plairait à toutes.

En ce sens, une consultation large au sein du mouvement féministe a eu lieu afin de récolter divers points de vue sur l'histoire récente du mouvement. L'objectif était d'aller à la source et de demander à des groupes spontanés ou déjà organisés d'identifier les éléments marquants des vingt dernières années de luttes féministes

⁸² Voir la liste des noms à l'annexe F.

⁸³ Excepté une soirée publique sur le thème des inégalités sociales à Montréal, tenue en mars 2012.

selon leur point de vue situé. Plus ou moins quarante-cinq rapports ont été reçus venant notamment de militantes féministes s'étant réunies dans leur cuisine pour remplir le rapport, de petits groupes militants affinitaires et de groupes institutionnels (centre de femmes, etc.).

Toutefois, ni la liste desdits rapports, ni les rapports en eux-mêmes n'ont été rendus publics à ce jour. Une synthèse a été produite⁸⁴ par un sous-comité du CO composé de trois membres, dont la présidente et une employée de la FFQ. Avoir un contrôle sur l'analyse des textes représente un levier stratégique fort : cela permet d'avoir un certain contrôle sur le contenu, l'analyse, le choix de ce qui est important et de ce qui l'est moins. Toutefois, tant sur le comité qui a créé la grille d'analyse que sur le comité de rédaction de synthèse, un équilibre des forces était présent, autant de tenants du cadre universaliste que du cadre intersectionnel.

Le processus en entonnoir, adopté par le CO, en vue du forum de mai 2012 relève davantage du maintien du cadre universaliste. Mais l'équilibre des forces crée un va-et-vient entre le processus d'entonnoir et l'élargissement des thématiques. Ainsi, à partir de toute la diversité et la richesse du contenu des rapports, les membres du CO ont produit une synthèse. À partir de cette synthèse, huit thématiques ont été identifiées. Ces huit thèmes allaient constituer les principaux axes de travail du 2^e colloque des ÉG : huit ateliers dans lesquels les participantes auraient comme mandat de s'entendre sur *un* défi à mettre de l'avant (huit défis, donc huit priorités pour le mouvement des femmes). Ce sont ces défis qui allaient à leur tour devenir centraux dans les travaux des Tables, constituées par des militantes de divers horizons entre les mois de novembre 2012 et juin 2013.

⁸⁴ À l'aide d'une grille d'analyse produite par des chercheuses du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) (où était employée l'une des membres du CO).

Cependant, avec la mise en place des Tables, je constate un retour d'une volonté de ratisser large comme nous y invite le cadre intersectionnel. Le mandat de ces Tables était de retourner à l'élargissement des thématiques, de consulter le mouvement des femmes et des expertes sur leur thème de travail, puis de créer un rapport dans lequel seraient énumérées des recommandations pour l'avenir du mouvement. Sur la base de ces huit rapports déposés en juin 2013, le CO élaborera différentes propositions (un nouvel élargissement des thématiques), qui seront votées lors de la plénière finale au moment de l'ultime forum des ÉG en novembre 2013.

Comme on peut le constater, les ÉG seront déchirés entre un désir d'élargir les préoccupations féministes et une tendance vers l'identification de priorités pour le mouvement des femmes. Ces deux tendances illustrent bien la dispute de cadres de l'action collective qui divise le CO sur la question des méthodes organisationnelles. Lors des priorisations, bien des enjeux considérés comme marginaux par certaines seront exclus et resteront dans l'oubli. Je reviendrai plus loin sur l'impact d'un processus en entonnoir dans le cadre des activités des ÉG et sur la manière dont ce processus a favorisé l'exacerbation des rapports de pouvoir au sein des ÉG et a été l'élément déclencheur d'un *backlash*⁸⁵. Mais avant, je souhaite poursuivre sur les travaux du CO lors de la première année des ÉG pour illustrer plus explicitement la dispute de cadres. Revenons brièvement à la première rencontre de ses membres en septembre 2011.

Septembre 2011, Trois-Rivières

De septembre 2011 à mai 2012, les membres du CO ont réellement pris le temps d'apprendre à se connaître politiquement et de trouver une manière de travailler

⁸⁵ Voir la section La résistance au sein des activités des États généraux, à la page 144.

collectivement qui se rapproche un tant soit peu d'une certaine efficience et d'un climat de travail agréable. L'ouverture vers de « nouveaux dossiers » demandait également un moment d'adaptation. Parmi les tensions rencontrées se trouvait également l'épineuse question de poursuivre les transformations organisationnelles. La vision universaliste s'incarnait dans la résistance à changer les méthodes qui, dans le mouvement des femmes du Québec, avaient fait leurs preuves en termes d'efficacité. Sur cette base, elle s'opposait à la difficulté qu'impliquait le principe de la coconstruction des savoirs, à l'élargissement des thématiques (versus le processus en entonnoir) et à la préséance des voix militantes individuelles sur celles des groupes organisés.

Les premières réunions du CO se font dans un climat de tensions. Plusieurs tensions dans le mouvement des femmes préexistent aux ÉG, notamment le conflit entre les règlementaristes et les néo-abolitionnistes (travail du sexe vs prostitution). Toutefois, il faut bien comprendre les circonstances dans lesquelles les membres du CO se trouvent. Dans ce qui suit, les deux protagonistes, Véronique Leduc (ancienne présidente de l'organisme de défense des droits des travailleuses du sexe, Stella) et une représentante de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), sont perçues comme les représentantes de ces deux camps. Or, l'enjeu fondamental derrière les tensions ne porte pas sur la question du travail du sexe ou de la prostitution, mais sur la légitimité de siéger au CO et d'avoir une influence sur les décisions, ce que je traduis par la légitimité d'avoir une voix au chapitre : la première incarnant une perspective intersectionnelle et la seconde une perspective universaliste.

Avant la première rencontre du CO, la FFQ reçoit une demande écrite de la part de la CLES concernant la légitimité de la présence de Leduc au CO. On y dénonce l'irrégularité de son élection lors de l'atelier « Violences envers les femmes » au

lancement de ÉG en mai 2011⁸⁶. Leduc ne s'était pas préalablement inscrite à cet atelier. Pour les auteures de la lettre, elle n'aurait donc pas dû y être élue comme membre du CO⁸⁷.

Face à cette demande, les membres du CO qui se rencontrent pour la première fois ne savent pas trop comment réagir. Elles voient cette demande comme étant ancrée dans un débat idéologique autour de la question travail du sexe/prostitution. Plutôt que de revenir sur les circonstances de l'élection, les membres du CO proposent de régler la question en invitant celle qui a été élue comme substitut, c'est-à-dire une représentante de la CLES, à siéger comme représentante au CO également, sans exclure Leduc. Ce règlement est accepté à l'unanimité au CO (Compte-rendu du CO, 17-18 septembre 2011).

Cet évènement aura une grande influence sur le cours des discussions. Après l'intégration de la nouvelle membre, les débats sont à couteaux tirés, notamment sur l'épineuse question de redéfinir la non-mixité femmes. Comment définit-on le sujet *femmes* ? Que fait-on des personnes queer et trans ? Les discussions seront polarisées

⁸⁶ Ce qui pourrait sembler être une demande d'exclusion sur une base idéologique s'avère porter sur une question de procédure et de légitimité démocratique. Ce problème a été résolu par le CO par une approche inclusive et pluraliste. Est-ce un hasard si les protagonistes sont des représentantes d'une longue histoire de conflit ? L'antagonisme entre leurs positions politiques et idéologiques attise probablement le conflit qui autrement serait peut-être passé inaperçu. Pourquoi la solution est-elle d'intégrer une personne substitut plutôt que de simplement assumer que la personne ayant été élue l'a été à grande majorité ? Offrir un siège au CO à la personne substitut avait l'avantage d'éviter la confrontation. Les objectifs du CO étaient multiples : 1) éviter que le CO paraisse favoriser la position des travailleuses du sexe, bien qu'étaient présents parmi les membres les deux points de vue sur le travail du sexe et sur la prostitution; 2) éviter également de devenir illégitime aux yeux d'une frange du mouvement des femmes et de s'aliéner des militantes dès le départ pour des questions de représentations (La crédibilité de la CLES, son degré d'influence dans le mouvement des femmes, lui permettait de demander des comptes et força les membres du CO à répondre à sa demande, même si des lettres regrettant l'absence de certains groupes minorisés, soit des demandes d'inclusion au CO de la part du comité des femmes handicapées et des femmes âgées sont restées lettre morte).

⁸⁷ L'atelier sur les violences était le premier choix de Leduc, mais le comité provisoire l'avait inscrite dans son 2^e ou 3^e choix d'atelier. Leduc a décidé de participer à l'atelier sur les Violences quand même. Voir le récit dans sa lettre de démission à l'annexe G.

et difficiles. Lors de l'évaluation des rencontres du CO en mars et avril 2012, plusieurs membres soulignent les tensions : les « moments difficiles », les « expressions d'impatience », d'« agressivité » (C-R, CO, Montréal, mars 2012). Et cela va en empirant. Dans l'évaluation de la rencontre d'avril on identifie des attaques personnelles et on lit : le « niveau d'intensité [est] extrême », « on n'est plus en construction, mais en guerre », la « pression émotive », des façons d'interpeler les animatrices « parfois pas très respectueu[ses], [les] consignes pas respectées, les interruptions [...] il est de plus en plus difficile d'intervenir », le « climat [est] tendu », « très lourd », « Ça ne m'intéresse pas de m'impliquer dans un comité avec cet état d'esprit », « peut-on éviter de planter les autres ? », « j'ai envie de me retirer », « je suis très mal à l'aise », « insatisfaction », « on ne va pas au fond », « [ça] me démotive », « des propos transphobes », etc. (C-R, CO, avril 2012).

Comme je l'ai présenté dans cette section, les transformations des méthodes organisationnelles se sont traduites par plusieurs innovations. Penser les ÉG avec le cadre intersectionnel aura permis de mettre en place de nouvelles pratiques originales et complexes. Nous avons vu que ces méthodes se sont traduites de plusieurs façons : par l'élargissement de la représentation de la diversité du MFQ; par une méthode d'élection nouvelle à l'intérieur de petits ateliers thématiques de réflexion; par l'élargissement des thématiques abordées; et par le temps accordé à la démarche. Ces méthodes ont été pensées afin de favoriser la prise en compte d'un grand nombre de points de vue au cours des ÉG. À ce titre, la mise en place d'un CO composé d'une grande diversité de perspectives n'aura pas été facile lors de la première année. En effet, la confrontation de cadres s'entame et s'incarne par la présence de deux militantes aux positions diamétralement opposées.

Dans la prochaine section, je discute du thème de la non-mixité au cœur de cette dispute de cadres.

4.1.1.2 La redéfinition de la non-mixité femmes, symbole d'une dispute de cadres

Dès les premières rencontres du CO, la question de la non-mixité « femmes » est abordée. Une première membre propose que les ÉG soient réservés aux femmes [cis]. Mais « de quelles femmes parle-t-on », lui demande-t-on. Certaines proposent qu'on profite enfin de l'occasion que les ÉG nous offrent pour élargir la notion d'espace non-mixte pour les « femmes » afin d'y inclure toute personne qui subit une oppression de genre, c'est-à-dire d'inclure également les personnes genderqueer et trans ne s'identifiant pas nécessairement comme femmes ou s'identifiant comme femmes, mais ayant été assignées homme à la naissance, par exemple. On constate ici l'influence du cadre intersectionnel : on cherche désormais à rendre visible les personnes qui subissent une oppression de genre qui sont exclues du mouvement des femmes, parce que non conformes aux normes de genre (soit homme, soit femme). Certaines membres du CO tentent de recadrer le débat autour de la définition du sujet *femmes* afin d'y inclure ces personnes.

Toutefois, toutes ne comprennent pas la question de la même façon. Pour certaines, il y a confusion : elles ne savent pas du tout ce que le queer signifie, en tant que désidentification, posture politique ou théorie du genre et de la sexualité. Quant aux personnes trans, elles sont réduites, par manque de connaissance sur leurs réalités, à des hommes ayant l'apparence de femmes et vice versa. Ainsi, lorsque les unes insistent sur l'importance d'inclure, entre autres, les femmes trans, les autres entendent des hommes. Quelques-unes ne dérogeront pas de l'idée que ce sont des hommes biologiques et que par conséquent, ils ne sont pas les bienvenus dans les espaces non-mixtes *femmes* (assignées femmes à la naissance). Nous avons ici une autre illustration de cette mésentente au cœur de la dispute de cadres : elles ne peuvent s'entendre sur cette question, car elles définissent et comprennent ce que

signifie être une « femmes trans » de manières complètement différentes. Mais aucune décision n'est prise. Le CO est trop divisé sur cette question. C'est pour cette raison que sera proposé du même souffle « que des activités sur les trans et queer soient organisées ET que soient organisées des activités portant sur le rôle des hommes [cis] au sein du féminisme » (Compte-rendu CO 17-18 mars 2012). Du point de vue universaliste, ces deux dernières questions se confondent.

Selon Stéphanie Mayer, la non-mixité se définit comme un espace d'autonomie et de libertés politiques, soit le fait de « se rassembler pour des raisons politiques sur la base du *Nous femmes* afin de lutter contre les différentes formes que prend leur subordination » (Mayer, 2011 : 14). Historiquement, l'utilité de la non-mixité était d'éviter la secondarisation des expériences des femmes, d'éviter la domination et la violence symbolique, matérielle, sexuelle, de s'assurer que les priorités du mouvement étaient définies par les personnes directement affectées par les systèmes de marginalisation et même d'éviter l'exploitation (taches militantes de secrétariat, serveuse de café, etc.) dans des groupes mixtes (ex. extrême gauche des années 1960-70). La non-mixité est toujours fort utile dans plusieurs circonstances, par exemple, des groupes de soutien et de conscientisation. Toutefois, si l'on considère, d'un point de vue intersectionnel, que plusieurs axes de domination traversent l'expérience de genre, l'hétérogénéité au sein de la catégorie sociale « femmes » est grande. Ce groupe est traversé par une diversité d'expériences qui teinte le vécu des femmes de discrimination, de violences ou d'exploitation en raison de la division sociale du genre. Mayer propose en ce sens de parler davantage de « non-mixité féministe », comme un espace de démocratisation entre féministes, peu importe sa position idéologique (évidemment être féministe est une position idéologique en soi). C'est dans cette avenue de la non-mixité féministe que les tenants de l'intersectionnalité au sein du CO souhaitent que les ÉG s'inscrivent. Cela a l'avantage de limiter l'exclusion, de souligner que de multiples rapports de pouvoir traversent les espaces

et d'affirmer qu'il vaut mieux en avoir conscience afin de chercher à désamorcer les dynamiques de domination plutôt que de les renforcer en continuant de les invisibiliser.

Une deuxième membre du CO proposera d'adopter la définition « femmes » du mouvement RebElles, soit « toutes personnes se considérant femmes socialement » (C-R, CO, mars 2012). Mais rapidement, l'argument de la fragmentation du mouvement des femmes et de la mise en péril des espaces non-mixtes surgit.

À ce stade des discussions au CO, la perspective universaliste du sujet femme cherche clairement à s'imposer. Toutefois, on sent une volonté accrue de la part de quelques membres du CO d'élargir le sens du *Nous femmes*. Les réactions ne se font pas attendre :

Cette proposition [de définir le terme *femmes* comme toute personne se considérant femme socialement] fait peur à certaines, car si on touche au mot *femmes*, on pourrait diviser le mouvement, il faudrait réfléchir préalablement aux enjeux trans afin de mieux comprendre le tout au sein du mouvement surtout vu la résistance dans certains milieux (C-R, CO, mars 2012).

Pour une, le mouvement queer/trans est basé sur l'identité et est donc très différent du mouvement féministe. De plus, s'il y a une activité sur le queer et féminisme, [les] personnes concernées, [sic] il faut inviter les gens à participer y compris ceux [sic] qui ont des opinions critiques (C-R, CO, mars 2012).

Alors, certaines proposent d'abord de réfléchir au rôle des hommes dans le cadre d'une réflexion sur la non-mixité et des réflexions sur les rapports de pouvoir. L'amalgame est explicite entre personnes trans (femmes trans et personnes genderqueer) et les hommes. Ces identités sont perçues comme découlant de l'identité homme cis et sont dès lors invalidées : prenons d'abord une décision sur la place des hommes au sein du mouvement féministe et ensuite parlons des personnes

trans et queer. Les tenants de l'universalisme semblent avoir de la difficulté à sortir d'une bi-catégorisation du genre qui, parfois, essentialise les individus. Il est difficilement concevable de penser en dehors de cette binarité de sexe : une femme qui n'est pas née femme (assignée femme à la naissance) n'est pas une femme. Et même le point de vue constructiviste n'échappe pas à l'essentialisme sociologique : ce qui différencie l'expérience des *femmes* est déterminé par leur socialisation depuis l'enfance (Notes de terrain, CO, juin 2012). On lit dans un compte-rendu du CO d'avril 2012 l'intervention suivante :

La théorie queer défend l'industrie du sexe, le [sado-masochisme] notamment chez les lesbiennes ou le slogan : le sexe anal pour le changement social, va à l'encontre de certaines de mes perspectives. Dangereux si se substitue à l'analyse féministe, [se] substitue au vécu commun des identités. J'ai une position qui est peu présente. *Hommes socialisés hommes ne peuvent pas être des femmes*. J'ai à cœur que les groupes féministes soient non mixtes (C-R, CO, avril 2012, je souligne).

Dans ce même compte-rendu du CO la proposition du comité Processus sera la suivante :

[Q]ue les activités décisionnelles (colloque, forum) soit réservées aux femmes et que les activités ponctuelles soient ouvertes. Le comité propose d'organiser quelques activités mixtes pour réfléchir au rôle des hommes dans le féminisme et de quelques activités sur les enjeux de la transsexualité, du transgenrisme et de la communauté queer féministe au sein de ces communautés sur ces enjeux et du lien avec le mouvement féministe (C-R, CO, mars 2012).

La confrontation de cadre est frontale. Alors que certaines ont une position claire sur le sujet (environ le tiers des membres du CO), pour les autres, il importe d'amorcer une discussion approfondie sur les réalités des personnes queer et trans et de démystifier l'inconnu. Une position est adoptée temporairement, le temps que le CO

soit en mesure d'évaluer les termes du débat, de se faire une idée et d'en apprendre davantage. Toujours en mars 2012, un consensus est établi sur deux aspects de la non-mixité : « Les activités mixtes ne sont pas décisionnelles et les femmes devront être mises de l'avant (ex. comme panélistes) » et « pas de "poliçage" ou de "tatage de couilles" [sic] si on a un doute sur une personne qui se présente comme une femme » (C-R, CO, mars 2012).

Les ÉG sont l'endroit pour discuter des questions trans sans forcer un débat. Il faudrait être plus proactive, mixer analyse féministe et situation transsexuelle et *décider si les femmes transsexuelles peuvent participer*. On propose une rencontre pour le comité d'orientation avec diverses organisations des mouvements queer et trans pour de la sensibilisation. Il est important de prendre le temps d'organiser une autre activité d'ici le colloque (C-R, CO, mars 2012, je souligne).

On peut donc conclure que lors de la première année au sein du CO les tensions concernant les discussions sur la définition du sujet *femmes*, parfois vives, ont mené à de grandes insatisfactions chez les militantes aux extrémités du continuum (cadre universaliste versus intersectionnel). Ces insatisfactions ont mené aux démissions de Véronique Leduc et la représentante de la CLES⁸⁸ qui illustrent, à mon avis, la perception commune chez chacune de ces deux actrices que le cadre avec lequel elles sont en désaccord domine au sein du CO. Ce conflit illustre parfaitement le commencement de cette dispute entre les deux cadres, et annonce le *backlash* à venir au sein du champ des ÉG.

⁸⁸ Après un an de travail et plusieurs déceptions accumulées, Véronique Leduc n'a pas l'impression que sa voix est entendue et remet une lettre de départ du CO (voir à l'annexe G). La représentante de la CLES démissionnera quelque temps plus tard (novembre 2013). Sa lettre n'a toutefois pas été rendue publique. Cette dernière, pour des raisons comparables, ne sentait pas qu'elle avait sa place au sein du CO et des ÉG et que les États généraux desservaient la cause féministe. (Notes de terrain, février, CO, 2013)

4.1.2 La résistance au sein des activités des États généraux

Le 2^e colloque des États généraux se tient à Québec. Plusieurs d'entre nous ont fait le voyage jusque-là. La participation est nombreuse. Ça fourmille de partout. Les bénévoles s'affairent de part et d'autre afin de s'assurer que tout se passe dans la convivialité et l'efficacité. Les militantes assistent, lors de la première soirée, à une pièce de forum-théâtre amateur réalisée par des jeunes militantes sur les thèmes abordés dans la synthèse de la consultation. Lors de la présentation, les réactions sont mitigées. Certaines s'y reconnaissent, d'autres se sentent mises à l'écart. Je sens un clash de générations dans les thématiques qui suscitent l'intérêt des unes et des autres. Dans la pièce, on aborde à la fois la question du queer, de la précarité du travail dans les organismes de femmes ou encore la question de l'immigration. L'une des membres du CO se sentira « déçue par rapport au théâtre qui représentait trop peu de réalités de femmes ». (Compte-rendu CO, juin 2012) Je me demande si toutes les réalités devaient y être représentées. N'était-ce pas suffisant d'entendre parler de réalités qui sont trop largement ignorées dans le mouvement des femmes? Au fond, de la salle, pendant que des dizaines de personnes participent au théâtre-forum, des femmes se réunissent pour parler. On sent l'irritation de part et d'autre. Ces dernières se désintéressent de la pièce pour des raisons qu'on ignore.

Le lendemain, c'est la journée d'ateliers. Toutes les participantes sont réparties dans huit ateliers où elles devront établir quel est le principal défi lié au thème de l'atelier. Je m'étais inscrite à celui intitulé « Intersection des oppressions et alliances » avec beaucoup d'enthousiasme. Je constate que la participation est très hétérogène et je considère cela comme une avancée comparativement à la première édition en mai 2011. Avant que les ateliers ne démarrent, je me promène, prends le pouls. Je sens une tension très élevée chez les bénévoles dans l'organisation. L'une d'entre elles me confie qu'elle appréhende le déroulement de l'atelier portant sur les violences faites aux femmes. On craint que ça dégénère comme au premier colloque en mai 2011. Des mécanismes antioppression ont été mis en place dans chaque atelier, notamment à travers l'animation pour s'assurer que toutes se sentent bien. Au début de chaque atelier, les animatrices expliquent aux participantes le processus, le fonctionnement, le déroulement et leur rôle en tant qu'animatrices. Ce dont je me souviens, c'est la précision quant au respect de chacune dans les prises de paroles et la possibilité que les

animatrices interviennent afin de remédier à la situation si les propos, les comportements devenaient problématiques.

(Notes de terrain, mai 2012).

Nous avons vu dans la section précédente, comment la résistance à l'intersectionnalité se traduit dans le cadre du CO. Voyons maintenant comment cela se passe dans le cadre des activités des ÉG.

4.1.2.1 Des comportements problématiques

Printemps 2012, Ville de Québec

Rappelons que le colloque propose huit thèmes d'ateliers⁸⁹. Lors de chaque atelier, un défi doit être identifié. Les huit défis qui en sortiront correspondront à huit Tables de travail dans les mois qui suivront (novembre 2012 à juin 2013).

Contre toutes attentes, ce n'est pas dans l'atelier sur les violences patriarcales et masculines, comme cela s'est produit au lancement, mais dans l'atelier portant sur les intersections des oppressions et des alliances qu'un conflit éclate. Dans le récit de ce qui s'y est produit, deux lectures s'opposent. D'une part, certaines diront que des propos racistes ont été exprimés, que des attitudes de domination ont également été observées et subies (Notes de terrain, Colloque des ÉG, mai 2012). D'autre part, on dira que des militantes ont été censurées pour des motifs idéologiques. Que s'est-il

⁸⁹ 1- État, démocratie et capitalisme; 2- Violences patriarcales et masculines; 3- Santé des femmes; 4- Intersections des oppressions et alliances; 5- Bilan du mouvement des femmes par Femmes Autochtones du Québec (FAQ); 6- Mouvement des femmes : survie, autonomie et renouveau; 7- Paroles de femmes dans les sphères publiques; 8- Projet de société féministe : accès, pouvoirs et alternatives. (Description des ateliers, Colloque des ÉG 2012)

passé ? Je défends ici que le *backlash*, plus concrètement, commence à cet instant précis, dans cet atelier portant sur l'intersection des oppressions et les alliances. C'est également à ce moment précis que prennent forme, sous mes yeux, ce que je définis comme les deux cadres de l'action collective en confrontation ou en compétition, soit le cadre intersectionnel et le cadre universaliste⁹⁰.

Je reviens d'abord brièvement sur le processus organisationnel du colloque, qui selon moi, nous permet de mieux comprendre le conflit qui s'y est produit. Ensuite, je reviens sur le déroulement de l'atelier Intersections des oppressions et alliances, auquel j'ai assisté. Dans un second temps, je présente les deux versions de la situation, chacune des versions ancrées dans un cadre d'action collective différent. Dans un troisième temps, j'explore ce qui constitue les premières manifestations d'un *backlash*. Cela m'amènera dans la dernière section à identifier les stratégies déployées de part et d'autre afin de contrer l'action stratégique des opposantes.

4.1.2.1.1 Colloque 2012, un processus en entonnoir

« Pourquoi des militantes pro-laïcité se retrouvent dans le même atelier que des militantes pro-intersectionnalité ? », me suis-je d'abord demandé (Notes de terrain, mai 2012). De prime abord, je ne voyais pas du tout ce qui les attirait dans la thématique des intersections des oppressions. Puis, en relisant la description de l'atelier, assez large, on comprend un peu mieux pourquoi elles l'ont choisi pour y amener l'enjeu de la laïcité, particulièrement si on s'arrête à la première phrase sans tenir compte des questions subséquentes. Le libellé de l'atelier se lisait comme suit :

⁹⁰ C'est-à-dire en tant que témoin oculaire. Dans la section précédente, j'ai présenté ce qui constitue, d'après mon analyse des comptes-rendus des rencontres du CO et le récit que m'en ont fait les membres du CO, la dispute de cadres de l'action collective lors de la première année des ÉG.

Quels sont les défis du mouvement pour (mieux) intégrer une perspective plus inclusive des femmes minorisées? Par exemple, comment intégrer une perspective antiraciste dans le discours et les pratiques? Comment intégrer une analyse qui tient compte de la réalité particulière des femmes autochtones et de l'histoire coloniale? Comment mieux tenir compte des réalités des femmes handicapées? Comment mieux intégrer les enjeux contemporains des lesbiennes dans le mouvement? (Description des ateliers, Colloque des ÉG, 2012).

Mais sans chercher à pousser plus loin ces suppositions, le processus d'organisation du colloque et la méthode en entonnoir ont sans doute aussi encouragé des personnes aux perspectives antagonistes à se retrouver dans le même atelier. À l'hiver 2012, après l'analyse des consultations par le Comité d'analyse politique, le CO a pris la décision de tirer de cette analyse huit sujets jugés les plus récurrents en vue de l'organisation des thématiques d'ateliers au colloque de 2012. La 7^e thématique était d'emblée attribuée au bilan de Femmes autochtones du Québec. L'objectif du colloque de 2012 étant d'identifier les défis pour le mouvement des femmes, défis sur lesquels les Tables de travail (réunissant 4 à 12 militantes par table) mises en place par la suite se pencheraient sur une période de six mois.

L'enjeu est de taille lorsqu'on considère l'importance de l'identification des défis pour le reste de la démarche des ÉG, identification qui jettera la base des orientations du mouvement pour les vingt prochaines années. Lors du discours d'ouverture, tout porte à croire, quand les animatrices présentent le vaste contenu des consultations, que l'intention ici était de déhiérarchiser les préoccupations qui traversent les expériences de domination chez les femmes.

Or, l'objectif annoncé du colloque est d'identifier huit grands défis pour le mouvement féministe. Si lors du lancement de la démarche des ÉG on voit se mettre en place un changement dans les façons de faire afin de permettre une plus grande

diversité des voix au chapitre, en cours de route, le CO est revenu à des méthodes de travail plus « traditionnelles ».

Pourquoi soudainement vouloir réduire l'identification de défis autour de huit thèmes ? Pourquoi chercher à faire l'économie des défis ? Il semble qu'un processus en entonnoir comme celui-ci suscitera davantage le conflit et la compétition d'intérêts par une mise en concurrence plus qu'il n'encouragera l'élargissement de la prise en considération des enjeux passés sous silence, mis à l'écart, car jugés non prioritaires.

Le processus en entonnoir favorise un double effet : 1) la priorisation et 2) la secondarisation des enjeux qui ne concernent pas les femmes du groupe majoritaire, voire l'exclusion des réalités les plus marginalisées. Le choix des enjeux à explorer étant à la discrétion des participantes aux Tables, certains sujets ne seront pas ou peu abordés. Les premiers enjeux à être mis au rencart seront d'ailleurs ceux qui concernent des personnes minorisées : les enjeux liés au travail du sexe ou encore les réalités qui concernent les personnes LGBTQIA. Par le même jeu d'exclusion, des thèmes comme celui de la laïcité ne trouvaient leur place dans aucun atelier. Ainsi, plutôt que de créer un espace où toutes, indépendamment du cadre d'action collective dans lequel elles s'inscrivent, pourraient s'exprimer et donner leurs points de vue, nous avons assisté à une lutte pour que les défis représentent une perspective plutôt que l'autre, dans leur formulation autant que dans les enjeux abordés.

Ce que j'ai observé, lors de ce colloque, est exactement le contraire de l'effet escompté par les membres du CO. Inévitablement, des militantes ne pouvant retrouver les enjeux qui les préoccupent au premier chef parmi les thèmes proposés se sont dirigées vers ce qui leur semblait être le thème le plus proche. De ce fait, se sont trouvées réunies des femmes souhaitant faire une réflexion sur l'intersectionnalité et son utilité pour le mouvement des femmes et ses allié-e-s, et d'autres cherchant un

endroit pour discuter de la laïcité des institutions publiques. Une quarantaine de femmes réunies devaient alors en venir à un consensus autour d'un défi prioritaire traitant du sujet de l'intersectionnalité. Pour les unes, le défi consistait à mettre en place la laïcité stricte, pour les autres, faire de l'intersectionnalité l'approche transversale à toutes nos actions. Les deux approches étaient diamétralement opposées et ont provoqué des affrontements entre les militantes réunies.

Ce que j'ai constaté après les discussions, en particulier pendant cet atelier sur l'intersectionnalité et les discriminations, c'est qu'on ne peut faire l'économie des débats chauds au sein du mouvement des femmes sans que cela ne refasse surface de manière inattendue. Je reviens en détails sur le déroulement de cet atelier dans la section suivante.

Un autre exemple pour illustrer ce point est le suivant : au sein de l'atelier portant sur les violences faites aux femmes, trois défis ont été identifiés comme prioritaires et deviendront les thèmes des trois sous-tables de travail : la première sur les fondamentalismes religieux, rebaptisée la sous-table sur la laïcité, la deuxième sur les stéréotypes sexuels et la troisième sur la marchandisation sexuelle.

« Est-ce que le thème de la violence se réduit à ces trois questions? », me suis-je demandé (Notes de terrain, mai 2013). Avant que ce thème ne soit réduit à trois sous-Tables, plusieurs autres enjeux avaient été évoqués et identifiés comme étant incontournables : l'antiféminisme, les violences sexuelles, les violences conjugales, les violences symboliques, les violences économiques, les violences racistes, colonialistes, homophobes et transphobes, les guerres, les violences médicales, etc. Ainsi, le processus en entonnoir force une hiérarchisation des enjeux et limite les possibilités de faire advenir des perspectives d'avenir qui seraient inclusives de la diversité des réalités vécues par les femmes.

4.1.2.1.2 Déroulement de l'atelier sur les intersections des oppressions

a) Lecture générale

Mon expérience au sein de ce colloque fut mitigée. Les interventions des militantes présentes étaient pertinentes et réalistes de mon point de vue.

Leur lecture critique des faiblesses du mouvement des femmes était amenée de manière respectueuse et ouvrait la porte à ce que toutes s'y sentent concernées, malgré les différences. J'ai été très stimulée par les discussions lors de la première partie de l'atelier, et ce, malgré les propos problématiques amenés par une des participantes. L'exercice demandé était de nommer un mot qui selon nous constituait un enjeu majeur en lien avec le thème. Plusieurs choses sont ressorties, toutes assez liées à la question de l'intersectionnalité, et cette personne en particulier a pour sa part suggéré le mot clé : « laïcité républicaine ».

Cette suggestion s'est suivie éventuellement d'une explication qui a suscité un débat houleux, mais respectueux, bien que le propos en soi était blessant, voire offensant, pour plusieurs personnes présentes (« Toutes les cultures ne se valent pas », en faisant référence aux traditions religieuses patriarcales telles que l'excision et le foulard islamique).

(Notes de terrain, Québec, mai 2012)

La journée de colloque était divisée en trois parties. Le matin, les participantes se retrouvaient au sein de l'un des huit ateliers. En raison du nombre élevé de participantes à l'atelier Intersections des oppressions et alliances (une quarantaine), le groupe était divisé en deux sous-groupes.

Sans tenter d'imposer explicitement une analyse intersectionnelle, les interventions que j'entends visent clairement à identifier les défis concernant la pluralité des vécus des femmes.

J'étais à cet atelier Intersections des oppressions et alliances et j'ai participé au premier sous-groupe. Toutefois, pour reconstituer la première lecture, je me base sur les témoignages des membres du CO y ayant participé. Parmi ces quatre, trois ont participé au premier sous-groupe et la quatrième était la seule membre du CO dans le second sous-groupe. Pour ce qui est de la seconde lecture, je m'appuie sur le témoignage des participantes publié en ligne sur le site de Sisyphe.org.

b) La lecture des forces politiques en place

Lors de la rencontre du CO subséquente, au colloque de mai 2012, quatre des membres du CO nous partagent qu'une participante a tenu des propos racistes, découlant de la vision d'un féminisme universel. Elle aurait insisté sur le fait que toutes les cultures ne se valent pas et que certaines sont effectivement supérieures à d'autres, et que c'est pour cette raison que la laïcité est une solution à mettre en place afin d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. (C-R, CO, juin 2012) À ce sujet, Sherene Razack rappelle que

For white women, contact with non-white women reinforces the imperial idea that white women are more liberated than their sisters in the South. [...] If African and Asian women are victims of their cultures, Western women can rush in to save them and, in doing so, can affirm their own positional superiority. [...] Female genital mutilation and wearing the veil, the two arch-symbols of Southern inferiority, undeniably oppress women. However [...] as markers of difference, they are stories that identify the bodies of Asian and African women, both in the North and in the South as bodies to be saved by benevolent and more civilized Europeans (Razack, 1998 : 6-7).

Pour ce qui est du second sous-groupe, les choses semblent s'être déroulées plus difficilement, selon la version de l'une des membres du CO. La majorité des personnes présentes portait le cadre universaliste, seules deux ou trois militantes

adhérant au cadre intersectionnel s'y sont retrouvées. Selon le témoignage de la membre du CO présente, « l'écoute n'était pas au rendez-vous et était remplacée par une attitude paternaliste » (C-R, CO, juin 2012). Les deux ou trois militantes minoritaires se sont senties méprisées lorsqu'elles tentaient d'ouvrir vers d'autres sujets que la laïcité. Notamment, la membre du CO décrit des attitudes non verbales comme le fait de tourner le dos et de chahuter pendant les prises de parole. L'une des quelques personnes ayant une perspective intersectionnelle s'est fait vertement critiquer, alors qu'elle défendait la multiplicité des féminismes. L'incompréhension générale régnait lorsqu'elles tentaient également de définir différemment l'oppression et abordaient la question des privilèges (C-R, CO, juin 2012). Cette incompréhension n'est pas anodine. La confrontation de cadres était frontale.

C'est surtout lorsque les deux sous-groupes se sont réunis que les choses se sont corsées. Étaient projetés sur grand écran les 4 défis rédigés par les deux sous-groupes maintenant réunis afin de discuter et de voir comment les faire fusionner ou de passer au vote et d'en choisir deux parmi les quatre. Je rappelle que l'orientation des défis finaux allait orienter le travail des Tables et avoir conséquemment une incidence majeure sur les orientations proposées au forum final des ÉG.

J'ai constaté que la tension était forte et qu'il était difficile de faire respecter les règles annoncées pour le déroulement de la discussion. Certaines prenaient la parole sans l'avoir demandée, d'autres huaient lorsqu'elles n'étaient pas d'accord. On parlait les unes par-dessus les autres. Il était intéressant de constater le clivage important entre les défis respectivement proposés par les deux sous-groupes. Il faut avoir en tête que la perspective dominante au sein du 1^{er} sous-groupe, où je me trouvais, était l'intersectionnalité, tandis que dans le 2^e sous-groupe dominait la perspective universaliste :

Deux défis adoptés dans l'atelier 1^{er} sous-groupe

1er défi : À l'intérieur du mouvement : favoriser la diversité en mettant en place des mécanismes de dialogue, de formation et d'information.

2e défi : À l'extérieur du mouvement : comment le mouvement peut tenir compte de la diversité et avoir un projet politique commun.

Deux défis adoptés dans l'atelier 2^e sous-groupe

1er défi : Refléter et garantir l'inclusion de toutes les femmes dans le mouvement des femmes et dans la société (autodétermination, émancipation, égalité des droits, etc.).

2e défi : Que le mouvement féministe aborde la notion de laïcité sous l'angle des valeurs et des droits universels et comme projet de la société québécoise.

D'emblée, avant que les discussions ne s'enflamment, une militante propose une synthèse des quatre défis qu'elle lance à l'audience. Elle lit à haute voix la proposition qui suit, dont la première partie cherche à faire la synthèse des trois premiers défis laissant intact le 4^e portant sur la laïcité :

Refléter et garantir le respect de la diversité et l'inclusion de toutes les femmes dans le mouvement féministe et dans la société, en abordant la notion de laïcité sous l'angle des valeurs et des droits universels (Lettre au comité d'orientation, 16 juin 2012).

Dans le chaos des protestations qui a suivi la lecture de cette proposition, les animatrices mettent fin à l'atelier avant qu'aucun défi ne soit adopté.

Sur la base des témoignages de ses membres, le CO a collectivement pris la décision de réagir. Dans un bulletin d'été des ÉG, diffusé sur Internet, le CO dénonce « les comportements problématiques » dont les membres du CO ont été témoins. Sans nommer de noms, les personnes à qui l'on reproche ces comportements se

reconnaissent, et par le biais de courriels et d'appels téléphoniques, cherchent une explication à ces accusations qu'elles ne comprennent pas⁹¹.

c) La lecture des opposantes

Afin de mieux comprendre ce qui précède, penchons-nous sur la deuxième lecture des événements. D'après le témoignage qui suit, on peut constater que les deux versions s'opposent. Je présente ici la version de Michèle Sirois, enseignante retraitée du cégep du Vieux-Montréal, et de Leila Lesbet, éducatrice spécialisée, toutes deux militantes féministes et prolaïcité stricte. Dans une lettre adressée au CO en juin 2012⁹², Michèle Sirois se défend d'avoir eu des comportements problématiques ou irrespectueux. En fait, dans un texte publié sur Sisyphe.org, Sirois et Lesbet retournent le stigmate contre elles-mêmes :

Il semble que Michèle Sirois ait commencé à être considérée comme « problématique » quand elle a défendu cette position qui était susceptible de rallier une partie des participantes des ÉGFQ, mais qui en dérangeait d'autres. Tout a été fait pour l'empêcher de parler de l'ENJEU [la laïcité] des intersections des oppressions et alliances. Elle s'est indignée (par le biais de courriels, toujours polis et respectueux, comme le montrent les documents ci-dessous), des manipulations des procédures lors des États généraux. « Après l'exposé des 4 défis parmi lesquels nous avons à en choisir deux, écrit Michèle Sirois, j'ai fait une proposition de regroupement de 3 des 4 défis. À ma grande surprise, Karine, l'animatrice de l'atelier 4a, nous annonce que nous n'avons pas le temps de voter et qu'il fallait vite nous en aller en plénière. Il m'a semblé que c'était davantage le contenu d'une telle proposition qu'on voulait éviter d'amener en plénière qu'un réel manque de temps. Cela m'a été confirmé par le fait qu'en quittant, j'ai vu deux participantes (Délice Mugabo et Véronique

⁹¹ Voir la publication des échanges courriel entre Michèle Sirois et Leila Lesbet et la coordonnatrice des ÉG, site de Sisyphe.org : un regard féministe sur le monde, [en ligne] https://sisyphe.org/imprimer.php3?id_article=4380.

⁹² Voir leur récit des événements et les correspondances avec la FFQ rendus publics plusieurs mois plus tard sur Internet sur le site de Sisyphe.org. (Sirois et Lesbet, mars 2013)

Leduc) qui prenaient le temps de rédiger de grandes feuilles [...] Je n'ai découvert qu'à la plénière ce qu'elles faisaient, et il ne s'agissait pas de résumer les discussions portant sur les quatre défis, mais bien de rédiger de nouvelles propositions qui n'avaient pas été discutées en atelier regroupé » (Sirois et Lesbet, 2013, en majuscules dans le texte original).

Donc, deux visions qui s'opposent, correspondant aux deux cadres de l'action collective. L'enjeu est de savoir laquelle de ces visions va déterminer les termes du défi. La stratégie universaliste vise alors à faire un pont entre l'objectif visé de mettre en place la laïcité stricte et l'idée du respect de la diversité et de l'inclusion sociale. Selon la perspective universaliste, la poursuite de la laïcité est un défi susceptible de rallier la majorité des militantes féministes intéressées à la question des intersections entre les diverses oppressions. Toutefois, du point de vue des tenantes de l'intersectionnalité, cette dernière proposition fait peu de sens. Comprendre les diverses oppressions et leurs interactions dans la vie des femmes ne se réduit pas à la question de la laïcité.

4.1.2.1.3 Dispute de cadres et manœuvre de contre-cadrage

La stratégie du contre-cadrage opérée par les tenantes du cadre universaliste réside dans la réfutation de l'existence de rapports de pouvoir entre femmes dans les discussions et dans la lecture des événements passés. Par une escalade des moyens de pression, elles chercheront à ce que le CO leur explique en quoi leur attitude est problématique ou raciste ou oppressive, puis qu'il retire ses propos les concernant. De leur point de vue, elles n'exercent pas de pouvoir sur d'autres femmes; ce sont elles les victimes d'une FFQ et d'un CO qui cherchent à les censurer en raison de leur position sur la laïcité. En ce sens, elles cherchent à rappeler qui est l'ennemi commun : le patriarcat, et concomitamment les fondamentalismes religieux. Lors du colloque de mai 2012, on constate même l'effort de cadrage et le choix de

vocabulaire afin d'y inclure les préoccupations liées à la diversité des femmes dans le mouvement. S'il est indéniable qu'on assiste à une dispute de cadres, est-il possible d'aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'un *backlash* ?

4.1.2.1.4 En quoi est-ce le début d'un backlash ?

Pourquoi ce conflit, qui peut sembler banal si on se rappelle que les conflits au sein du mouvement féministe sont courants, constitue-t-il une des premières manifestations d'un *backlash* ? Les militantes pro-laïcité stricte sont conscientes que leur point de vue n'est plus dominant, et ce, depuis l'assemblée spéciale où les membres de la FFQ ont voté pour une position nuancée concernant le port de signes religieux ostentatoires dans la fonction publique en 2009⁹³. Se tenant derrière un projet politique clair, soit rouvrir le débat sur la laïcité à la FFQ, les militantes pro-laïcité stricte se trouvent devant une tâche complexe, mais non impossible : faire de la poursuite de la laïcité un défi prioritaire pour le mouvement des femmes. Pour ce faire, elles doivent mobiliser un discours unificateur qui interpelle les militantes et rejoint leurs préoccupations, d'où la question des droits universels qui concorde avec les notions d'égalité et de hiérarchisation des droits (l'égalité des sexes étant un droit inaliénable, elles tendent à le placer au-dessus de la liberté de religion⁹⁴) et la notion de solidarité internationale. Ce qui pose réellement problème, ce sont les actions qui accompagnent la défense et la promotion d'un tel discours. Leur tentative de réduire au silence l'opposition au discours universaliste et de refuser un débat dans les règles se lit comme une tentative de regagner le pouvoir perdu et non pas comme une

⁹³ Voir en introduction pour le récit détaillé.

⁹⁴ Il s'agit d'une interprétation particulière, voire contradictoire des droits universels qui, dans leur acceptation courante, sont tous inaliénables, donc non hiérarchisables.

ouverture à la discussion⁹⁵. Plus d'une participante ont indiqué qu'il y avait incontestablement un manque d'écoute de leur part (Notes de terrain, mai 2012; C-R, CO, juin 2012).

Pour les tenantes de la vision universaliste, leur comportement n'a rien de problématique. En effet, on peut supposer, et cela est mon hypothèse, que couper la parole, prendre sa place publiquement, parler haut et fort, savoir affirmer ses idées et mettre son poing sur la table n'est en rien problématique lorsque nous sommes en contexte de mixité et que nous sommes celles qu'on cherche habituellement à faire taire. De ce point de vue, cette attitude est subversive chez les femmes devant « normalement » faire preuve de la douceur, d'écoute, de *care*, de savoir rester à sa place, etc. Mais pourquoi adopter une stratégie de langage de domination (aussi appelée « langue macho » dans les milieux militants) en contexte de non-mixité, les membres de la classe dominante étant absents (les hommes) ? Comment gérer le fait qu'elles enfreignent les règles proposées collectivement pour défendre avec véhémence leur point de vue ? De plus, si l'on considère que la non-mixité femmes est en réalité un contexte de mixité sociale très hétérogène, puisque sont réunies des femmes avec des positionnalités très diverses, ces attitudes de résistance dans d'autres contextes deviennent ici des attitudes de domination envers d'autres femmes.

Nous sommes ici dans la version douce du *backlash*, c'est-à-dire une tentative de restaurer, en tout ou en partie, un pouvoir défini comme une capacité à traduire ses intérêts et ses préférences en résultats dans le cadre des ÉG (Mansbridge et James, 2012). Par exemple, afin de retirer toute crédibilité aux propositions visant à renforcer l'analyse et l'action intersectionnelles, il suffit aux opposantes de s'attaquer à la crédibilité de celles qui les portent, par exemple, en soulignant publiquement

⁹⁵ Elles s'estimeront par la suite victimes des mêmes tactiques de réduction au silence et de contournement des règles de la part des animatrices et du CO.

l'incapacité du CO, lors d'une rencontre privée, à leur indiquer clairement les agissements qu'on leur reproche. Nier qu'il puisse y avoir une pluralité de féminismes, ou simplement que des féminismes différents puissent exister est en soi une forme de violence symbolique (nier l'existence du féminisme musulman, par exemple) et matérielle⁹⁶. La négation instaure un rapport de pouvoir sur les militantes qui se retrouvent dans la posture de devoir justifier leur existence, plutôt que de discuter de stratégies collectives. J'explique plus loin à la section « Crise au sein de la Table Conservatismes religieux » comment des militantes féministes musulmanes ont vécu cette négation.

À la fin de l'atelier, comme l'indique Sirois dans sa lecture des événements, deux membres du CO (Véronique Leduc et Délice Mugabo) et une autre militante se sont rapidement réunies afin de rédiger sur de grandes feuilles une nouvelle proposition qui, selon leur point de vue, faisait également la synthèse des quatre défis :

Favoriser le développement de pratiques féministes antioppression, antiracistes, soucieuses des rapports de pouvoir et de l'intersection des oppressions et des privilèges de façon à :

— Développer des espaces de dialogue, de formation et de déconstruction des privilèges.

— Rendre effectives la participation et la reconnaissance des féministes dans toutes leurs diversités, notamment les femmes racisées, autochtones, immigrantes, handicapées, sourdes, de l'industrie du sexe, croyantes, trans, les personnes queer, les lesbiennes, etc.

— Développer un projet politique commun soucieux de sa diversité.

⁹⁶ Quant aux implications matérielles, on peut penser à quelles femmes contrôlent les institutions, et donc les ressources, et à qui est exclu concrètement des institutions, donc des postes et du partage des ressources.

— Promouvoir : l'autodétermination, l'émancipation (à définir), l'égalité des droits entre les femmes et les féministes (C-R, CO, juin 2012).

Cette dernière initiative a été dépeinte par leurs opposantes, dans les couloirs, comme une alliance idéologique entre les travailleuses de Stella et les militantes musulmanes afin de faire primer leurs droits individuels. (C-R CO, juin 2012) Ceci est un autre exemple de délégitimation.

Dans un cas comme dans l'autre, les deux synthèses excluaient le cheval de bataille du camp adverse. Dans la proposition de Sirois, l'intersectionnalité était évacuée au profit de la diversité, tandis que la proposition des tenantes du cadre intersectionnel faisait l'impasse sur l'enjeu de la laïcité qui, nonobstant leur désaccord à ce sujet, tenait à cœur à plusieurs des personnes présentes lors de cet atelier.

Bien qu'à la fin de ce colloque, on ne sache pas encore ce qui se passera avec le défi de la table Intersections des oppressions et alliances, le 27 mai 2012, le lendemain du colloque, la Coalition laïcité Québec (CLQ) publie un communiqué où les militantes ayant participé aux ÉG se félicitent d'avoir rouvert le débat sur la laïcité.

La Coalition Laïcité Québec (CLQ) se réjouit du fait que lors des États généraux de l'action et de l'analyse féministes, le 26 mai 2012, les participantes ont obtenu que la Fédération des femmes du Québec (FFQ) se penche sur la question des intégrismes religieux. [...] Pour la CLQ, l'appui majoritaire de l'assemblée des États généraux à cette réflexion donne espoir que la FFQ revienne sur sa position sur la laïcité dite ouverte. Comme le dit le philosophe Henri Pena Ruiz, on ne parle pas de justice ouverte. Comme la justice, la laïcité est ou n'est pas (Lesbet, 2012).

4.1.2.2 Communication publique : un message politique clair

Juin 2012, Montréal

Lors de la première rencontre suivant le colloque, au printemps 2012, l'un des points importants à l'ordre du jour porte sur les événements s'étant produits lors de l'atelier Intersection des oppressions et alliances. Il y est clairement établi, suivant les faits rapportés par celles qui y étaient, qu'ont eu lieu des manifestations exacerbées des rapports de pouvoir, qu'il est important de souligner à toutes les participantes, peu importe leur positionnement politique et idéologique, qu'il n'est pas acceptable d'avoir des attitudes de domination dans les prises de parole et d'avoir des propos racistes, homophobes ou autres qui discriminent les autres participantes. Cette proposition d'action est cohérente avec la perspective intersectionnelle : elle souligne l'importance de prendre en compte les rapports de pouvoir entre les femmes et vise à éviter leur reproduction en les dénonçant. Ainsi, au sein du CO, un engagement a été pris auprès des femmes marginalisées qui se sont senties attaquées lors du colloque de mai 2012.

Cet engagement reflète selon moi ce qu'Alexandre Baril appelle l'échelle de cohérence axiologique des valeurs et des actions. Il s'agissait pour le CO de poser des actions qui soient cohérentes avec leur discours intersectionnel. L'échelle comporte trois éléments, soit :

- 1) le respect de l'autodétermination et de l'autonomie des personnes marginalisées;
- 2) l'écoute sensible et respectueuse des discours de ces personnes;
- 3) l'engagement dans une lutte contre les divers systèmes d'oppression qui touchent ces groupes marginalisés (Baril, 2013 : 383).

Ainsi, après avoir écouté la version des événements de ses membres, le CO élaborera un plan d'action comprenant cinq stratégies permettant au CO de rester en cohérence avec les valeurs défendues par le cadre intersectionnel.

D'abord, il faut dénoncer publiquement : en se dissociant des propos racistes énoncés, puis en expliquant que cela est intolérable.

Deuxièmement, il faut mettre l'accent sur la question des rapports de pouvoir et préciser que cela ne repose pas sur un motif idéologique. Plusieurs membres du CO pouvaient déjà anticiper la tentative de délégitimation du CO, accusé de faire de la censure idéologique à l'égard des participantes jugées problématiques. Comme mentionné en introduction, dans une assemblée spéciale, les membres de la FFQ ont voté à très grande majorité pour une position très nuancée en ce qui concerne la laïcité des institutions publiques : « ni obligation, ni interdiction », et ce, au grand désarroi des partisans de la laïcité stricte⁹⁷. Ainsi, il était nécessaire de souligner que ce sont des propos et des comportements qui étaient à dénoncer et non pas des positions politiques concernant des débats qui divisent le mouvement comme la laïcité.

Ensuite, la troisième stratégie est d'assoir la légitimité de cette dénonciation sur les valeurs défendues dans le texte fondateur de la démarche des ÉG.

La quatrième stratégie est de mettre en place, dès les prochaines activités, des mécanismes d'animation d'ateliers afin que cela ne puisse plus se reproduire. En fait,

⁹⁷ Voir la brochure qui a été éditée pendant les ÉG (mai 2013) afin de rappeler la nature de la position en question. On verra plus tard dans ce chapitre que les attaques contre la FFQ fusent pendant le débat sur la Charte des valeurs québécoises. On lui prête des positions qui sont parfois détournées, voire mensongères. C'est dans ces circonstances qu'elle a cru bon de rappeler le processus démocratique qui a donné lieu à ce positionnement.

de mettre en place des balises claires en amont des activités où les participantes doivent débattre. Une des membres du CO proposera, par exemple, d'organiser des journées de formation collective sur la question « comment débattre ? ».

Et finalement, la dernière stratégie, résultat, selon mon point de vue, du processus en entonnoir, vise à renverser la vapeur et à faire de la place au débat sur la laïcité. Elles sont plusieurs à vouloir en discuter, ainsi, qu'on soit d'accord ou non, le débat doit avoir lieu.

Toutefois, plutôt que de l'imbriquer sous le thème des intersections des oppressions, il sera décidé de le renvoyer aux défis de la future Table travaillant sur les violences (retour de la balle à la Table où, rappelons-le, avait éclaté le premier conflit concernant les élections des membres du CO). Lors des travaux de cette Table, le défi de « combattre les fondamentalismes religieux » sera dévié vers l'enjeu de la laïcité. Mettre en place l'ensemble de ces stratégies ne peut se faire à la légère. Pour ce faire, il est décidé d'envoyer un bulletin d'été sur les ÉG qui fait un retour sur le colloque. La dénonciation, communiquée avec tact, des dérives au sein de l'atelier sur les intersections des oppressions et les alliances y est incluse. À la suite du colloque de mai 2012, le CO écrit dans ce bulletin envoyé à toutes les militantes des ÉG le message suivant :

nous tenons à souligner une [...] faiblesse. Même si le travail réalisé en ateliers a été fort apprécié par les participantes, car les discussions ont permis des échanges, des réflexions et des débats passionnants, dans un climat de solidarité et de convivialité, nous avons aussi identifié des problèmes de fonctionnement dans un atelier sur l'intersection des oppressions. En effet, nous avons été témoins de propos racistes, de prises de paroles non respectueuses des diverses réalités des femmes et de pratiques antidémocratiques menant à l'exclusion de certaines. *Ces comportements doivent être évités. Le Comité d'orientation mettra en place les espaces nécessaires pour empêcher que cela arrive à nouveau.* Ces comportements vont à l'encontre de l'esprit des États généraux et

le Comité d'orientation rappelle à toutes les féministes et femmes du Québec qui souhaitent participer aux États généraux que nous nous donnerons aussi des moyens pour nous assurer que le processus des États généraux soit placé sous le signe de l'inclusion, de l'accessibilité, de la démocratie, de la diversité, et qu'il soit l'occasion de débats respectueux, afin d'assurer la participation pleine et entière de toutes les féministes (Bulletin d'été des ÉG, 2012).

Plusieurs de celles qui considèrent avoir été visées par des propos racistes et des attaques sont membres du CO (3 personnes). Leur récit des événements et la récente proximité politique partagée entre les membres du CO, amènent les autres membres du CO à se solidariser davantage. Une confiance s'est construite entre les membres du CO malgré leurs désaccords. Non pas de manière réciproque, il faut le mentionner. Les femmes de la majorité développent beaucoup plus rapidement leur confiance envers les femmes plus marginalisées après que ces dernières aient démontré la pertinence et la justesse de leurs analyses.

Pourquoi une unification en champ ? Après les démissions de Véronique Leduc et de la représentante de la CLES, le climat au sein du CO change complètement. La tension baisse, l'écoute est meilleure. Les unes et les autres soulignent, lors des évaluations à la fin de chaque rencontre, à quel point elles se sentent plus à l'aise. Plusieurs qui témoignaient de leurs hésitations à maintenir leur engagement au CO reviennent sur leur décision. Il m'apparaît qu'après un an à travailler ensemble, les femmes du groupe majoritaire au CO ont commencé à faire confiance à celles qui n'en font pas partie. Cela ne fait pas pour autant du CO un espace exempt de rapports de force et de tensions pour le reste de la démarche. Toutefois, après ce qui se produit lors du colloque de 2012 et le témoignage de quatre membres du CO, il est difficile pour les autres de ne pas agir en cohérence avec les valeurs et le discours qu'elles portent depuis un an. Parler d'une voix au sein du champ des ÉG est dès lors jugé prioritaire.

Ainsi seront prises deux décisions lors de ce CO : dénoncer dans le bulletin d'été des ÉG ce qu'elles identifieront comme des comportements problématiques et des attitudes irrespectueuses de la diversité des points de vue existants au sein du mouvement des femmes, puis réécrire le défi elles-mêmes en s'inspirant du contenu des discussions des participantes à l'atelier sur l'intersection des oppressions et alliances. Ainsi, sera repris presque intégralement le défi que les membres du CO avaient suggéré en plénière. La présence au CO des militantes portant l'intersectionnalité aura influencé la réécriture finale du défi. Cela ne passera pas inaperçu chez leurs opposantes, les tenantes de la laïcité stricte.

Favoriser le développement de pratiques féministes antioppression et antiracistes soucieuses des rapports de pouvoir et de l'intersection des oppressions et des privilèges. Ceci afin de refléter et de garantir le respect de la diversité et l'inclusion de toutes les femmes dans le mouvement féministe et dans la société en développant des espaces de dialogue, de formation et de déconstruction des privilèges. Le tout en pensant particulièrement aux femmes marginalisées pour rendre effectives la participation et la reconnaissance des féministes dans toute leur diversité (Bulletin d'été des ÉG, 2012).

Michèle Sirois s'est sentie visée par les dénonciations dans le bulletin d'été écrit par le CO, et elle exige des explications et une rencontre. Le CO délègue deux de ses membres ainsi qu'une travailleuse de la FFQ (toutes des femmes du groupe majoritaire considérées comme « neutres »). Selon les propos rapportés au prochain CO (C-R, CO, novembre 2012), la rencontre ne se passe pas très bien. Sirois ne comprend toujours pas ce qu'on lui reproche. Dans une lettre publiée sur Sisyphe.org, elle précisera que les reproches ne sont toujours pas clairs. Encore une fois, deux hypothèses sont possibles. D'abord, Sirois entend, mais ne voit pas en quoi ce qu'elle a dit ou fait peut être considéré comme problématique. La deuxième hypothèse est que Sirois a établi un rapport de force face aux membres déléguées du CO et que ces dernières ont été complaisantes à son égard. Par conséquent, en voulant ménager sa sensibilité, elles se sont perdues en explications quant à ce qui lui était reproché.

4.1.2.3 Des nouvelles frontières symboliques d'exclusion

Septembre 2012, Montréal

À l'automne, le CO se prépare à mettre en place les Tables de travail qui auront comme mission de réfléchir aux défis proposés lors du colloque de 2012, d'élaborer des stratégies d'action pour le mouvement, sur la base de stratégies existantes ou nouvelles, et d'en faire des propositions concrètes pour le forum final des États généraux. Toutefois, les membres du CO doivent réfléchir à des mécanismes afin que le travail au sein des Tables se passe bien. Plutôt que de mettre en place des inscriptions aux Tables, on suggère de faire un appel de candidatures. Le CO se réserve alors le droit de ne pas retenir certaines candidatures. Le terme « candidature » n'est pas anodin. On cherche ici à éviter de parler d'exclusion.

Une fois les demandes reçues, le CO doit faire face à quelques candidatures retardataires, dont celles de Michèle Sirois et de Leila Lesbet. Que fait-on de leur présence ? Pour une frange des membres du CO, si leurs candidatures sont retenues, on peut s'attendre à des problèmes au sein des Tables « Égalité », où est abordé le défi de l'intersectionnalité, et « Liberté », où est abordé le défi des violences et des conservatismes religieux.

Ne pas retenir Sirois et Lesbet ? Mais sur quel motif ? Candidature retardataire ou attitude problématique ? Le CO tergiversera durant un long moment sur cette question. On sent une tension. Finalement, un deuxième message clair (communication publique à travers le bulletin d'automne) dénonçant des attitudes problématiques sera envoyé aux participantes des ÉG qui précise que certaines

candidatures n'ont pas été retenues pour les Tables en raison de comportements problématiques et irrespectueux.

Au CO, le positionnement politique se consolide. Les membres du CO agissent désormais en tant qu'actrices unifiées. Les réfractaires se rallient à la position majoritaire. De nouvelles « frontières symboliques » seront créées (Gamson, 1997) : les attitudes oppressives ne sont plus tolérées au sein des ÉG, peu importe le positionnement idéologique et identitaire. Le respect et l'écoute des points de vue différents sont des valeurs fondamentales à l'ÉG : toutes celles qui ne les respecteront pas seront d'abord averties, et si le comportement ne change pas, elles seront exclues. Le fait d'exclure deux personnes semble avoir pour objectif d'envoyer un message clair à toutes celles qui ont des comportements de domination et qui refusent de se remettre en question quand on leur demande d'en prendre conscience. Cette exclusion se base sur des principes d'une praxis antioppressive découlant du cadre intersectionnel porté par le CO; le cadre intersectionnel qui est en jeu fournit, en définitive, les outils pour justifier l'exclusion des principales porte-paroles du cadre universaliste⁹⁸.

Dans un article, Joshua Gamson revient sur deux disputes internes à des mouvements sociaux afin de mettre en lumière les processus d'inclusion-exclusion et leur rôle dans la construction de l'identité collective (Gamson, 1997 : 180). Dans les cas qu'il étudie, notamment celui de l'exclusion des femmes trans du Michigan Womyn's Music Festival (MWMF), Gamson observe que certaines dynamiques d'exclusion dépendent d'abord d'un besoin d'exprimer une solidarité de groupe (Gamson, 1997 : 180). Ainsi, avec ce message, l'objectif du CO serait entre autres de s'assurer que les militantes heurtées et blessées ne se désengagent pas. Le message est donc destiné à

⁹⁸ Mais tout comme, à sa manière, le cadre universaliste sous-entend l'exclusion du féminisme des femmes affichant leur croyance religieuse, en particulier les musulmanes.

une audience particulière, une audience déjà informée de ce qui s'est passé lors du colloque de 2012. Ce message n'est pas destiné à sortir du champ des ÉG. Ce message informe les femmes marginalisées que par cette exclusion de deux personnes ayant eu des comportements problématiques, les États généraux peuvent devenir un espace plus sécuritaire.

La réaction ne se fait pas attendre de la part de Sirois et Lesbet. Les actions stratégiques afin de dénoncer l'injustice dont elles se considèrent victimes prennent diverses formes. On demande par écrit, à plusieurs reprises, des explications à l'équipe de la FFQ et au CO⁹⁹. Puis, devant l'insatisfaction de la réponse de la FFQ et du CO, elles opteront pour la dénonciation publique. Elles mettront en ligne leur version des événements depuis le colloque de 2012, ainsi que tous les échanges courriel avec l'équipe de la FFQ et les discussions avec les membres du CO. Par la suite, elles seront invitées à venir discuter à la télévision, sur le plateau de Sophie Durocher à MAtv¹⁰⁰ (C-R, CO, février 2013). Le point culminant sera l'entrevue accordée à Marie-Claude Lortie dans sa chronique de *La Presse*. Le message (refus des comportements oppressifs dans le cadre des ÉG) déborde du champ des ÉG. Il est transformé. Elles prétendent avoir été exclues sur une base idéologique et refusent d'admettre qu'elles ont eu un comportement considéré comme oppressif/raciste à l'égard d'autres femmes lors du colloque des ÉG. Il n'est tout simplement pas entendu ni reçu de la même manière par le public en dehors du champ des ÉG.

⁹⁹ Le détail de la dénonciation de Sirois et Lesbet se trouve en ligne sur le site de Sisyphes.org : « États généraux sur le féminisme au Québec/FFQ - Des exclusions fondées sur des motifs idéologiques et des faussetés » <http://sisyphe.org/spip.php?article4380> [en ligne] mars 2013.

¹⁰⁰ Voir <http://matv.ca/montreal/matv-blogue/mes-articles/2013-10-30-religion-et-feminisme-sont-ils-compatibles>.

Gamson pose ouvertement la question :

Who is calling the question of public exclusion and for what political purposes? Who are the audiences being targeted, and how do they (or the perception of them by those attacking and defending versions of collective identity) shape the outcomes? (Gamson, 1997 : 192).

Dans un communiqué de presse intitulé *Principes qui ont guidé la composition des Tables de travail* (novembre 2012), le CO rappelle sur la base des principes et des valeurs fondatrices des États généraux que :

[L]e comité d'orientation se donne le droit d'exclure des Tables de travail les femmes dont les comportements ou attitudes ne respectent pas les principes de respect, d'ouverture et d'écoute envers les autres participantes. Des dispositions ont donc été prises collectivement et démocratiquement par le Comité d'orientation à cet effet, lors de la sélection des candidates aux Tables – et pourraient être prises par la suite lorsque les travaux des Tables seront engagés – afin de s'assurer que les participantes puissent évoluer dans un environnement sain, constructif et autant que possible antioppressif.

Comme mentionné plus tôt, la réponse des femmes racisées à l'accusation d'exclusion est la suivante :

Il faut s'assurer et permettre que les discussions difficiles sur le racisme, le colonialisme, les sexualités, les conservatismes religieux, les capacités physiques, pour ne nommer que celles-ci, pourront se faire dans un esprit de justice et de reconnaissance mutuelle. On ne peut donc pas invoquer le principe d'inclusion pour annuler celui du respect des autres » (Comité des femmes immigrantes et racisées de la FFQ, Réponse à Lortie, février 2013).

Le *backlash* devient visible publiquement dans les articles publiés et il se personifie, c'est-à-dire que des personnes sont nommées et deviennent les cibles directes du *backlash*. Les deux militantes prolaïcité partent en guerre contre le CO et la FFQ.

L'enjeu principal n'est pas l'intersectionnalité en soi, mais la laïcité. Dans un blogue sur le Web, deux membres du CO, des militantes féministes islamiques, sont attaquées :

On peut penser que la présence de femmes islamistes au sein du comité d'orientation des états généraux de la FFQ explique la décision d'exclure Leïla Lesbet et Michèle Sirois. Et il faut s'inquiéter de la participation d'islamistes à un groupe féministe en partie financé par les contribuables. La vision islamiste du féminisme n'est définitivement pas en phase avec les valeurs de la vaste majorité des Québécoises et Québécois (Poste de veille, février 2013).

Elles sont dépeintes comme des islamistes. On affirme également que la FFQ est financée par des groupes musulmans.

Dans cette première partie, nous avons vu comment la menace douce s'est installée dans différents champs des ÉG. D'abord sous forme de résistance aux changements organisationnels à l'intérieur du CO, puis de résistance à la redéfinition du sujet femmes, la résistance s'est rencontrée dans les activités publiques des ÉG. Après avoir analysé les circonstances ayant favorisé des confrontations, nous avons vu comment les rapports de forces se sont traduits par une dispute de cadres de l'action collective et comment les tensions rencontrées ont mené à une action stratégique posée par le CO en vue d'envoyer un message clair aux militantes des ÉG. Celui que les comportements oppressifs ne sont pas tolérés dans les activités des ÉG.

Dans la partie suivante, nous verrons comment la menace douce s'est dès lors transformée en menace explicite, notamment par le déplacement de la confrontation au sein de l'espace public et dans les activités parallèles de la FFQ.

4.2 La menace explicite : deuxième partie (2013-2014)

Un après-midi d'hiver, fin février 2013, j'assiste pour la première fois à une rencontre du CO. Les membres réunies autour d'une grande table, entourées de grandes fenêtres, bien éclairées, au dernier étage d'un édifice à bureau, semblent déjà avoir oublié mon existence, à l'exception de celles qui me connaissaient déjà avant et avec qui je me réunis aux pauses pour discuter informellement des discussions qui ont cours. J'entre au sein d'un champ de pouvoir assez dynamique et cela se sent immédiatement. Je prends des notes de manière frénétique, j'ai peur de manquer un détail, un regard. J'écris et j'observe à la fois leur non verbal. Puis, à un certain moment, s'engage une discussion dont l'objectif est de choisir une médiatrice parmi les membres du CO pour régler un conflit au sein d'une Table de travail sur les fondamentalismes religieux. Le conflit en question oppose deux militantes prolaïcité stricte et des femmes racisées. En fait, on rapporte des propos racistes et un manque d'écoute de la part des deux militantes prolaïcité stricte¹⁰¹. Une des femmes autochtones, membre de FAQ, qui participe à la Table, décide de la quitter ne se sentant pas respectée concernant sa spiritualité autochtone. Le CO, donc, doit trouver une solution afin de permettre que le dialogue puisse reprendre dans le respect, malgré la décision de FAQ de s'en retirer. Les membres du CO décident alors de mandater une personne afin de jouer le rôle de médiatrice. Elles se demandent qui voudrait prendre ce rôle. L'une des membres du CO, musulmane, demande qui serait la mieux placée, et spécifie que ce ne serait pas une bonne idée de mandater une femme autochtone ou elle-même pour faire face à ce conflit, et j'en déduis à ce moment qu'elles n'ont simplement pas envie de s'exposer à des propos racistes.

Une autre membre du CO, sur le ton de la blague et sourire en coin, la vise en lui disant que c'est évident que le chapeau de la fonction ne lui fait pas. Je sens un silence, puis quelques rires jaunes étouffés. Je ne comprends pas tout de suite ce qui lui vaut cette remarque vexante jusqu'à ce qu'elle se décide après quelques tours de parole à répondre. Là, à ce moment précis, ma frénésie s'arrête. Je ne prends plus de notes, je lâche mon clavier, mon crayon, je suis tout ouïe et complètement attentive à ce qui se passe. Cette militante féministe de confession musulmane et femme racisée explique que la blague est inappropriée et

¹⁰¹ Voir le récit d'Asmaa Ibnouzahir, qui était à la table en question et qui témoigne avoir elle-même vécu des expériences de racisme et d'exclusion. Asmaa Ibnouzahir, *op cit*, p. 182-185.

de surcroît problématique. Son intervention survient au moment même où le CO aborde la question d'un article publié dans La Presse par Marie-Claude Lortie¹⁰² paru une semaine plus tôt. Dans cet article, Lortie dénonce l'« exclusion » de la candidature de Leila Lesbet à une des Tables de travail des ÉG. Elle y évoque la thèse de « l'infiltration » en visant deux des membres du CO s'identifiant comme féministes musulmanes.

(Notes de terrain, Montréal, février 2013)

Hiver 2013, Montréal

À l'hiver 2013, les huit Tables sont à pied d'œuvre, le CO planifie le forum final et, en parallèle à tout cela, persiste les indécisions concernant l'inclusion des femmes trans, la redéfinition de la non-mixité, ainsi que la gestion de crise après la publication de la chronique de Marie-Claude Lortie dans *La Presse* dénonçant l'exclusion des deux militantes prolaïcité des Tables de travail.

Dans cette section, je défends l'argument que le *backlash* prend une forme dorénavant explicite. Il ne fait plus de doute qu'on assiste à une réaction des opposantes (au sein des ÉG) quant au pouvoir de décider des orientations futures et des priorités du mouvement. Les militantes incarnant le changement de cap au sein du CO (forces politiques maintenant en place) sont critiquées dans les médias et sur la toile et auront à se défendre dans un rapport de force qui, transposé à l'espace public, les désavantage.

¹⁰² Marie-Claude Lortie, « Qui a peur de Leila ? », *La Presse*, 15 février 2013, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/marie-claude-lortie/201302/14/01-4621836-qui-a-peur-de-leila.php>

Premièrement, j'aborde les tensions dans l'espace public et la stratégie mise en place par le CO pour tenter de désamorcer la crise naissante. Dans un deuxième temps, j'examine les actions qui se produisent pendant les activités des ÉG et dans le champ connexe de l'assemblée générale annuelle de la FFQ (AGA). Dans un troisième temps, je m'attarde aux tensions renouvelées au sein du CO autour de la question de la non-mixité. En filigrane, des dynamiques d'actions-réactions traversent ces trois champs et la confrontation des deux cadres d'action collective continue.

4.2.1 La crise du champ : le comité d'orientation mis au pilori

À partir de 2013, on assiste à un double phénomène au sein du CO. À la suite des événements du colloque de 2012 et de la prise de position du CO envers les gestes oppressifs, les membres du CO se rangent les unes derrière les autres et forment désormais un bloc uni vu de l'extérieur, vu du champ des ÉG et du champ de l'espace public. Toutefois, il demeure qu'entre elles (au sein du champ du CO), les tensions prennent de l'ampleur.

Les Tables de travail sont en place. Chacune des Tables aura son propre intitulé défini à partir des défis issus du colloque de mai 2012 et reformulé pour être « positif ». Au défi de mettre en place une analyse intersectionnelle dans le mouvement des femmes est associé l'intitulé « Égalité », à celui de mettre fin aux diverses formes de violences vécues par les femmes, la « Liberté ». Michèle Sirois et Leila Lesbet ont posé leur candidature aux Tables Liberté et Égalité, mais le CO a pris la décision de ne pas retenir leur candidature. Pour donner suite à ce qu'elles identifieront comme une exclusion idéologique, Marie-Claude Lortie, chroniqueuse à *La Presse* publiera un article intitulé « Qui a peur de Leila? », en février 2013. Cette publication va créer une onde de choc au CO et dans l'espace public (et à la FFQ par extension).

Ayant épuisé tous les recours possibles à l'intérieur des ÉG et de la FFQ afin d'obtenir justice, s'exprimer dans l'espace public semble être une stratégie de désespoir de la part des opposantes. Elles ne conçoivent plus la FFQ et les ÉG comme des instances légitimes représentant le mouvement des femmes si elles ne peuvent y être. Leur objectif est donc de démontrer le manque d'impartialité de la FFQ et du CO, de dévoiler leur projet politique et de dénoncer l'influence des « islamistes » au sein de la FFQ¹⁰³.

Ainsi, dans son article, Lortie raconte la trajectoire de Leila Lesbet, une militante pro-laïcité stricte, son émigration de l'Algérie vers le Québec : « Je suis venue ici parce qu'en Algérie, en tant que femmes, ce n'était plus possible de vivre » (Lortie, 2013). Lortie y relate son implication à la FFQ ainsi que sa position concernant le foulard islamique. La chroniqueuse raconte ensuite comment Leila Lesbet s'est vue refuser une place aux Tables de travail des ÉG :

En lisant le courriel où c'était annoncé, Leila a cru être de nouveau en Algérie. « Vivre l'exclusion, ici, par des femmes, après ce que j'ai vécu, ce fut pénible », raconte-t-elle. Choquée, elle réplique : « Si j'ai choisi l'exil, ce n'est pas pour accepter, ici, au Québec, des agissements de potentats. Qui m'a représentée à ce procès? » (Lortie, 2013).

La stratégie vise à démontrer qu'elles ont été exclues non pas en raison des comportements problématiques, mais sur la base de leur position sur la laïcité, contraire à celles adoptées en 2009 par les membres de la FFQ. L'exclusion paraît alors scandaleuse, et les met dans la posture des victimes. La publication de cet article

¹⁰³ Le mythe de l'infiltration fait sa première apparition publique, selon Asmaa Ibnouzahir, au lendemain de l'assemblée spéciale où les membres de la FFQ ont voté leur position sur le port des signes religieux. On y lit : « Pour une poignée de militantes islamistes, la FFQ a sacrifié des millions de femmes musulmanes qui se battent au péril de leur vie. Aujourd'hui, il n'y a qu'un verbe qui me tourne en boucle dans la tête : j'accuse ! » Voir Djemila Benhabib, « J'accuse la FFQ de trahir le combat des femmes », *Le Devoir*, 12 mai 2009 (Ibnouzahir, 2015 :173).

de Lortie marque à ce stade des ÉG le début d'une crise de champ (CO-ÉG-Espace public). La crise a débuté dans le champ des ÉG, alors que la question était de rendre visible les rapports de pouvoir entre femmes, pour se déplacer dans l'espace public et prendre un tout autre sens. Cette crise aura pour effet d'exacerber des tensions latentes au sein du CO et se transposera de nouveau dans le cadre des ÉG dans les termes que les opposantes ont choisi : la question de la laïcité.

Des articles publiés sur Sisyphe, des lettres ouvertes dénonçant les « soldates de l'Islam » impliquées dans les ÉG (C-R CO, février 2013) et les multiples appels, courriels et requêtes faites à l'équipe de travailleuses des ÉG et aux membres du CO constituent le début d'une phase explicite du *backlash*. Je présente d'autres manifestations de ce *backlash* dans chacun des trois champs observés et leurs effets.

Inévitablement, les paramètres du conflit et les positions de force se modifient. Dans le cadre de l'espace public, en tant que champ d'action stratégique élargi, les opposantes à l'intersectionnalité au sein des ÉG se retrouvent en position de force de par leurs alliances avec le parti au pouvoir, le PQ, les leviers auxquels elles ont accès dans les médias et la crédibilité dont elles jouissent en tant que personnes. Tandis que la FFQ et le CO se retrouvent en position de faiblesse au sein de l'espace public.

En ce sens, le rapport de force est renversé. Le CO et la FFQ sont attaqués et doivent se défendre des accusations à leur endroit. Au sein du champ de l'espace public, l'audience et le cadre dominant sont différents. Le public québécois est plus favorable au discours universaliste qui entre en résonance avec les valeurs de la majorité. Contrairement au champ des ÉG où le cadre dominant intersectionnel entre en résonance avec son audience féministe, on peut supposer que l'audience au sein de l'espace public n'est pas majoritairement féministe ni au fait des enjeux féministes qui se produisent dans le cadre des ÉG. En ce sens, lorsque ce conflit se transpose

d'un champ à l'autre et s'inscrit dans un nouveau cadre de significations, le sens des événements est transformé, et ce, à l'avantage des militantes prolaïcité stricte.

Relativement à l'affaire Sirois-Lesbet, le CO n'a d'autres choix que d'agir d'une seule voix au sein de l'espace public, car les médias sont du côté des « exclues ». Le message du CO quant à cette exclusion reste le même : les comportements oppressifs et problématiques ne seront plus tolérés, mais le public ne comprend pas le message pour la simple et bonne raison que le cadre dominant n'est pas l'intersectionnalité au sein de la société. Sirois et Lesbet ont des leviers de prise de parole importants : l'émission de télévision de Sophie Durocher, Marie-Claude Lortie dans *La Presse* et Internet via le site Sisyphe, sans compter les médias sociaux. Sur la toile, elles ne sont pas les seules à critiquer la FFQ et les ÉG.

Les opposantes sont minoritaires, mais leur position rallie beaucoup de femmes à l'intérieur des ÉG et au sein de l'espace public qui ne partagent pas nécessairement leur point de vue de laïcité stricte, mais qui se sentent « oubliées » par la FFQ à ce moment-là. Par exemple, des femmes « blanches » en situation de pauvreté ont l'impression qu'on les oublie, par exemple, parce que la manière dont l'intersectionnalité est mobilisée comme cadre lors des ÉG met surtout en lumière la catégorie de « race » et celle de « sexe » évidemment, mais insiste moins sur le troisième élément du tryptique classique, soit la « classe ». L'analyse intersectionnelle change les perspectives. Cela a permis à Sirois et ses alliées de s'attirer une légitimité politique, d'une part auprès de membres de la FFQ, et d'autre part auprès des féministes libérales québécoises. C'est l'une des conséquences d'une remise en cause des rapports de pouvoir au sein du champ de la FFQ/ÉG.

La parution de l'article de Lortie a un impact important sur le travail du CO. Comment réagir sans que toute cette histoire ne prenne trop d'ampleur ? Le CO vit

désormais dans la crainte permanente d'une nouvelle attaque. Mais la peur n'atteint pas chaque membre de la même manière.

C'est à ce moment précis qu'en tant que chercheuse et observatrice, il devient clair pour moi que cette manœuvre médiatique de Sirois et Lesbet correspond à une action réactionnaire, à un *backlash* qui produit ses effets. En plus de l'article de Lortie, Sirois a publié les échanges courriel entre l'équipe de la FFQ, elle-même et Lesbet et accuse publiquement la FFQ et le CO (Sirois et Lesbet, 2013). Donc, il s'agit maintenant d'établir dans le champ de l'espace public un nouveau rapport de force qui les avantagera.

4.2.1.1 Le CO se défend dans l'espace public

La réponse du CO à l'article de Lortie tente de recadrer les événements en se défendant d'utiliser une stratégie d'exclusion :

Dans ce grand processus démocratique qui se veut sous le signe du respect, de l'écoute et de l'ouverture, le comité d'orientation a ouvert un appel à candidatures pour la participation aux Tables de travail. Qui dit appel de candidatures dit processus de sélection. L'objectif de la sélection : s'assurer d'une diversité de participation (régions, opinions, âge, origine, etc.), s'assurer de l'adhésion de chacune à participer avec respect, écoute, ouverture et s'assurer d'une participation constructive aux travaux. Plus de 95 % des candidatures ont été retenues. Si certaines ont été refusées, c'est parce que nous avons des doutes sur la capacité de ces personnes à contribuer à la mise en place d'un environnement de travail sain, constructif et autant que possible anti-oppressif (CO, 15 février 2013).

Le comité des femmes immigrantes et racisées de la FFQ a également publié une réponse dans les médias (Comité des femmes immigrantes et racisées de la FFQ,

février 2013). Les membres de ce comité étaient toutes actives au sein des ÉG, se rencontraient dans cet espace qu'est le comité pour discuter des enjeux qui les touchaient de près ou de loin dans le cadre des ÉG et établissaient des stratégies d'actions concertées afin de favoriser la prise en compte de leurs préoccupations. Dans un communiqué, elles précisent donc que l'exclusion des unes n'est pas synonyme de l'exclusion des autres :

Incompris par plusieurs, « l'inclusion » est malheureusement devenue un terme galvaudé. Dans le travail d'un groupe, le problème d'exclusion ne se résout pas simplement en incluant des personnes porteuses de différentes idées. Ce n'est même pas la première étape. L'étape préalable est de s'assurer que chacune sera en mesure de porter ses idées, d'être respectée et entendue. Pour réellement parler d'inclusion, le climat et l'espace doivent eux-mêmes d'abord lui permettre de prendre son sens et de se réaliser. Ce n'est que dans un environnement de travail sain, constructif et antioppressif qu'on peut réellement parler d'inclusion, d'où l'importance de comprendre la sélection des participantes des Tables non pas comme un processus pour taire des débats, mais comme un moyen pour justement que ces débats aient lieu ! [...] il était important pour nous de savoir que cet espace serait aménagé de façon à permettre que les discussions difficiles sur le racisme, le colonialisme, les sexualités, les conservatismes religieux, les capacités physiques, pour ne nommer que ceux-ci, puissent se faire dans un esprit de justice et de reconnaissance mutuelle. *On ne peut pas invoquer le principe d'inclusion pour annuler celui du respect des autres. Être incluse c'est aussi être respectée. Demander d'être incluse c'est accepter de respecter les autres aussi* (Comité des femmes immigrantes et racisées de la FFQ, février 2013, je souligne).

Iris Marion Young soutient que lorsqu'on parle de participation citoyenne, on assimile souvent l'inclusion et la participation de toutes à une conception universaliste (la volonté d'inclure tout le monde également), soit l'universel comme généralité et l'universalité comme traitement égal. Cependant, Young souligne que si l'idée de généralité invite à traiter tout le monde de la même façon et à transcender les particularités, cela a pour effet en pratique d'exclure les groupes qui ne peuvent pas adopter ce point de vue général. Si l'égalité de traitement tend à perpétuer

l'oppression et le désavantage des unes, il faut en ce sens articuler des droits spéciaux afin de défaire ce cercle vicieux (Young, 1989 : 251). C'est dans cette logique, à mon avis, que travaillait le CO, sans articuler des « droits spéciaux » à proprement parler, l'idée était de mettre en place un espace exempt de racisme.

4.2.1.2 Onde de choc au CO

Des islamistes à la Fédération des femmes du Québec

(Poste de veille, 18 février 2013)

Cet évènement et les diverses publications qui s'en suivent créent une onde de choc à l'intérieur du CO. Certaines de ses membres sont qualifiées d'islamistes dans les commentaires à l'article de Lortie et ailleurs sur des blogues y compris « Poste de veille », qui se présente comme une plateforme de défense de la liberté, « contre la charia » (Poste de veille, 2013). Alors qu'une de membres du CO exprime aux autres son trop-plein, les impacts des sorties médiatiques sur sa vie et son travail, une autre membre du CO sort de la salle, visiblement dérangée, manquant presque entièrement les propos de sa collègue. Lorsque cette personne revient à la table, elle s'explique en disant qu'elle remet un peu tout en question : « Avons-nous fait une erreur [en ne retenant pas les candidatures de Sirois et Lesbet] ? Il ne faut pas minimiser l'impact. Même si ça n'a pas été retentissant dans les médias officiels. On ne peut pas en rester là. Je ressens un profond malaise. Est-ce qu'on personnalise le débat ? » (Notes de terrain, CO, février 2013). Ce à quoi une autre membre du CO lui rappelle qu'on peut « employer la personnalisation pour se détacher de la question, qu'il s'agit de sa vie, qu'il faut comprendre les rapports de force et la différence entre celles qui ont du pouvoir et celles qui n'en ont pas » (Notes de terrain, février 2013).

À partir de ce moment, les tensions au CO reprennent de l'ampleur. Les camps intersectionnel et universaliste se dessinent davantage. Plusieurs se mettent à douter de la stratégie politique mise en place par le CO. D'autres tentent de démontrer qu'il fallait s'y attendre. D'une part, le *backlash* a un impact direct sur les femmes plus marginalisées au CO¹⁰⁴, d'autre part, le *backlash* a pour effet de miner la solidarité qui s'était fragilement construite entre ses membres.

Au sein du CO, la dimension émotive d'un rapport de pouvoir se met en place à travers la *peur* de représailles et va orienter toutes les décisions futures. La théorie des contre-mouvements :

[permet] notamment de constater que les mouvement sociaux qui ont à faire face à l'opposition d'un ou plusieurs autres mouvements engagés sur le même terrain de lutte voient une grande partie de leurs prises de positions, activités et stratégies déterminées par cette relation conflictuelle [...] Ainsi les mouvements ne sont-ils pas totalement maîtres de leur calendrier et des enjeux de leurs mobilisations, mais voient ceux-ci leur être imposés par les initiatives de leurs antagonistes, face auxquelles il leur est indispensable de contre-attaquer. (Mathieu, 2004 : 167-168)

Celles qui sont directement visées par les attaques endurent et encaissent les coups. Pour elles, c'est une peur d'être délégitimées en raison de leur identité musulmane, une peur d'être jugées émotives si elles s'indignent contre l'injustice à laquelle elles font face, de se faire reprocher de chercher à mettre leur programme de l'avant et de personnaliser le débat parce qu'elles se retrouvent en situation de marginalisation à l'intérieur de ce champ. La personnalisation du débat leur sera effectivement reprochée (Notes de terrain, CO, février 2013). Lors des CO, elles doivent y penser à deux fois avant de prendre la parole, parce qu'elles tendent plus que les autres à être

¹⁰⁴ Parmi les exemples d'impacts, on m'a rapporté notamment la surcharge de travail, l'atteinte à la réputation, le risque de perte d'emploi, les messages haineux sous formes de messages privés et l'anxiété.

associées à leur subjectivité (et non les autres). Pour les autres membres du CO, cela devient une obsession : il faut tout faire pour que les militantes prolaité ne nuisent pas aux activités des ÉG.

4.2.2 Tensions au sein des champs élargis ÉG et FFQ

Les tensions mises en lumière au CO ne lui sont pas exclusives. Au sein des espaces connexes, notamment sur les Tables de travail et à l'Assemblée générale de la FFQ, des mésententes semblables feront surface.

4.2.2.1 Crise au sein de la Table « Conservatismes religieux »

Malgré les deux candidatures non retenues aux Tables de travail, les dérives appréhendées par le CO surviennent à la Table Liberté. La table avait pour mandat d'aborder les défis concernant la marchandisation du corps des femmes, les questions liées aux conservatismes religieux ainsi que les stéréotypes sexuels. On se rappelle que le processus en entonnoir a favorisé ces trois enjeux spécifiques et conflictuels au sein de la table au détriment des enjeux plus consensuels comme la violence conjugale ou l'exploitation économique des femmes. Les participantes ont préféré diviser la table en trois sous-groupes selon les champs d'intérêt. Au sein du sous-groupe portant sur les conservatismes religieux, le climat est tendu. On rapporte un manque d'écoute et de flexibilité, un manque de respect envers les personnes de confession musulmane et des propos considérés racistes et colonialistes envers les femmes autochtones (Notes de terrain, CO, février 2013). Le CO cherche une solution afin de favoriser la pleine participation de toutes les personnes impliquées,

mais cela ne sera pas suffisant pour assurer la continuation de la présence de la représentante de FAQ à la table :

D'abord, on informe le CO qu'après des discussions à l'interne et avec la FFQ, FAQ a décidé de se retirer du groupe C [conservatismes religieux] dû à une polarisation des positions (laïcité stricte vs laïcité ouverte). Elles ne peuvent s'afficher comme faisant partie de ce groupe en raison de la grande diversité de croyances et de religions au sein de leurs communautés. Il s'agit d'une décision finale. On précise que la question de la spiritualité (des femmes autochtones) pourra encore être abordée sur la table Autodétermination. On souhaite également [que la personne], qui représentait FAQ au sein du groupe C, puisse nommer aux autres membres du groupe C les propos qu'elle a trouvés blessants (C-R CO, février 2013).

Asmaa Ibnouzahir rapporte également son expérience au sein de ce sous-groupe où elle témoigne avoir elle-même vécu une expérience de racisme et d'exclusion (Ibnouzahir, 2015 : 182-185). Ibnouzahir faisait partie des quatre participantes au sous-groupe sur les conservatismes religieux. Elle rapporte en particulier comment il a été difficile jusqu'à la fin de leurs travaux de faire valoir sa position en tant que féministe musulmane.

Je considère que le déroulement des événements passés lors de la table Liberté s'inscrit dans le continuum de résistance aux transformations au sein du mouvement en lien avec le cadre d'action collective intersectionnelle. C'était l'occasion pour chacune des Tables de revisiter les différents enjeux du féminisme en tentant de revoir les limites de nos analyses et de nos actions collectives. En ce qui concerne les violences faites aux femmes, c'était l'occasion, d'une part, de voir comment surmonter collectivement le schisme entre les abolitionnistes et les règlementaristes, d'autre part, de penser une voie afin de faire coexister les différentes positions féministes concernant la religion. Le CO aura essayé de mandater une ou deux

personnes parmi ses membres afin de jouer les médiatrices, mais il semble que cela ait été trop peu trop tard.

L'expérience vécue par certaines participantes à cette table ne les aura pas laissées indemnes. Il est difficile de constamment se sentir niées. Et malgré les tentatives des membres du CO d'expliquer pourquoi leur position n'était pas respectueuse, les deux militantes prolaité stricte ont refusé d'entendre en quoi leur comportement avait pu être « problématique » (C-R, CO, septembre 2012).

4.2.2.2 Stratégies de récupération du pouvoir

Actors make moves and other actors have to interpret them, consider their options, and act. Actors who are both more and less powerful are constantly making adjustment to the conditions in the field given their position and the actions of others. This leaves great latitude for the possibility of piecemeal change in the positions that actors occupy. Even in "settled times", less powerful actors can learn how to take what the system will give them and improve their positions in the field.

(Fligstein et McAdam, 2011 : 5)

Dans la prochaine section, je présente les stratégies de récupération du pouvoir par les opposantes au cadre intersectionnel. Dans un premier temps, j'examine le déroulement des activités sur l'intersectionnalité organisées dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de la FFQ en mai 2013 et les réactions des personnes portant le cadre universaliste. Dans un deuxième temps, je reviens sur les élections des membres du CA de la FFQ, où Sirois et Lesbet tenteront de regagner du pouvoir en s'y faisant élire.

4.2.2.2.1 Assemblée générale annuelle de la FFQ

Mai 2013, Montréal

Je m'inscris à l'AGA [Assemblée générale annuelle] de la FFQ, car le programme me semble plutôt intéressant : une conférence sur l'intersectionnalité puis des ateliers. Je sens que la FFQ cherche à renseigner davantage ses membres sur le sujet, profiter de l'occasion pour démystifier le concept et favoriser la déhiérarchisation des rapports sociaux et l'appropriation collective du cadre intersectionnel. Mais les choses ne se déroulent pas très bien. Bien que la conférence donnée par Valérie Simon, Viviane Michel, Dihara Traoré et Isabelle Boisvert soit vraiment pertinente, touchante et éclairante, pendant la période de questions et commentaires, une minorité bruyante de membres se prononcent successivement afin de dénoncer ce qui leur semble être une politique de culpabilisation du fait d'être femme, blanche, hétérosexuelle.

(Notes de terrain, AG annuelle, FFQ, 25 mai 2013)

Le champ du mouvement des femmes du Québec ou plus précisément des membres de la FFQ et celui des ÉG entretiennent une grande proximité. Si un coup est porté au sein d'un des deux champs, les échos se font sentir dans l'autre. Encore à ce stade des ÉG, en mai 2013, les militantes ont du mal à dissocier la FFQ des ÉG. Les participantes aux ÉG les plus réticentes face à l'intersectionnalité, celles qui portent à bras-le-corps la perspective universaliste, sont également membres de la FFQ. Le *backlash*, qui s'est entamé lors du colloque de 2012, se poursuit et s'amplifie lors de cette AGA. Les activités de l'AGA sont réparties sur deux jours. Lors de la première journée, les membres assistent à une journée de conférences et d'ateliers sur l'intersectionnalité. La seconde journée est à proprement parler l'assemblée générale annuelle. Les membres sont appelées à entériner les états financiers liés aux ÉG, à élire les membres du CA et à voter le plan d'action pour l'année suivante.

4.2.2.2.2 Attaques lors du panel sur l'intersectionnalité

Le panel composé de quatre présentatrices abordait différents aspects de la lutte féministe sans nettement mentionner l'intersectionnalité, sauf lors de la première présentation, de Dihara Traoré, qui visait à poser des bases historiques et étymologiques du terme, afin d'inscrire les prises de parole suivantes dans la perspective intersectionnelle. La présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), Viviane Michel, aborda la question de la solidarité entre femmes de différentes nations, Valérie Simon appela à prendre conscience que plusieurs féministes ne militent pas dans le mouvement des femmes, car elles n'y sont pas les bienvenues, notamment les personnes queer. Isabelle Boisvert tenta de sensibiliser les personnes présentes aux réalités de violences vécues par les femmes handicapées et à comment, à la lumière de ces expériences vécues, il importe d'élargir le spectre analytique et les actions collectives pour contrer les violences faites aux femmes, et ce, afin de ne pas laisser derrière les femmes handicapées.

Les réactions aux présentations sont assez éloquentes. On y défend la primauté de la lutte contre le patriarcat. On compare la hiérarchisation des luttes à la hiérarchisation des droits : l'égalité entre les femmes et les hommes doit primer sur la liberté de religion, par exemple. On critique la volonté de créer un *Nous* plus inclusif, *Nous* qui est plutôt considéré comme « exclusif ».

On veut que le *Nous* soit le plus inclusif possible, mais ce que j'ai entendu ce matin, c'est au contraire des exclusions. *Nous*, les femmes autochtones, *nous*, notre peuple, *vous*, les femmes québécoises, *vous*, les grandes femmes qui réagissez avec votre tête, *nous*, les lesbiennes, victimes d'homophobie, *vous*, les hétéros, *nous* les femmes blanches, *nous*, les handicapées. J'aime pas ça. J'aime pas comment c'est présenté. Je peux sortir d'ici en me sentant privilégiée, coupable, honteuse de ma condition, triste ou choquée. Beaucoup de choses que je n'ai pas aimées. Je n'ai pas aimé l'historique qui a été fait ce

matin. Je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit ce matin par rapport à la lutte féministe et le lien avec la lutte nationaliste. Elle dit que le FLF [Front de libération des femmes] n'était pas toutes les féministes (membre de la FFQ, AGA 2013).

On parle également de mettre l'accent sur ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare :

Je ne comprends pas parce que si on a comme principe la non-hiérarchisation et l'intersectionnalité. Ce qui me préoccupe, c'est la fragmentation. Moi, je veux regarder ce qui nous unit, pas ce qui nous sépare. Je ne veux pas parler des féminismes, je veux parler du féminisme (membre de la FFQ, AGA 2013).

On mentionne au passage le danger de s'y perdre avec l'intersectionnalité, perdre de vue la lutte de libération des femmes, héritée de celles qui nous ont précédées. La fragmentation du mouvement est une stratégie patriarcale de division pour mieux régner, dira une autre :

Celles qui veulent lutter contre le racisme, bien qu'elles aillent dans le mouvement antiraciste, non ? Au sein du mouvement des femmes, on lutte contre le patriarcat en priorité. Vous cherchez à nous culpabiliser d'une faute qui ne nous appartient pas [racisme, colonialisme]. L'intersectionnalité est un terme galvaudé qui nous conduira inévitablement à la fragmentation à l'infini du mouvement des femmes (Notes de terrain, AG annuelle, FFQ, mai 2013).

On peut constater ici la stratégie discursive réactionnaire qui vise à miner la pertinence de l'intersectionnalité pour mener la lutte féministe. L'objectif de cette rhétorique « consiste à affirmer que le changement en question, bien que peut-être souhaitable en principe, entraîne tels ou tels coûts ou conséquences inacceptables » (Hirschman, 1991 : 138). Selon Albert O. Hirschman, on trouve trois types d'argument dans la rhétorique réactionnaire : la mise en péril, la thèse de l'inanité (l'action entreprise ne produit aucun effet) ainsi que l'effet pervers (l'action

entreprise produit l'effet contraire recherché) (Hirschman, 1991). La mise en péril du mouvement des femmes est l'argument le plus souvent amené dans le contexte de la FFQ. L'argument de mise en péril consiste en cette idée : « le progrès dans les sociétés humaines est chose si problématique que tout nouveau “pas en avant” porte gravement atteinte à une ou plusieurs conquêtes (droits, libertés, garanties) *antérieures* » (Hirschman, 1991 : 141). Autour de l'idée de la fragmentation du mouvement, l'idée surgit que cela sert davantage les intérêts de notre ennemi commun. La question de l'individualisme exacerbé remonte également à la surface.

D'autres cherchent à faire le contrepoids. L'intersectionnalité nous permet de comprendre que nous exerçons du pouvoir et que nous avons aussi des privilèges. Pour une autre, penser l'intersection des oppressions, c'est également synonyme de penser l'intersection des dominations. On ne peut pas détacher, dit-elle, le patriarcat du système économique dans lequel nous vivons du colonialisme. Le patriarcat dresse les femmes non croyantes et les femmes croyantes les unes contre les autres.

D'autre part, se cache derrière le refus de se reconnaître comme dominante dans des rapports de pouvoir une histoire d'innocence ou « *Tale of innocence* », comme le précise Mugabo (dans Jahangeer, 2014 : 33) :

‘We were not there then’ so ‘We cannot be responsible’. Such a delimitation of responsibility assumes the responsibility only takes the form of a direct relation of causality. It works through forgetting that what happened ‘long ago’ affects the injustices of international politics in the present, in which the world’s resources are unequally and unjustly divided between nations and continents. In other words, by cutting the present struggle for justice off from the past, the speech act works to cut off the act of speech from the contexts that surround it (Ahmed, 2014 : 118).

Après le diner, j'apprends que la présidente de Femmes autochtones du Québec a quitté l'activité très ébranlée par les commentaires qui ont suivi les présentations, dont la sienne. La présidente de la FFQ propose de renvoyer à toutes les membres le protocole d'entente de nation à nation entre la FFQ et FAQ afin qu'elles comprennent ce qu'est la création d'espace de dialogue dans le respect et la reconnaissance des femmes autochtones en tant que peuple et ce que cela signifie.

4.2.2.2.3 Atelier organisé par les femmes racisées

Après le panel, étaient organisés par chacun des comités de la FFQ des ateliers de discussion autour de divers sujets. Parmi les thèmes se trouvait l'atelier organisé par le comité des femmes immigrantes et racisées. Cet atelier était divisé en deux sous-groupes. Je me trouvais dans le même atelier que Leila Lesbet et Michèle Sirois. L'atelier s'entamait par une présentation des membres du Comité. Elles abordaient différents sujets, notamment celui de l'importance de s'identifier en tant que femmes racisées et de se questionner sur la place des femmes racisées dans le mouvement féministe. La présentatrice, également membre du CO, s'interrogeait sur la difficulté pour les femmes racisées et leur groupe de devenir membres de la FFQ et souligna le défi que cela pose en termes de reconnaissance. La création du comité des femmes racisées et immigrantes est certainement un progrès, mais la prise en compte des analyses des femmes racisées en tant que penseuses n'est pas acquise. Elle rappela que plus de deux cents femmes racisées et immigrantes avaient participé au forum Pour un Québec féminin pluriel, vingt ans plus tôt, mais que le livre produit après l'évènement ne renfermait qu'à peine deux pages sur leur contribution et que ce contenu était présenté davantage sous le couvert d'anecdotes que sous celui de leur contribution réelle. « C'est bien beau d'être invité, mais on est invité à quoi si ce n'est pas afin d'amener d'autres perspectives de luttes? », demanda-t-elle. « Pourquoi est-

ce que nous sommes là si ce n'est pas pour nous transformer en tant que mouvement? Comment est-ce qu'on va concrétiser l'inclusion? » (Notes de terrain, mai 2013).

Les commentaires qui ont suivi ont donné le ton. Une intervenante nomme la xénophobie, la peur de l'immigration massive, mais insiste sur la non-assimilation à la culture québécoise « de souche » comme problème fondamental. Elle se demande que faire pour intégrer les nouveaux arrivants « harmonieusement ». Une deuxième questionne le terme « racisé » en lui-même jugé problématique. Étant elle-même algérienne d'origine, elle refuse de se dire « racisée » et s'identifie comme personne blanche en raison des valeurs qu'elle prône. Une autre, femme blanche québécoise « de souche », s'insurge contre le terme « racisé », jugé péjoratif et qui selon elle est devenu une fin en soi, une quête identitaire basée sur la victimisation. Elle le compare au terme « sourd » qu'elle considère être synonyme de déficience. Il serait préférable d'utiliser des euphémismes. Une quatrième, une ancienne religieuse, blanche et québécoise d'origine également, revient à la charge en soulignant que le principal objectif de la FFQ est l'égalité de l'homme et de la femme : « Ce que j'ai entendu ce matin, c'est des expériences personnelles », dit-elle, en faisant référence aux présentations des quatre panélistes. Elle propose que la FFQ prenne chaque année une question urgente et qu'elle ne se concentre que sur elle. Par exemple, elle suggère que la charte de la laïcité¹⁰⁵ protègera tous les droits : « On est citoyens avant d'être d'une religion. J'ai été endoctrinée en tant qu'ancienne religieuse ». Une autre femme blanche demande des suggestions de pistes d'action et aimerait bien qu'on lui explique où sont les rapports de pouvoir entre nous, car elle ne les voit pas. Enfin, une dernière femme blanche surenchérit : « Un comité de femmes racisées, ça nous divise entre nous » (Notes de terrain, mai 2013).

¹⁰⁵ Charte des valeurs.

Déjà, on constate dans ces derniers propos, la répétition d'une rhétorique réactionnaire mettant l'accent d'abord sur la négation de la voix de l'autre. Puis, on constate également la prégnance de la perspective universaliste.

La représentante du comité des femmes racisées et immigrantes a répondu que le fait de dire, à leur place, si l'identification « femmes racisées » convient ou non illustre parfaitement la volonté de décider à leur place et donc le refus de remettre en question le pouvoir que les blanches exercent sur les femmes racisées (Notes de terrain, AGA FFQ, Montréal, mai 2013).

Lors du panel et durant les ateliers, le *backlash* se traduit par une rhétorique visant à réfuter l'idée qu'il existe des rapports du pouvoir entre femmes au sein du mouvement des femmes. Les militantes, pour la majorité blanches, entre 50 et 65 ans, et québécoise « de souche » insistent fortement sur l'idée de cibler une priorité pour toutes (la laïcité). Durant ces activités portant explicitement sur le sujet de l'intersectionnalité, elles se sont clairement prononcées en contradiction avec le cadre proposé. Cette activité discursive s'inscrit dans la logique de contre-cadrage. Elle vise à réitérer la pertinence d'une vision universaliste du féminisme et à invalider les arguments présentés par les représentantes du cadre intersectionnel. Quelques mois plus tard, les membres de la Table Mouvement, toutes des femmes marginalisées, reviennent sur ce qu'elles identifient comme un sentiment de menace face au sujet de la reconnaissance du colonialisme chez les femmes de la majorité :

Nous sommes désolées de constater que même au sein du mouvement féministe, le rapport au colonialisme est souvent contesté, et le simple fait de le nommer ainsi est perçu par plusieurs femmes comme étant une menace ou une injonction. Il faudra sans doute expliquer davantage aux femmes ce qu'est ce colonialisme que nous contestons et comment celui-ci opère. Nous sommes portées à croire que ce sentiment de menace est causé par une incompréhension ou une peur de fragiliser le mouvement. Encore une fois, la critique n'est pas

une menace, c'est une invitation à la réflexion et à la collaboration (Rapport de la Table Mouvement, juin 2013 : 7).

Lorsque le sujet du colonialisme est abordé, force est de constater que certaines militantes, souvent des femmes québécoises, se sentent accusées. Elles refusent de se percevoir, comme le cadre intersectionnel le suggère, comme des personnes pouvant tirer bénéfice d'un système d'oppression comme le colonialisme et sentent qu'on les rend personnellement responsables. Elles sont des femmes et ont été victimes à différents égards. Être dominante et dominée est une contradiction qui n'a pas de sens pour elles; elles ne voient pas comment elles peuvent dominer. Pagé associe ce refus à une perte de privilège épistémique où reconnaître l'oppression des autres signifie aussi de leur laisser une place dans le leadership du mouvement (Pagé, 2015). Un autre facteur d'explication, selon Young, réside dans le fait qu'il n'est simplement pas dans l'intérêt des privilégiés de travailler en ce sens :

The privileged are usually not inclined to protect and further the interests of the oppressed partly because *their social position prevents them from understanding those interests*, and partly because to some degree their privilege depends on the continued oppression of others (Young, 1989 : 262, je souligne).

Parler de racisme, d'homophobie ou de capacitisme : le discours intersectionnel ne résonne pas pour une minorité de personnes présentes. Il semble aussi que cette résistance provenant d'une minorité bruyante intimide la majorité qui ne s'exprime pas¹⁰⁶. En fait, il est intéressant d'observer l'impact des deux discours sur la foule

¹⁰⁶ Les résultats des élections m'ont indiqué qu'une large majorité des membres de la FFQ présentes ont voté pour les deux candidates soutenant ouvertement l'intersectionnalité, tandis que Sirois et Lesbet, qui étaient ouvertement contre, n'ont reçu qu'une faible proportion des votes. Une des personnes en charge de comptabiliser les bulletins ne pouvant me dire le pourcentage des votes, m'a toutefois lancé : « Délice et Louise ont été élue par une écrasante majorité » (Notes de terrain, AGA FFQ, mai 2013). J'en ai déduit que la veille, lors du panel sur l'intersectionnalité, c'était une minorité critique de l'intersectionnalité qui prit le micro, contre une majorité silencieuse. C'est également que la recherche sur la réception de l'intersectionnalité à la FFQ de Pagé et Pires (2015) démontre.

présente. Les deux discours résonnent très différemment. D'un côté, les universalistes cherchent à solliciter et à interpeler les femmes autour du sentiment d'unité, d'unicité, de la force de la majorité des femmes et à prévenir des dangers de fragmentation du mouvement des femmes si l'on adopte la perspective intersectionnelle. Lorsqu'elles prennent le micro, leur discours a l'effet d'un *backlash*. Dans la salle pendant et après les interventions, l'indignation est palpable. Des personnes pleurent, d'autres sont en colère. Tandis que pour celles qui défendent la perspective intersectionnelle, le défi de livrer un discours éloquent sur l'intersectionnalité semble de plus en plus grand. Pour plusieurs auditrices, les prises de parole critiques de l'intersectionnalité auront produit l'inverse de l'effet escompté : plutôt que de convaincre les membres de l'audience de laisser tomber l'intersectionnalité, elles semblent augmenter leur sympathie. Mon hypothèse est que le discours intersectionnel des panélistes sollicite leurs valeurs de solidarité et entre davantage en résonance avec leur perspective de la lutte féministe, contrairement au discours universaliste qui se désolidarise des femmes marginalisées. Dans les discussions informelles qui suivent la présentation et les échanges au micro, quatre ou cinq personnes me livrent qu'elles considèrent de plus en plus pertinente l'analyse intersectionnelle pour l'avenir du mouvement des femmes (Notes de terrain, AGA FFQ, mai 2013). On est en mesure de supposer que le cadre intersectionnel est en train d'atteindre son objectif : en mobilisant les valeurs de base du mouvement des femmes, il réussit à faire un pont avec ses militantes, dans ce contexte-ci, les membres de la FFQ. Un réalignement de cadre autour d'une conception de la justice décentrée des catégories hommes/femmes et vers une définition plus large de l'égalité se produit.

4.2.2.2.4 Élections aux postes du CA de la FFQ

Le lendemain de cette journée de formation sur l'intersectionnalité avec les membres de la FFQ, toutes reviennent pour l'assemblée générale annuelle (AGA) et l'élection des nouvelles membres du CA de la FFQ. Coup de théâtre ! Le matin même de l'AGA, j'apprends que Michèle Sirois et Leila Lesbet se sont respectivement présentées aux deux postes en élection au CA, soit le poste de trésorerie et le poste de femmes subissant une double discrimination. Bien que chaque intervention des prolaïcités au micro était suivie d'un applaudissement, elles étaient minoritaires dans la salle. Au décompte des bulletins de vote, on apprend que leurs adversaires, soit Délice Mugabo et Louise Lafortune, ont été réélues avec une large avance.

Action stratégique de la part de nos deux opposantes ? Sirois, notamment, a cherché à se faire élire sur l'argument de l'infiltration des islamistes à la FFQ. Ayant maintes fois demandé à voir les sources de financement de la FFQ, ce qui lui a été refusé, car les organismes subventionnaires avaient demandé de rester anonymes¹⁰⁷, il semble qu'elle n'ait vu d'autres options que de se présenter au poste de la trésorerie pour en avoir le cœur net. Mugabo rapporte l'argument : « The organization's position against the banning of religious symbols in the public sector was interpreted by a vocal segment of the membership as proof that so-called Islamists had supposedly infiltrated the FFQ, and that intersectionality was fracturing the cohesion of the organization » (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 29). La stratégie de Sirois et Lesbet est une escalade des moyens visant à reprendre du pouvoir à la fois dans le cadre des ÉG (exclues des Tables), au sein de l'espace public et au sein même de l'équipe de la FFQ (identifiée à juste titre comme l'unité de gouvernance). La stratégie vise ainsi à

¹⁰⁷ La présidente de la FFQ m'avait expliqué que la principale raison donnée par les organismes donateurs pour justifier l'anonymat étaient d'éviter que les demandes de financement se ruent à la porte, que ces organismes choisissent les causes et projets qu'ils souhaitent soutenir et non pas l'inverse (Notes de terrain, mai 2013).

trouver une ascendance sur le processus de décision concernant et les ÉG et l'avenir du mouvement des femmes.

4.2.3 Tensions qui perdurent au CO autour de la non-mixité

Juin 2013, Montréal

Comme les frontières sont poreuses entre les champs, le débat tenu lors de l'AGA de la FFQ alimente les tensions qui sous-tendent le débat sur la non-mixité au sein du CO, débat qui, comme je l'ai mentionné plus tôt, a commencé dès le lancement des ÉG et s'est insidieusement réduit à la question de l'inclusion des femmes trans plutôt que de celle des minorités sexuelles et de genre au sens large. À ce moment, les tensions restent fortes, bien qu'en termes de nombre, les voix fermement opposées à l'inclusion des femmes trans au sein des espaces non-mixtes des ÉG (espaces décisionnels) sont minoritaires¹⁰⁸. Une partie importante des membres nomment leur méconnaissance des vécus des femmes trans et des enjeux qui les entourent et pour plusieurs, cela explique leur difficulté à prendre une position claire sur le sujet. La part des membres indécises du CO qu'il reste à convaincre est majoritaire. Une autre partie des membres cherche à favoriser une transformation du mouvement par l'inclusion ouverte des femmes trans, à faire pencher la balance avec une analyse intersectionnelle. Elles sont plus nombreuses face à l'autorité symbolique de la minorité qui s'oppose à l'inclusion des femmes trans, mais malgré tout, leur poids peine à faire une différence pour celles, majoritaires, qui tergiversent. Pour

¹⁰⁸ La plupart des membres du CO ont ouvertement partagé être favorable à l'inclusion des femmes trans. Deux d'entre elles étaient ouvertement contre. À ce moment, en février 2013, j'estime qu'environ le tiers des membres du CO hésite encore (Notes de terrain, CO, février 2013; 16 juin 2013).

comprendre les tenants et les aboutissants de la décision finale concernant l'inclusion des femmes trans, nous devons retourner dans le passé.

Février 2013, Montréal

Afin de prendre une décision éclairée, à la demande des membres du CO, une première formation sur la réalité des personnes trans a été proposée aux membres du CO. Cette formation, qui a eu lieu en février 2013, lors d'une fin de semaine de rencontre du CO à Montréal, a été animée par Nora Butler Burke, travailleuse de l'Action Santé Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec (ASTT(e)Q)¹⁰⁹ et une militante qui l'accompagnait, toutes deux des femmes trans. La formation d'une durée de trois heures avait pour question principale : Quelle est notre place en tant que femmes trans et féministes dans le mouvement ? Partant d'un point de vue situé, elles ont cherché à démystifier leur vécu en tant que femme trans et à déconstruire les stéréotypes à leur égard. À l'aune de l'intersection des systèmes d'oppression, elles ont mis en lumière la spécificité de l'oppression de genre et les discriminations multiples que vivent les femmes trans en tant que « femmes » et « trans », soit la transmisogynie (Serano, 2007) et l'oppression cisgenriste (Baril, 2013) (Cela se traduit, par exemple, par la discrimination en emploi, en santé et dans le logement, par les violences sexuelles, la précarité, les micro-agressions sur la base de l'identification, etc.).

À la fin de la formation, lors d'un tour de table, la majorité des membres du CO ont qualifié cette formation d'éclairante. Il fut notamment mentionné qu'il était nécessaire pour elles d'aller plus loin que ce que cette formation leur avait offert afin

¹⁰⁹ ASST(e)Q est un organisme de soutien et de défense des droits des personnes trans au Québec. Voir leur site : <http://www.astteq.org/fr/>

de prendre en compte les expériences réelles d'inclusion des femmes trans dans les espaces féministes pour comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Cependant, à la fin du tour de table, une opposante émet une critique qui sème le doute : « Notre temps militant est mal utilisé et c'est de l'instrumentalisation. Pourquoi prendre tout ce temps sur cet enjeu et non pas sur d'autres ? Comme le racisme par exemple ? » (Notes de terrain, février 2013). Elle nous fait part de son interprétation, selon laquelle cet organisme de soutien pour les personnes trans était en quelque sorte un groupe faisant du lobbying pour l'industrie du sexe. Au contraire, comme l'avait expliqué la formatrice d'ASTT(e)Q, cette organisation travaille dans une approche sans jugement et dite de « réduction des méfaits »¹¹⁰. En fait, si l'on pense aux diverses formes de discriminations et de violences structurelles vécues par les personnes trans, le travail du sexe se présente comme une option (parfois la seule) qui leur permet d'avoir un revenu, de subvenir à leurs besoins matériels et de survivre (Notes de terrain, CO, février 2013). Durant cette dernière intervention discordante, je scrutais le visage de celles qui s'étaient prononcées favorablement pour l'inclusion des femmes trans après la formation. Je sentis le doute les envahir de nouveau. La posture d'autorité conférée à l'opposante par son statut social pesait énormément dans la balance¹¹¹. Dans son intervention, elle suggéra l'idée d'une deuxième formation qui présenterait « l'envers de la médaille » et inviterait à poursuivre la réflexion. Bien que le besoin d'en savoir davantage ait été utilisé pour ne pas prendre de décision à ce moment précis, ce n'était pas la première fois que les membres du CO l'exprimaient. Cette proposition fut acceptée par la majorité des membres du CO.

Mais quel est l'envers de la médaille concernant l'inclusion des femmes trans ? Tout dépend de la lunette portée pour lire la question : si les femmes trans sont lues comme

¹¹⁰ Dans ce guide produit par ASTT(e)Q se trouve une explication du concept de « réduction des méfaits » tel qu'appliqué chez ASTT(e)Q : <http://www.catie.ca/sites/default/files/Je%20m'engage%20updates.pdf>, p. 15.

¹¹¹ Par souci de confidentialité, je ne peux donner davantage d'information sur le statut de cette personne.

« hommes » (Serano, 2007), on peut comprendre la réticence à les inclure dans un espace non-mixte *femmes* (sous-entendu cis). Toutefois, si on réfléchit à la non-mixité à partir d'un point de vue situé trans (dans ce cas, celui transféminin), on comprend que cela n'a aucun sens de percevoir les femmes trans comme des « hommes », donc de mettre leur vécu au même niveau que celui d'un homme cis et de nier les oppressions qu'elles ont pu vivre dans un système patriarcal. La perspective intersectionnelle aide à comprendre ces distinctions.

Pour les tenantes d'une analyse intersectionnelle au CO, l'existence même des femmes trans repousse les limites de la catégorie *femmes* et de l'univers de l'oppression vécue par rapport à son identité de genre. Elle repousse également les limites des constructions sociales qui influencent la compréhension de ce qu'est une *femme* (Notes de terrain, CO, février 2013).

Au final, le doute était semé. Une minorité de membres du CO ont remis en question l'« objectivité » des formatrices de chez ASTTeQ et ont demandé de recevoir une autre invitée qui présenterait le point de vue adverse (formation sur la non-mixité *femmes* et présentation d'autres questionnements concernant l'inclusion des femmes trans) avant de prendre une décision. Cette autre formation eut lieu quelques mois plus tard.

Juin 2013, Montréal

Si la première formation s'inscrivait explicitement dans une perspective intersectionnelle, la seconde formation, quant à elle, se voulait « critique » de l'inclusion des femmes trans dans les espaces non-mixtes *femmes*. Voyons d'abord quels étaient les propos amenés.

La formatrice, Annick Dockstader¹¹², militante lesbienne (et femme cis), fut invitée à entretenir les membres du CO sur sa vision de la non-mixité incluant les femmes ou les hommes trans. « Avons-nous tous les mêmes intérêts de se dire femme? », se demande-t-elle. « Est-ce qu'en tant que féministe on se base sur le fait d'être femelles socialisées femmes ou une diversité de femmes par rapport au sexe biologique? ». D'emblée, la question est d'ordre ontologique : Sommes-nous constructivistes ou essentialistes? « Cela a des conséquences sur nos positions politiques ». L'introduction de cette formation soulevait d'importantes questions.

La deuxième partie de son intervention soulevait l'importance d'avoir une position féministe sur la transsexualité : pour ce faire, elle offrait une comparaison entre les mutilations génitales comme l'excision et les opérations de changement de sexe qui s'avèrent, selon elle, un impensé.

La troisième partie questionnait la prégnance de la relation des questions liées aux femmes trans avec la question du travail du sexe : « Pourquoi cette question vient inévitablement avec la question du travail du sexe ? C'est une banalisation de l'exploitation commerciale sexuelle, une priorisation du genre et de sa performance par rapport aux oppressions liées au sexe biologique ».

Et enfin, dans la conclusion, elle s'interrogeait sur la définition des espaces non-mixtes : « Quand les espaces non-mixtes femelles deviennent des espaces mixtes de genre et qu'on invisibilise notre vécu de femelle ». Elle en vient donc à la conclusion que nos espaces non-mixtes « femelles socialisées femmes » sont mis en péril.

¹¹² Il est à noter que l'intervenante a été proposée par la même membre du CO (défendant une perspective universaliste sur cet enjeu) qui a suggéré l'idée d'une seconde formation qui présenterait « l'envers de la médaille ». Or, devant la nature des propos entendus, cette membre les considérait elle-même problématiques, ce qui nuisait plus que ne favorisait sa position sur l'exclusion des femmes trans au sein des ÉG.

Rappelons que la mise en péril, selon Hirshman, fait partie d'une rhétorique réactionnaire visant à délégitimer certains progrès. Dans ce cas-ci, le progrès correspond au fait d'accueillir les femmes trans dans les espaces non-mixtes *femmes* et d'être solidaires avec elles dans la lutte contre les diverses formes de discriminations qu'elles subissent. En somme, elle cherchait à souligner que les femmes socialisées femmes partagent un vécu d'oppression commun dans les espaces non-mixtes. Les « personnes socialisées hommes qui deviennent ensuite des femmes » ont un autre vécu, et même parfois des privilèges selon cette lecture. Par conséquent, les femmes trans n'ont pas leur place dans un espace non-mixte et pour preuve : ces femmes défendent le travail du sexe et pratiquent des « mutilations génitales », deux formes historiques d'oppression des femmes, de son point de vue.

En réaction à cette présentation, une des membres du CO nomme la question de la dissonance dans la socialisation. En parlant de sa propre expérience, en tant que lesbienne, elle ne peut correspondre à la catégorie à laquelle la société voulait qu'elle corresponde et ne pense pas que les femmes trans peuvent bénéficier des privilèges de la classe d'hommes conçue comme homogène. Les femmes trans, selon sa perspective, n'entrent donc pas dans « le groupe femmes avec les privilèges que les hommes peuvent avoir ». Et elle ajoute : « Il y a une expérience liée au fait d'être une femme dans l'expérience des femmes trans. Et conséquemment, cela ne se réduit pas à la question biologique ». Enfin, elle pose la question : « mais à la fin, qui décide si elles peuvent ou non faire partie du mouvement des femmes ? Les femmes cis ? » (Notes de terrain, CO, février 2013) En effet, tel était le rôle des membres du CO, comme à une certaine époque lorsque les féministes blanches hétérosexuelles ont « accepté » d'inclure les lesbiennes ou encore les femmes racisées et musulmanes. « Aujourd'hui pourquoi serait-ce aux femmes cis de décider ? », demande cette membre du CO. « Si on veut être en adéquation avec l'objectif politique des ÉG, c'est

donc une question de cohérence entre notre discours et nos actions » (Notes de terrain, juin 2013).

4.2.3.1 La décision finale concernant l'inclusion des femmes trans

Ce n'est que deux jours plus tard que la question sera enfin tranchée. Le 16 juin 2013, deux jours après la 2^e formation, le CO fait un dernier tour de table avant de voter. Durant cette discussion, trois interventions ont fortement marqué le débat.

La première intervention remettait en question la notion de « femelle socialisée femme » :

J'ai beaucoup réfléchi à la question. J'ai commencé à me questionner sur ma propre identité. Femelle socialisée femme ? Est-ce que je suis cela ? Et si je n'en fais pas partie ? Si j'ai adopté des comportements attribués aux garçons, suis-je une femme ? Rien dans ma socialisation n'était lié aux stéréotypes des filles. En plus, je suis lesbienne, alors, est-ce que cela veut dire que je ne suis pas une femme ? Non, je suis une femme. Même si je suis une femme et que je n'ai pas été socialisée comme tel, c'est d'aller contre le vécu de la diversité des femmes (Notes de terrain, juin 2013).

La deuxième intervention portait davantage sur la question de la solidarité féministe :

La situation actuelle, c'est le minimum acceptable. L'inclusion si elle n'est pas signifiée, c'est très limité. La solidarité, si elle n'est pas ouverte, ça ne se fait pas en dessous du lit. [...] Est-ce qu'il faudra attendre encore vingt ans ? Il faut complexifier notre analyse. Il n'y aura jamais de « bon moment » Oui, si c'est un problème, c'est un problème sain. [...] Je ne vois pas dans quels débats [les femmes trans] n'auraient pas leur mot à dire. [...] Je ne crois pas à la demi-solidarité (Notes de terrain, juin 2013).

Et enfin la dernière :

Est-ce que ça veut dire que si on inclut les femmes trans, on se dirige de façon beaucoup plus affirmée vers la décriminalisation totale de la prostitution ? Un autre enjeu s'est lié à la perspective queer qui tend à une secondarisation des rapports sociaux de sexe. Inclure, ça veut dire quoi ? Donc, si on prend des mesures pour s'assurer de, qu'elles sachent, qu'on leur signifie une solidarité, etc., est-ce qu'on va faire la même démarche pour s'assurer que les [autres] femmes [marginalisées] qui ne viendraient pas spontanément au forum [le soient] ? (Notes de terrain, juin 2013).

Cette dernière intervention, ainsi que la formation donnée par Dockstader, entrent dans les paramètres du *backlash*, selon la logique de Mansbridge et James. Les opposantes à l'inclusion des femmes trans tentent de freiner les avancées pressenties de personnes marginalisées, en l'occurrence des femmes trans, au sein du MFQ en mettant de l'avant un argumentaire réactionnaire, notamment, l'argument de la mise en péril¹¹³ de nos espaces non-mixtes *femmes* cis. L'amalgame avec une perspective règlementariste et la perspective queer tentent de renforcer l'argument de la mise en péril, en les associant de facto à des postures problématiques. La question du double standard, pour sa part, tente clairement de faire appel à la cohérence. Or, ces arguments qui cherchaient à susciter une réaction et à résonner chez les membres du CO qui partageaient une perspective universaliste ont plutôt eu l'effet contraire.

Ce sont les deux premières interventions qui ont fait pencher la balance en faveur de l'inclusion des femmes trans lors du forum final des ÉG. À la suite de cette argumentation, la majorité des membres du CO indécises se sont finalement ralliées à la perspective intersectionnelle et votèrent en majorité pour leur inclusion sur la base des valeurs de solidarité prônées par les ÉG depuis les débuts. Ces deux premières

¹¹³ Selon Albert O. Hirshman (1991), la mise en péril fait partie de la rhétorique réactionnaire.

interventions sont entrées en résonance avec les valeurs partagées par l'ensemble des membres.

La décision finale était d'inviter ouvertement les femmes trans au forum sans pour autant l'inscrire directement sur le site des ÉG. Il est convenu que des invitations personnalisées seraient envoyées à des personnes et organismes clés. Un mandat a été donné au Comité communication et à l'équipe de travail de la FFQ pour assurer la diffusion de cette information en faisant aussi des liens avec des groupes par et pour personnes trans. Il a été soulevé l'importance de s'assurer que les espaces seraient « sécuritaires » pour les femmes trans présentes et de mettre en place des moyens pour s'assurer qu'elles puissent prendre leur place (par exemple, à travers l'équipe de soutien et médiation du Forum et différents textes faisant partie des outils mis en place).

Trop peu, trop tard ? Il semble qu'elles aient été peu nombreuses à participer au forum. Cependant, même si la décision a été prise deux ans et demi après que la question ait été posée pour la première fois, même si, en fin de compte, les femmes trans (et toutes les minorités sexuelles — queer — et de genre en général) n'ont jamais été ouvertement invitées, cette timide ouverture crée une brèche. Cette prise de position tardive aura une influence sur les organismes de femmes qui attendaient de voir quelle serait la position des ÉG concernant l'inclusion des personnes trans, comme l'R des centres de femmes ou encore le Regroupement des maisons d'hébergement. En termes de luttes de pouvoir au sein du champ que représente le CO, avec le pouvoir décisionnel qui lui incombait, on peut conclure que les forces politiques en place au CO ont gagné une lutte et que la tentative de *backlash* visant à freiner cette avancée a échoué.

En ce qui concerne le *backlash* visant le CO en tant qu'acteur de changement et force politique en place dans les ÉG, l'impact n'est pas négligeable. La peur constante de nouvelles représailles l'habite : on cherche à se prémunir face aux attaques. Toutes les énergies sont mobilisées sur la gestion des débordements éventuels au forum. En parallèle, la FFQ intervient au sein de l'espace public sur le dossier de la charte de la laïcité¹¹⁴. Dans le champ de l'espace public toutefois, la FFQ est en position critique par rapport au projet de Charte, position minoritaire et impopulaire dans ce champ d'action stratégique. Nous verrons, dans la section suivante, comment les opposantes aux ÉG profiteront de cette fenêtre politique afin de pousser leur agenda pro-laïcité et universaliste.

4.2.4 Structure d'opportunité politique : La Charte des valeurs québécoises

Lorsqu'elles se sont présentées dans l'espace public, les prochartes étaient perçues comme les "championnes légitimes du féminisme".

(Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 35)

La transposition du débat autour de l'intersectionnalité et des rapports de pouvoir, des États généraux à l'espace public, ne change pas les termes du débat, mais transforme complètement son sens. Le positionnement des militantes pro-laïcité stricte passe de l'opposition à la position de force. Selon Mugabo, « [t]he ones who were pro-Charter had the most space to disseminate their ideas » (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 36). Une structure d'opportunité politique s'ouvre avec la présence du Parti Québécois au gouvernement provincial (de septembre 2012 à avril 2014) et son projet de loi 60, *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes*

¹¹⁴ Charte des valeurs.

*d'accommodement*¹¹⁵ présenté le 7 novembre 2013, et visant à interdire le port de signes religieux ostentatoires dans la fonction publique. C'est dans ce contexte que Lesbet est nommée au Conseil du Statut de la femme (CSF) en tant que membre recommandée par le milieu des associations féminines¹¹⁶. En contrepoint à la position de la FFQ, certaines telles que Lise Payette et les Jannette (mai 2014)¹¹⁷ déclarent que la FFQ ne représente plus le mouvement des femmes :

Il y a longtemps, croit Mme Payette, que la Fédération des femmes du Québec ne représente plus le mouvement des femmes, que la FFQ a été « détournée de ses objectifs ». Il faut donc trouver d'autres véhicules pour pousser une réflexion féministe inclusive. Il faut, croit-elle, « mettre du contenu dans cette fameuse phrase 'faire de la politique autrement' ». Peut-être en tenant des états généraux des femmes ? Où on parlera, notamment, des dangers de ne pas agir face aux orthodoxies religieuses qui ne croient pas à l'égalité entre les hommes et les femmes... « La pire des options, dit-elle, c'est de ne rien faire » (Lortie, 2014).

C'est dans ce contexte, post-AGA de la FFQ où Sirois et Lesbet n'ont pas réussi à se faire élire aux postes du CA, que sera mis sur pied une nouvelle organisation féministe : Pour les droits des femmes du Québec (PDF-Q), avec Sirois à sa présidence. La mission de PDF-Q sur son site web indique :

Notre objectif primordial est la remise en question du système patriarcal qui opprime l'ensemble des femmes. Du seul fait de leur humanité, les femmes et les hommes ont une valeur et une importance intrinsèques égales et il est clair qu'une véritable démocratie ne sera possible qu'à la condition de réaliser

¹¹⁵ Projet de loi 60 [en ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-60-40-1.html>, page consultée le 5 septembre 2016.

¹¹⁶ Conseil du Statut de la femme [en ligne] <https://www.csf.gouv.qc.ca/le-conseil/a-propos/les-membres/>, page consultée le 5 septembre 2016.

¹¹⁷ Les Jannette était un mouvement initié par Janette Bertrand, dans le contexte du débat public sur la Charte des valeurs. Les femmes y adhérant portaient un discours universaliste à propos de la laïcité et les droits des femmes. Elles étaient en faveur du projet de loi 60. Voir [en ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/janette-bertrand/aux-femmes-et-aux-hommes-du-quebec_b_5036602.html, page consultée le 5 septembre 2016.

pleinement cette parité. [...] *Nous voulons nous unir à toutes celles et ceux qui, comme nous, refusent que soit mise en péril la société démocratique et laïque que nous avons mis tant d'années à souhaiter et à tenter de bâtir* (PDF-Q, 2016).

Selon Mugabo, PDF-Q est né des suites de l'opposition de ses fondatrices à l'analyse intersectionnelle soutenue dans le cadre des ÉG :

[T]he group, For the Rights of Women of Quebec (Pour les droits des femmes du Québec, or PDF-Q), is an organization that was born out of an opposition to FFQ positions grounded in the understanding that patriarchy and sexism intersect with other oppressions, including class, race, gender, sexual orientation, etc., and that the struggles of the FFQ should depend on the specific context. Still invested in the belief that the struggle against patriarchy and sexism defines feminism, the PDF-Q is stuck in this essentialist definition of woman, as well as a universalist definition of feminism. The PDF-Q encouraged the state to force women to abide by the PDF-Q's definition of emancipation, which sees some women's freedom (particularly religious minorities) as a threat against other women's march towards liberation (Mugabo dans Jahangeer, 2014 : 37).

La stratégie du *backlash* a-t-elle échoué ? Elles n'ont pas réussi à reprendre le pouvoir au sein des ÉG et le cadre universaliste, en tant que contre-cadre, n'a pas réussi non plus à devenir le cadre dominant. Les militantes universalistes en viennent à la conclusion que mener la lutte de pouvoir au sein des ÉG et de la FFQ est peine perdue. Ce n'est pas dans ces espaces qu'elles réussiront à mener à bien leur projet de laïcité stricte. Sur le site de PDF-Q, on lit parmi les 5 grands objectifs celui de la laïcité de l'État québécois, mais aussi en détail les diverses dimensions de la vision universaliste¹¹⁸.

¹¹⁸ Voir la plate-forme de PDF-Q [en ligne] <http://www.pdfquebec.org/plateforme.php>, page consultée le 5 septembre 2016.

4.2.5 Le forum final des États généraux : un bilan mitigé

Quelles conclusions tirer du forum final des ÉG ? Dans les semaines qui ont précédé le forum, j'ai noté une grande attention, du CO et de l'équipe de travail, accordée à la prévention le *backlash*. Le sujet n'est pas constamment au centre des discussions, mais le souci est constant. « Et si les prolaïcités se présentent à cet atelier, comment gérons-nous la situation ? », par exemple.

À ce titre, j'ai observé un effet paradoxal. Alors que des ateliers sur les mécanismes antioppression avaient été prévus pour l'ensemble des participantes au forum, la discussion sur ce sujet est reportée de réunion en réunion. Le manque de temps pour organiser les formations antioppression est la principale raison. Une feuille de grands principes est rédigée et lue lors de la soirée d'ouverture et est incluse également dans les documents de la participante. Cette feuille de principe vise à remplacer les formations. Un comité d'intervention d'urgence est mis sur pied également, afin de gérer les crises. La stratégie idéale aurait été de favoriser le développement de mécanismes de discussion qui soient respectueux en amont; les membres du CO se sont plutôt tournés vers la résolution de crise. Certaines des personnes du comité d'intervention d'urgence m'ont confié s'être senties très stressées de prendre ce rôle, mais finalement, il semble que les débats se soient déroulés de manière respectueuse (Notes de terrain, novembre 2013).

Le forum était balisé du début à la fin. Chaque détail du déroulement du processus était sous contrôle. Il était presque impossible de réécrire complètement une proposition du cahier. On sent derrière ce contrôle l'obsession constante de prévenir le *backlash*, mais surtout que les propositions problématiques puissent se frayer un chemin. Par exemple, certaines membres du CO étaient inquiètes que les universalistes fassent des demandes de modifications des libellées des propositions

découlant du cadre intersectionnel, chose que j'ai pu observer dans les ateliers. Il était en effet très difficile, voire décourageant, de modifier les propositions. Le seul espace de liberté se trouvait dans les caucus non-mixtes où les militantes (ex. femmes racisées, lesbiennes, femmes handicapées, etc.) se sont réunies afin d'écrire des nouvelles propositions. Beaucoup d'énergie a été mobilisée afin de prévenir que des problèmes ou des conflits surviennent dans les espaces où se retrouvent les militantes prolaïcité.

En somme, plusieurs propositions votées sortaient des thématiques préétablies par le cahier de propositions (grâce notamment aux caucus non-mixtes). Par exemple, deux propositions importantes, apportées par le caucus lesbiennes/Queer, ont été adoptées sur les enjeux queer. Plusieurs propositions adoptées concernaient la lutte collective contre le racisme et le colonialisme. La majorité des propositions découlaient du cadre d'action collective intersectionnel. On constate donc un début de reconnaissance de la diversité des identités de genre et de prise en compte des réalités trans. Des changements en faveur d'une perspective intersectionnelle étaient notables, mais pas à la même vitesse sur tous les enjeux.

4.3 Conclusion

Dans ce dernier chapitre, j'ai souligné le déploiement d'une stratégie du *backlash* intramouvement en deux phases. La première, la menace douce, était une réaction ou une résistance soutenue à la perspective intersectionnelle et aux changements de pratique qu'elle amenait. La seconde, la menace explicite, était une résistance se déclinant en plusieurs actions stratégiques de la part d'opposantes au cadre intersectionnel en vue de reprendre une position de force dans l'espace des ÉG et au CO. En somme, on peut constater que la stratégie du *backlash* a échoué. Le cadre

intersectionnel est resté dominant malgré les attaques et s'est même consolidé devant l'intensité des actions stratégiques posées par les militantes universalistes. Toutefois, la crise suscitée par les attaques et la résistance a laissé des traces; la peur constante de nouvelles attaques et le doute qui refait surface quant à la pertinence des choix et des stratégies mises en place par le CO. Plusieurs membres du CO ont conclu, avec regret, que les choses auraient pu être moins difficiles, moins déchirantes, si elles n'avaient pas dénoncé les comportements problématiques des militantes universalistes. Pour d'autres, dénoncer les comportements problématiques était nécessaire, même qu'il aurait été possible d'aller plus loin dans la mise en place de mécanismes antioppressions. Les ÉG auraient pu être l'occasion de prendre position plus fortement sur les questions de solidarité entre toutes les femmes. Au final, les ÉG ont été l'occasion de briser certains tabous concernant les rapports de pouvoir entre femmes et de faire avancer l'analyse féministe collective. Les ÉG n'étaient pas non plus une fin en soi, mais ont peut-être été le début d'un nouveau commencement pour le mouvement des femmes du Québec. D'ici quelques années peut-être serons-nous en meilleure posture pour analyser les répercussions qu'auront eues les ÉG sur le mouvement des femmes du Québec.

CONCLUSION

En conclusion, je souhaite faire un survol rapide des éléments saillants de ce mémoire. Dans la dernière section, je propose une piste de réflexion sur la question des émotions en guise d'ouverture.

L'approche intersectionnelle, comme grille d'analyse féministe, s'est lentement imposée comme un incontournable dans le travail de la Fédération des femmes du Québec. En introduction de ce mémoire, nous avons vu que c'est à la suite de différentes critiques internes au mouvement féministe que l'intersectionnalité est devenue une perspective structurante pour le travail de la Fédération des femmes du Québec, les États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG) étant pensés à l'aune de cette réorientation.

Au sein des études et des réseaux militants féministes, le débat sur le *Nous femmes* et la définition du sujet de la lutte féministe ne date pas d'hier. Du côté des études féministes francophones québécoises, j'ai identifié deux postures. Elles partent toutes deux du principe que le *Nous femmes*, comme base politique du mouvement des femmes, est fondamental. D'un côté, les auteures mettent l'accent sur l'importance de l'unité de la catégorie *femmes* pour la lutte féministe, tandis que de l'autre, les auteures soulignent les lacunes et problèmes latents tels que la reproduction des rapports de domination comme le racisme, le classisme et le capacitisme, impensés dans les relations militantes entre femmes. Si en principe, tout le monde est d'accord

pour dire que la politique de coalition est une avenue à explorer pour le mouvement des femmes afin que les différences internes à la catégorie *femmes* et les rapports de pouvoir entre femmes ne soient plus invisibilisés, en pratique, est-ce aussi simple ? Sur la base des obstacles pratiques identifiés dans la littérature et d'une recherche de terrain inspirée de la théorie ancrée, j'ai identifié chez une frange du mouvement des femmes du Québec une résistance à concevoir de manière décentrée le sujet *femmes* dans le cadre des ÉG. Toutefois, au sein de la littérature, rares sont les écrits au sujet de la résistance ou au sujet de réactions négatives face aux critiques internes féministes. Afin de situer ma recherche, j'ai fait un bref survol de témoignages et d'analyses de féministes américaines lors d'un congrès de la National Women Studies Association (NWSA) sur la question du racisme ainsi qu'un retour sur la menace lavande, concernant les propos lesbophobes tenus par Betty Friedan lors d'un congrès de la National Organization of Women (NOW).

Dans l'objectif d'appréhender l'objet de ma recherche, j'ai proposé au chapitre II, une conception du pouvoir et de la domination ayant comme principale caractéristique de chercher la fluidité entre ces concepts. Dans la deuxième partie du chapitre II, j'ai présenté le cadre théorique construit à partir de cette conception du pouvoir et de la domination et à partir de mes observations terrain. Il est constitué de trois éléments issus des théories sur les mouvements sociaux : les concepts de *backlash*, de cadres de l'action collective et de champs d'action stratégique. Ces trois dimensions mises en relation m'ont permis d'appréhender la complexité de trois phénomènes observés dans les ÉG :

- a) une structure de pouvoir temporaire où l'on peut distinguer de multiples espaces de luttes de pouvoir se déployant et se transformant;
- b) une confrontation de cadres de l'action collective;

c) et, enfin, une résistance dynamique et diffuse au changement du sujet de la lutte féministe.

Ce terrain de recherche dans le cadre des ÉG m'aura permis de relier des concepts et des théories sur les mouvements n'ayant pas été mis en relation auparavant. Au fur et à mesure de mes observations des événements, le retour dans la littérature m'amenait à découvrir des concepts me permettant d'appréhender une nouvelle dimension des conflits intramouvement. Le terrain m'a dirigé d'abord vers la théorie du *backlash* afin de chercher à illustrer la dynamique de résistances aux transformations. Faire un terrain dans le mouvement des femmes m'aura permis de proposer un apport à cette théorie par le concept de *backlash intramouvement*.

Par la suite, il m'était difficile de rendre compte de l'évolution des rapports de force en fonction des espaces et des contextes. En discutant avec des collègues, il m'est apparu que le concept de « champ d'action stratégique » était le plus pertinent et utile. Enfin, en cours de route, je n'arrivais pas à représenter adéquatement ce qui distinguait les dominantes des dominées dans les rapports de pouvoir et ce en fonction des différents champs. Si j'avais entamé ma recherche en travaillant sur l'identité des femmes, je me suis rapidement rendu à l'évidence que ce n'était pas suffisant, voir inadéquat dans certaines circonstances. Dès lors, travailler sur la position idéologique plutôt que sur la positionnalité était plus efficace. En utilisant le concept de cadre de l'action collective, j'ai pu, dès lors, sortir d'un certain substantialisme identitaire et décrire les dynamiques de pouvoir entre femmes en fonction des visions défendues du sujet femmes.

Ainsi dans les chapitres III et IV, j'ai proposé, dans un premier temps, une lecture de la mise en place de cette structure de pouvoir temporaire que sont les ÉG à l'aide des

champs d'action stratégique. Dans un deuxième temps, j'ai défendu l'idée que s'entamait, dès le lancement des ÉG, une dispute de cadres de l'action collective, entre un cadre intersectionnel qui domine le discours des ÉG, puis un cadre universaliste, en posture de contre-cadrage. Enfin, j'ai consacré le chapitre IV à la dynamique de *backlash* au sein des ÉG dans l'objectif d'éclairer la résistance aux transformations et la tentative de restaurer une vision antérieure du sujet *femmes* au sein des ÉG.

Qu'en est-il depuis la fin des ÉG en 2014 ? Plusieurs événements se sont produits : une nouvelle présidente a été élue à la FFQ, Mélanie Sarasin, avec une vision plus près des femmes des milieux populaires; la Marche mondiale des femmes de 2015 s'est terminée avec une grande marche à Trois-Rivières; l'équipe de la FFQ a mis sur pied en collaboration avec des organisations de défenses de droits humains en Amérique latine, des groupes environnementaux et FAQ une caravane visant à sensibiliser la population aux enjeux féministes liés à l'industrie minière canadienne sous le nom « Des terres minées ». En 2016, le CA de la FFQ devait se rendre à l'évidence que le déficit financier accumulé à la FFQ depuis les dernières années, ainsi que les coupes de subventions majeures ne leur permettaient plus d'être à l'avant plan de projets d'envergure. L'équipe de la FFQ s'est réduite de quatre à deux employées permanentes. Les festivités du 50^e anniversaires de la FFQ ont été annulées en raison des problèmes financiers. Est-ce que l'avenir de la FFQ en tant que *leader* du mouvement est remis en question ? Il est trop tôt encore pour le dire. Toutefois, je crois, trois ans après la fin des ÉG, qu'il est possible d'identifier quelques retombées positives, particulièrement en termes de réflexion collective sur les enjeux du féminisme au sein des groupes de la base. Les discussions sur les questions d'inclusion se poursuivent, par exemple sur l'inclusion des femmes trans au sein de l'R des centres de femmes.

Il aurait été intéressant dans le cadre de ce mémoire, de souligner la dimension des émotions impliquées dans les dynamiques de pouvoir. À défaut d'avoir pu l'inclure dans mon analyse, j'offre ici, en guise d'ouverture, des pistes pour poursuivre la réflexion.

La dimension affective et psychologique des rapports de pouvoir

Emotions may be crucial to showing us why transformations are so difficult (we remain invested in what we critique), but also how they are possible (our investments move as we move).

(Sara Ahmed, 2014 : 172)

Sara Ahmed souligne comment, dans l'histoire, l'opposition et la hiérarchie s'opèrent entre la raison et les passions (Ahmed, 2014 : 2-3), la raison étant associée à l'intelligence, à la sagesse et au masculin tandis que les émotions sont rattachées à l'irrationnel, au spontané et à l'immature. « To be emotional is to have one's judgement affected : it is to be reactive rather than active, dependent rather than autonomous » (Ahmed, 2014 : 3). Le féminin est encore aujourd'hui associé à cette lecture de l'émotion. Lorsqu'une femme est émue ou en colère, on dit qu'elle perd son sang-froid, lorsqu'elle pleure, que les émotions brouillent sa raison. On perçoit également une hiérarchie entre les émotions elles-mêmes (Ahmed, 2014 : 3). Il y aurait les « bonnes » émotions, considérées comme « élevées » ou « cultivées » chez les dominants, davantage associées au pouvoir et à la capacité de contrôler ses émotions, d'expérimenter la « bonne » émotion au « bon » moment, tandis que ces mêmes émotions chez les personnes marginalisées seraient associées à une perte de contrôle et à un signe de faiblesse (Ahmed, 2014 : 3).

Dans les rapports de pouvoir, certaines émotions entrent en jeu afin d'exercer du contrôle, les émotions sont à la fois des causes et des effets à ne pas négliger afin de comprendre comment les rapports de pouvoir opèrent. Dans l'ouvrage *The Cultural Politics of Emotion*, Sarah Ahmed retrace le rôle des émotions dans divers contextes d'oppression. Elle poursuit l'objectif d'explorer comment les émotions façonnent les « surfaces » des corps individuels et collectifs, et procède en faisant une analyse de textes ou de discours ayant circulé dans l'espace public pour montrer qu'ils alignent les sujets et leurs collectifs en leur attribuant l'étiquette de l'« Autre » et la « source » de nos sentiments (Ahmed, 2014 : 1). On peut penser, par exemple, aux musulmans qui sont identifiés comme la « cause » de la peur vécue chez les Occidentaux, peur reliée à l'association entre musulman et terroriste. À partir de l'émotion de la peur, on doit faire la différence entre l'objet et l'idée qu'on se fait de l'objet. Ainsi, la peur vient de l'idée qu'on se fait du musulman plutôt que de la personne en soi.

[E]motions are not simply something 'I' or 'we' have. Rather, it is through emotions, or how we respond to objects and others, that surfaces and boundaries are made : the 'I' and the 'we' are shaped by, and even take the shape of, contact with others (Ahmed, 2014 : 10).

La colère, le ressentiment et la douleur d'abord tus et ensuite exprimés, mais incompris, poussent les personnes ciblées par le *backlash* à dénoncer le caractère insoutenable de la situation : les actions stratégiques visant le CO sont devenues, après la crise que j'ai identifiée au chapitre IV, plus scindées et ont ciblé directement des boucs émissaires : celles qui représentaient selon les défenseuses de la laïcité stricte, les porteuses d'un Islam incompatible avec leurs valeurs féministes. Ces militantes féministes musulmanes et racisées incarnaient le sujet de la haine (Ahmed, 2014 : 49-61). L'impact n'était pas désincarné, il était réel. Ces mots prononcés, ces choses dites sur le foulard islamique ont eu des conséquences bien matérielles

(comme l'atteinte à la réputation, la peur de perdre son emploi, etc.) sur celles qui le portaient ou étaient connues comme féministes musulmanes. Selon Ahmed, être le symbole de la haine affecte matériellement, c'est-à-dire psychologiquement, celles qui deviennent dès lors l'objet de la haine (Ahmed, 2013 : 55).

The negative effects of hate messages are real and immediate for the victims. Victims of vicious hate propaganda experience physiological symptoms and emotional distress ranging from fear in the gut to rapid pulse rate and difficulty in breathing, nightmares, post-traumatic stress disorder, hypertension, psychosis and suicide (Matsuda, 1993 : 24 citée dans Ahmed, 2013 : 58).

Les personnes ciblées refusaient le cadre universaliste, qui est une négation de leur subjectivité, de leur identité soit en tant que féministes musulmanes, lesbiennes, personnes queer ou handicapées. À ce stade du *backlash*, on aurait pu se demander si le particularisme était devenu la cible des attaques. Ce n'est pas à la vision intersectionnelle qu'on s'attardait, mais à cette dimension de leur identité qu'on cherchait à discréditer en tant que sujet du féminisme : en tant qu'identités minoritaires vous n'êtes pas légitimes. Nous, en tant que femmes de la majorité, oui.

En réponse à une souffrance, nous dit Ahmed, en tant qu'appel à l'action, se trouve la colère, en tant que réponse à une injustice, en tant que traduction d'une souffrance en savoir (Ahmed, 2014 : 174-175). En réponse aux attaques, la peur cédait parfois à la colère. En fait, j'ai observé que répondaient par la colère celles qui ont été directement affectées par le *backlash*. Cependant, j'ai également remarqué que la légitimité, le droit de pouvoir exprimer sa colère, n'est pas égale pour toutes : « The response to pain, as a call for action, also requires anger, an interpretation that this pain is wrong, that this is an outrage, and that something must be done about it » (Ahmed, 2014 : 174). Au sein du CO, lorsque certaines ont qualifié de « personnalisation du débat », l'impact de l'article de Lortie sur les féministes

musulmanes, leur voix ont été délégitimées, discréditées par les tenantes d'une perspective universaliste. Et c'est avec un sentiment de colère qu'elles se sont indignées. « We must persist in explaining why our anger is reasonable, even in the face of others who use this anger as evidence of poor reason » (Ahmed, 2014 : 177). Chacune de ces émotions décrites par Ahmed nous mène à réfléchir aux relations entre militantes à partir d'une perspective intersectionnelle. On peut se poser la question : comment la haine, la peur et la colère peuvent-elles brouiller les rapports de domination et de pouvoir en mettant l'attention sur l'autre plutôt que sur soi-même ? Mettre la lumière sur ces émotions aurait pu me permettre dans ce mémoire d'éclairer les stratégies conscientes ou non mises en œuvre afin de rendre illégitimes les dénonciations du colonialisme, du racisme, du capacitisme et de la transphobie au sein du mouvement féministe.

De façon étroitement liée au sentiment de honte, se trouve le sentiment de culpabilité. Une phrase souvent entendue lors des ÉG m'a amenée à réfléchir à la culpabilité: « Vous essayez de nous faire sentir coupables de ce que nos ancêtres colonisateurs vous ont fait », en s'adressant aux femmes autochtones et à leurs alliées. J'ai d'abord pensé que le sentiment de culpabilité était un frein à la réflexivité jusqu'à ce qu'une amie me fasse comprendre qu'il est nécessaire pour avancer dans nos réflexions sur l'oppression, surtout lorsque nous faisons partie d'un groupe dominant. Cette amie militante m'a aiguillé vers le livre de Sherene H. Razack, *Looking White People in The Eye*, qui m'a aidé à comprendre que le sentiment de culpabilité, la revendication d'innocence et le refus de vivre avec l'inconfort étaient étroitement liés.

Ce passage du chapitre intitulé *Feminist attachments*, dans le livre d'Ahmed, évoque avec acuité l'incontournable inconfort dans la lutte féministe.

We need to take care not to install feminist ideals as ideals that others must embody if they are to pass into feminism. Such a reification of political ideals would position some feminists as ‘hosts’, who would decide which others would receive the hospitality of love and recognition, and would hence remain predicated on differentiation between natives and strangers (see Ahmed, 2000). To avoid such a politics, we may need to stay uncomfortable within feminism, even if we feel it provide a home. This discomfort, as I discussed in the previous chapter, means always questioning our own investments (Ahmed, 2014 : 178).

En lisant ceci, on comprend mieux pourquoi certaines ne veulent pas entendre ce discours : l’inconfort demande de se remettre constamment en question. « Discomfort is a feeling of disorientation: one’s body feels out of place, awkward, unsettled » (Ahmed, 2014 : 148).

On peut lire le sentiment de culpabilité comme une étape inévitable lorsqu’on commence à prendre conscience de ses privilèges pour pouvoir passer à l’action en tant qu’alliée. Les dominant-e-s doivent accueillir l’inconfort que suscite la culpabilité et ensuite apprendre à vivre avec le sentiment de honte afin de comprendre mieux ce que vivent les personnes marginalisées. C’est ce qu’Ahmed appelle la « politique de l’inconfort ». Et comme nous sommes tous et toutes tour à tour en position de domination ou de dominé-e-s, il importe de porter une attention aux stratégies de contournement de la culpabilité au sein même des mouvements sociaux.

Pour Razack, les femmes dominantes pensent qu’elles sont toujours innocentes. C’est ce qu’elle nomme la revendication de l’innocence. Ce n’est pas de leur faute si les autres sont subordonnées. Cependant, lorsqu’il s’agit de penser et démanteler les rapports de pouvoir et les inégalités entre les femmes, il est incontournable pour les dominants de chercher à comprendre comment les groupes subordonnés sont socialement organisés de manière à soutenir ces arrangements de pouvoir (Razack, 1998 : 8)

La revendication de l'innocence est l'un des mécanismes majeurs de contournement des rapports de pouvoir (Razack, 1998). Plus spécifiquement, « *the race to innocence* » est « [a] belief that we are uninvolved in subordinating others. More to the point, we fail to realize that we cannot undo our own marginality without simultaneously undoing all the systems of oppression » (Razack, 1998 : 14). Certaines militantes féministes, lors de ma recherche, ont réussi à surmonter le sentiment de culpabilité tel que le décrit Razack, elles ont appris à vivre avec l'inconfort et à assumer de manière transformatrice leur responsabilité individuelle et collective dans les systèmes d'oppression. Tandis que le discours de revendication de l'innocence, utilisé comme mécanisme discursif pour invisibiliser les rapports de pouvoir entre femmes, illustre la posture adoptée par d'autres, notamment par les plus résistantes.

Il aurait été possible dans le cadre de ce mémoire d'analyser plus en profondeur la manière dont la revendication de l'innocence et le sentiment de culpabilité étaient mobilisés dans la résistance au discours intersectionnel et au décentrement du sujet *femmes*. Toutefois, je lance la réflexion pour une future recherche.

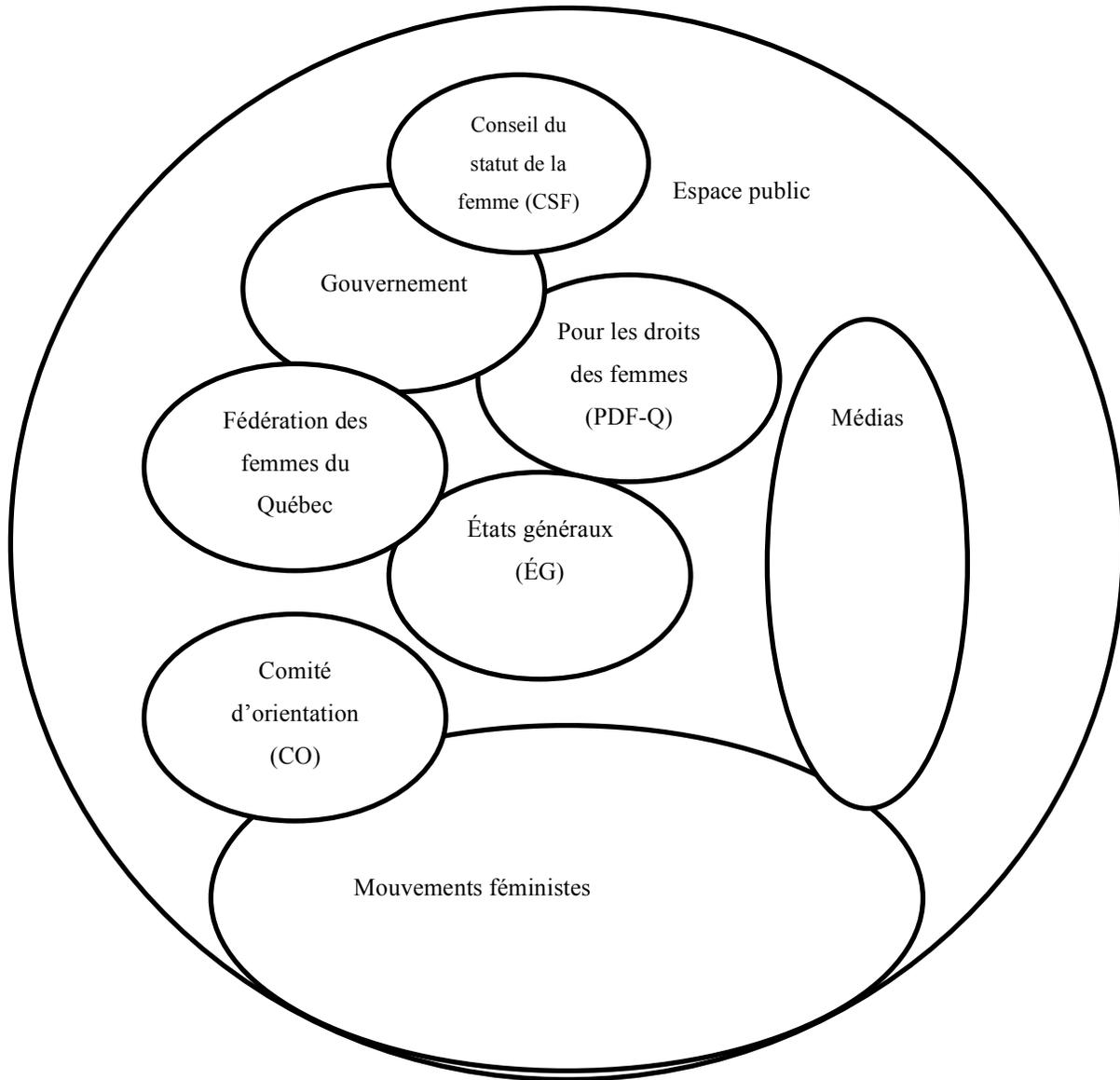
J'aimerais terminer ce mémoire sur une phrase à mon avis phare pour la lutte féministe. Dans une conférence donnée dans le cadre d'un congrès francophone de recherches féministes sur l'intersectionnalité en 2012, Patricia Hill Collins souligna l'importance de ce qu'avait écrit un jour June Jordan, une écrivaine afro-américaine :

Freedom is indivisible or is nothing at all besides sloganeering and temporary, short-sighted, and short-lived advancement for a few. Freedom is indivisible, and either we are working for freedom or you are working for the sake of your self-interest and I am working for mine (Jordan, 1992 : 190).

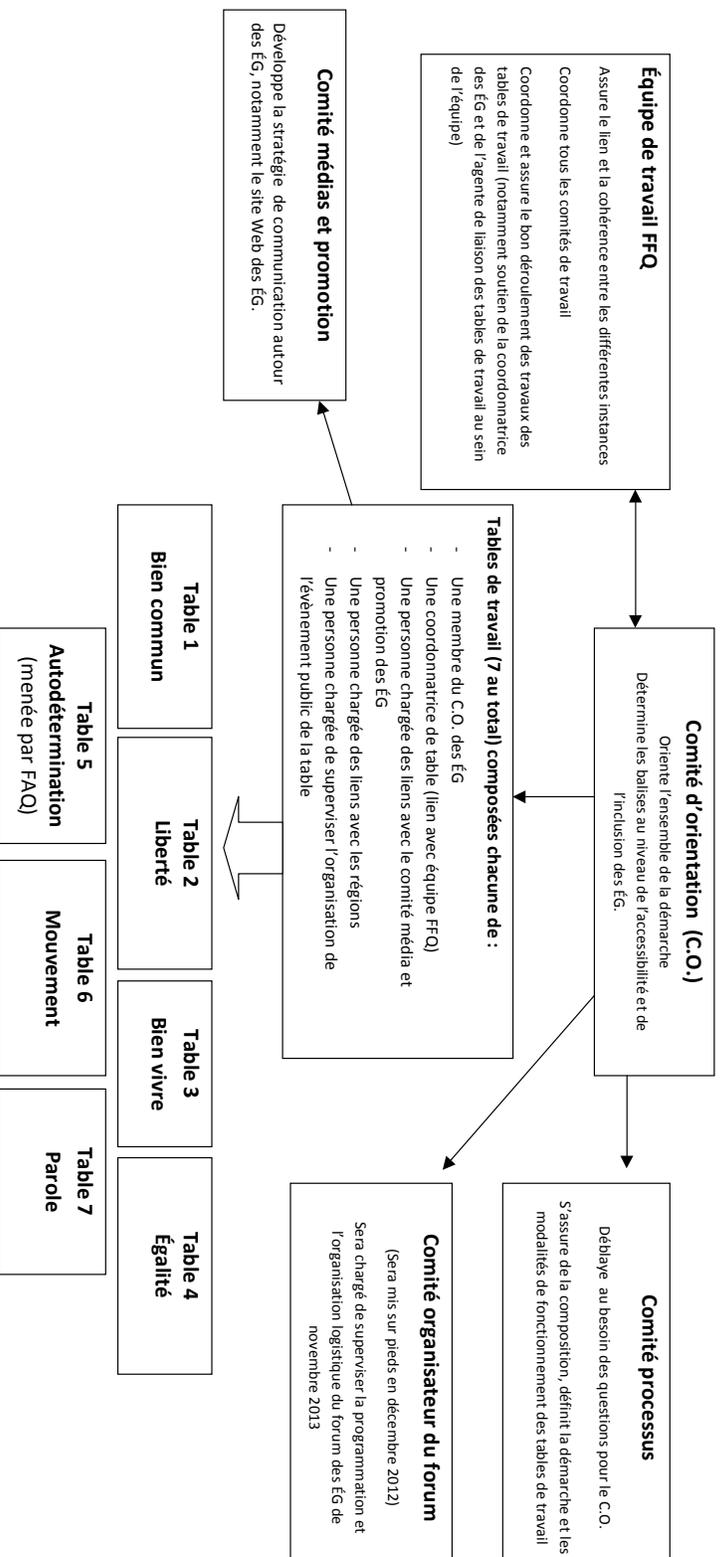
Selon Collins, cette définition de la liberté est synonyme de l'intersectionnalité. Sur ces mots, j'espère que ce mémoire aura réussi, du moins en partie, à éclairer sous un nouvel angle des obstacles rencontrés au sein du mouvement des femmes du Québec et qu'il contribuera à faire avancer la réflexion collective, le dialogue et la compréhension mutuelle entre militantes féministes.

ANNEXE A

CHAMPS D'ACTION STRATEGIQUE



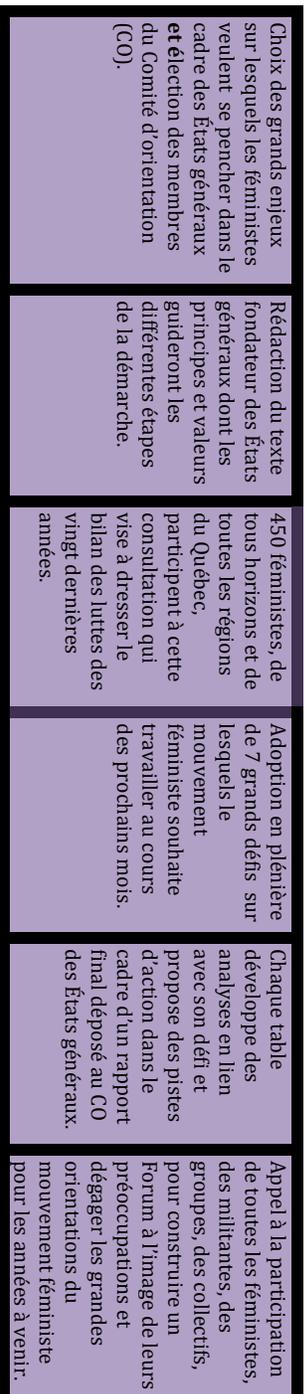
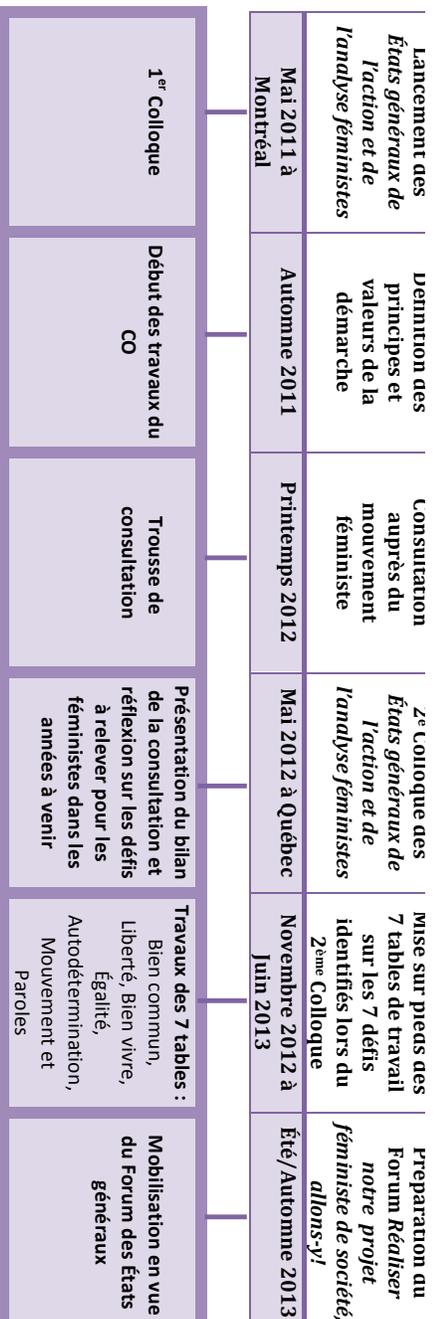
Structure des États généraux de l'action et de l'analyse féministes



ANNEXE B

LIGNE CHRONOLOGIQUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES (ÉG)

Année	Printemps	Automne	Hiver
2011	Lancement 26-27 mai	Première rencontre du CO	Consultation bilan des luttes féministes depuis 20 ans
2012	Colloque Identifier les défis	Mise en place des Tables de travail (huit)	Activités publiques organisées par les Tables
2013	Dépôt des rapports des Tables de travail	Forum des ÉG 22-23-24 novembre	
	AGA de la FFQ – Colloque sur l'intersectionnalité	Fondation de Pour les droits des femmes (PDF-Q)	
2014	Dernière rencontre du CO - Bilan		



FORUM
14 au 17 novembre 2013

Éducation populaire, création, discussions et débats sont au programme pour répondre à une diversité d'enjeux, d'approches et de féministes !

Objectif : Dégager les grandes orientations et des pistes d'action pour guider les actions du mouvement féministe dans les années à venir.

Et après le Forum... ?

À tout le mouvement féministe et à toutes les féministes de se saisir de ces orientations, à se les approprier pour les faire vivre dans l'action et dans la réflexion !

ANNEXE C

TEXTE FONDATEUR DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION ET DE L'ANALYSE FÉMINISTES

Certains discours veulent nous convaincre que l'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte, que le féminisme a fait son temps et qu'il est même allé trop loin. L'actualité, comme notre quotidien, nous prouve pourtant à chaque instant la nécessité de poursuivre la lutte féministe. À titre d'exemple, l'avortement et l'équité salariale ne sont toujours pas des acquis, sans compter que la violence à l'endroit des femmes persiste et prend même des facettes inédites. À l'aube du troisième millénaire, le temps est venu de faire un bilan de nos victoires et des défis qu'il nous reste à relever, comme l'ont fait nos sœurs en 1992, lors du Forum Pour un Québec féminin pluriel.

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes nous permettront de faire le bilan des questions et des pistes d'action identifiées lors du Forum Pour un Québec féminin pluriel. Nos États généraux nous amèneront aussi à décrire la situation présente, à nommer les enjeux actuels, pour se donner des objectifs sur une période de vingt ans. Cette démarche vise à consolider la solidarité féministe, à dynamiser le mouvement féministe, à développer et à renforcer nos luttes, à accroître notre fierté et notre sentiment d'appartenance à ce mouvement.

Les valeurs qui animent les États généraux sont celles de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : la liberté, la paix, l'égalité, la justice et la solidarité. Nous nous donnerons aussi des moyens pour nous assurer que le processus des États généraux soit placé sous le signe de l'inclusion, de l'accessibilité, de la démocratie, de

la diversité, et qu'il soit l'occasion de débats respectueux, afin d'assurer la participation pleine et entière de toutes les féministes. Au cœur de ces préoccupations, nous plaçons les enjeux des multiples oppressions causées par les rapports de pouvoir présents dans nos sociétés et à l'intérieur du mouvement féministe.

ANNEXE D

PROTOCOLE DE SOLIDARITE DE NATION A NATION ENTRE LA FFQ ET FAQ

Déclaration solennelle de solidarité entre la Fédération des femmes du Québec et Femmes autochtones du Québec

C'est avec notre coeur que nous bâtissons cette alliance entre Femmes autochtones du Québec et la Fédération des femmes du Québec.

Depuis des siècles, les femmes Autochtones de ce continent et les femmes originaires de d'autres territoires sur la planète, se côtoient. Nous avons appris à nous connaître un peu, avons travaillé ensemble, lutté ensemble pour des causes communes, avons ri ensemble à l'occasion et avons même vécu des désaccords.

Nous ne pouvons nier la colonisation française et britannique vécue par les peuples Autochtones au Québec, colonisation qui a tenté de commettre un génocide par la guerre et par des politiques gouvernementales visant l'élimination des peuples indigènes, de leur langue, de leur culture et de leurs traditions. En outre, les ravages des maladies véhiculées par les colons ont contribué à ces visées d'extermination. Même les relations entre tous les peuples vivant ici en portent encore les séquelles.

La colonisation de l'empire britannique a également opprimé la population de la Nouvelle-France à travers le dénigrement de sa culture, la négation de sa langue et de ses droits de citoyen, laissant ainsi un peuple francophone isolé en Amérique du Nord.

Nous, femmes de la Fédération des femmes du Québec et de femmes Autochtones du Québec, voulons vivre ensemble et créer un espace dans la société qui correspond à nos valeurs communes de paix, de justice et de non-discrimination, femmes Autochtones et femmes québécoises alliées. Nous n'atteindrons la guérison que par l'éducation mutuelle et le partage de nos réalités et de nos points de vue.

Nous, femmes de Femmes Autochtones du Québec et de la Fédération des femmes du Québec misons sur l'avenir et sur le besoin d'exister qui habite tous les peuples.

C'est par le respect de la Terre et de l'environnement, de ce que nous sommes toutes, avec notre histoire, nos valeurs, notre spiritualité, notre besoin d'apprendre et de partager que nous scellons cette entente de solidarité entre nos deux organisations, pour nous et pour les générations à venir.

Signée à Montréal, Québec, territoire Mohawk, le 1er octobre 2004.

Ellen Gabriel,
Présidente, Femmes Autochtones du Québec

Michèle Asselin,
Présidente, La Fédération des femmes du Québec

ANNEXE E

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT, OBSERVATIONS PARTICIPANTE ET NON PARTICIPANTE

Montréal, le 9 décembre 2012

États généraux de l'action et de l'analyse féministes

Objet : Présentation du projet de recherche sur le mouvement féministe québécois et les États généraux de l'action et de l'analyse féministes. Demande d'autorisation pour observation participante dans le cadre des Tables de travail des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (ÉG).

Objectif du projet de recherche : Mieux comprendre et analyser les pratiques organisationnelles au sein du mouvement féministe québécois.

Sujet/thèmes de la recherche envisagée :

Constatant la popularité récente et le manque de précision quant à la mise en œuvre du concept d'intersectionnalité, notre recherche se veut une contribution visant à documenter certaines pratiques/discours intersectionnelles et/ou anti-oppressives au sein du mouvement féministe québécois actuel. Quels sont les pratiques et mécanismes intersectionnels documentés ? Comment les structures organisationnelles du mouvement des femmes et les pratiques militantes en son sein nous permettent d'éclairer les défis qui se posent au mouvement féministe québécois, tels que les processus de prise de décisions, d'exclusion ou d'inclusion de thématiques, de groupes ou de personnes et la gestion des rapports de pouvoir au sein du mouvement ? Quels sont les moyens mis en place dans le but de transformer les rapports de pouvoir en rapports égaux ?

(Compte tenu de la méthodologie de recherche, il se peut que le thème de la recherche évolue ou soit modifié au fil des observations.)

Terrain de recherche envisagé et méthodologie :

Ce projet de recherche vise plus spécifiquement à documenter et faire l'analyse politique des discours et des pratiques de la démarche des ÉG en tant qu'événement structurant du mouvement féministe québécois. Ce projet est présentement dans sa phase exploratoire. Nous avons opté pour une méthodologie inductive et nous avons choisi l'approche ethnographique afin de faire notre cueillette de données. Avec l'accord de chacune des participantes aux Tables de travail, notre objectif serait dans

une première phase de procéder à des observations participantes dans le cadre des Tables de travail avec cette visée exploratoire. Selon une méthodologie inductive (Péchu, 2007), c'est au cours des observations, de la prise de notes et des échanges avec les participantes que notre question de recherche sera précisée. Dans la deuxième phase de la cueillette de données (automne 2013) et en dialogue avec le comité d'orientation des ÉG, une série d'entrevues semi-dirigées seront conduites avec les militantes du mouvement féministe sur la démarche des ÉG.

Consentement :

Lors de la première rencontre, mon objectif est de vous présenter verbalement le but actuel de la recherche, l'accord avec le comité d'orientation, de répondre aux questions et d'établir conjointement un consentement sur la relation chercheure et participantes (ex. est-ce que je vous transmets les résultats de mes données à chaque rencontre et nous en discutons ou je fais seulement une présentation plus formelle à la fin des travaux de la table avec rétroaction des participantes?). Le consentement à ma présence en tant que chercheure devra être réitéré lors de chaque rencontre et il est en tout temps possible que vous me demandiez de ne pas retenir certaines informations dans mon cahier ou ma recherche. Mon adresse courriel sera également transmise à toutes les participantes pour que vous puissiez avoir la possibilité de me poser des questions en tout temps.

Lors des observations, nous assurerons l'anonymat de tous les propos ou dynamiques retenus. Les observations se porteront d'abord sur l'expérience de travail collectif, les savoirs produits, les relations et les dynamiques mises en place et leurs effets (il est tout à fait possible que cela change au fur et à mesure de la recherche et se précise). Ce ne sont pas les personnes en elles-mêmes qui sont visées par la recherche. Néanmoins, les notes prises dans le calepin resteront confidentielles et je serai la seule qui aura accès aux données en dehors des participantes à la table si elles me le demandent. Si une personne refuse à tout moment de donner son consentement, l'observation n'aura tout simplement pas lieu.

Utilisation des données :

La publication officielle du mémoire sera déposée à la bibliothèque de l'UQAM. Il est possible que les données soient réutilisées pour la publication d'articles dans des revues scientifiques, des conférences, la publication conjointe avec des participantes aux ÉG d'articles au cours de la recherche, la publication d'un ouvrage ou réutiliser pour des recherches ultérieures telles qu'une thèse de doctorat.

Étudiante-chercheure :

Marie-Ève Campbell-Fiset

Département de science politique, Université du Québec à Montréal (UQAM), Institut de recherches et d'étude féministes (IREF), membre étudiante du Réseau québécois d'études féministes (RéQEF)

Directeur de la recherche :

Francis Dupuis-Déri

Professeur, département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), associé à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et au Réseau québécois d'études féministes (RéQEF)

Références :

Péchu, Cécile. « Laissez parler les objets! », De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets, *L'atelier du politiste*, 2007, La Découverte, p. 59-78.

Dorothy E. Smith, *Institutional Ethnography, A sociology for people*, 2005, Altamira Press, 256 p.

ANNEXE F

LISTE DES MEMBRES ET MEMBRES SUBSTITUTS DU COMITÉ D'ORIENTATION DES ÉG EN DATE DE MAI 2011 ET EN DATE DE FÉVRIER 2014

Mai 2011

Claire Aubin, Leila Bdeir, Marie-France Benoit, Johanne Blais, Alexa Conradi (FFQ), Nicole Ducharme, Marie-Ève Duchesne, Lise Gervais (Relais-femmes), Samira Laouni, Véronique Leduc, Sylvie Lépine, Chantale Locat, Nadia Lopez, Katherine Macnaughton-Osler, Evelyne Maltais, Sylvie Méryneau, Délice Mugabo, Karine Myrgianie Jean-François, Blanche Paradis, Isabelle Picard, Sandrine Ricci, France Robertson (FAQ), Nathalie Villeneuve.

Février 2014

Claire Aubin, Leila Bdeir, Marie-France Benoit, Alexa Conradi (FFQ), Marie-Céline Domingue, Marie-Ève Duchesne, Samira Laouni, Chantale Locat, Nadia Lopez, Katherine Macnaughton-Osler, Sylvie Méryneau, Vivian Michel (FAQ), Délice Mugabo, Karine Myrgianie Jean-François, Blanche Paradis, Isabelle Picard, Sandrine Ricci, Anne St-Cerny (Relais-femmes).

ANNEXE G

LETTRE DE DÉPART DE VÉRONIQUE LEDUC DU CO

Montréal, le samedi 16 juin 2012

**À l'attention des membres du comité d'orientation
États Généraux de l'action et de l'analyse féministes 2011-2013**

Objet : Lettre de départ

Bonjour,

Je souhaite par cette lettre vous annoncer ma décision, après mûres réflexions, de quitter le comité d'orientation (CO) des États Généraux (EG) de l'action et de l'analyse féministes. J'estime important de vous faire part des motifs de ma décision afin qu'elle soit comprise dans son ensemble et que ma réflexion puisse nourrir le reste du processus dans lequel vous êtes activement impliquées. Pour ce faire, j'aimerais rappeler le mandat que je m'étais donné en siégeant au comité, revenir sur le contexte de mon élection, faire un bref bilan de mon année d'engagement à vos côtés et suggérer des pistes pour la suite des choses.

Un mandat complexe : porter la voix des travailleuses du sexe

Comme nous le savons toutes, la question de la prostitution et du travail du sexe en est une qui crée beaucoup de remous dans le mouvement féministe. Comme l'objectif des EG est de dresser un bilan des actions et des analyses féministes, je trouvais important de contribuer à faire entendre une voix minorisée au sein du mouvement féministe, soit celle des travailleuses du sexe rassemblées autour de la lutte pour la reconnaissance de leurs droits et la décriminalisation de leurs activités.

Ainsi, mon élection en tant que militante pour la reconnaissance des droits des travailleuses du sexe, dont l'une de mes implications est d'être bénévolement présidente du conseil d'administration de Stella, un organisme par et pour les travailleuses du sexe qui intervient auprès des femmes dans l'industrie du sexe depuis plus de 16 ans, s'avérait d'une portée intéressante. En tant que féministe lesbienne, queer et sourde ayant une posture antiraciste, j'avais bien sûr envie d'également contribuer à démystifier certaines réalités, telles que celles vécues par les personnes queer et trans, et d'œuvrer à faire valoir des approches anti-oppression au sein du mouvement féministe afin de rendre de plus en plus tangible l'aspiration de plusieurs féministes à faire partie d'un mouvement fier de sa diversité. Cependant, mon mandat principal, en plus d'être une alliée sur plusieurs questions, demeurait de démystifier la lutte des travailleuses du sexe pour la reconnaissance de leurs droits et de favoriser une plus grande solidarité féministe auprès de femmes parmi les plus stigmatisées et criminalisées de notre société.

Rappel du contexte de mon élection

Je trouve important ici de rappeler le contexte de mon élection dans l'atelier « Violence envers les femmes » lors du lancement des États Généraux du féminisme. En effet, au colloque de mai 2011, la directrice générale de l'organisme communautaire Stella, moi-même en tant que présidente de ce dernier, ainsi que trois membres individuelles de l'Alliance féministe solidaire pour les droits des travailleuses du sexe (AFS), nous nous sommes inscrites aux ateliers prévus lors du lancement des EG, les 27 et 28 mai 2011.

Notre objectif était de profiter de ce rassemblement féministe pour s'exprimer comme travailleuses du sexe et alliées sur des enjeux qui nous concernent, dont notamment la violence faite aux travailleuses du sexe et aux femmes œuvrant dans l'industrie du sexe qui ne s'identifient pas forcément comme travailleuses du sexe. Lorsque, à notre arrivée, nous avons constaté que nous avions été

majoritairement assignées dans des ateliers qui ne faisaient pas partie de nos trois choix écrits dans le formulaire d'inscription, nous avons pris l'initiative de participer à l'atelier « violence envers les femmes ». Compte tenu des affrontements qui ont eu lieu dans le mouvement des femmes et ce, notamment dans le cadre d'assemblées générales de la FFQ en 2002 et en 2006, il était important pour chacune de nous de ne pas se retrouver seule dans un atelier à exprimer une voix qui est marginalisée et souvent mécomprise dans le mouvement féministe, et ce depuis de nombreuses années.

J'ai donc participé à l'atelier « violence envers les femmes », où nous étions en tout une trentaine de femmes, de divers milieux et organismes. Il y eût de riches échanges, une belle ouverture, hormis une tension, à certains moments précis de l'atelier entre certaines personnes, qui s'explique entre autres par tout un historique, au Québec, concernant la relation entre des militantes pour les droits des travailleuses du sexe et des militantes abolitionnistes. J'ai été agréablement surprise de constater, par exemple, qu'il y avait des intervenantes des CALACS ou d'autres ressources pour les femmes qui n'exprimaient pas une position abolitionniste – ou du moins qui manifestaient une ouverture réelle à la parole et aux besoins des travailleuses du sexe, et que bon nombre des participantes démontraient un intérêt à en apprendre davantage sur les enjeux vécus par les travailleuses du sexe. Bien sûr, la question du travail du sexe et de la prostitution n'a pas été la seule traitée : nous avons effectivement parlé de la question de la violence sous plusieurs de ses aspects.

Suite à une année d'implication où je n'ai jamais su comment vous faire part de mon interprétation du contexte de mon élection, je souhaite apporter des clarifications. De fait, suite à un avant-midi enrichissant à plusieurs niveaux lors de l'atelier « violence envers les femmes », j'ai manifesté, sur l'heure du lunch, mon intérêt à mes collègues de me présenter aux élections. Une collègue de l'AFS a pour sa part décidé de se rendre à l'atelier « Médias, informations et TIC ». Je nomme cette information pour souligner le fait que si mon objectif était de « noyauter », avec ma collègue de Stella et mes deux collègues de l'AFS, l'atelier « Violence envers les femmes », nous nous serions arrangées pour que cette collègue reste, et ainsi s'assurer un vote de plus en ma faveur, compte tenu qu'à nous quatre, nos votes n'auraient pas fait le poids dans la balance dans un atelier regroupant une trentaine de personnes.

Au terme de l'atelier, je faisais partie des quatre femmes se présentant comme candidates aux élections. La présidente du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ainsi que moi-même avons été élues. Une représentante de la CLES, qui s'était également présentée, n'a pas été élue. À la fin de l'atelier, une rumeur circulait, à l'assemblée plénière, comme quoi notre atelier s'était très mal passé et que le processus n'avait pas été démocratique. Peu de temps après le lancement des EG, circulait sur internet une « lettre au mouvement des femmes », diffusée par des abolitionnistes dénonçant, entre autres, les « tactiques visant à [les] museler ». Puis, lors de la première réunion du CO, mon élection a été remise en cause par la CLES, un organisme militant pour l'abolition de la prostitution qui a choisi de demander l'annulation de mon élection plutôt que de respecter le processus démocratique et de demander à être inclus sur le CO dans une perspective de diversité des analyses féministes.

Malgré une première rencontre au CO qui fût très éprouvante, et suite à plusieurs réflexions, j'ai décidé de demeurer sur le comité. En effet, je me suis remémorée les pistes dressées lors de l'atelier « Violences envers les femmes ». Nous y avons identifié comme enjeux émergents à tenir en compte: la cyberviolence; reconnaître les besoins et les droits des femmes dans l'industrie du sexe et; le masculinisme et l'antiféminisme. Nous avons également formulé comme pistes pour le processus des EG : démarche qui permette de se former; importance de documenter les enjeux et les problématiques; mettre en place un processus démocratique, représentatif et accessible; penser des mécanismes qui permettent un débat respectueux, dans un espace sécuritaire. Ce sont ces pistes qui m'intéressaient.

À cet égard, j'estimais pouvoir contribuer à créer des espaces, au sein des EG, afin de répondre aux besoins en matière d'information et de formation, notamment quant à la nécessité de démystifier, d'une part, la compréhension du travail du sexe et des revendications des femmes dans l'industrie du sexe qui demandent la cessation de la criminalisation de leurs activités et, d'autre part, la situation globale dans laquelle s'inscrivent les réflexions, analyses et actions féministes des travailleuses(rs) du sexe et des femmes ayant une expérience dans l'industrie du sexe (qu'elles s'y trouvent encore ou non).

Évaluation de mon année d'implication

Après maintes réflexions et une année d'implication au CO, je réalise que le mandat que je m'étais donné, à savoir de trouver des moyens pour faire entendre et reconnaître la voix des travailleuses du sexe est très difficile à réaliser dans le contexte actuel. En effet, j'ai le sentiment que bien que beaucoup de féministes soient fatiguées de l'antagonisme entre la position de défense de droits et la position abolitionniste, peu d'efforts ont été mis afin de se donner les moyens de répondre aux pistes émergentes de l'atelier « violences faites aux femmes », à savoir, je le rappelle :

- démarche qui permette de se former;
- importance de documenter les enjeux et les problématiques;
- mettre en place un processus démocratique, représentatif et accessible;
- penser des mécanismes qui permettent un débat respectueux, dans un espace sécuritaire.

Certes, je suis consciente qu'au nombre de militantes impliquées au sein du CO, il est peu réaliste de croire que chacune des pistes ayant émergées des ateliers lors du lancement des EG soit pleinement investie et développée. Cependant, il relève de chacune de nous de faire l'évaluation de notre satisfaction à l'égard de l'avancement des causes que nous portons plus précisément. À mes yeux, l'une des façons de sentir que notre parole est considérée, c'est le fait d'être minimalement reconnue. C'est lorsque des femmes, des féministes, ont le courage de dire « nous nous sentons pas considérées » et que la réponse à leurs demandes de reconnaissance est le silence ou le déni qu'il y a là matière à réflexion, notamment dans le cadre d'une démarche qui vise à faire un bilan du féminisme au Québec...

C'est donc avec beaucoup d'espoir que j'ai organisé, avec une collègue, une consultation auprès des membres de l'Alliance féministe solidaire pour les droits des travailleuses(rs) du sexe (AFS). Fondée en 2011, l'AFS est une coalition féministe de plus d'une centaine de personnes et de 16 membres organisationnels¹ rassemblés autour de la défense des droits des personnes qui exercent un travail parmi tous les secteurs de l'industrie du sexe. L'AFS plaide en faveur de la décriminalisation du travail du sexe en étant guidée par le principe fondamental que les travailleuses(rs) du sexe devraient jouir des mêmes avantages et des mêmes protections de leurs droits et libertés que tous et toutes les autres membres de la société. Elle croit que la criminalisation, tant des femmes de l'industrie du sexe que des tierces parties, n'est pas une solution à mettre de l'avant pour développer un projet de société égalitaire. Cette conviction est fondée d'une part sur le constat qu'il existe suffisamment d'articles au code civil pour combattre les diverses violences (exploitation, coercition, etc.) sans que soient criminalisées les adultes consentants impliqué-es dans l'industrie du sexe et d'autre part, sur les analyses d'autres regroupements de travailleuses(rs) du sexe et de féministes alliées à travers le monde quant aux impacts négatifs de la criminalisation sur la vie et la sécurité des femmes oeuvrant

¹ Action Santé Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec (ASTT(e)Q), Association Warning, Prévention du VIH et santé communautaire, Centre 2110 for Gender Advocacy, Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le Sida (COCQ-Sida), Collective Les femmes ont faim, EMISS-ère – Équipe multidisciplinaire d'intervention en santé sexuelle, Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, Justice for Missing and Murdered Indigenous Women, Institut Genre, sexualité et féminisme de McGill, Passages - Ressource d'hébergement et d'insertion pour jeunes femmes en difficulté, PolitIQ – Queers solidaires, POWER – Prostitutes of Ottawa/Gatineau Work, Educate & Resist, Projet Lune, Réseau juridique canadien VIH/sida, SIDA-Vie Laval (Projet Vénus) et Stella.

dans l'industrie du sexe.

À la suite à cette consultation qui a regroupé une trentaine de personnes, nombre de travailleuses du sexe et d'alliées espéraient que leurs voix soient entendues et que leurs réalités allaient être considérées comme faisant partie des huit défis portés par les États Généraux. Nous attendions donc avec impatience le colloque de 2012. À cet égard, je dois dire que je suis reconnaissante qu'une synthèse de notre consultation ait été résumée dans le cahier de la participante. Cependant, je dois dire que j'ai été déçue, à mon arrivée au colloque, de voir que malgré tous les efforts mis par l'AFS pour faire une consultation, et malgré ma proposition de situer les travailleuses du sexe comme des personnes devant être prises en compte d'une façon ou d'une autre parmi les huit défis, il n'était mention nulle part des femmes de l'industrie du sexe dans la description des 8 défis remise à l'accueil du 2^e colloque des EG qui a eu lieu à l'Université Laval en mai 2012.

L'invisibilisation des femmes de l'industrie du sexe dans la description des 8 défis qui vont donner lieu à des tables de travail m'a questionnée: était-ce une stratégie pour ne pas faire exploser le débat dans un contexte d'une seule journée? Était-ce un "oubli"? Je n'en sais rien. Mais compte tenu qu'il avait été décidé cet automne d'inclure au CO une nouvelle représentante abolitionniste en raison du fait que le colloque de 2011 avait été "mal pensé" face à la question du travail du sexe et de la prostitution, et qu'on aurait dû prévoir considérer cette question, je me suis demandée pourquoi, encore cette année, cette question était évacuée au 2^e colloque. Si cela était une stratégie pour miser davantage sur les tables de travail comme lieu où seraient traités les droits des travailleuses du sexe, soit, mais il aurait été apprécié d'en être informée.

Compte tenu de cette situation, il était donc difficile, lors de ce 2^e colloque, de savoir dans quel atelier aller pour répondre à mon mandat : celui de porter la voix des travailleuses du sexe demandant la reconnaissance de leurs droits. Le fait que les 2 groupes de chaque atelier se rejoignent l'après-midi, que de nombreuses abolitionnistes de renommée s'étaient inscrites dans l'atelier « Violence faites aux femmes », et qu'aucune disposition n'avait été prise pour s'y assurer d'un espace sécuritaire, ces trois éléments ensemble ne donnaient vraiment pas envie de s'exposer à un rapport de force qui aurait engendré des dérapages et des oppressions tels que ceux vécus dans le cadre de l'atelier « Intersections des oppressions ». Durant ce dernier, où je me suis inscrite, des propos racistes et xénophobes ont été tenus et des féministes blanches n'ont pas lésiné pour s'accaparer le micro et, par un rapport de force, faire passer des revendications saluées sur le site de Sisyphe comme un "appui majoritaire de l'assemblée des États généraux".

C'est donc à l'atelier « Intersections des oppressions » que moi et ma collègue de l'AFS nous sommes inscrites. Sur un ton de dépit, j'ai lancé à une collègue du CO présente à cet atelier que nous allions nous retrouver entre féministes minoritaires pour discuter encore une fois entre nous de réalités que le mouvement féministe peine à reconnaître !

À l'issue de ce 2^e colloque, je me suis demandée comment, concrètement, nous allions mettre en oeuvre cette belle phrase de notre texte fondateur soit celle de tenir compte des rapports de pouvoir... Après une année d'implication dans le processus des EG, je réalise (encore une fois) qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Comme je l'ai dit lors de l'évaluation de la dernière rencontre du CO, je trouve que c'est énormément de travail pour si peu.

À la veille de la rencontre d'aujourd'hui, je n'avais plus envie d'investir autant de temps et d'énergie pour une lutte que le mouvement des femmes n'est vraisemblablement pas prêt à reconnaître. Que les femmes de l'industrie du sexe soient nommées au sein des 8 défis aurait été la moindre des choses, mais cette invisibilisation fût pour moi à l'image de la triste situation actuelle.

Si je souhaite quitter le CO, ce n'est donc pas parce que je ne suis pas ouverte au dialogue, mais parce que je ne sens pas que je peux, dans la conjoncture actuelle des EG, remplir mon mandat de contribuer à l'information et la formation de féministes pour démystifier la lutte des travailleuses du sexe pour la reconnaissance de leurs droits.

Pistes pour la suite des choses

À la rencontre d'aujourd'hui, j'ai été touchée d'être témoin de réels gestes d'ouverture et de considération de la part de plusieurs d'entre vous. Pour moi, c'est un grand pas d'être capable de reconnaître la légitimité de certaines problématiques, tout en n'ayant pas forcément de réponse. Ce pas est parfois difficile à faire : passer d'un silence, un déni ou d'une délégitimation (qui se manifeste de plusieurs formes) à une posture de dire, pour reprendre les mots de l'une d'entre vous, "je vois, que faire maintenant?" Je suis toujours profondément touchée lorsque je suis témoin de féministes qui démontrent des postures d'ouverture réelle, et je remercie grandement celles d'entre vous qui ont démontré cette ouverture aujourd'hui.

Je suis confiante que je trouverai une façon de poursuivre mes engagements au sein des EG, les cafés discussions sont peut-être une voie afin que d'une part, que le CO puisse se concentrer sur les grandes lignes d'orientation du forum et du processus et simultanément, d'offrir un espace d'échanges sur des réalités trop souvent minorisées au sein du mouvement féministe. C'est une belle piste, pour autant que chacune d'entre vous s'engage dans cette ouverture.

Par ailleurs, j'aimerais ici rappeler les pistes que j'ai suggéré aujourd'hui pour la suite du processus des EG et du CO à la lumière de trois constats qui sont les suivants : Premièrement, le texte fondateur des EG stipule qu'« au cœur de ces préoccupations, nous plaçons les enjeux des multiples oppressions causées par les rapports de pouvoir présents dans nos sociétés et à l'intérieur du mouvement féministe ». Deuxièmement, l'un des enjeux émergents adoptés par la trentaine de participantes à l'atelier « Violences faites aux femmes » du colloque de mai 2011 est de « reconnaître les besoins et les droits des femmes dans l'industrie du sexe ». Puis, troisièmement, les pistes adoptées lors de ce même atelier sont les suivantes :

- démarche qui permette de se former;
- importance de documenter les enjeux et les problématiques;
- mettre en place un processus démocratique, représentatif et accessible;
- penser des mécanismes qui permettent un débat respectueux, dans un espace sécuritaire

À ces trois constats, je rajouterais que je considère qu'il est un devoir du mouvement féministe de s'assurer, s'il veut être conséquent avec ses valeurs de diversité et d'inclusion qu'il promet, de faire valoir plusieurs points de vue en son sein, y compris ceux qui peuvent en déranger certaines.

C'est donc à la lumière de ces constats et de ma volonté de continuer à contribuer à démystifier, auprès de diverses instances du mouvement féministe, les revendications féministes des femmes oeuvrant dans l'industrie du sexe, que j'ai pensé à une piste pour la suite des choses. Ainsi, je suggère de demeurer consultante sur la question de la reconnaissance des droits des travailleuses du sexe en continuant à croire que le CO a réellement à cœur de travailler à lutter contre les rapports de pouvoir et d'être sensible aux multiples oppressions. Vous pourriez m'envoyer les textes que vous comptez diffuser traitant de la question du travail du sexe et de la prostitution, afin que je puisse vous donner mes suggestions pour que la voix des travailleuses du sexe soit au moins minimalement représentée. Ce serait là la condition que j'attacherais à ma démission et j'espère pouvoir compter sur votre solidarité et votre considération pour y répondre.

Par ailleurs, je tenterai de contribuer, d'une façon ou d'une autre, à ce qu'ait lieu un espace de formation et d'information au sein du processus des États généraux afin de remplir mon mandat d'une autre façon. À ce sujet, l'atelier de réflexion que des collègues de l'AFS ont organisé afin d'ouvrir des pistes en vue de sortir de l'impasse actuelle dans le mouvement féministe à l'égard de la question de la prostitution et du travail du sexe pourrait servir de base afin de proposer une activité dans le cadre des États généraux. Bien que je leur en ferai la proposition, ce sera aux militant-es de l'AFS de considérer l'intérêt d'organiser une telle activité d'ici 2013. J'invite d'ailleurs celles qui sont intéressées par le sujet à se tenir informées, notamment en consultant le site web de l'AFS : www.alliancefeministesolidaire.org.

À la suite de cette lettre, j'espère avoir pu clarifier les raisons de mon départ. Je suis triste de ne pas pouvoir poursuivre avec vous mon engagement au CO, que je voyais comme un pont entre le mouvement féministe québécois et le mouvement de défense de droits des travailleuses du sexe. Hier encore, je me disais cela : j'ose croire que ce n'est que partie remise et qu'un jour, le mouvement féministe sera solidaire avec les travailleuses du sexe qui, au Québec comme à travers le monde, luttent pour leur reconnaissance sociale ainsi que la décriminalisation de leur vie et de leurs activités.

Aujourd'hui, je suis contente de l'ouverture dont j'ai été témoin à notre rencontre et l'été me portera conseil pour la suite des choses. C'est certain qu'il y a des choix à faire... il y a juste 24 heures dans une journée! En tant qu'étudiante au doctorat, adjointe de recherche à l'école de travail social et activiste dans quelques lieux, je vais devoir prioriser certains engagements, notamment en choisissant là où mes aspirations peuvent concorder avec les objectifs et le mandat de mes lieux d'implications... Je mets donc mes espoirs dans les cafés-discussions et dans la table sur l'intersection des oppressions, deux lieux potentiels où je pourrai possiblement poursuivre mon engagement auprès de vous et contribuer à ma façon, notamment comme féministe lesbienne, queer, sourde et défenderesse des droits des travailleuses du sexe, portant des analyses anti-oppression et antiracistes.

Je tiens à terminer en vous disant que ma participation au comité d'orientation fût riche à plusieurs égards ; j'y ai notamment rencontré des militantes fort inspirantes et j'ai expérimenté, de façon souvent déchirante, mais aussi enrichissante, les forces et les défis d'un processus se voulant démocratique. Je tiens à vous remercier pour l'importance de votre travail et j'espère que chacune d'entre nous aurons le courage de reconnaître que certaine de nos façons de faire peuvent être opprimantes et que des moyens seront développés pour actualiser le projet féministe auquel nous croyons toutes.

Je vous souhaite un bel été à chacune,

Meilleures salutations,
Véronique Leduc

Étudiante au doctorat,
Département de communication, Université de Montréal

Adjointe de recherche
Projet Culture du témoignage chez les minorités sexuelles et de genre au Canada,
Institut de recherches et d'études féministes et École de travail social,
Université du Québec à Montréal.

Présidente du conseil d'administration de Stella,
Organisme par et pour les travailleuses du sexe.
www.chezstella.org

BIBLIOGRAPHIE

- Allinsky, Saul. (1972). *Rules for Radicals*. New York : Random House.
- Ahmed, Sara. (2015). Melancholic Universalism. *Feminist Killjoy : Killing Joy as a World Making Project*. Récupéré le 15 décembre 2015 de <https://feministkilljoys.com/2015/12/15/melancholic-universalism/>
- Ahmed, Sara. (2014). *The Cultural Politics of Emotions*. (2^e éd.) Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Ancelovici, Marcos et Roy-allard, Maxime. (2014). La démocratie directe en mouvement : structure et rapports de pouvoir au sein de la CLASSE. [Chapitre de livre] Dans Dupuis-Déri, Francis et Ancelovici, Marcos. *Le printemps rouge et noir : Regards croisés sur la grève étudiantes de 2012* (p. 87-114). Montréal : Éditions Écosociété.
- Baillargeon, Denyse. (2012). La révolution féministe (1966-1989). Les femmes dans une société néolibérale (1990-2010) [Chapitre de livre]. Conclusion. [Chapitre de livre]. Dans *Brève histoire des femmes au Québec* (p. 181-250). Montréal : Éditions du Boréal.
- Barreau du Québec. (2013). Projet de loi N^o 60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodements. Recupéré le 1^{er} juin 2016 de <http://www.omarha-redeye.com/wp-content/uploads/2014/01/Barreau-du-Quebec-on-Bill-60.pdf>.
- Baril, Alexandre. (2009). Judith Butler et le Nous femmes : la critique des catégories identitaire implique-t-elle leur réfutation ? Dans Descarries, Francine et Kurtzman, Lyne (dir.). Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ? *Les cahiers de l'IREF*, (19), 65-92.
- Baril, Alexandre. (2013). Conclusion : repenser l'intersectionnalité à partir des transidentités*. Dans *La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité* (p. 327-390). (Thèse de doctorat). Université d'Ottawa.

- Beauchemin, Jacques. (2007). *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain* (2^e éd., rev. et aug.). Outremont : Athéna.
- Beauchemin, Jacques et Mathieu Bock-Côté (dir.), *La cité identitaire*, Athéna, Montréal, 304 p.
- Beaulieu, Elsa et Legault, Barbara. (2005). The Making Of... S'unir pour être rebelles. [Chapitre de livre]. Dans Maria Nengeh Mensah (dir.). *Dialogues sur la troisième vague féministe* (p. 207-232). Montréal : Éditions du remue-ménage.
- *Benford, Robert D. (1987). *Framing Activity, Meaning, and Social movement participation : the Nuclear disarmament movement*. (PhD Thesis). University of Texas.
- Benford, Robert D. (1997). An Insider's Critique of the Social Movement Framing Perspective. *Sociological Inquiry*, 67(4), 409-430.
- Benford, Robert D. (1993). Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement. *Social Forces*, 71(3), 677-701.
- Benford, Robert D. et Snow, David A. (2000). Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology*, 26, 611-639.
- Benford, Robert D. et David A. Snow. (1992). *Master frames and cycle of protest*. Dans AD. Morris et CM. Mueller (dir.) *Frontiers in Social Movement Theory* (p. 133-155). New Haven : Yale University Press.
- Benhabib, Djemila. (2009). J'accuse la FFQ de trahir le combat des femmes. *Le Devoir*, 12 mai 2009.
- Bertolo, Amedeo. (1984). Pouvoir, autorité et domination, une proposition de définition. *Le Pouvoir et sa négation*. Lyon : Atelier de création libertaire.
- Bilge, Sirma. (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, 225, 70- 88.
- Bilge, Sirma. (2010). « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, 2(176/177), 43-64.
- Bilge, Sirma. (2015). « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, 18(2), 9-32.

- Blais, Mélissa. (2008). Féministes radicales et hommes proféministes : l'alliance piégée? Dans Francis Dupuis-déri (dir.). *Québec en mouvements : idées et pratiques militantes contemporaines* (p. 147-175). Montréal : Lux.
- Blais, Mélissa. (2009). *J'haïs les féministes : le 6 décembre 1989 et ses suites*. Montréal : Éditions du remue-ménage, 220 p.
- Bock-côté, Mathieu. (2007). Le multiculturalisme comme idéologie. [Chapitre de livre]. Dans Jacques Beauchemin, Mathieu Bock-Côté (dir.), *La cité identitaire* (p. 61-80). Montréal : Athéna.
- Breugh, Martin. (2007). Subjectivation contre identité : penser le sujet politique avec Jacques Rancière. [Chapitre de livre]. Dans Jacques Beauchemin, Mathieu Bock-Côté (dir.), *La cité identitaire* (p.89-97). Montréal : Athéna.
- Brown, Rita Mae. (1995). « Reflections of a Lavender Menace : Remembering When Lesbians Challenged the Women's Movement », *Ms.*, *VI*(1), 40-47.
- Brownmiller, Susan. (1999). Confrontation. [Chapitre de livre]. Dans *In Our Time : Memoir of a Revolution* (p. 81-101). New York : The Dial Press,
- Bourcier, Marie-Hélène. (2001). Politiques Queer. [Chapitre de livre]. Dans *Queer zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs* (p. 135-148). Paris : Balland.
- Butler, Judith. (2005). *Trouble dans le genre, Le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La découverte/Poche, 1990, 284 p.
- Carby, Hazel. (2008). Femme blanche écoute! Le féminisme noir et les frontières de la sororité. [Chapitre de livre]. Dans Elsa Dorlin (dir.), *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (p. 87-112). Paris : L'Harmattan, 1982.
- Chamberland, Line. (2009). Les lesbiennes sont-elles solubles dans le *Nous femmes*? Dans Descaries, Francine et Kurtzman, Lyne (dir.). (2009), *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXIe siècle ?* Les cahiers de l'IREF/UQAM, (19), 93-106.
- Charmaz, Kathy. (2004). Grounded Theory. [Chapitre de livre]. Dans Sharlene Hesse-Biber et Patricia Leavy (dir.), *Approaches to Qualitative Research : A Reader on Theory and Practice* (p.496-521), New York : Oxford.

- Chazel, François. (1983). « Pouvoir, structure et domination », *Revue française de sociologie*, 24(3), 369-393.
- Chouakri, Yasmina. (2001). *Les femmes et la diversité ethnoculturelle à Montréal : Comment la Table des groupes de femmes de Montréal peut-elle faire une place aux femmes et aux groupes de femmes de diverses origines et intégrer leurs préoccupations?* Montréal : Table des groupes de femmes de Montréal. 100 p.
- Choudry, Aziz. et Dip Kapoor. (2010). *Learning From the Ground Up: Global Perspectives on Social Movements and Knowledge Production*, New York : Palgrave Macmillan, 266 p.
- Chrétien, Marie-Soleil. (2014). « À qui profite l'inclusion ?, Les femmes minoritaires et le mouvement des femmes du Québec », *Possibles*, 38(1), 46-54.
- Coalition Laïcité Québec. (2013). *Mémoire présenté à la commission des institutions publique sur le projet de loi 60 présenté sous le titre : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité de l'État ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*, Récupéré le 1^{er} juin 2016 de <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CI/mandats/Mandat-24537/memoires-deposes.html>.
- Collectif de Recherche sur l'Autonomie Collective (CRAC). (2011). *Pratiques féministes et queers contre les oppressions : ce que les anti-autoritaires proposent*. Montréal : Document de participation atelier du 7 novembre 2011, 7-12.
- Collectif Clio [Dumont, Micheline et al.]. (1992). L'éclatement et l'affirmation 1965-1990. [Chapitre de livre]. Dans *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (p. 453-618). Montréal : Le Jour.
- Collin, Françoise. (1992). « Praxis de la différence 1 », *Les Cahiers du GRIF*, (46), 125-141.
- Collins, Patricia Hill. (2009). Black Feminism, Knowledge, and Power. [Chapitre de livre]. Dans *Black Feminist Thought, Knowledge, conscientiousness, and the politics of empowerment* (p. 19-309). (2e éd.) New York : Routledge.
- Collins, Patricia Hill. (2012, août). *Lost in translation? Black feminism, intersectionnalité et justice social*. Communication présentée au 6^e Congrès de recherches féministes francophones, Université de Lausanne.

- Combahee River Collective, dans Falquet, Jules. (2009). Déclaration du Combahee River Collective. Dans *Les cahiers du CEDREF*, 1979, Récupérée le 1^{er} octobre 2012 de <http://cedref.revues.org/415>.
- Contamin, Jean-Gabriel. (2009). Analyse des cadres. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 38-46). Paris : Presses de Sciences Po.
- Corbeil, Christine et Isabelle Marchand. (2007). *L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées*, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, 1-21, Récupérée le 18 avril 2011 de <http://catalogue.cdeacf.ca/record.htm?idlist=1&record=19214210124910324929>.
- Crenshaw, Kimberlé Williams. (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: a Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *The University of Chicago Legal Form*, 89, 139-167.
- Crenshaw, Kimberlé Williams. (1991). « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color » *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Delphy, Christine. (1998). L'ennemi principal. [Chapitre de livre]. Dans *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat* (p. 31- 55). Paris : Éditions Syllepse.
- Descarries, Francine. (1998). « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle: un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, (30), 179-210.
- Descarries, Francine. (2005). « Le mouvement des femmes québécois : état des lieux », *Cités*, Dossier : Le Québec, une autre Amérique. Dynamisme d'une identité, Paris : CNRS, (23), 125-136.
- Descarries, Francine et Kurtzman, Lyne (dir.). (2009). Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ? *Les cahiers de l'IREF*, (19).
- Descarries Francine et Lyne Kurtzman. (2009). Introduction. Dans Descarries, Francine et Kurtzman, Lyne (dir.). (2009). Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ? *Les cahiers de l'IREF*, (19) 5-10.
- Descarries, Francine. (2013). « Féministes, gare à la dépolitisation! », *Relations*, Dossier : Féminismes : états des lieux, (762). Récupéré le 2 décembre 2014 de

<http://www.cjf.qc.ca/fr/rerelations/article.php?id=3063&title=feministes-gare-a-la-depolitisation>.

De sardan, Jean-Pierre Olivier. (2008). *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve : Bruylant-Academia, 365 p.

De Sève, Micheline. (1995). « Invitation à « co-partagé » le pouvoir », *Cahiers du réseau de recherches féministes*, Coll. « Cahiers réseau de recherches féministes », (2), 63-75.

Deveau, Jean-Louis. (2009). « Examining the Institutional Ethnographer's toolkit », *Socialist studies/Études socialistes*, 4(2), 20 p.

Dorlin, Elsa (dir.). (2009). *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris : Presses Universitaires de France, 307 p.

Dunezat, Xavier. (1998). Des mouvements sociaux sexués. Dans Dagenais, Huguette et Devreux, Anne-Marie (dir.), *Ils changent, disent-ils*, 11(2), p. 161-195.

Dunezat, Xavier et Galerand, Elsa (dir.). (2013). « Les conflits dans les mouvements sociaux », *Raison présente*, Nouvelles éditions rationalistes (186).

Dupuis-Déri, Francis. (2010). « Hommes anarchistes face au féminisme : Pistes de réflexion au sujet de la politique, de l'amour et de la sexualité », *Réfractations*, (24), 107-121.

Faludi, Susan. (1993). *Backlash : La guerre froide contre les femmes*. Paris : Des femmes, 1991, 311 p.

Fédération des Femmes du Québec. (2013). *La laïcité : un moyen de lutter contre les fondamentalismes religieux, Mythes et réalités à propos de la FFQ et la laïcité*, 22 p.

Fédération des femmes du Québec. (2013). États généraux de l'action et de l'analyse féministes, « Huit étapes riches et inspirantes ». Récupéré le 25 août 2013 de <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/forum-2013>.

Fédération des femmes du Québec. (2014). *Mémoire : Pour une laïcité sans domination*, Récupéré le 1^{er} avril 2016 de <http://www.ffq.qc.ca/2014/03/memoire-pour-une-laicite-sans-domination/>.

- Fligstein, Neil et Doug McAdam. (2011). « Toward a General Theory of Strategic Action Fields », *Sociological Theory*, 29(1), 26 p.
- Foucault, Michel. (2011). *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*. Paris : Gallimard, 1976, 9-211.
- Foucault, Michel. (1982). Espace, savoir et pouvoir. Dans *Dits et Écrits 1954-1988*, tome II (1976-1988). Paris : Éditions Gallimard, 1089-1104.
- Galerand, Elsa. (2006). « Retour sur la genèse de la Marche mondiale des femmes (1995-2001) Rapports sociaux de sexe et contradictions entre femmes », *Cahier du genre*, 40(1), 163-181.
- Galerand, Elsa. (2007). *Les rapports sociaux de sexe et leur (dé) matérialisation: retour sur le corpus revendicatif de la marche mondiale des femmes de 2000*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal, 599 p.
- Gamson, Joshua. (1997). « Messages of Exclusion: Gender, Movements, and Symbolic Boundaries », *Gender and Society*, 11(2), 178-199.
- *Gamson, William, B. Fireman et S. Rytina. (1982). *Encounters with Unjust authority*. Homewood, IL : Dorsey.
- *Gamson, William. (1992a). *Talking Politics*. New York : Cambridge University Press.
- *Gamson, William. (1992 b). The Social psychology of Collective Action. Dans AD. Morris et CM. Mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory* (p. 53-76) New Haven : Yale University Press.
- Gamson, William. (2013). Injustice frames. Dans Snow, David A. (2013). *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements* (p. 607-608). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons.
- Gaudreau, Éloïse. (2013). *Interprétations de la tension entre principes de lutte et pratique militante en matière de rapports de genre dans les organisations libertaires: Le cas de l'Union Communiste Libertaire (UCL)*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi, 160 p.
- Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss. (2012). *La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin, 1967, 409 p.

- *Goffman, Erving. (1974). *Frame Analysis : An essay on the Organization of Experience*. New York : Harper Colophon, 586 p.
- Guillaumin, Colette. (1978). « Pratique de pouvoir et idée de Nature », « L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2, 5-30; 2 « Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3, 5-28.
- Hirschman, Albert. (1991). La thèse de la mise en péril. [Chapitre de livre]. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* (p. 137-213). Mesnil-sur-L'Estrée : Fayard.
- Hooks, bell. (2008) [1984] Sororité : la solidarité politique entre les femmes. Dans Elsa Dorlin (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (p. 113-134). Paris : L'Harmattan, 1984.
- Hooks, bell. (1994). Engaged Pedagogy. [Chapitre de livre]. *Teaching to transgress: education as the practice of freedom* (p. 13-22). New York : Routledge.
- Ibanez, Tomas. (1984). Pour un pouvoir politique libertaire. Considérations épistémologiques et stratégiques autour d'un concept. [Chapitre de livre]. *Le Pouvoir et sa négation* (p. 99-107). Lyon : Atelier de création libertaire, IRL.
- Ibnouzahir, Asmaa. (2015). *Chroniques d'une musulmane indignée*. Montréal : Fides, 367 p.
- Jacquet, Caroline. (2017). *Représentations féministes de « la religion » et de la « laïcité » au Québec (1960-2013) : reproductions et contestations des frontières identitaires*. (Thèse de doctorat), Université du Québec à Montréal, 548 p.
- Jahangeer, Roshan A. (2014). « The Charter of Quebec Values, Intersectionality and Being Black Feminist in Montreal : An Interview with Délice Igcari Mugabo », *Upping the Anti*, (16), 28-41.
- Jay, Karla. (2000). The Lavender Menace. [Chapitre de livre]. *Tales of Lavender Manace : A Memoir of Liberation* [p. 137-146]. New York : Basic Books.
- Jordan, June. (1992). A New Politics of Sexuality. [Chapitre de livre]. *Technical Difficulties : African-American Note on the State of the Union* (p. 187-193), New York : Pantheon Books.
- Juteau, Danielle. (2010). « « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'homme et la société*, (176-177), 65-81.

- *Knapp, Gudrun-Alexi. (2005). « Race, Class, Gender: Reclaiming Baggage in Fast Travelling Theories », *European Journal of Women's Studies*, 12(3), 249-65.
- Kergoat, Danièle. (2012). Penser la domination. [Chapitre de livre] *Se battre, disent-elles* (p. 101-144). Paris : La Dispute.
- Labelle, Gilles. (2007). Repenser la domination : la “société des identités” ou “société des individus déliés”. [Chapitre de livre]. Dans Beauchemin, Jacques et Bock-Côté, Mathieu (dir.), *La cité identitaire* (p. 291-301). Montréal : Athéna.
- Laprade, Bruno. (2013). « Le féminisme queer est un féminisme solidaire : Pour une meilleure compréhension des théories queer au Québec », *FéminÉtudes*, 18(1), 4-11.
- Lamoureux, Diane. (1998). Agir sans « nous ». [Chapitre de livre]. *Les limites de l'identité sexuelle* (p. 87-108). Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Lamoureux, Diane. (2007). « L'importance de l'inclusion politique », *Les ateliers de l'éthique*, 2(1), 47-50.
- Langevin, Louise. (2009). Le *Nous femmes* et le droit des femmes à l'égalité : analyse de la dissension provoquée par le Projet de loi 63 modifiant la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec ». Dans Descarries, Francine et Lyne Kurtzman (dir.). *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXIe siècle ?* (p. 45-64), Les cahiers de l'IREF/UQAM, (19).
- Lesbet, Leila. (2012). *Contre la montée des intégrismes religieux*. Récupéré le 1^{er} août 2016 de <https://laicitequebec.wordpress.com/>.
- Lorde, Audre. (1984). Age, Race, Class, and Sex : Women Redefining Difference. [Chapitre de livre]. *Sister Outsider, Essays and speeches* (p. 114-123). Berkeley : Crossing Press.
- Lortie, Marie-Claude. (2013). « Qui a peur de Leila ? », *La Presse*. Récupéré le 15 février 2013 de <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/marie-claude-lortie/201302/14/01-4621836-qui-a-peur-de-leila.php>.
- Lortie, Marie-Claude. 2014. « Appelons-la Lise », *La Presse*. Récupéré le 20 mai 2014 de <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/marie-claude-lortie/201405/20/01-4768004-appelons-la-lise.php>.
- Luckerhoff, Jason et Guillemette, François. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Maillé, Chantal. (1999). Matériaux pour penser un Québec féministe postmoderne. [Chapitre de livre]. Dans Lamoureux, Diane, Maillé, Chantal et De Sève, Micheline (dir.). *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain* (p. 145-165). Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Mansbridge, Jane et James, Shauna L. « Vers une théorie du *backlash* : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir », *Recherches féministes*, 25(1), 151-162.
- Mathieu, Lilian. (2002). « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52(1), 75-100.
- Mathieu, Lilian. (2004). *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : Textuel, 206 p.
- Martinez, Andrea. (2009). Les contributions féministes d'Amérique latine et des Caraïbes à l'approche intersectionnelle : traits d'union et lignes de fracture. Dans Descarries, Francine et Kurtzman, Lyne (dir.). *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministe au XXI^e siècle ?* (p. 11-22). Montréal : Les cahiers de l'IREF/UQAM, (19).
- Marx, Karl et Engels, Friedrich. (1848). *L'idéologie allemande, Première partie : Feuerbach*. 55 p. Récupéré le 23 octobre 2012 de http://www.uqac.ca/class/classiques/Engels_Marx/ideologie_allemande/Ideologie_allemande.doc.
- Masson, Dominique. (2013). « Femmes et handicap », *Recherches féministes*, 26(1), 111-129.
- *Matsuda, Mari J. (1993). Public Response to Racist Speech : Considering the Victim's Story. Dans Mari J. Matsuda, C.R. Lawrence et R. Delgads, *Words That Wound : Critical Race Theory, Assaultive Speech, and the First Amendment*. Boulder : West Revie Press.
- Mayer, Stéphanie. (2012). *Du « Nous femmes » au « Nous féministes » : l'apport des critiques anti-essentialistes à la non-mixité organisationnelle*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, 151 p.
- McAdam, Doug. (2007). Legacies of Anti-Americanism: A Sociological Perspective. [Chapitre de livre]. Dans Peter J. Katzenstein and Keohane, Robert O. (dir.), *Anti-Americanisms in World Politics* (p. 251–269). Ithaca, New York : Cornell University Press.

- Méliani, Valérie. (2013). « Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode », *Recherches Qualitatives*, [Hors Série] (15), 435-452.
- Mohanty, Chandra. (2003). Sisterhood, Coalition and the Politics of Experience. [Chapitre de livre]. *Feminism without Borders: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity* (p. 106-124). Londres : Duke University Press.
- Morales Hudon, Anahi, Manai, Bochra, Chouinard, Carmen, Mugabo, Délice, Jana Tostado De Loizaga, Karine Myrgianie Jean-François et Samira Laouni. (2013). *Qui a peur de l'inclusion ?* Récupéré le 1^{er} août 2016 de <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/a-propos/32-droit-de-replique/77-qui-a-peur-de-l-inclusion>.
- Ng, Roxana. (1993). « A Woman out of Control : Deconstructing Sexism and Racism in the University », *Canadian Journal of Education*, 18(3), 189-205.
- Osmani, Farida. (2002). « L'égalité pour toutes? L'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec », *Recherches féministes*, 15(2), 141-151.
- Pagé, Geneviève. 2012. «Intersectionality in Multiple Locations», *Feminism a la Quebec : Ideological Travellings of American and French Thought (1960-2010)*. (Thèse de Doctorat). Université du Maryland, 162-237.
- Pagé, Geneviève et Pires, Rosa. (2015). *L'intersectionnalité en débat : Pour un renouvellement des pratiques féministes au Québec*. Service aux collectivités de l'UQAM (SAC) en partenariat avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ). 68 p.
- Pagé, Geneviève. (2015). « Est-ce qu'on peut être racisées, nous aussi ? » : les féministes blanches et le désir de racisation. [Chapitre de livre]. Dans Hamrouni, Naïma et Maillé, Chantal (dir.). *Le sujet du féminisme est-il blanc* (p. 133-154). Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Paillé, Pierre. (2009). Induction analytique. Dans Mucchielli, Alex (dir.) *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3e éd revue et augm.) Paris : Armand Collin.
- PDF-Q, Mémoire présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale sur la Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'Etat, ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement. Récupéré le 1^{er} août 2016 de

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CI/mandats/Mandat-24537/memoires-deposes.html>.

Péchu, Cécile. (2007). « Laissez parler les objets! » De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets. [Chapitre de livre]. *L'atelier du politiste* (p. 59-78). Paris : La Découverte.

Poste de veille. (2013). « Des islamistes à la Fédération des femmes du Québec », Récupéré le 8 juin 2016 de <http://www.postedeveille.ca/2013/02/des-islamistes-a-la-federation-des-femmes-du-quebec.html>.

Quirion, Marie-Ève. (2008). *Les rapports de pouvoir au sein des groupes militants radicaux*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, 164 p.

Rancière, Jacques. (1990). La fin de la politique ou l'utopie réaliste et Politique, identification, subjectivation. [Chapitres de livre]. *Aux bords du politique* (p. 18-54 et p. 83-94). Paris : Osiris.

Rancière, Jacques. (1995). Avant-propos, Le commencement de la politique, Le tort : politique et police. [Chapitres de livre]. *La mésentente : Politique et philosophie* (p. 9-67). Paris : Éditions Galilée.

Rancière, Jacques. (2004). *Aux bords du politique* (2^e éd.). Paris : Éditions Gallimard., 262 p.

Razack, Sherene H. (1998). Looking White people in the Eye. [Chapitre de livre]. *Looking White People in the Eye : Gender, Race, and Culture in the Courtrooms and Classrooms* (p. 3-22). Toronto : University of Toronto Press.

Roulot-Ganzmann, Hélène. (2013). « Intersection des oppressions : Le mouvement féministe peut lui aussi reproduire des inégalités », Cahier spécial : États généraux du féminisme, *Le Devoir*, p. G2.

Saint-Hilaire, Colette. (1994). « Féminisme mondial, projet féministe de société : La nostalgie des grands récits », *Cahiers de recherches sociologiques*, 23, 79-103.

Sandoval, Chela. (1990). « Feminism and Racism : A Report on the 1981 National Women's Studies Association Conference ». [Chapitre de livre]. Dans Anzaldúa, Gloria (dir.). *Making Face, Making Soul : Haciendo Caras, Creative and Critical Perspective by Feminists of Color* (p. 55-71). San Francisco : Aunt Lute Books.

- Serano, Julia. (2007). Trans Woman Manifesto. [Chapitre de livre]. *Whipping Girl : A transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity* (p. 11-20). Berkeley : Seal Press.
- Sirois, Michèle et Lesbet, Leila. (2013). *États généraux sur le féminisme au Québec/FFQ : Des exclusions fondées sur des motifs idéologiques et des faussetés*, Sisyph.org. Récupéré le 17 mai 2015 de <https://sisyphe.org/spip.php?article4380>.
- Smith, Dorothy. (2005). *Institutional Ethnography, A sociology for people*. Lanham : AltaMira Press, 256 p.
- Snow, David A., Rochford, E Burke, Jr., Worden, Steven K. et Benford, Robert D. (1986). « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, 51(4), 464-481.
- Snow, David A. et Benford, Robert D. (1988). « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *International Social Movement Research*, 1, 197-218.
- Snow, David A. (2013). *The Wiley-Blackwell encyclopedia of social and political movements*. Hoboken, New Jersey : John Wiley & Sons.
- Spivak, C. Gayatri. (1988). Can the Subaltern Speak? [Chapitre de livre]. Dans Nelson, Cary et Grossberf, Lawrence (dir.). *Marxism and the Interpretation of Culture*. London : Illini books, 271-308.
- Staggenborg, Suzanne and Lecompte, Josée. (2009). « Social Movement Campaigns: Mobilization and Outcomes in the Montreal Women's Movement Community », *Mobilization*, 14(2).
- St-Amour, Johanne. (2013). « États généraux et FFQ – Un féminisme accusateur source de dissension », Sisyph.org. Récupéré le 15 juillet 2016 de http://sisyphe.org/article.php3?id_article=4517-.
- Taylor, Verta. (2010). « Culture, Identity and Emotions : Studying Social Movements as if people really Matter », *Mobilization*, 15(2), 113-134.
- Wittig, Monique. (1980). « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, (8), 75-84.
- Young, Iris Marion. (1989). « Polity and group difference: A critique of the ideal of universal citizenship », *Ethics*, 99(2), 250-274.

Young, Iris Marion. (1994). « Gender as Seriality : Thinking about Women as a Social Collective », *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 19(3), 713-773.

(*) Références citées par les auteur-e-s dans les citations.